



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Titre :

DU MOUVEMENT DE LA DÉMOCRATIE CHEZ ALEXIS DE TOCQUEVILLE,
ET DE SON PROCÈS EN AFRIQUE

par Farmo Moumouni

Thèse présentée à l'École des Études Supérieures et de la
Recherche de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention
du Doctorat en philosophie.

Ottawa, mai 1994

Farmo M., Ottawa, Canada, 1994.



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

THE AUTHOR HAS GRANTED AN
IRREVOCABLE NON-EXCLUSIVE
LICENCE ALLOWING THE NATIONAL
LIBRARY OF CANADA TO
REPRODUCE, LOAN, DISTRIBUTE OR
SELL COPIES OF HIS/HER THESIS BY
ANY MEANS AND IN ANY FORM OR
FORMAT, MAKING THIS THESIS
AVAILABLE TO INTERESTED
PERSONS.

L'AUTEUR A ACCORDE UNE LICENCE
IRREVOCABLE ET NON EXCLUSIVE
PERMETTANT A LA BIBLIOTHEQUE
NATIONALE DU CANADA DE
REPRODUIRE, PRETER, DISTRIBUER
OU VENDRE DES COPIES DE SA
THESE DE QUELQUE MANIERE ET
SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT
POUR METTRE DES EXEMPLAIRES DE
CETTE THESE A LA DISPOSITION DES
PERSONNE INTERESSEES.

THE AUTHOR RETAINS OWNERSHIP
OF THE COPYRIGHT IN HIS/HER
THESIS. NEITHER THE THESIS NOR
SUBSTANTIAL EXTRACTS FROM IT
MAY BE PRINTED OR OTHERWISE
REPRODUCED WITHOUT HIS/HER
PERMISSION.

L'AUTEUR CONSERVE LA PROPRIETE
DU DROIT D'AUTEUR QUI PROTEGE
SA THESE. NI LA THESE NI DES
EXTRAITS SUBSTANTIELS DE CELLE-
CI NE DOIVENT ETRE IMPRIMES OU
AUTREMENT REPRODUITS SANS SON
AUTORISATION.

ISBN 0-612-04871-3

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

RÉSUMÉ

On a pu croire, et l'on croit encore que la démocratisation des sociétés africaines a commencé il y a seulement dix ans, ou quinze ans au plus, à la faveur de la conjonction de certains facteurs externes (pressions internationales), et internes (revendications politiques, syndicales, etc.). Mais une telle appréciation a ceci de particulier qu'elle occulte l'évolution des sociétés africaines en y introduisant une discontinuité.

S'il faut s'y fier, au-delà des deux dernières décennies, rien ne serait passé en Afrique, et la démocratisation apparaîtrait comme une sorte de génération spontanée : un événement qui surgit dans les sociétés africaines sans préparations préalables.

Or, il n'y a pas de rupture historique dans l'évolution générale des sociétés africaines¹ engagées comme toutes les autres dans la voie universelle et nécessaire de l'égalisation des conditions. Il est possible de montrer que la démocratisation des sociétés africaines s'opère, sans discontinuité, de la période coloniale à nos jours, et que le mouvement de la démocratie est un fait historique irrépressible et irréversible.

En partant de la conception tocquevillienne dont nous tâchons d'établir l'intelligibilité en soulignant à la fois sa complexité et son unité (Première Partie), et qui se laisse saisir à la fois comme un état politique, et comme un état social caractérisé par l'égalisation des conditions, nous établissons le caractère nécessaire et universel du second aspect qui, par conséquent, intéresse toutes les sociétés humaines.

L'établissement du caractère universel du mouvement de la démocratie (Deuxième Partie) a été rendu possible par la référence aux principes tocquevilliens qui suivent : l'amour ou le penchant humain pour l'égalité en tant que sentiment inscrit au plus profond de la nature humaine, et qui permet au mouvement social de l'égalisation des conditions de se déployer ; l'égalisation des conditions en tant que mouvement de fond de l'histoire générale des sociétés humaines ; l'idée d'humanité universelle engendrée par l'égalisation des conditions, et qui

¹ La colonisation, en raison des passions et des réticences qu'elle a soulevées, a souvent été présentée comme une rupture. Mais, quel que soit le jugement - négatif et/ou positif - que l'on porte sur elle, il demeure que, la colonisation, comme événement, fait partie intégrale de notre histoire, et, il serait inexact, selon nous, de dire que la colonisation a arrêté l'évolution de nos sociétés. Nous pensons qu'elle les a plutôt orientées dans un sens autre.

"rapproche des peuples étrangers"², tisse entre eux des "liens intellectuels", unit "les parties les plus éloignées de la terre"³, resserre "le grand lien de l'humanité"⁴ en faisant tomber les barrières "de race, de classe, de patrie"⁵. Ces principes tocquevilliens permettent en effet de dire que le mouvement de la démocratie n'est pas un phénomène localisé, mais universel, et de convenir avec Tocqueville qu'il «n'intéresse pas seulement les États-unis, mais le monde entier; non pas une nation, mais tous les hommes.»⁶.

C'est dans le cadre ainsi défini que nous examinons les rapports entre la réflexion de Tocqueville sur la démocratie et son parti pris colonialiste (Troisième Partie), en ayant présent à l'esprit que selon Tocqueville :

1) *Le monde marche évidemment vers ce point où toutes les nations seront assez également civilisées, ou en d'autres termes assez semblables les unes aux autres (même si) ce temps est encore loin de nous; de nos jours, il existe encore assez d'inégalités entre les lumières, la puissance, l'industrie des différents peuples (...)*'

2) *Partout on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie; tous les hommes l'on aidée de leurs efforts : ceux qui avaient en vue de concourir à ses succès et ceux qui ne songeaient point à la servir; ceux qui ont combattu pour elle, et ceux mêmes qui se sont déclarés ses ennemis; tous ont été poussés pêle-mêle dans la même voie, et tous ont travaillé en commun, les uns malgré eux, les autres à leur insu, aveugles instruments dans*

² De la Démocratie en Amérique, t. I, Gallimard, Paris, 1961, p. 430.

³ Ibid., p. 429.

⁴ De la Démocratie en Amérique, t. II, Gallimard, Paris, 1961, p. 337.

⁵ Ibid., p. 337.

⁶ D.A., t. I, p. 326.

⁷ Oeuvres Complètes, t. XVI, Gallimard, Paris, 1989, p. 145.

les mains de Dieu.⁸

3) Un peuple qui a vécu pendant des siècles sous le régime des castes et des classes ne parvient à un état social démocratique qu'à travers une longue série de transformations plus ou moins pénibles, à l'aide de violents efforts, et après de nombreuses vicissitudes durant lesquelles les biens, les opinions et le pouvoir changent rapidement de place.⁹

Or, les sociétés africaines pré-coloniales étaient disposées en castes, et la colonisation comme incident majeur de la vie des peuples africains, en détruisant les hiérarchies et les castes, en renversant la tradition et les préjugés : en nivelant les conditions parmi les colonisés, a tourné au profit de la démocratie sans le vouloir. C'est donc par la colonisation que l'égalisation des conditions pénètre les sociétés africaines, et, à partir de ce moment, de la période coloniale à nos jours, la démocratisation en Afrique se poursuit à travers de nombreuses transformations et vicissitudes qui s'expliquent à la fois, selon nous, par l'état des mentalités où persistent les survivances de l'ordre aristocratique ancien, et par l'inadéquation des lois et des institutions africaines contemporaines qui, - élaborées par d'autres peuples dans les circonstances qui sont les leurs - sont transposées en Afrique où les peuples ont des moeurs, des habitudes différentes et vivent dans des circonstances différentes.

C'est ici, sur le plan politique, que réside le grand problème de la démocratisation des sociétés africaines car, si la démocratie en tant que mouvement historique et social d'égalisation des conditions intéresse tous les peuples, en tant que forme de gouvernement ou état politique, elle ne peut être universelle puisque les lois et les institutions d'un peuple ne peuvent convenir à un autre peuple. Selon Tocqueville, l'état politique démocratique d'un peuple dépend des circonstances dans lesquelles ce peuple vit : ses moeurs, ses lois, sa position géographique, donnent un cachet particulier à ses institutions. C'est pour cette raison que Tocqueville distingue «soigneusement les institutions des États-unis d'avec les institutions démocratiques en général»¹⁰, c'est pour cette même raison qu'il

⁸ D.A., t. I, p. 4.

⁹ D.A., t. II, p. 258.

¹⁰ D.A., t. I, p. 323.

affirme qu'«on peut supposer un peuple démocratique organisé d'une autre manière que le peuple américain.»¹¹. On comprend dès lors que Tocqueville déconseille l'imitation par les autres peuples des lois et des institutions américaines¹², et qu'il désigne comme devoir - le plus important - des hommes politiques l'action d'«adapter (le) gouvernement (de la démocratie) aux temps et aux lieux; (de) le modifier suivant les circonstances et les hommes»¹³.

En Afrique, une longue tradition d'imitation nous amène à reproduire les lois et les institutions de peuples étrangers, ce qui contribue à accroître les tribulations et l'instabilité qui règnent encore aujourd'hui dans nos sociétés. Pour échapper à ces vicissitudes, nous devons non pas reproduire servilement chez nous les lois et les institutions des autres peuples, mais nous instruire de leurs exemples, afin de construire dans les circonstances particulières où vivent nos peuples, une démocratie en accord avec celles-ci.

¹¹ Ibid., p. 324.

¹² Ibid., p. 325.

¹³ Ibid., p. 5.

INTRODUCTION

Depuis environ une décade, on observe un regain d'intérêt pour la pensée de Tocqueville. Dans la même période, la démocratie qui est au centre de ses préoccupations théoriques, semble marcher résolument vers la mondialisation et l'universalité. L'actualité de la pensée de Tocqueville, peut-on dire, consiste dans le fait qu'elle a ouvert un horizon historique dans lequel nous sommes encore pris.

Quoique ses commentateurs reconnaissent en lui un des plus grands penseurs politiques du XIX^e siècle, (d'aucuns disent le plus grand)¹, ils mentionnent fréquemment les ambiguïtés et les contradictions auxquelles sa pensée expose. Ainsi, Jon Elster par exemple, estime «qu'il n'y a pas d'autre grand auteur qui se contredise aussi nettement, (et) aussi souvent»² que Tocqueville. On trouve chez cet auteur un recensement des divers types de contradictions que renferme l'oeuvre de Tocqueville. Selon lui, sept variétés de contradictions³ sont ainsi repérables : les contradictions entre le premier et le second volumes de la

¹ Jon Elster, Psychologie politique, Les Éditions de Minuit, Paris, 1990, p. 101.

² Ibid., p. 111.

³ Ibid., pp. 111-131.

Démocratie en Amérique; les contradictions entre l'analyse de ce qui est démocratique et de ce qui est américain et inversement; les contradictions prenant la forme: A est la cause de B, A est également la cause de C, pourtant, B et C sont incompatibles entre eux; les contradictions résultant du fait que dans un texte donné, Tocqueville affirme que A est non seulement cause de C, mais sa cause principale, et il affirme dans un autre texte, de manière catégorique que B est la Cause de C, souvent il dit aussi que A et B sont eux-mêmes des effets communs d'une même cause D; les contradictions résultant de l'affirmation de deux propositions : A est la cause de B, B est la cause de A; les contradictions de rétraction résultant du fait que Tocqueville, dans un premier temps énonce une proposition, et dans un second temps la modifie insensiblement, jusqu'à ce qu'il n'en reste rien; les contradictions brutes qui conduisent Tocqueville à affirmer une chose et son contraire.

Mais, ces contradictions, apparentes ou réelles, tiennent au fonctionnement singulier de la pensée de Tocqueville. Cette pensée, comme l'a bien vu Jon Elster, repose sur des "mécanismes" c'est-à-dire un réseau d'enchaînement causal applicable dans des contextes variés, et dans lequel l'affirmation de propositions opposées ne conduit pas nécessairement à une contradiction⁴.

⁴ Ibid., p. 12. Jon Elster explique le fonctionnement des mécanismes de la manière suivante :
Qui énonce deux propositions générales et opposées se contredit. On ne peut affirmer à la fois que les hommes préfèrent ce qu'ils ont

C'est dire que la pensée de Tocqueville n'est pas monologique, que Tocqueville n'est pas un bâtisseur de système, que sa pensée, à l'opposé de celle de Hegel ou celle de Marx par exemple, n'a donné naissance ni à un système clos, ni à une école de pensée; il n'y a en effet ni "Tocquevillisme", ni "Tocquevilliens".

A regarder de près, on découvre que la pensée de Tocqueville a ceci de particulier qu'elle prend la réalité en charge dans sa totalité c'est-à-dire, avec ses oppositions, dans la diversité des situations, et la pluralité de ses significations. C'est pourquoi on ne saurait parler rigoureusement de système tocquevillien.

à ce qui est hors de leur portée, et qu'ils préfèrent ce qu'ils n'ont pas; qu'ils pensent comme les autres et qu'ils pensent contre les autres; qu'ils donnent plus lorsque les autres donnent plus et qu'ils donnent moins quand les autres donnent plus. Si l'une des propositions est vraie, l'autre est forcément fausse. Et pourtant on peut sans crainte de contradiction énoncer l'existence de deux mécanismes opposés. Le propre d'un mécanisme n'est pas de comporter une application universelle qui permettrait la prédiction et le contrôle des événements sociaux, mais d'incarner un enchaînement causal qui soit suffisamment précis et général pour qu'on puisse le retrouver dans des contextes variés. Moins qu'une théorie, c'est beaucoup plus qu'une description, puisqu'il peut servir de modèle à d'autres cas non encore rencontrés.

La pensée de Tocqueville, pour reprendre une expression de Claude Lefort, est "une pensée des contraires"⁵, elle donne souvent à penser que :

*l'auteur s'écarte à son insu des thèses qu'il avait énoncées, se laissant guider par le souci d'explorer dans le détail le tissu démocratique, quitte à lui trouver des propriétés contraires.*⁶

Cela suggère que la démocratie elle-même renferme des contradictions, mais, à ces contradictions qui viennent de l'objet : la démocratie, il faut sans doute ajouter celles qui peuvent venir du sujet : Tocqueville, en tant qu'être humain ayant des préjugés et des préférences qui peuvent ne pas être en accord avec l'objet qu'il étudie.

Tout système est réducteur. Il explique en appauvrissant la réalité, et, ce faisant, se condamne à être dépassé. Au contraire des pensées systématiques, celle de Tocqueville, en restituant la richesse de la réalité, demeure d'une réalité permanente. Elle nous met en face d'une réalité qui n'est jamais une, mais plurielle, une réalité qui n'est pas ceci ou cela exclusivement, mais souvent, ceci et cela à la fois.

⁵ Claude Lefort, Écrire, A l'épreuve du politique, Calmann-lévy, Paris, 1992, p. 72.

⁶ Claude Lefort, op. cit., p. 68.

C'est, nous semble-t-il, cette voie d'approche qui permet de comprendre ou de dépasser les ambiguïtés et les contradictions que la pensée de Tocqueville renferme.

Or, le caractère universel du mouvement de la démocratie sous-tendu par l'égalisation des conditions, et la conception tocquevillienne de la colonisation qui se dégage de ses écrits africains semblent appartenir au domaine des contradictions susmentionnées. En effet, la conquête et la domination coloniales, le développement séparé des deux peuples qu'il y préconise, aboutissent à la mise en place d'une société inégale qui contraste avec le dessein providentiel d'égalité entre les hommes qui est au coeur de sa réflexion sur la démocratie⁷.

En ce que la conquête et la domination coloniale sont dans leur principe et dans leur pratique, productrices d'inégalités, elles s'opposent au mouvement démocratique qui repose sur l'égalisation des conditions entre les hommes, elles suggèrent, de ce fait, que l'entreprise coloniale et le mouvement de la démocratie sont incompatibles, et cette situation provoque une rupture dans la pensée de Tocqueville, entre sa réflexion sur la démocratie et ses écrits africains.

⁷ Voir à ce propos André Jardin, Alexis de Tocqueville 1805-1859, Hachette, Paris, 1984, p. 320.
O.C., t. III, 1, "Introduction" de Jean-Jacques Chevalier et André Jardin, Gallimard, Paris, 1962, p. 26.
 Antoine Leca, Lecture critique d'Alexis de Tocqueville, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1988, p. 66.

La question que soulève une telle situation, est donc celle de savoir si le mouvement de la démocratie que Tocqueville pose comme universel, et l'entreprise coloniale qu'il préconise en Afrique, sont irrémédiablement inconciliables ?

Si la contradiction est réelle, elle n'est pas insoluble^a. Elle peut être résolue par les ressources qu'offre la pensée de Tocqueville. En l'occurrence, la philosophie de l'histoire de Tocqueville, l'idée d'humanité universelle qu'engendre le mouvement d'égalisation des conditions, permettent de concilier ce qui paraît inconciliable. Muni de ces outils d'analyse, on peut établir que la conquête et la domination coloniales sont des instruments, ou des événements qui concourent à l'égalisation des conditions entre les hommes.

Mais, la démonstration de cette thèse est tributaire de deux opérations préalables et essentielles.

Il est premièrement indispensable, face à la multiplicité des significations à laquelle les interprétations diverses du concept tocquevillien de démocratie ont conduit, d'en établir

^a Plusieurs commentateurs de Tocqueville abondent dans ce sens:
 Antoine Leca, op. cit., p. 70.
 André Jardin, op. cit., p. 239 et p. 305.
 Pierre Birnbaum, Sociologie de Tocqueville, Presses Universitaires de France, Paris, 1970, pp. 22-23.
 Tzevetan Todorov, Nous et les Autres. La réflexion française sur la diversité humaine, Seuil, Paris, 1989, p. 230.

l'unité. L'opération d'unification permet de regrouper les différentes acceptions du concept sous deux pôles fondamentaux, et d'en préciser la dualité. De ce point de vue, la démocratie tocquevillienne se laisse saisir comme un phénomène unique envisageable sous deux aspects principaux entretenant des rapports étroits, mais demeurant irréductibles l'un à l'autre. Il s'agit de l'aspect politique et de l'aspect social. Envisagée sous l'aspect politique, la démocratie renvoie à une forme ou à des formes de gouvernement, considérée sous l'aspect social, la démocratie renvoie à un processus d'égalisation des conditions entre les hommes. Étant donné que selon Tocqueville, les hommes peuvent se donner des formes différentes de gouvernement, mais qu'ils ne peuvent empêcher que leurs conditions deviennent égales⁹, on peut dire qu'il y a dans la conception tocquevillienne de la démocratie, une distinction importante à faire entre ce qui dépend des hommes, et ce qui ne dépend pas d'eux. Ce qui dépend des hommes, c'est la forme des gouvernements qu'ils se donnent. Les formes de gouvernement pouvant être différentes, on peut dire que l'aspect politique de la démocratie admet des variables, que la forme de gouvernement n'étant pas identique pour tous, il ne peut prétendre à l'universalité. En revanche, ce qui ne dépend pas des hommes, c'est le processus d'égalisation des conditions. Ce processus est invariable, tous les hommes sont soumis à son action, c'est donc la démocratie

⁹ De la Démocratie en Amérique, t. II, Gallimard, Paris, 1961, p. 339.

entendue au sens social d'égalisation des conditions qui est susceptible d'intéresser tous les hommes et de prétendre à l'universalité, d'où l'importance que notre étude lui accorde.

En second lieu, la détermination de ce qui peut prétendre à l'universalité dans la conception tocquevillienne de la démocratie, c'est-à-dire le procès de la démocratie, doit nous conduire à établir les fondements sur lesquels repose l'universalité du processus d'égalisation des conditions entre les hommes. A cette fin, on pourrait mettre en lumière un enchaînement de causes et d'effets qui rend ce processus inévitable. Les rapports qui existent entre ces causes et ces effets, à savoir : la providentialité et la passion ou le penchant de l'homme pour l'égalité; les caractères irrésistible, irréversible et permanent; les caractères pluriséculaire et téléologique, définissent la nécessité du processus démocratique d'égalisation des conditions. On pourrait dire, en somme, que ce processus est universel parce qu'il est nécessaire.

Si l'on établit que le processus d'égalisation des conditions n'est pas localisé, qu'il est nécessaire et universel, cela signifierait qu'il ne peut pas ne pas intéresser tous les hommes. On pourrait alors, dans cette perspective, montrer comment ce mouvement intéresse l'Afrique en particulier. On usera à cette fin de l'histoire de la philosophie de Tocqueville qui conçoit l'évolution des sociétés humaines comme graduelle et

irrésistible, et qui permet de résoudre la contradiction entre sa réflexion sur la démocratie et l'entreprise coloniale. Appliquée aux rapports entre les peuples, la philosophie de l'histoire de Tocqueville permet en effet de regarder la conquête et la domination coloniales comme des moments de l'histoire générale des relations entre les peuples au sens où les plus forts ont toujours conquis et dominé les plus faibles. Ces événements c'est-à-dire la conquête et la domination coloniales, divisent la société en classes inégales (en cela elles sont opposées au procès de la démocratie), mais en créant des inégalités, elles ouvrent également un espace dans lequel les passions et les désirs des hommes, leur penchant pour l'égalité, oeuvrent à la réduction des inégalités entre les classes privilégiées et celles qui ne le sont pas, (en cela elles contribuent au mouvement d'égalisation des conditions entre les hommes).

Notre propos dans ce travail consistera donc à montrer que le mouvement de la démocratie, autrement dit, le processus de l'égalisation des conditions est nécessaire et universel, et que partant de là, il devient possible de concilier la pensée de Tocqueville, et plus particulièrement sa réflexion sur la démocratie avec son parti pris colonialiste - et malgré celui-ci - en proposant une explication différente de celle qui s'appuie sur le libéralisme de Tocqueville que l'on trouve par exemple chez Tzvetan Todorov et chez Stéphane Dion.

Une telle explication, s'appuiera sur les principes toquevilliens selon lesquels : «Le monde marche évidemment vers ce point où toutes les nations seront assez également civilisées, ou en d'autres termes, assez semblables les unes aux autres.»¹⁰, et que la démocratie succèdent historiquement à l'aristocratie; que l'ordre démocratique caractérisé par l'égalisation des conditions évince l'ordre l'aristocratique caractérisé par l'inégalité des conditions; que le mouvement de la démocratie ne peut se déployer qu'à la faveur d'une "révolution démocratique" qui, nivellant les conditions, abolit les inégalités : les préjugés de naissance, les préjugés de professions, de castes ou de classes, et les hiérarchies.

Or l'analyse des sociétés africaines montre que celles-ci, étaient dans la période pré-coloniale fortement hiérarchisées, que les hommes y étaient rangés dans des castes selon la naissance et les professions. Ces sociétés se trouvant ainsi sous le joug de traditions millénaires, étaient immobiles : elles se reproduisaient invariablement dans l'ordre où ces traditions les avaient fixées. Il a fallu qu'une cause extérieure : la colonisation, vienne rompre l'immobilisme pluriséculaire, pour que ces sociétés aient un dynamisme nouveau. C'est donc la colonisation dont l'intention délibérée était la domination politique et l'intérêt économique, qui, en nivellant les

¹⁰ Oeuvres Complètes, t. XVI, Gallimard, Paris, 1989, p. 145.

conditions parmi les colonisés, en détruisant les hiérarchies et les castes, en renversant les traditions, pour ses besoins propres, a agit dans l'intérêt du mouvement de l'égalisation des conditions. Ainsi, la colonisation a servi les intérêts de la démocratie, et n'a pas démenti l'affirmation tocquevillienne selon laquelle :

Partout on a vu les incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie; tous les hommes l'ont aidée de leurs efforts : ceux qui avaient en vue de concourir à ses succès et ceux qui ne songeaient point à la servir; ceux qui ont combattu pour elle, et ceux mêmes qui se sont déclarés ses ennemis; tous ont été poussés pêle-mêle dans la même voie, et tous ont travaillé en commun, les uns malgré eux, les autres à leur insu, aveugles instruments dans les mains de Dieu.¹¹

Si, dans ces circonstances, l'on doit le nivellement des conditions parmi les colonisés au phénomène colonial, cela signifie, contrairement à l'idée commune qui veut que la démocratisation des sociétés africaines ait commencé dans les deux dernières décennies, que son origine remonte plus loin qu'on ne veut le laisser croire. Mais, comme le souligne Tocqueville :

Un peuple qui a vécu pendant des siècles sous le régime des castes et des classes ne parvient à un état social démocratique qu'à travers une longue suite de transformations plus ou moins pénibles, à l'aide de violents efforts, et après de nombreuses vicissitudes

¹¹ De la Démocratie en Amérique, t. I., Éditions Gallimard, Paris, 1961, p. 4.

*durant lesquelles les biens, les opinions et le pouvoir changent rapidement de place.*¹²

La situation africaine contemporaine met en exergue la justesse de ce jugement tocquevillien, et nous permet de montrer que de la période pré-coloniale à la période coloniale, c'est-à-dire encore de nos jours, le mouvement de la démocratie se poursuit à travers des transformations successives, des tribulations et une instabilité qui s'expliquent à la fois par l'état des mœurs en Afrique, par les lois et les institutions africaines.

Nous tenterons enfin, de déterminer le parti que les sociétés africaines peuvent tirer de la Démocratie en Amérique.

¹² De la Démocratie en Amérique, t. II, Gallimard, Paris, 1961, p. 258.

PREMIERE PARTIE
DE LA DÉMOCRATIE : COMPLEXITÉ ET UNITÉ

I - DES ÉCUEILS DÉFINITIONNELS

La démocratie en tant qu'éventail de pratiques politiques, renvoie à un complexe de relations repérables dans la réalité historique, et que l'expérience humaine rassemble dans un tout conceptuel, en fonction de leurs significations. De ce point de vue, la démocratie peut être dite une et plurielle à la fois.

Quand on entreprend en effet de définir le concept de démocratie, on se trouve aussitôt placé dans un domaine mouvant où ambiguïtés et contradictions se disputent les droits d'établissement. C'est que, dans sa longue carrière historique, la démocratie a été associée à plusieurs idéologies, de surcroît, observe-t-on une sorte de légitimité universelle en vertu de laquelle des régimes politiques opposés se réclament tous d'elle. La démocratie peut être regardée comme l'un de ces mots dont les usages et les pratiques multiples ont fini par en obscurcir le sens.

En effet, en considérant la démocratie dès son origine grecque comme un régime politique n'autorisant que la participation de quelques-uns à la direction des affaires publiques, ou, dans ses développements ultérieurs, comme un régime politique auquel tous peuvent participer selon des

modalités et des conditions variables, ou encore, quand on la présente sous ses conceptions libérale et populaire; plus que des différences, on perçoit des contradictions¹. On peut dire que la

¹ La démocratie athénienne par exemple était une démocratie de l'exclusion. La majorité de la population athénienne, composée essentiellement d'esclaves et de femmes ne participaient pas à la direction des affaires de la cité. Selon les chiffres rapportés par Tocqueville, (D. A., t. II, p. 67.), seuls 20.000 citoyens sur les 350.000 habitants que comptait Athènes, avaient des droits politiques. On notera en outre que certaines dispositions ayant trait à l'âge, au sexe, et à la position sociale, ont pour conséquence de restreindre la catégorie des électeurs et des éligibles. Ainsi voit-on au siècle dernier le cens électoral : une quotité d'imposition nécessaire pour être électeur ou éligible, ou encore, jusqu'au milieu du XX^e siècle en Europe, les femmes exclues du processus démocratique.

Le Grand dictionnaire encyclopédique Larousse (1983), nous donne le tableau des acceptions variées et souvent contrastées de la démocratie:

- 1 - Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple.
- 2 - État ayant ce type de gouvernement.
- 3 - Système de rapports institués à l'intérieur d'une institution, d'un groupe etc., où il est tenu compte aux divers niveaux hiérarchiques des avis de ceux qui ont à exécuter les tâches commandées.
- 4 - Démocratie - chrétienne : mouvement politique qui se propose de concilier les principes démocratiques et les exigences de la foi et de la morale catholiques.
- 5 - Démocratie populaire : régime des pays socialistes d'Europe de l'Est, pays ayant ce régime.
- 6 - Démocratie directe : système politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté sans l'intermédiaire d'un organe représentatif.
- 7 - Démocratie représentative : système politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire d'organes représentatifs.

démocratie en tant que concept totalise toutes les représentations que les hommes à des époques différentes, et en des lieux différents se sont faits de la pratique démocratique, d'où sans doute l'ambiguïté qui s'y attache.

Or, la manière dont Tocqueville use du concept de démocratie est singulière. Si sa conception de la démocratie présente des similitudes avec quelques unes des multiples significations de la démocratie, elle ne se réduit cependant à aucune des significations indiquées.

8 - Démocratie sociale : système politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté dans le domaine économique et social comme dans le domaine politique.

L'idée démocratique s'appuie sur le principe que l'autorité appelée à régir la vie collective repose sur l'ensemble des individus composant la collectivité. Elle suppose ainsi l'identification entre gouvernants et gouvernés, le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, selon la formule de Lincoln. Elle prendra, à partir de là, des contenus différents, d'une part en fonction du partage opéré entre ce qui sera considéré comme relevant du collectif et ce qui est considéré comme relevant de la vie privée.

La revendication démocratique est au départ essentiellement individualiste. Les individus étant tenus pour libres et égaux dès l'origine, il s'agit, afin de protéger cette liberté et cette égalité, de les associer le plus étroitement possible à un pouvoir respectueux de la vie individuelle.

Les Grecs ont inventé ainsi la démocratie politique directe, dans laquelle les citoyens prennent eux-mêmes les décisions concernant la cité (polis) démocratie relative d'ailleurs, car les esclaves et les métèques ne sont pas considérés comme des citoyens.

Au demeurant, les définitions de la démocratie sont foison, et quand tous parlent de démocratie, n'est-ce pas toujours de la même chose qu'il s'agit. Quand, du milieu de ce foisonnement de significations, l'on en extrait une à des fins d'examen, la clarté et la réussite de la tâche qu'on s'est donnée exige que l'on en délimite les contours.

Nos investigations portent ici sur la fortune de la démocratie dans l'oeuvre de Tocqueville. Elles se proposent d'en démontrer l'universalité. Mais comment pourraient-elles le faire, si elles ne s'occupent pas d'abord de poser et de définir leur objet ? C'est seulement quand le raisonnement aura identifié clairement et distinctement son objet, qu'il peut, en partant de lui, se déployer progressivement vers l'établissement de quelques conclusions. L'observation d'une telle précaution méthodologique, en plus d'orienter nos investigations vers une quête en deux moments, les ordonne logiquement et chronologiquement; il s'agit en effet, pour être cohérent de chercher et d'établir la conception tocquevillienne de la démocratie, avant d'établir son universalité.

Mais, le premier moment de nos investigations c'est-à-dire la quête de la conception tocquevillienne de la démocratie, n'est pas exempte de difficultés. En somme, outre les difficultés générales que comporte une définition du concept de démocratie, du fait des avatars sémantiques cumulés au cours de sa longue

carrière historique, la tentative de détermination de sa signification particulière chez Tocqueville, nous met en présence d'autres difficultés qui tiennent à la fois à la manière dont Tocqueville la conçoit, et aux interprétations que les commentateurs de Tocqueville en ont proposées. C'est donc dire que la quête de la conception tocquevillienne de la démocratie nous place devant un complexe de questions à résoudre comme condition de saisie de son intelligibilité. La résolution de la problématique que pose une telle démarche appelle donc la mise en place d'une stratégie méthodologique capable de diviser ou de simplifier ce complexe de questions en une série de difficultés que l'analyse peut prendre en charge successivement.

La première difficulté réside dans le rapport même que Tocqueville entretient avec la démocratie. La manière dont il use du concept de démocratie est singulière. Si sa conception de la démocratie présente des similitudes avec quelques unes des multiples significations de la démocratie, elle ne se réduit cependant à aucune des significations indiquées. Par démocratie, on entend généralement un régime politique assurant la participation des gouvernés à leur propre gouvernement. Si cette acception politique se retrouve dans la conception tocquevillienne, on y rencontre aussi une acception sociale qui révèle la démocratie comme un processus d'égalisation des conditions. Autrement dit, alors que le concept de démocratie renvoie généralement au domaine politique et à un régime

politique, chez Tocqueville, il renvoie à la fois au domaine politique, à un type de régime politique, et au domaine social, à un état social caractérisé par l'égalisation des conditions. C'est dire que si la démocratie est un mot du vocabulaire politique, et si généralement l'univocité caractérise son domaine de définition, chez Tocqueville, son domaine de définition s'élargit, devient plurivoque, puisque sa conception de la démocratie englobe les domaines politique et social. On peut dire que l'élargissement du domaine de définition du concept de démocratie chez Tocqueville a pour conséquence immédiate de rendre sa conception de la démocratie ambivalente.

Dans la mesure où la conception tocquevillienne de la démocratie, en contraste avec la conception générale de la démocratie, exige pour son intelligibilité que l'on mène des investigations non pas en une seule direction, mais en deux directions à la fois, on peut dire qu'elle ne prédispose pas à la clarté et à la précision. C'est donc la facture même de la conception tocquevillienne de la démocratie qui induit l'idée d'ambiguïté. Cette conception est en effet double, elle est équivoque, elle participe de la nature du politique et du social. Son équivocité et sa participation à des natures différentes peuvent en effet conduire à des jugements et à des interprétations contradictoires.

La seconde difficulté concerne justement les interprétations multiples que les commentateurs de Tocqueville ont proposé de sa conception de la démocratie. Ces interprétations, du seul fait de leur multiplicité et de leur diversité complexifient l'intelligence de la conception tocquevillienne de la démocratie, mais on ne peut sous le prétexte de mener une réflexion sur Tocqueville négliger ou écarter ce que les spécialistes de Tocqueville disent de sa conception de la démocratie. Dans le cadre de notre travail, il paraît indispensable d'examiner le sort que la postérité a réservé à la question de la démocratie chez Tocqueville dans la mesure où les interprétations qu'elle propose peuvent en ouvrant de nombreuses perspectives, nous permettre de préciser l'objet de nos préoccupations.

La postérité de l'oeuvre de Tocqueville a été essentiellement assurée par des auteurs anglo-saxons et par des auteurs français². Or ces auteurs relèvent l'ambiguïté et les

² Des auteurs européens: italiens, slovaques, espagnols, allemands, etc., participent à cette oeuvre quoique de manière moins importante. On peut citer à titre d'exemples:

F. Sidoti, "Honesty e virtus in America : Tocqueville e Weber", dans Sociologia e Ricera Sociale, vol. VII, n° 21, 1986, pp. 49-73.

P. Horak, "Hegel, Tocqueville et la révolution", dans Filozofia, vol. XLIII, n° 2, 1988, pp. 223-229.

E. Usategui, "Cienca y libertad en Stuart Mill y Tocqueville", dans Anuario Filosofico de la Universidad de Navarra Pamplona, vol. XXXVII, n° 17, 1984, pp. 83-104.

contradictions qui s'attachent à la conception tocquevillienne de la démocratie, quoiqu'ils ne le fassent pas tous pour les mêmes raisons, et ne l'expliquent pas de la même manière.

Les commentateurs anglo-saxons, les premiers, se sont intéressés à la pensée de Tocqueville. Leurs analyses ont mis l'accent sur les ambiguïtés et les contradictions de sa pensée. Ainsi, à propos de la signification de la démocratie, nombre de ces auteurs estiment que Tocqueville utilisa le concept de démocratie dans plusieurs sens, et que l'usage multiple qu'il en fit a rendu sa conception de la démocratie ambiguë, voire contradictoire. On trouve cette idée chez des auteurs comme : Harold Laski³, James Schleifer⁴, Jack Lively⁵, George Pierson⁶, Marvin Zetterbaum⁷, et Jon Elster⁸.

P. Rippel, "Honnête homme und Citoyen, oder Wechsel eines Leitbildes", dans Germanisch-Romanische Monatsschrift Heidelberg, vol. XXXIV, n° 4, 1984, pp. 454-461.

- ³ Harold J. Laski, "Introduction" à la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, pp. XXIX-XXX.
- ⁴ James T. Schleifer, The MAKING OF TOCQUEVILLE'S DEMOCRACY IN AMERICA, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, p. 263-274 et 345-347.
- ⁵ Jack Lively, THE SOCIAL AND POLITICAL THOUGHT OF ALEXIS de TOCQUEVILLE, Oxford, Clarendon Press, 1965, pp. 49-50.
- ⁶ George W. Pierson, Tocqueville and Beaumont in America, New York, Oxford University Press, 1938, p. 6-7, 158-159, 163-166, 757-758.
- ⁷ Marvin Zetterbaum, TOCQUEVILLE AND THE PROBLEM OF DEMOCRACY, Stanford, Stanford Press, 1967, p. 53-56 et 69.

Sans être absente des préoccupations des commentateurs français, la mention des ambiguïtés et des contradictions de la conception tocquevillienne de la démocratie est cependant moins fréquente que chez les auteurs anglo-saxons. On la trouve par exemple Chez Jean Claude Lamberti⁹, chez Pierre Marcel¹⁰, ou encore chez Pierre Gibert¹¹. Mais l'attitude des auteurs français a ceci de particulier que, plus que celle des auteurs anglo-saxons, elle s'occupe de lever les ambiguïtés et de résoudre les contradictions de la conception tocquevillienne de la démocratie.

Comment expliquer ce clivage entre commentateurs anglo-saxons et français dans leurs rapports à l'oeuvre de Tocqueville? Mais faut-il encore déterminer ce qui fonde leurs rapports à l'oeuvre de Tocqueville. Pourquoi ces commentateurs, en dépit des ambiguïtés et des contradictions qu'ils trouvent chez Tocqueville se sont-ils intéressés à son oeuvre ? On ne saurait ici donner une liste exhaustive des raisons qui expliquent l'intérêt des commentateurs pour l'oeuvre de Tocqueville; celles-ci sont multiples et peuvent varier d'un auteur à un autre. On peut

⁸ Jon Elster, Psychologie politique, Les Éditions de Minuit, Paris, 1990, pp. 111-131.

⁹ Jean Claude Lamberti, Tocqueville et les deux démocraties, Presses Universitaires de France, Paris, 1983.

¹⁰ Pierre Marcel, Essai politique sur Alexis de Tocqueville, Alcan, Paris, 1910.

¹¹ Pierre Gibert, Tocqueville, égalité sociale et liberté politique, Aubier, Paris, 1977.

cependant identifier une raison qui incite auteurs anglo-saxons d'une part, et auteurs français d'autre part, à montrer quelque intérêt pour la pensée de Tocqueville.

Tocqueville est un auteur français qui a observé dans le monde anglo-saxon un phénomène qui se veut universel. Son oeuvre participe à la fois à la culture française et à la culture anglo-saxonne. Par sa nationalité, le monde français peut revendiquer le bénéfice de son oeuvre, par le contenu de celle-ci, le monde anglo-saxon peut en faire autant. On peut donc dire que si le facteur culturel n'est pas le seul capable d'expliquer l'intérêt des commentateurs de Tocqueville pour son oeuvre, il est cependant un des plus déterminants susceptibles d'expliquer à la fois les rapports que les auteurs anglo-saxons et français entretiennent avec l'oeuvre de Tocqueville. Nonobstant la diversité des interprétations et des intérêts particuliers des auteurs anglo-saxons et français, on peut référer l'attitude des uns et des autres à deux grandes tendances.

On peut dire que pendant que les auteurs anglo-saxons montraient quelque intérêt pour l'oeuvre de Tocqueville, en France, une certaine indifférence la maintenait dans un état végétatif. Dans l'oeuvre de Tocqueville, ces auteurs trouvaient un jugement porté sur leurs moeurs et sur leurs institutions. Leur attitude face à l'oeuvre de Tocqueville peut être regardé comme la volonté d'auteurs autochtones de vérifier le bien-fondé

des dires d'un auteur étranger sur leur culture au sens large. Ce faisant, ils contribuaient à faire passer Tocqueville à la postérité. Cette situation comportait sans doute quelque chose de frustrant pour le sentiment national français.

Les commentateurs français, tributaires d'un sentiment de culpabilité découlant de la négligence à l'endroit d'un auteur de l'envergure de Tocqueville qui, de surcroît est un auteur national français, se sont attelés à sortir Tocqueville de l'ombre après seulement que les auteurs anglo-saxons eurent commencé à le faire. L'attitude des auteurs français pourrait être regardée à ce titre comme une réparation et une réhabilitation. A preuve, l'interrogation inquiète de Jean Claude Lamberti : «Tocqueville est-il en train de devenir un auteur américain ?»¹², ou encore, le reproche - qui est aussi une invite au changement d'attitude - que fit un Américain à Xavier de la Fournière en ces termes :

*Et puis vous autres Français, vous avez la manie de lancer des projets nouveaux alors que vous ne faites aucun cas de votre écrivain politique le plus illustre.*¹³

Le sort qui avait été fait à Tocqueville et à son oeuvre appelait donc une réaction des auteurs français. De ce point de

¹² Jean Claude Lamberti, op. cit., p. 9.

¹³ Xavier de la Fournière, Alexis de Tocqueville, un monarchiste indépendant, Perrin, Paris, 1981, p. V.

vue on peut dire que les travaux de Xavier de la Fournière, ceux de Raymond Aron¹⁴, ceux de Pierre Birnbaum¹⁵, et ceux de Jean-Jacques Chevalier¹⁶ par exemple, visent à hisser Tocqueville au rang des plus grands sociologues et philosophes tels Comte, Hegel ou Marx.

D'autres auteurs français tels Pierre Manent¹⁷, Jean Claude Lamberti et Antoine Leca s'occupent surtout de restaurer l'oeuvre de Tocqueville, c'est-à-dire d'en établir l'unité et la cohérence. Ainsi le premier, en établissant l'unité du concept tocquevillien de démocratie, montre également que le mouvement de la démocratie telle que l'entend Tocqueville repose sur la passion humaine pour l'égalité. Le second, estime que l'unité de la pensée de Tocqueville réside dans sa réflexion sur la démocratie qui renvoie en fait à deux démocraties : une "démocratie paisible" qui emporte les faveurs de Tocqueville, et une "démocratie révolutionnaire" qui serait une démocratie imparfaite et que Tocqueville rejette. Le troisième, en adoptant une double perspective, historique et politologique, établit

¹⁴ Raymond Aron, Essai sur les libertés, Calmann-Lévy, Paris, 1965. Dix-huit leçons sur les sociétés industrielles, Gallimard, Paris, 1962. Les étapes de la pensée sociologique, Gallimard, Paris, 1967.

¹⁵ Pierre Birnbaum, Sociologie de Tocqueville, Presses Universitaires de France, Paris, 1970.

¹⁶ Jean-Jacques Chevalier, Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours, A. Colin, Paris, 1983.

¹⁷ Pierre Manent, Tocqueville et la nature de la démocratie, Julliard, Paris, 1982.

l'unité de l'oeuvre de Tocqueville en unifiant L'Ancien Régime et la Démocratie en Amérique.

Si la fréquence avec laquelle les auteurs anglo-saxons et français soulignent les ambiguïtés et les contradictions de la pensée de Tocqueville, et les raisons qu'ils avancent pour les expliquer diffèrent d'un groupe à l'autre, et à l'intérieur de ces groupes, d'un auteur à un autre, il n'en demeure pas moins qu'une certaine unanimité les réunit tous quant à la nature de la pensée de l'auteur qu'ils commentent. Il s'agit là d'une situation pour le moins paradoxale, puisque dans le domaine de la pensée, les lettres de noblesse sont généralement accordées aux auteurs qui se distinguent par la clarté et la précision de leurs raisonnements. Quant aux auteurs dont les raisonnements ne remplissent pas ces conditions, ils sont tenus pour des auteurs mineurs ou médiocres, quand ils ne sont pas relégués dans l'indifférence et l'oubli. Le cas de Tocqueville est sans doute particulier. Les jugements que ses commentateurs portent sur sa pensée, et l'intérêt qu'ils lui accordent s'inscrivent en faux contre l'opinion commune. Les commentateurs de Tocqueville s'accordent en effet sur le fait que sa pensée est une des plus riches en ambiguïtés et en contradictions, ils admettent néanmoins que Tocqueville est un grand auteur, voire un des plus grand ou le plus grand auteur politique du XIX^e siècle. Comment donc expliquer cette situation paradoxale ? Comment expliquer que

des auteurs s'intéressent à une pensée dont le caractère ambigu ou contradictoire ne fait pas de doute à leurs yeux ?

Il faut croire qu'ambiguïtés et contradictions ne sont pas le propre des penseurs dits mineurs ou médiocres, et que l'opinion commune qui veut que la pensée des grands auteurs se déroulent sans ambiguïtés ni contradictions, pêche par excès d'ignorance. Aucun auteur, fut-il grand, n'est donc à l'abri des ambiguïtés des contradictions; apparentes ou réelles, celles-ci peuvent avoir plusieurs sources. Elles peuvent venir du regard différent que l'on pose sur la pensée de l'auteur, de la démarche discursive même de l'auteur, ou de la nature même de l'objet sur lequel s'exerce la pensée de l'auteur. Il n'existe pas à notre connaissance d'auteurs reconnus comme grands, et de la pensée desquels les commentateurs n'ont pas décelé des ambiguïtés et des contradictions, osons le dire : il n'existe pas de pensée absolue c'est-à-dire parfaite, échappant aux contradictions, aux ambiguïtés et aux critiques. Si les ambiguïtés et les contradictions sont des discordances de la pensée, on ne doit cependant pas conclure hâtivement qu'elles sont négatives et inutiles, car dans le domaine de la connaissance, leur simple mise en évidence constitue, nous semble-t-il, un progrès. Avant de lever une ambiguïté ou de résoudre une contradiction, il faut en effet pouvoir les identifier d'abord. À ce titre, l'opération d'identification de la contradiction en particulier, peut être regardée comme une

étape dans le processus de la connaissance. Plus qu'une affaire individuelle et sporadique, on peut dire que le processus de la connaissance est une affaire collective et continue qui implique la collaboration des générations qui se succèdent. Il peut arriver qu'une contradiction mise en évidence par un auteur ne soit résolue ni par lui-même, ni par ses contemporains, mais au regard des caractères collectif et continuels de processus de la connaissance, l'essentiel est que la contradiction ait été identifiée et ainsi, d'ouvrir les voies de sa résolution aux générations à venir. On peut dans cette perspective admettre avec Claude Lefort que : «comme tout grand penseur, Tocqueville nous instruit par ses contradictions mêmes.»¹⁸

On peut dire que la pensée de Tocqueville est intéressante par les contradictions mêmes qu'elle expose, et que l'intérêt que les auteurs lui portent traduit la dynamique et la collaboration qui caractérisent le processus de la connaissance. Une pensée fermée, c'est-à-dire sans ambiguïtés, sans contradictions, pourrait signifier la fin de la connaissance; elle serait intellectuellement non intéressante, car elle condamnerait les commentateurs à la répétition, la monotonie et à l'improductivité. Au contraire, on peut dire de la pensée de Tocqueville qu'elle demeure ouverte par ses ambiguïtés et ses

¹⁸ Claude Lefort, "De l'égalité à liberté. Fragments d'interprétation de la Démocratie en Amérique", dans Essai sur le politique XIX^e - XX^e siècles, Éditions du Seuil, Paris, 1986, p. 247.

contradictions, qu'elle est intellectuellement intéressante, en ce qu'elle incite la postérité à lever les ambiguïtés et à résoudre les contradictions, à faire oeuvre utile c'est-à-dire à produire et à faire avancer la connaissance. Ce sont donc les espaces vides laissés par les ambiguïtés et les contradictions de la pensée de Tocqueville, mais susceptibles d'être comblés par l'activité des commentateurs, afin que progresse le processus de la connaissance, qui la rendent intéressante.

En plus de l'intérêt que présente la pensée de Tocqueville pour une théorie générale de la connaissance, la manière particulière dont Tocqueville envisage la question de la démocratie constitue une raison supplémentaire de s'y intéresser. L'analyse que Tocqueville propose du phénomène démocratique s'effectue dans plusieurs directions. Elle prend en charge des éléments aussi divers et variés que : l'état de la société, son cadre physique, l'administration, le gouvernement, les lois, l'opinion publique, l'influence que le phénomène démocratique exerce sur les moeurs, la famille, la littérature, le commerce, etc. La description de la démocratie présente donc à la fois le fait et ses conséquences. L'analyse expose les «propriétés contraires»¹⁹ du phénomène démocratique; elle dresse un «répertoire des mécanismes démocratiques»²⁰, de sorte que la réflexion de Tocqueville sur la démocratie :

¹⁹ Claude Lefort, Écrire, Calmann-Lévy, Paris, 1992, p. 71.

²⁰ Jon Elster, op. cit., p. 104.

(...) n'est pas seulement une enquête sur la démocratie américaine ou même sur la démocratie en général, (mais) une recherche sur l'homme et la société, le devenir de l'humanité, qui, en tant que telle, affronte l'épreuve de l'interminable.²¹

On peut ainsi dire que l'analyse tocquevillienne de la démocratie, plus qu'une théorie, constitue une fresque, dont certains éléments en contrastant avec d'autres, donnent à l'ensemble un caractère énigmatique. Un siècle et demi après Tocqueville, note fort justement Claude Lefort «nous sommes encore devant l'énigme de la démocratie et son oeuvre nous aide à la déchiffrer.»²². L'intérêt pour la pensée de Tocqueville consiste donc également en ceci que, en même temps qu'elle restitue le caractère énigmatique de la démocratie, on peut par sa médiation déchiffrer l'énigme de la démocratie.

Mais, en partant de la pensée de Tocqueville, pour déchiffrer l'"énigme" de la démocratie, et en s'appuyant sur les propriétés contraires ou les mécanismes différents qu'elle expose, les commentateurs ont contribué à créer une controverse. La conséquence immédiate d'un tel débat contradictoire a été de ramener la pensée de Tocqueville sur la place publique, de la remettre au goût de l'époque. C'est que, au XX^e siècle plus dans tous les siècles précédents, la démocratie est devenue partout

²¹ Claude Lefort, op. cit., p. 56.

²² Claude Lefort, "De l'égalité à la liberté", dans Essai sur le politique, Seuil, Paris, 1986, p. 247.

l'affaire de tous, comme en témoignent de par le monde la fréquence et l'ubiquité des revendications au centre desquelles elle se trouve. Or ces revendications semblent confirmer le dessein universel que Tocqueville attribuait déjà au mouvement de la démocratie. De ce point de vue, on peut dire que les mutations socio-politiques intervenues au cours de notre siècle, en actualisant la pensée de Tocqueville, expliquent également le retour à son oeuvre pour comprendre un phénomène qui ne cesse de se dérouler à travers ses contradictions, et selon des modalités variables²³.

²³ Deux modalités au moins peuvent être repérées chez Tocqueville : L'américaine (tranquille ou paisible) et la française (violente ou révolutionnaire).

À propos de la première, Tocqueville note :

Il est un pays dans le monde où la grande révolution sociale dont je parle semble avoir à peu près atteint ses limites naturelles; elle s'y est opérée d'une manière simple et facile, ou plutôt on peut dire que ce pays voit les résultats de la révolution démocratique qui s'opère parmi nous, sans avoir eu la révolution elle-même.

De la Démocratie en Amérique, t.I, Gallimard, Paris, 1961, p. 11.

À propos de la seconde il écrit :

(...) la démocratie de France a renversé tout ce qui se rencontrait sur son passage, ébranlant ce qu'elle ne détruisait pas. On ne l'a point vue s'emparer peu à peu de la société, afin d'y établir son empire; elle n'a cessé de marcher au milieu des désordres et de l'agitation d'un combat. Animé par la chaleur des luttes, poussée au delà des limites naturelles de son opinion par les opinions et les excès de ses adversaires, chacun perd de vue l'objet même de ses poursuites et tient un langage qui répond mal à ses vrais sentiments et à ses instincts secrets.

Nous sommes pris, encore aujourd'hui, dans la continuité du procès de la démocratie, et l'analyse qu'en a fait Tocqueville nous suggère qu'elle peut passer par des voies différentes pour établir son empire dans les sociétés humaines. De plus, l'ubiquité des revendications tant dans les sociétés où elle a déjà établi son empire, que dans celles où elle tente de le faire, suggère que la démocratie n'est pas un état mais un devenir. Dans cet "interminable" de la démocratie, notre propos est de saisir ce qu'il y a de permanent et de valable pour tous les hommes. Mais il nous faut d'abord clarifier la conception tocquevillienne de la démocratie. Pour ce faire, ce que Tocqueville lui-même dit de la démocratie, autant que ce que ses commentateurs disent de sa conception de la démocratie peuvent nous servir d'adjuvants.

Il semble cependant, et en dépit de la fréquence avec laquelle les commentateurs soulignent les ambiguïtés et les contradictions de la conception tocquevillienne de la démocratie, que cet aspect n'ait pas échappé à son analyse. Une telle situation mérite un examen. Pourquoi y-a-t-il ambiguïtés et contradictions ? Sont-elles volontaires ou involontaires ? En dépit des ambiguïtés et des contradictions, nous tâcherons de montrer qu'il est possible d'unifier les acceptions multiples auxquelles ont conduit les différentes interprétations du concept tocquevillien de démocratie. Nous tenterons alors d'établir que seul l'aspect social de la démocratie considérée comme un

mouvement d'égalisation des conditions entre les hommes peut prétendre à l'universalité, alors que la démocratie entendue au sens politique, en raison de la diversité de formes qu'elle peut induire au plan gouvernemental ne peut être privilégiée par une étude qui entreprend de saisir ce que la démocratie a d'universel chez Tocqueville.

1 - L'AVERTISSEMENT TOCQUEVILLIEN

L'ambiguïté qui s'attache au concept de démocratie, et partant, la difficulté de le définir ne semble pas avoir échappé à Tocqueville ainsi que le suggère ce texte de L'Ancien Régime et la Révolution :

Ce qui jette le plus de confusion dans l'esprit, c'est l'emploi qu'on fait des mots, démocratie, institutions démocratiques, gouvernement démocratique. Tant qu'on n'arrivera pas à les définir clairement et à s'entendre sur la définition, on vivra dans une confusion d'idées inextricables au grand avantage des démagogues et des despotes. (...). Or les mots démocratie, monarchie, gouvernement démocratique, ne peuvent vouloir dire qu'une chose, suivant le sens vrai des mots: un gouvernement où le peuple prend une part plus ou moins grande au gouvernement. Son sens est intimement lié à la liberté politique. Donner l'épithète de gouvernement démocratique à un gouvernement où la liberté politique ne se trouve pas, c'est dire une absurdité palpable suivant le sens naturel des mots.²⁴

²⁴ Alexis de Tocqueville, L'Ancien régime et la révolution, Gallimard, Paris, 1953, p. 189.

Il s'agit là d'un texte important à plus d'un titre, car on y trouve énoncés à la fois les difficultés de définir la démocratie, et les moyens de surmonter lesdites difficultés. La confusion dans laquelle baigne le terme de démocratie y est clairement exprimée. La mouvance de son domaine de définition et sa polysémie sont rendues par l'expression "confusion d'idées inextricables". L'usage idéologique du terme de démocratie est suggéré par l'expression "avantage des démagogues". Les expressions "avantage des despotes"; "absurdité palpable"; de même que l'attribution abusive de l'"épithète de gouvernement démocratique", mettent en exergue l'usage contradictoire du terme de démocratie. Ce texte nous paraît également important en ce qu'il pose l'exigence pour qui veut mener une réflexion sur la démocratie, de la définir clairement, afin que l'on entende tout aussi clairement ce dont il traite. C'est la tâche que nous nous assignons ici. Mais la réalisation de ladite tâche doit passer par l'interrogation de l'oeuvre de Tocqueville. Autrement dit, la question qui se pose à présent, est celle de savoir si l'auteur de la Démocratie en Amérique satisfait à cette exigence.

2 - DE L'AMBIGUITÉ DU CONCEPT

En dépit de la mise au point à laquelle Tocqueville procède, et des recommandations qu'il prodigue à propos de l'élucidation du concept de démocratie, il semble qu'il n'ait pas lui-même

réussi dans cette entreprise. On peut dire que l'impression première qui s'impose au lecteur parcourant l'oeuvre de Tocqueville à la recherche d'une définition précise de la démocratie est en effet celle de l'ambiguïté.

Nous avons, dès l'introduction de la Démocratie en Amérique, une première description de l'objet des investigations de Tocqueville qui le laisse saisir comme un fait social. Le fait social décrit par Tocqueville se donne comme historique et dynamique : c'est, nous dit-il, un «mouvement social qui vient de si loin»²⁵; le «fait le plus continu, le plus ancien et le plus permanent que l'on connaisse dans l'histoire»²⁶. Ce fait est conçu comme une «révolution sociale»²⁷ en ce qu'il possède le pouvoir de transformer la société; celui d'exercer une «influence prodigieuse sur la marche de la société»²⁸, sur le gouvernement, la société civile, sur les sentiments, les opinions et les moeurs.

Le fait tel que décrit ici est social, il se distingue du politique. La révolution qu'il désigne est sociale avant d'être politique. C'est la révolution sociale qui «donne à l'esprit

²⁵ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, Tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. 4.

²⁶ Ibid., p. 1.

²⁷ Ibid., p. 5.

²⁸ Ibid., p. 1.

public une certaine direction, un certain tour aux lois, aux gouvernants de nouvelles maximes, et des habitudes particulières aux gouvernés»²⁹. Cette révolution sociale promeut l'égalité des conditions entre les hommes, elle désigne un état social. Les termes de révolution sociale, d'égalité des conditions désignent ici cet état social, et renvoient tous à la démocratie. La démocratie, la révolution démocratique, la révolution sociale ou encore l'égalité des conditions s'opère d'abord, selon Tocqueville, dans «le matériel de la société»³⁰

*Mais voici les rangs qui se confondent; les barrières élevées entre les hommes s'abaissent; on divise les domaines, le pouvoir se partage, les lumières se répandent, les intelligences s'égalisent; l'état social devient démocratique, et l'empire de la démocratie s'établit enfin paisiblement dans les institutions et dans les moeurs.*³¹

La description que Tocqueville donne ici de la démocratie n'autorise pas d'erreur : la démocratie peut être regardée comme un état social caractérisé par l'égalité des conditions; elle se distingue du politique puisque son domaine initial développement est "le matériel de la société". C'est seulement après que la révolution démocratique s'est opérée dans le domaine social, qu'elle peut atteindre le domaine politique des lois et des institutions. Le domaine de développement initial de la

²⁹ Ibid., p. 1.

³⁰ Ibid., p. 6.

³¹ Ibid., p. 7.

révolution démocratique est donc bien distinct du domaine politique, puisque celui-ci apparaît comme un domaine autre dont la démocratie peut s'emparer à l'improviste³²

Mais les ambiguïtés de la conception tocquevillienne de la démocratie commencent à poindre quand la description du fait démocratique laisse croire que la démocratie ou égalisation des conditions désigne à la fois le fait et ses conséquences. La démocratie est en effet présentée par Tocqueville comme un «fait générateur dont chaque fait particulier semblait descendre»³³, comme un fait dont l'influence s'exerce sur l'esprit public, sur les lois, sur le gouvernement, sur les gouvernants et les gouvernés; et qui engendre des manières de sentir, de penser et d'agir. La démocratie ou état social démocratique caractérisé par l'égalité des conditions comprend donc le phénomène et ses effets. Il peut être considéré, nous dit Tocqueville, «comme la cause première de la plupart des lois, des coutumes et des idées qui règlent la conduite des nations, ce qu'il ne produit pas, il le modifie.»³⁴

Or, au nombre des domaines où la démocratie étend son influence figure le domaine politique. Et, alors que la première approche de la démocratie comme un état social caractérisé par

³² Ibid., p. 5.

³³ Ibid., p. 1.

³⁴ Ibid., p. 45.

l'égalité des conditions, et comme un fait distinct du politique, il semble maintenant que la démocratie envisagée en même temps comme le fait et ses conséquences, englobe le politique. Les lois politiques sont effet présentées comme l'expression de l'état social³⁵, et, de l'état social démocratique, nous dit Tocqueville, on ne peut tirer que deux conséquences politiques, et la forme de gouvernement que les Américains en ont tiré ne lui semble pas «la seule forme de gouvernement que puisse donner la démocratie»³⁶. Et Tocqueville de préciser :

*Les conséquences politiques d'un pareil état social sont faciles à déduire (...) je ne sais que deux manières de faire régner l'égalité dans le monde politique : il faut donner des droits à chaque citoyen, ou n'en donner à personne.*³⁷

Ainsi, selon Tocqueville, les «peuples peuvent donc tirer deux grandes conséquences politiques du même état social»³⁸ c'est-à-dire : "la souveraineté de tous" ou le pouvoir absolu d'un seul"³⁹. La souveraineté de tous, ou souveraineté du peuple apparaît donc ici comme une conséquence de l'état social démocratique. Mais ce que Tocqueville en dit renforce l'ambiguïté sa conception de la démocratie. En effet, alors que la

³⁵ Ibid., p. 47.

³⁶ Ibid., p. 11.

³⁷ Ibid., p. 52.

³⁸ Ibid., p. 53.

³⁹ Ibid., p. 52.

souveraineté du peuple était décrite comme une conséquence politique pouvant découler de l'état social démocratique au même titre que le despotisme, nous la trouvons à présent placée à l'origine des sociétés démocratiques anglaises d'Amérique «dès l'origine, écrit Tocqueville, le principe de la souveraineté du peuple avait été le principe générateur de la plupart des colonies anglaises d'Amérique»⁴⁰.

Il y a ici ambiguïté, dans la mesure où, à l'instar de l'égalité des conditions, le principe de la souveraineté du peuple qui est un principe politique, est décrit comme un principe générateur, et dans la mesure également où de conséquence, le principe de la souveraineté du peuple devient cause : il est «la cause et la fin de toute chose; tout en sort et tout s'y absorbe»⁴¹. Avec la question de la souveraineté du peuple, la démocratie ne se réduit donc plus à un état social, elle se donne aussi comme un état politique caractérisé par l'égal participation de tous à la direction des affaires publiques, la soumission de tous au pouvoir de tous, dans l'intérêt de tous :

Chez les nations où règne le dogme de la souveraineté du peuple, chaque individu forme une portion égale du souverain, et participe également au gouvernement de l'État. Chaque individu est donc censé aussi éclairé, aussi vertueux, aussi fort qu'aucun de ses semblables.

⁴⁰ Ibid., pp. 54-55.

⁴¹ Ibid., p. 56.

(...) Il obéit à la société, non point parce qu'il est inférieur à ceux qui la dirigent, ou moins capable qu'un autre homme de se gouverner lui-même; il obéit à la société parce que l'union avec ses semblables lui paraît utile et qu'il sait que cette union ne peut exister sans un pouvoir régulateur.⁴²

Ce texte de la Démocratie en Amérique peut être rapproché de celui de L'Ancien Régime et Révolution⁴³ dans lequel Tocqueville dénonce la confusion créée par l'emploi du concept de démocratie, dans la mesure où en dénonçant ladite confusion, Tocqueville met en exergue l'acception politique de la démocratie, cela, en contraste avec sa caractérisation plus fréquente comme état social. Ce contraste apparent entre la définition de la démocratie par un état social caractérisé par l'égalité des conditions et sa définition par un état politique caractérisé par la participation égale de tous au gouvernement de l'État, fait dire à Claude Lefort par exemple que :

Tocqueville a lui-même suscité la confusion qu'il dénonce dans De la démocratie en Amérique. (et que) L'obstination à ramener la démocratie à un état social,

⁴² Ibid., p. 63.

⁴³ Or les mots démocratie, monarchie, gouvernement démocratique, ne peuvent vouloir dire qu'une chose, suivant le sens vrai des mots : un gouvernement où le peuple prend une part plus ou moins grande au gouvernement. Son sens est intimement lié à la liberté politique. Donner l'épithète de gouvernement démocratique à un gouvernement où la liberté politique ne se trouve pas, c'est dire une absurdité palpable selon le sens naturel des mots.

*l'égalité des conditions, contrarie sa réflexion sur la liberté démocratique (...)*⁴⁴

A la lecture, la conception tocquevillienne de la démocratie laisse donc véritablement saisir ses ambiguïtés. On y voit la démocratie désigner tour à tour une révolution sociale, l'égalité des conditions, un état social caractérisé par l'égalité des conditions, en somme un fait social. Mais la démocratie vient à y désigner aussi ce fait et ses conséquences. Ce fait social, est présenté comme un principe générateur et se donne comme distinct du politique sur lequel il exerce une influence. Nous y voyons en outre, l'état politique découler de L'état social comme une conséquence, mais encore arrive-t-il que l'état politique cesse d'être une conséquence, pour devenir, comme l'état social un principe générateur, c'est-à-dire une cause.

Cette impression qui assaille le lecteur en quête d'une définition claire du concept de démocratie est confirmée par les commentateurs de Tocqueville qui s'accordent tous à reconnaître l'imprécision de ce terme tel qu'il apparaît chez lui.

Pierre Tessier, analysant les notions de démocratie et de religion dans la Démocratie en Amérique, rend compte de ce sentiment général. Selon lui en effet :

⁴⁴ Claude Lefort, Écrire, Calmann-Lévy, Paris, 1992, p. 68.

On a pu dire que Tocqueville employait constamment des notions qu'il ne se préoccupait guère de définir avec rigueur. C'est évidemment à propos de la principale; la notion de démocratie qu'on fait cette remarque.⁴⁵

Quoique l'appréciation de Pierre Tessier fasse état de ce sentiment général, l'utilisation par lui, du style impersonnel, et de l'indéfini "On", laissent encore subsister quelque chose de vague. Jean Claude Lamberti remédie à cette situation; il dissipe le flou de la remarque précédente en désignant ceux qui font grief à Tocqueville de ne pas livrer une définition précise du terme de démocratie. Il les classe en deux catégories, et établit une proportion quant à la régularité du recours au grief indiqué. Il souligne que :

Les lecteurs de Tocqueville, et, plus souvent encore, ses commentateurs, se plaignent de son vocabulaire et remarquent que le terme de "Démocratie", malgré la place centrale qu'il occupe dans sa pensée et dans son oeuvre, n'a jamais reçu de définition rigoureuse.⁴⁶

Harold Laski estime que les plaintes des lecteurs et des commentateurs sont fondées, car à propos de la définition du terme de démocratie, il observe chez Tocqueville une sorte de

⁴⁵ Pierre Tessier, "Démocratie et religion dans la Démocratie en Amérique", dans Analyses et réflexions sur Alexis de Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, p. 176.

⁴⁶ Jean Claude Lamberti, Tocqueville et les deux démocraties, Presses Universitaires de France, Paris, 1983, p. 20.

confusion originelle qui, par la médiation de la Démocratie en Amérique s'empare aussi des lecteurs :

Il est bien connu, note-t-il, que Tocqueville a confondu l'emploi du terme de démocratie, ce qui eut des conséquences sur lui-même aussi bien que sur ses lecteurs. Il n'en avait pas une conception unique et précise dans son esprit.⁴⁷

Pierre Gibert apporte une précision supplémentaire, en ne limitant plus la difficulté de se faire une idée claire et précise du terme de démocratie à l'oeuvre maîtresse de Tocqueville, c'est-à-dire la Démocratie en Amérique, mais en l'étendant à l'ensemble de son oeuvre :

Il est difficile, dit-il, dans la Démocratie en Amérique, comme dans les autres oeuvres de Tocqueville, d'en trouver une définition brève et définitive.⁴⁸

Plusieurs autres commentateurs de Tocqueville remarquent l'ambiguïté qui s'attache à la conception tocquevillienne de la démocratie. Ainsi, Raymond Aron⁴⁹ signale l'équivocité du vocabulaire de Tocqueville. François Furet⁵⁰ souligne l'ambiguïté

⁴⁷ Harold J. Laski, "Introduction" à La Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. XXIX.

⁴⁸ Pierre Gibert, Égalité sociale et liberté politique, Aubier Montaigne, Paris, 1977, p. 16.

⁴⁹ Raymond Aron, Essai sur les libertés, Calmann-Lévy, Paris, 1965, p. 17.

⁵⁰ François Furet, "Préface" de la Démocratie en Amérique, Garnier Flammarion, Paris, 1981, p. 30.

de sa conception de la démocratie, Claude Thiébaut⁵¹ opère le même constat, et Pierre Manent reconnaît que Tocqueville «a recours à des expressions vagues pour désigner»⁵² la démocratie.

On peut donc dire, qu'ensemble, l'examen des textes de Tocqueville, et les remarques des commentateurs permettent d'affirmer l'ambiguïté de sa conception de la démocratie. Mais, s'il y a ambiguïtés, comme en témoignent la lecture des textes de Tocqueville et les remarques de ses commentateurs, celles-ci ne nous renseignent pas immédiatement sur les sources desdites ambiguïtés. Or, on ne peut prétendre comprendre la conception tocquevillienne de la démocratie, si l'on ne s'attache pas à trouver les sources des ambiguïtés qui s'y attachent. En d'autres termes, la quête de l'intelligibilité de la conception tocquevillienne de la démocratie à laquelle nous nous consacrons, est inséparable de la recherche de ce qui lui confère le caractère ambigu qui a été prouvé. Il s'agit plus précisément de savoir si ce caractère ambigu tient à l'agencement même de la pensée de Tocqueville, ou si au contraire, il tient à la nature même de l'objet de la pensée de Tocqueville ?

⁵¹ Claude Thiébaut, "Style et politique. L'effet Tocqueville", Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, p. 105.

⁵² Pierre Manent, Tocqueville et la nature de la démocratie, Julliard, Paris, 1982, p. 20.

3 - DES CAUSES DE L'AMBIGUITÉ

Dans le but d'identifier les sources des ambiguïtés qui s'attachent à la conception tocquevillienne de la démocratie, plusieurs types d'arguments ont été avancés. Certains de ces arguments semblent placer la pensée de Tocqueville à l'origine desdites ambiguïtés; parmi ceux-ci : l'argument qu'on pourrait appeler polysémique, et l'argument qu'on pourrait nommer contradictoire. D'autres arguments semblent plutôt voir la source de ces ambiguïtés dans la nature même de la démocratie. La première catégorie d'arguments, ceux qui voient la pensée de Tocqueville comme source des ambiguïtés, ne nous semblent cependant pas constituer une voie satisfaisante dans la compréhension de la conception tocquevillienne de la démocratie dans la mesure où ils nous apparaissent plus comme des constations que des explications. Nous nous proposons ici, après avoir montré les insuffisances de cette première catégorie d'arguments, de nous employer à établir le bien-fondé de ceux qui nous semblent livrer la clef de la conception tocquevillienne de la démocratie, c'est-à-dire qui lient l'ambiguïté de cette conception à la nature même de la démocratie.

A - POLYSÉMIE ET CONTRADICTION COMME SOURCES DE L'AMBIGUITÉ.

1 - L'ARGUMENT POLYSÉMIQUE

D'aucuns estiment qu'il y a ambiguïté, du fait des significations multiples que Tocqueville donne au terme de démocratie. Cet argument consiste en général dans le recensement des différentes acceptions que le terme peut recouvrir dans l'oeuvre de Tocqueville. Dans cette optique, Harold Laski par exemple fait l'inventaire qui suit :

En fait, il l'employa constamment dans plusieurs sens. Primitivement, le mot était pour lui tendance au nivellement dans tous les aspects de la société (...) Cependant il l'employa pour signifier gouvernement représentatif. En certaines occasions, il lui attribua le sens de peuple, surtout de masses indisciplinées. Il l'employa aussi pour signifier le suffrage universel et un accroissement de l'évolution sociale vers l'égalité qui balayait tout privilège, principalement dans le domaine des institutions politiques.⁵³

Mais, dans l'ordre du recensement, le dénombrement le plus complet des acceptions dans lesquelles Tocqueville utilise le terme de démocratie se trouve sans doute dans l'ouvrage de James Schleifer. Il y répertorie en effet onze acceptions différentes du même mot. Selon lui, le terme de démocratie viendrait à

⁵³ Harold J. Laski, "Introduction" à la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, pp. XXIX-XXX.

signifier tour à tour: un fait; une tendance irrésistible; un état social; la souveraineté du peuple; la réalisation pratique de l'idée de souveraineté populaire; le peuple; la mobilité; les classes moyennes; l'égalité des conditions; et le sentiment de l'égalité.⁵⁴

La démarche ici adoptée est la suivante : l'ambiguïté de la conception tocquevillienne de la démocratie manque de précision et de clarté parce qu'elle prête plusieurs significations à une même notion. Et, s'il en est ainsi, c'est parce que Tocqueville lui-même ne possède pas une idée claire et distincte de l'objet qu'il étudie. C'est en ce sens que Harold Laski écrivait que Tocqueville «n'en avait pas une conception unique et précise dans son esprit»⁵⁵. L'affirmation est ici sans équivoque, elle trouve dans la pensée de Tocqueville la source de l'ambiguïté.

Or, la question de la conception tocquevillienne de la démocratie nous place devant les rapports sujet - objet dans le

⁵⁴ James T. Schleifer, THE MAKING OF TOCQUEVILLE'S DEMOCRACY IN AMERICA, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, p. 263-274 et 345-347. On trouve ce type d'opération également chez Marvin Zetterbaum, TOCQUEVILLE AND THE PROBLEM OF DEMOCRACY, Stanford, Stanford University Press, 1967, p. 53-56 et 69; chez Jack Lively, THE SOCIAL AND POLITICAL THOUGHT OF ALEXIS de TOCQUEVILLE, Oxford, Clarendon Press, 1965, p. 49-50; et chez George Wilson Pierson, TOCQUEVILLE AND BEAUMONT IN AMERICA, New-York, Oxford University Press, 1938, p. 6-7, 158-159, 165-166 et 757-758.

⁵⁵ Harold Laski, "Introduction" à la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. XXIX.

processus de la connaissance. Les ambiguïtés, dans ce cadre, peuvent venir aussi bien du sujet que de l'objet (par la médiation du sujet). L'argument polysémique, sans tenir compte de telles relations, ou plutôt en ne tenant compte que de la relation allant du sujet à l'objet, place les ambiguïtés du côté du sujet, c'est-à-dire ici dans l'esprit de Tocqueville. De ce point de vue, on peut dire que l'argument polysémique est un argument unilatéral, dont l'option n'est point justifiée dans le cadre bipolaire sujet - objet auquel renvoie la conception tocquevillienne de la démocratie. L'inventaire des significations de la démocratie auquel il procède chez Tocqueville ne prouve pas que l'ambiguïté vient de sa pensée, il ne prouve pas non plus qu'elle ne vient pas de l'objet : la démocratie; il prouve tout au plus la richesse sémantique de la conception tocquevillienne de la démocratie.

2 - L'ARGUMENT CONTRADICTOIRE

On peut considérer que relativement à l'argument polysémique, l'argument contradictoire constitue un progrès, en ce qu'il dépasse le foisonnement de significations comme source de l'ambiguïté. Il ramène la conception tocquevillienne à deux grandes significations : sociale et politique, entre lesquelles il institue un rapport antinomique. Ainsi, Claude Thiébaut par exemple, n'hésite pas à affirmer l'incapacité de Tocqueville à

définir la démocratie, en raison de l'opposition à laquelle conduit selon lui, l'acception politique et l'acception sociale du terme. Plus exactement, selon lui, Tocqueville en passant d'un ouvrage à l'autre: de La Démocratie en Amérique, à L'Ancien Régime et la Révolution, donne un sens nouveau et différent au terme de démocratie. Autrement dit, alors que la définition de la démocratie était sociale dans le premier ouvrage, elle devient politique dans le second et, surtout, selon Claude Thiébaud, l'acception politique est établie dans le second ouvrage, à l'exclusion de l'acception sociale :

On ne s'étonnera donc pas, dit-il, du caractère fort ambigu du concept, pourtant apparemment fort simple de démocratie, dont il semble être pris essentiellement au sens social d'égalité, alors qu'il est aussi et surtout un mot du vocabulaire politique, exprimant un type de gouvernement fondé sur la souveraineté du peuple en corps. On reste perplexe devant l'aveu de Tocqueville travaillant à son Ancien Régime et la Révolution, de son incapacité à définir le terme (...) L'évolution est manifeste depuis De la Démocratie en Amérique. Tocqueville y définissait la démocratie en termes sociaux et non pas politiques, le mot y était le plus souvent synonyme de "égalité des conditions". La définition semble désormais strictement politique.⁵⁶

Moncef Chelli, étudiant la vision que Raymond Aron avait de Tocqueville, vient à reprocher à celui-ci de citer

⁵⁶ Claude Thiébaud, "Style et politique. L'effet Tocqueville", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, p. 105.

"curieusement": «deux textes de Tocqueville, donnant deux définitions contradictoires de la démocratie.»⁵⁷

⁵⁷ Moncef Chelli, "Tocqueville vu par Raymond Aron", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, p. 239.

Les textes de Tocqueville dont il est question sont les suivants:

1) «Ce qui jette le plus de confusion dans l'esprit, c'est l'emploi qu'on fait des mots: démocratie, institutions démocratiques, gouvernement démocratique. Tant qu'on n'arrivera pas à les définir clairement et à s'entendre sur la définition, on vivra dans une confusion d'idées inextricable, au grand avantage des démagogues et des despotes. On dira qu'un pays gouverné par un prince absolu est une démocratie, parce qu'il gouvernera par des lois ou au moyen d'institutions qui sont favorables à la condition du peuple. Son gouvernement sera un gouvernement démocratique, il formera une monarchie démocratique. Or les mots démocratie, monarchie, gouvernement démocratique, ne peuvent vouloir dire qu'une chose suivant le sens vrai des mots, un gouvernement où le peuple prend une part plus ou moins grande au gouvernement. Son sens est intimement lié à l'idée de la liberté politique. Donner l'épithète de gouvernement démocratique à un gouvernement où la liberté politique n'existe pas, c'est dire une absurdité palpable, suivant le sens naturel des mots.» L'Ancien Régime et la Révolution, Gallimard, Paris, 1953, p. 189.

2) «Mais s'il vous semble utile de détourner l'activité intellectuelle et morale de l'homme sur les nécessités de la vie matérielle, et de l'employer à produire le bien-être, si la raison vous paraît plus profitable aux hommes que le génie, si votre objet n'est pas de créer des vertus héroïques, mais des habitudes paisibles, si vous aimez mieux voir des vices que des crimes, si vous préférez trouver moins de grandes actions à la condition de rencontrer moins de forfaits, si au lieu d'agir au sein d'une société brillante, il vous suffit de vivre au sein d'une société prospère, si enfin l'objet principal du gouvernement n'est point, suivant vous, de donner au corps de la nation le plus de force ou le plus de gloire possible, mais de procurer à chacun des individus qui la composent le plus de bien-être, et de lui éviter le plus de misère, alors égalisez les conditions, et constituez le gouvernement de la démocratie. Que s'il n'est plus temps de faire un choix, et qu'une force supérieure à l'homme vous entraîne déjà sans consulter vos désirs vers l'un des deux gouvernements, cherchez au moins à en tirer

On peut reprocher en particulier à l'argumentation de Claude Thiébaud d'être inexacte sur un point, quand précisément il affirme que dans la Démocratie en Amérique, Tocqueville «définissait la démocratie en termes sociaux et non politiques», puisque la définition de la démocratie en termes politiques était déjà présente, comme nous l'avons déjà montré, dans la Démocratie en Amérique avant d'être soulignée dans l'Ancien Régime et la Révolution qui est postérieur à l'ouvrage sus-mentionné. En fait, l'argument contradictoire fonctionne dans le même registre que l'argument polysémique au sens où il situe l'ambiguïté c'est-à-dire ici la contradiction, du côté du sujet sans s'aviser que celle-ci peut aussi provenir de l'objet. La contradiction résiderait ici dans le fait que Tocqueville donne de la démocratie une définition sociale, puis une définition politique; dans le fait qu'il présente la démocratie comme relevant ou participant à deux natures différentes. Dans cette perspective, pour qu'il n'y ait pas contradiction, il aurait fallu que Tocqueville définisse la démocratie en termes sociaux exclusivement, ou en termes politiques exclusivement, mais non en termes sociaux et politiques alternativement ou simultanément. Mais la contradiction ici dénoncée ne nous paraît pas convaincante. Suffit-il en effet, qu'une chose participe à la fois à deux natures différentes, pour conclure qu'elle est

tout le bien qu'il peut faire, et connaissant ses bons instincts ainsi que ses mauvais penchants, efforcez-vous de restreindre l'effet des seconds, et de développer les premiers.» "De la Démocratie en Amérique", Tome 1, Gallimard, Paris, 1961, p.256.

contradictoire? Dira-t-on par exemple de l'homme qu'il est contradictoire, parce sa nature participe à la fois du spirituel et du matériel? Deux éléments contraires c'est-à-dire opposés ou différents, peuvent être combinés sans que le résultat, c'est-à-dire l'entité qu'ils forment soit nécessairement contradictoire autrement dit, il peut ne pas déboucher sur une incompatibilité ou sur une exclusion. En effet, l'affirmation de la démocratie en termes sociaux ne nie pas son affirmation en termes politiques, et sa définition en termes politiques ne nie pas sa définition en termes sociaux. Dans la mesure où les définitions de la démocratie en termes sociaux et en termes politiques sont différentes, mais ne s'excluent pas mutuellement, il serait plus convenable ici de parler de dualité plutôt que de contradiction.

Au demeurant, on peut reprocher à l'argument polysémique l'indigence de synthétisation, et à l'argument contradictoire, en même temps que le défaut sus-mentionné, un monisme appauvrissant. On peut leur reprocher en plus de rompre le rapport bipolaire sujet - objet auquel renvoie la conception tocquevillienne de la démocratie, en ne considérant dans ce rapport que la relation allant du sujet à l'objet, au détriment de la relation allant de l'objet au sujet, et en plaçant la source de l'ambiguïté du côté du sujet. Ces arguments induisent une tendance commune qui conduit à énumérer les significations nombreuses et variées de la démocratie, voire à dénoncer une contradiction pour le moins contestable entre les acceptions

sociale et politique de la démocratie. Une telle démarche nous place à nouveau devant le foisonnement de significations qu'elle incrimine. En d'autres termes, alors que les différentes significations de la démocratie sont disséminées à travers l'oeuvre de Tocqueville, certains de ses commentateurs les repèrent, les recensent, et les placent les unes à côté des autres. Une telle entreprise vise donc, nous semble-t-il, plus à révéler qu'à expliquer. Au lieu de lever l'ambiguïté, elle nous met en face d'une juxtaposition de significations, de sorte que l'on peut soupçonner ces commentateurs de Tocqueville de l'avoir renforcée en la dénonçant. C'est que la juxtaposition en plaçant les différentes acceptions de la démocratie les unes à côté des autres ne nous dit pas précisément ce que Tocqueville entend par démocratie. Elle se contente de nous présenter la démocratie dans un isolement qui ne permet point d'en avoir une vue d'ensemble. Elle se montre ainsi incapable de nous faire comprendre l'ambiguïté de la conception tocquevillienne de la démocratie, d'où la nécessité pour nous de la dépasser dans notre quête de l'intelligibilité de cette conception de la démocratie.

B - NATURE DE LA DÉMOCRATIE COMME SOURCE DE
L'AMBIGUITÉ.

Pour comprendre la conception tocquevillienne de la démocratie, et donc l'ambiguïté qui s'y attache, il paraît nécessaire, dans le cadre bipolaire sujet-objet, d'examiner la relation allant de l'objet au sujet, puisque les démarches qui se sont appuyées sur la relation inverse se sont révélées insuffisantes à nous en offrir l'intelligibilité.

L'ambiguïté de la conception tocquevillienne de la démocratie nous semble être hors de toute contestation, comme en témoignent les textes de Tocqueville et l'unanimité avec laquelle ses commentateurs la soulignent. Nous estimons que cette ambiguïté s'explique à un niveau général - incluant le traitement particulier que Tocqueville réserve à la démocratie- par la fortune singulière de la démocratie qui, associée à plusieurs idéologies, et à plusieurs pratiques politiques, à ses époques différentes et en des lieux différents, a fini par devenir vague. Ce constat général permet de penser que c'est la démocratie elle-même qui est ambiguë; appliqué aux rapports entre sujet et objet, à l'intérieur du cadre bipolaire de la formation de la conception tocquevillienne de la démocratie, il suggère que la source de l'ambiguïté que nous voulons identifier se situe non pas du côté du sujet, mais du côté de l'objet. Mais, cette constatation

induite de l'observation de la conception générale de la notion de démocratie, vaut-elle pour la conception particulière de la démocratie telle qu'elle se donne chez Tocqueville ?

On notera que pour désigner la démocratie, Tocqueville utilise l'expression : «grande énigme sociale que les États-unis présente au monde»⁵⁸. Or, l'énigme désigne elle-même toute chose difficilement explicable, connaissable ou compréhensible. De l'aveu de Tocqueville lui-même, la démocratie est donc une énigme, et constitue par conséquent une chose difficile à connaître, à expliquer ou à comprendre. C'est dire également que l'ambiguïté de sa conception tient à la nature même de l'objet. Cette idée est avancée par Pierre Gibert, par exemple, lorsqu'il écrit que la difficulté de définir la démocratie :

*tient à la nature même d'un phénomène qu'il faut saisir à la fois dans le passé de l'Europe, dans le présent des États-Unis d'Amérique et jusque dans les résistances contemporaines des vieux systèmes politiques et sociaux.*⁵⁹

Une des difficultés de connaître, de comprendre ou d'expliquer la démocratie, pourrait-on dire, tient à son caractère évolutif et à sa mobilité. La démocratie est un phénomène historique évolutif, dont le déploiement concerne les

⁵⁸ D.A., t. I, p. 36.

⁵⁹ Pierre Gibert, Égalité sociale et liberté politique, Aubier Montaigne, Paris, 1977, p. 16.

trois dimensions du temps à la fois. En ce sens, le procès de la démocratie renvoie à un interminable; c'est un phénomène dont l'origine se trouve dans le passé, qui se développe dans le présent, qui tend vers le futur, et qui est difficile à saisir du fait même de sa continuité. Le caractère historique et évolutif de la démocratie, sa mobilité, son déploiement bidimensionnel souligné par Pierre Gibert, ont été largement développés dans l'introduction de la Démocratie en Amérique. On peut dire en d'autres termes, que l'introduction de la Démocratie en Amérique rend compte des caractères historique, évolutif de la démocratie, c'est-à-dire de la dimension du passé, et que la Démocratie en Amérique est elle-même une tentative de compréhension du phénomène dans la dimension du présent. À cela, il faut, croyons-nous ajouter une troisième dimension, celle du futur, dans la mesure où d'une part, et selon nous, les résistances des "vieux systèmes politiques et sociaux" à la démocratie laissent entendre que celle-ci continue de se faire dans la contemporanéité à travers une lutte dont le dénouement futur est seul susceptible de révéler l'état ultime de la démocratie, et d'autre part, dans la mesure où Tocqueville lui-même dit de la démocratie qu'elle est «à la fois le passé et l'avenir»⁶⁰ de l'histoire des hommes. La démocratie nous semble de ce point de vue difficilement saisissable parce qu'elle charrie dans son mouvement ses significations du passé, ses significations présentes, et annonce dans sa tension vers le futur, ses significations possibles.

⁶⁰ D.A., t. I, p. 5.

La difficulté de comprendre, de connaître ou d'expliquer la démocratie tient aussi à l'étendue et à la diversité du domaine qu'il recouvre Chez Tocqueville. La démocratie est en effet entendue comme un fait et ses conséquences à la fois. Elle est cause de presque tout ce qui concerne la vie d'une nation, et y modifie ce dont elle n'est pas la cause. A ce titre, son action intéresse la nation ou la société dans leur entièreté : les moeurs, les idées, les coutumes, les institutions, les activités et les rapports sociaux; rien n'échappe à son influence prodigieuse : la vie publique et la vie privée, l'individuel et le collectif, le moral et le psychologique. La matière de la Démocratie en Amérique que l'on découvre au fil des chapitres qui la composent rendent compte de l'étendue et de la diversité des domaines que recouvre la démocratie. On remarquera en outre que la différence des modalités de déploiement de la démocratie telles que Tocqueville les décrit dans le cas de l'Europe et plus particulièrement de la France⁶¹, et dans le cas de États-Unis⁶² qui conduit à distinguer entre une démocratisation paisible et une démocratisation violente, contribue à renforcer l'ambiguïté de la sa conception. Ce qui précède suggère que le même phénomène peut se réaliser par des voies différentes selon les lieux . Tocqueville l'admet d'ailleurs, et au lieux, il ajoute d'autres

⁶¹ Voir D.A., t. I, p. 9.

⁶² Ibid., p. 27.

facteurs : «les circonstances, l'origine, les lumières, et surtout les mœurs»⁶³. Il fait remarquer par ailleurs :

*Ainsi, l'on exagère en Europe l'influence qu'exerce la position géographique du pays sur la durée des institutions démocratiques. On attribue trop d'importance aux lois, trop peu aux mœurs. Ces trois grandes causes servent sans doute à régler et à diriger la démocratie américaine; mais s'il fallait les classer, je dirais que les causes physiques y contribuent moins que les lois, et les lois moins que les mœurs.*⁶⁴

La nature énigmatique de la démocratie déjà signalée par Tocqueville, est reprise par Claude Lefort pour rendre compte de l'ambiguïté de la conception tocquevillienne de la démocratie. Pour lui, la réflexion de Tocqueville sur la démocratie est «une pensée à l'épreuve de l'énigme de la démocratie - énigme que pour une part elle contribue à reformuler»⁶⁵. C'est donc dire que le caractère énigmatique de la démocratie passe par la médiation de la pensée de Tocqueville et ne manque pas d'y imprimer son empreinte. C'est également reconnaître que si la source de l'ambiguïté se trouve du côté de l'objet, elle ne met pas en cause uniquement l'objet, puisque celui-ci ne contribue à l'ambiguïté que pour une part. Dans le cadre d'où émerge l'ambiguïté, dans l'interaction qui s'établit entre deux pôles

⁶³ Ibid., p. 53.

⁶⁴ D.A., t. II, p. 322.

⁶⁵ Claude Lefort, "De l'égalité à la liberté", dans Essai sur le politique, Seuil, Paris, 1986, p. 227.

exclusivement, si le pôle objet est cause seulement d'une partie de l'ambiguïté, il faut alors chercher l'autre partie du côté du sujet. C'est donc à la condition de procéder de cette manière que la quête de l'intelligibilité de la conception tocquevillienne que nous menons peut être édifiante.

Au demeurant, on peut dire que l'ambiguïté de la conception de la démocratie tient à la fois à la nature de l'objet et aux jugements que le sujet : Tocqueville, produit sur l'objet.

Au nombre des ambiguïtés voire des contradictions qui tiennent à la nature même de la démocratie, on peut signaler par exemple le fait que le même phénomène : la démocratie, puisse conduire à la fois à la liberté et à la servitude :

L'égalité produit, en effet deux tendances : l'une mène directement les hommes à l'indépendance (...), l'autre par un chemin plus long, plus secret, mais plus sûr vers la servitude.⁶⁶

La démocratie favorise à la fois l'indépendance et la soumission de la pensée. Tocqueville rapporte en effet que l'état social démocratique dispose naturellement l'Américain à «chercher par soi-même et en soi seul la raison des choses»⁶⁷, à ne faire

⁶⁶ D.A., t. II, p. 295.

⁶⁷ D.A., t. II, p. 11.

appel «qu'à l'effort individuel de sa propre raison»⁶⁸. Dans le même sens, il affirme :

*L'égalité qui rend les hommes indépendants les uns des autres, leur fait contracter l'habitude et le goût de ne suivre, dans leur actions particulières, que leur volonté. Cette entière indépendance, dont ils jouissent continuellement vis-à-vis de leurs égaux et dans l'usage de la vie privée, les dispose à considérer d'un oeil méchant toute autorité (...)*⁶⁹

Tocqueville constate par ailleurs que :

*A mesure que les citoyens deviennent plus égaux et plus semblables, le penchant de chacun à croire aveuglément un certain homme ou une certaine classe, diminue. La disposition à en croire la masse augmente, et c'est de plus en plus l'opinion qui mène le monde. Non seulement l'opinion commune est le seul guide qui reste à la raison individuelle chez les peuples démocratiques; mais elle a chez ces peuples une puissance infiniment plus grande que chez nul autre.*⁷⁰

La démocratie produit une société unie et atomisée à la fois; elle crée chez les citoyens à la fois le désir du changement et celui de la stabilité :

Ainsi quels que soient les progrès de l'égalité, il se formera toujours chez les peuples démocratiques un

⁶⁸ Ibid., p. 11.

⁶⁹ Ibid., p. 295.

⁷⁰ Ibid., p. 18.

grand nombre de petites associations privées au milieu de la grande société politique.⁷¹

Chaque classe venant à se rapprocher des autres et à s'y mêler, ses membres deviennent indifférents et comme étrangers entre eux. L'aristocratie avait fait de tous les citoyens une longue chaîne qui remontait du paysan au roi; la démocratie brise la chaîne et met chaque anneau à part.⁷²

On ne songe point que, si l'égalité porte les hommes aux changements, elle leur suggère des intérêts et des goûts qui ont besoin de la stabilité pour se satisfaire; elle les pousse, et, en même temps, elle les arrête, elle les aiguillonne et les attache à la terre; elle enflamme leurs désirs et limite leurs forces. C'est ce qui ne se découvre pas d'abord : les passions qui écartent les citoyens les uns des autres dans une démocratie se manifestent d'elles-mêmes. Mais on n'aperçoit pas du premier coup d'oeil la force cachée qui les retient et les rassemble.⁷³

Si une partie de l'ambiguïté de la conception toquevillienne vient de la nature de la démocratie, et si comme le soutient Claude Lefort, l'analyse de Tocqueville révèle les "propriétés contraires" de la démocratie, il faut admettre que, dans le cadre bipolaire caractérisé par les relations entre le sujet et l'objet, l'autre partie de l'ambiguïté vient du sujet. Disons le plus précisément, les ambiguïtés voire les contradictions viennent aussi des préjugés, des prises de position idéologiques de Tocqueville, ou encore de ce que Jon

⁷¹ Ibid., p. 224.

⁷² Ibid., p. 106.

⁷³ Ibid., p. 269.

Elster nomme «la myopie intellectuelle»⁷⁴. Autrement dit, dans l'analyse du phénomène démocratique s'infiltrèrent les émotions, les instincts et les préjugés de noble, les préférences idéologiques de Tocqueville. Tocqueville, on le sait, n'a d'ailleurs point caché qu'il était "aristocrate par instinct", et qu'il avait pour la démocratie seulement un "goût de tête"⁷⁵. Derrière les critiques que Tocqueville adresse aux rois et aux nobles, se trouvent souvent le respect qu'il a pour les valeurs "mâles et viriles" de sa classe, et l'affection qu'il a pour la monarchie. Ainsi avouait-il par exemple avoir eu «Jusqu'à la fin pour Charles X, un reste d'affection héréditaire.»⁷⁶. On notera par ailleurs, que la condition des femmes, dans les sociétés démocratiques, l'inégalité de fait à laquelle elles s'y trouvent confrontées, au lieu de susciter les protestations ou les dénonciations de celui qui définit la démocratie par l'égalité des conditions, provoquent plutôt son admiration, et une sorte d'hommage rendu intempestivement à l'inégalité dans l'ère de l'égalité. Parlant des Américaines qu'il croit "les plus vertueuses", Tocqueville déclare en effet :

Je n'ai pas remarqué que les Américaines considérassent l'autorité conjugale comme une usurpation heureuse de

⁷⁴ Jon Elster, Psychologie politique, Les Éditions de minuit, Paris, 1990, p. 111.

⁷⁵ *J'ai pour les institutions démocratiques un goût de tête, mais je suis aristocrate par instinct. O.C., t. III (2), p. 87.*

⁷⁶ O.C., t. XII, p. 86.

leurs droits, ni qu'elles crussent que ce fût s'abaisser que de s'y soumettre. Il m'a semblé voir, au contraire, qu'elles se faisaient une sorte de gloire du volontaire abandon de leur volonté, et qu'elles mettaient leur grandeur à se plier d'elles-mêmes au joug et non à s'y soustraire (...) et, l'on entend point aux États-Unis d'épouse (...) réclamer bruyamment les droits de la femme, en foulant aux pieds ses plus saints devoirs.⁷⁷

Jon Elster, à ce propos note fort justement que :

Dans l'univers mental de Tocqueville il y a trois choses envers lesquelles son attitude spontanée est de respect et d'affection : l'aristocratie, la monarchie et la masculinité. Bien qu'il ait souvent des mots durs pour les rois et les nobles, son affection pour eux aboutit parfois à gauchir sa pensée. Mais les références innombrables aux vertus « mâles et viriles » ne sont contrebalancées chez lui par aucune critique de la domination masculine ou de la soumission féminine.⁷⁸

Au terme de nos investigations, nous pouvons affirmer que la conception tocquevillienne de la démocratie ne livre son intelligibilité que si l'on identifie les sources de son ambiguïté. Ces sources étant identifiées, à la lumière des relations existant entre le sujet : Tocqueville; et l'objet : la démocratie, l'énigme se laisse sinon dissiper, au moins percer.

⁷⁷ D.A., t. II, pp. 220-221.

⁷⁸ Jon Elster, Psychologie politique, p. 106. La position de Tocqueville sur la condition des femmes contraste tellement avec l'égalité de conditions que Jon Elster n'hésite pas à écrire que : « Si Tocqueville avait été d'une autre disposition politique, il aurait pu prononcer l'éloge de l'abdication de toute volonté personnelle par les révolutionnaires dans un parti léniniste ». Ibid., p. 108.

Dans l'interaction et l'intrication sujet - objet, on voit les préjugés, les émotions et les partis pris de l'un venir se greffer sur la nature complexe de l'autre, tandis que la nature énigmatique de la démocratie donne une tournure particulière à la pensée de Tocqueville. La conception tocquevillienne de la démocratie est donc tributaire des deux sources d'ambiguïtés, mais l'identification de celles-ci, permet d'envisager la démocratie comme un phénomène dont ni les propriétés contraires mais non incompatibles, ni les préjugés, les émotions ou les partis pris de l'auteur, ne compromettent l'unicité.

II L'UNIFICATION DES SENS

1 - L'ESPRIT DE "LA DÉMOCRATIE"

Dès l'introduction de la Démocratie en Amérique, Tocqueville annonce clairement l'esprit dans lequel il traite du concept de démocratie. À cette première étape de la démarche de l'auteur, on décèle déjà son intention qui est de livrer de la démocratie une vue d'ensemble.

Ceux qui voudront y regarder de près retrouveront, je pense, dans l'ouvrage entier, une pensée mère qui entraîne, pour ainsi dire toutes ses parties. Mais la diversité des objets que j'ai eus à traiter est très grande, et celui qui entreprendra d'opposer un fait isolé à l'ensemble des faits que je cite, une idée détachée à l'ensemble des idées, y réussira sans peine. Je voudrais donc qu'on me fit la grâce de me lire dans le même esprit qui a présidé à mon travail, et qu'on jugeât de ce livre par l'impression générale qu'il laisse, comme je me suis décidé moi-même, non par telle raison, mais par la masse des raisons.⁷⁹

A la lecture de cet avertissement, on s'aperçoit que l'auteur était conscient de ce que la nature de son objet d'étude, et la méthode qu'il lui applique, pouvaient occulter le but qu'il recherchait; que l'unité et la cohésion de son travail pouvaient être mises à rude épreuve par ceux qui entreprendraient

⁷⁹ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, Tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. 13.

d'opposer un fait à l'ensemble des faits ou une idée à l'ensemble des idées. Et c'est précisément ce que firent certains de ses commentateurs. Pourtant quand on pose une vue d'ensemble, comme le souhaite l'auteur, il apparaît assez clairement que l'esprit qui a présidé à son travail, et dont les deux moments sont ici exprimés, correspond bien à une opération intellectuelle qui, en vue de connaître un objet particulier, le divise d'abord en ses différents éléments avant de le reconstruire. Autrement dit, dans le travail de Tocqueville, à l'analyse succède la synthèse. On peut dire que la très grande diversité des objets qu'il a étudiés renvoie à l'opération d'analyse, tandis que la pensée mère qui enchaîne toutes les parties renvoie quant à elle à l'opération de synthèse. Une meilleure compréhension de l'objet d'étude exigeait que Tocqueville décompose l'idée mère, c'est-à-dire: la démocratie, en ses différentes composantes. Rendre compte convenablement de la conception tocquevillienne de la démocratie, c'est donc nous semble-t-il, tâcher de l'appréhender à la lumière de l'esprit de synthèse qui a présidé à son élaboration.

Au demeurant, ce que l'avertissement de Tocqueville et la démarche qu'il expose laissent entendre, c'est donc que la démocratie constitue un tout, un ensemble unique dans lequel tout est rapport avec tout, quoique les nécessités de l'analyse qui le prend en charge amène à le diviser en parties, à traiter de la grande diversité des éléments qui le composent ou à isoler certains de ces éléments. De cette démarche tocquevillienne

commandée par la nature même de la démocratie, Claude Lefort rend compte justement quand il déclare :

L'art d'écrire de Tocqueville me paraît, en effet, au service d'une exploration de la démocratie qui est simultanément une exploration de la «chair du social». J'avance ce dernier terme - que j'emprunte à Maurice Merleau-Ponty - pour désigner un milieu différencié, se développant à l'épreuve de sa division interne, et sensible à lui-même en toutes ses parties. Tocqueville se laisse guider par l'exigence de son investigation. Il explore le tissu social dans son détail, sans craindre de lui trouver des propriétés contraires. J'oserais dire qu'il pratique des «coupes» dans le tissu et recherche en chacune de ses parties les potentialités qu'elle recèle - cela en sachant que dans la réalité, «tout se tient».⁸⁰

Si donc le phénomène que Tocqueville décrit est complexe, et si l'analyse le présente sous des aspects divers, il demeure qu'il s'agit du même et unique phénomène dont les différents éléments sont solidaires les uns des autres. La démocratie telle que nous la trouvons chez Tocqueville, ne peut être comprise comme un système déroulant harmonieusement ses principes. La démocratie se donne chez lui comme une réalité composite, et l'analyse qu'il en fait lui révèle les éléments différents et souvent opposés qui la structurent. Hormis les ambiguïtés qui semblent tenir aux préjugés et aux préférences de Tocqueville, il y a celles qui ne relèvent pas de son regard, qui sont inhérentes à la réalité même dont il mène l'analyse. Il y a entre les différents éléments constitutifs de la réalité démocratique une relation

⁸⁰ Claude Lefort, Écrire, p. 71.

dichotomique, c'est-à-dire à la fois opposition et complémentarité. Ainsi par exemple, l'aspect social et l'aspect politique, le principe de l'égalité et le principe de la liberté, laissent voir dans la démocratie une opposition binaire d'éléments complémentaires. La démocratie tocquevillienne rassemble toutes ces significations dans un tout conceptuel. Comprendre la démocratie tocquevillienne ce n'est donc pas établir une symétrie entre les éléments divers qui la composent, mais plutôt la regarder comme une unité qui recèle oppositions et ambiguïtés, et dont les divers éléments, irréductibles les uns aux autres, interagissent entre eux.

2 - DE LA DUALITÉ DU CONCEPT

Objectivement, la démocratie, telle qu'elle se donne chez Tocqueville, peut se concevoir comme un phénomène unique envisageable sous deux aspects principaux : l'aspect politique et l'aspect social. De ce point de vue, les acceptions diverses que les commentateurs ont relevées, renvoient à l'un ou à l'autre de ses aspects, ou aux deux aspects à la fois. Ainsi par exemple, si "l'égalité des conditions" peut être placée sous l'aspect social, et si "la souveraineté du peuple" peut être rangée sous l'aspect politique, le "peuple" considéré comme l'ensemble des hommes vivant dans une société, ou comme le corps de la nation, renvoie à la fois à l'aspect social et l'aspect politique. La démocratie

pour Tocqueville désigne en effet soit un «état social démocratique»⁸¹ caractérisé par l'égalité des conditions, soit un état politique : une «société politique»⁸²; «le gouvernement fondé sur le principe de la souveraineté du peuple»⁸³; «un gouvernement où le peuple prend une part plus ou moins grande au gouvernement. (...) un gouvernement où la liberté politique»⁸⁴ se trouve. La démocratie renvoie donc à deux pôles distincts, mais la distribution des diverses acceptions entre l'aspect social et l'aspect politique de la démocratie ne donne pas lieu à une simple juxtaposition, elle laisse voir une relation étroite entre les deux pôles.

La définition politique de la démocratie comme souveraineté du peuple est, en effet, en relation étroite avec sa définition sociale comme état social caractérisé par l'égalité des conditions. La souveraineté du peuple signifie selon Tocqueville que «c'est le peuple qui gouverne»⁸⁵, que c'est le peuple qui «nomme celui qui fait la loi et celui qui l'exécute; lui même forme le jury qui punit les infractions à la loi.»⁸⁶. Et Tocqueville de conclure : «C'est donc réellement le peuple qui

⁸¹ D.A., t. I, p. 202.

⁸² D.A., t. II, p. 224.

⁸³ D.A., t. I, p. 57.

⁸⁴ Ancien Régime et la Révolution, p. 189.

⁸⁵ D.A., t. I, p. 177.

⁸⁶ Ibid., p. 177.

dirige (...) quoique la forme du gouvernement soit représentative.»⁸⁷. Il paraît ici évident que la souveraineté du peuple, la participation des gouvernés à leur propre gouvernement sont incompréhensibles, voire inconcevables sans l'égalité sociale sur laquelle elles se fondent. La souveraineté du peuple peut être en effet regardée comme la somme des souverainetés particulières, et c'est investi de sa propre souveraineté que chaque individu prend part à la direction des affaires publiques: «chaque individu, écrit en effet Tocqueville, forme une portion égale du souverain, et participe également au gouvernement de l'État.»⁸⁸. Mais, si chaque individu occupe dans le souverain une position égale, c'est parce que dans la société il est l'égal de ses semblables, c'est parce qu'il est «censé aussi éclairé, aussi vertueux, aussi fort qu'aucun de ses semblables»⁸⁹. Chaque individu possède également la faculté de se gouverner lui-même. S'il consent à se départir de ce pouvoir, en même temps que ses semblables mettent le leur au profit d'un pouvoir supérieur dont ils deviennent tous membres, c'est que ses semblables autant que lui-même ont en vue leurs propres intérêts. Ce sont donc des individus égaux entre eux, qui s'unissent pour former un pouvoir abstrait qui, placé au-dessus de tous, est chargé de veiller à l'intérêt de tous. Selon Tocqueville, l'individu «obéit à la société, parce que l'union avec ses semblables lui paraît utile

⁸⁷ Ibid., p. 177.

⁸⁸ Ibid., p. 63.

⁸⁹ Ibid., p. 63.

et qu'il sait que cette union ne peut exister sans un pouvoir régulateur.»⁹⁰.

De ce qui précède, on peut donc dire que l'égalité dans le souverain, n'est que la projection de l'égalité sociale concrète dans l'abstrait, et que la distinction entre les deux pôles de la démocratie n'empêche point qu'ils entretiennent des relations étroites.

La dualité du concept de démocratie, et les liens qui existent entre les deux aspects de la même notion chez Tocqueville ont été soulignés par plusieurs commentateurs. Ainsi, Antoine Leca remarque : «En fait, tous ces sens sont étroitement liés et renvoient à deux ordres de définition.»⁹¹.

René Rémond note que par démocratie, Tocqueville entend «autant le fait social que politique : la tendance irrésistible à l'égalisation des conditions de la vie.»⁹². Jean Claude Lamberti observe de son côté que :

les emplois du terme de "Démocratie" se regroupent autour de deux significations principales et renvoient soit au régime politique défini par le gouvernement du

⁹⁰ Ibid., p. 63.

⁹¹ Antoine Leca, Lecture critique d'Alexis de Tocqueville, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1988, p. 577.

⁹² René Rémond, "Tocqueville et la Démocratie en Amérique", Livre du Centenaire 1859-1959, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, p. 184.

*peuple, soit, plus fréquemment, à un état de la société caractérisée par l'égalité tendant vers elle.*⁹³

Raymond Aron estime que Tocqueville était «conscient de l'écart entre la définition de la démocratie comme d'un état de la société et la définition traditionnelle de la démocratie, comme d'un type de régime»⁹⁴ politique. Et, François Furet, en posant que les «usages sémantiques divers du même mot (...) ne séparent pas le domaine social du domaine politique»⁹⁵, suggère les relations qui peuvent exister entre les deux aspects de la démocratie.

Au total, les remarques des commentateurs de Tocqueville, et la mise en rapport entre les aspects politique et social de la démocratie que l'on découvre dans les textes de Tocqueville, permettent de conclure que le concept de démocratie se compose de deux aspects irréductibles l'un à l'autre, mais que ces deux aspects entretiennent des relations étroites.

⁹³ Jean Claude Lamberti, Tocqueville et les deux démocraties, p. 28.

⁹⁴ Raymond Aron, op. cit., p. 19.

⁹⁵ François Furet, op. cit., p. 30.

3 - DES DEUX ASPECTS DE LA DÉMOCRATIE ET DE LEURS RAPPORTS

A - L'ASPECT SOCIAL

On ne se tromperait guère en affirmant qu'en allant chercher en Amérique "une image de la démocratie", celle qui s'imposa à son regard fut celle de l'égalité des conditions. L'égalité des conditions peut-on dire, est la première image, et l'image la plus permanente que le phénomène démocratique offre à l'observation de Tocqueville. Mais, plus qu'une simple vue de l'esprit, l'égalité des conditions est un fait, voire le fait le plus important, en ce qu'il possède le pouvoir de générer ou de modifier tous les autres faits. C'est en somme un fait social total au sens où son action n'épargne aucun domaine de la vie en société. Dès les premières pages de la Démocratie en Amérique, Tocqueville note en effet:

Parmi les objets nouveaux qui, pendant mon séjour aux États-Unis, ont attiré mon attention, aucun n'a plus vivement frappé mes regards que l'égalité des conditions. Je découvris sans peine l'influence prodigieuse qu'exerce ce premier fait sur la marche de la société; il donne à l'esprit public une certaine direction, un certain tour aux lois; aux gouvernants des maximes nouvelles, et des habitudes particulières. Bientôt je découvris que ce même fait étend son influence fort au delà des mœurs politiques et des lois, et qu'il n'obtient pas moins d'empire sur la société civile que sur le gouvernement : il crée des opinions, fait naître des sentiments, suggère des usages et modifie tout ce qu'il ne produit pas. Ainsi

donc à mesure que j'étudiais la société américaine, je voyais de plus en plus, dans l'égalité des conditions, le fait générateur dont chaque fait particulier semblait descendre, et je le retrouvais sans cesse devant moi comme un point central où toutes mes observations venaient aboutir.⁹⁶

L'égalisation dont il s'agit ici, concerne les conditions des hommes. Or ces conditions renvoient aux rangs et places qu'ils occupent dans la société. Ces rangs et places, on le sait, sont le résultat dans les sociétés aristocratiques, d'une hiérarchisation au terme de laquelle des privilèges sont conférés aux hommes selon la naissance, la classe ou la caste. Mais, le mouvement de fond de l'histoire qui substitue les sociétés démocratiques aux sociétés aristocratiques se déploie de sorte que selon Tocqueville, dans les premières :

les hommes n'ont rien qui les sépare ni qui les retienne sur place; ils s'élèvent ou s'abaissent avec une rapidité singulière. Toutes les classes se voient sans cesse, parce qu'elles sont fort proches. Elles se communiquent et se mêlent tous les jours, s'imitent et s'envient; cela suggère au peuple une foule d'idées et de notions, de désirs, qu'ils n'auraient point eus si les avaient été fixes et la société immobile.⁹⁷

On peut dire que ce mouvement est doté d'une puissance de nivellement - renforcée par l'attitude (imitation) et les sentiments (envie, désirs) des hommes - qui, en élevant et/ou en

⁹⁶ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. 1.

⁹⁷ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome II, Gallimard, Paris, 1961, p. 43.

les abaissant, en rapprochant ou en confondant les classes, suppriment les privilèges ou les met à la portée de tous. En ce sens, on peut admettre avec Raymon Aron que :

la démocratie telle que la conçoit d'ordinaire Tocqueville, est essentiellement négation de l'aristocratie, disparition des ordres privilégiés, effacement des distinctions d'état, et, de proche en proche, tendance à une égalité économique, à une uniformisation des manières de vivre.⁹⁸

ou avec Pierre Gibert que :

pour Tocqueville la démocratie consiste d'abord dans le développement graduel et progressif de l'égalité, permettant à tous et à chacun, au-delà des différences héréditaires et des inégalités de fortunes, d'atteindre à un bien-être commun, grâce notamment à l'acquisition de richesses matérielles.⁹⁹

Mais, le bien-être commun ne concerne pas seulement l'économique, il concerne aussi la culture au sens large, c'est-à-dire : la diffusion des lumières, l'utilité des sciences des lettres et de arts ainsi que l'observe Tocqueville:

personne ne se laisse aisément réduire aux seuls soins matériels de la vie, et le plus simple artisan y jette, de temps à autre, quelques regards avides et furtifs dans le monde supérieur de l'intelligence (...) Du moment où la foule commence à s'intéresser aux travaux de l'esprit, il se découvre qu'un grand moyen

⁹⁸ Raymond Aron, Essai sur les libertés, Calmann-Levy, Paris, 1965, p. 19.

⁹⁹ Pierre Gibert, Égalité sociale et liberté politique, Aubier Montaigne, Paris, 1977, p. 17.

*d'acquérir de la gloire, de la puissance ou des richesses, c'est d'exceller dans quelques-unes d'entre elles. Le nombre de ceux qui cultivent les sciences, les lettres et les arts devient immense. Une activité prodigieuse se révèle dans le monde de l'intelligence; chacun cherche à s'y ouvrir un chemin et s'efforce d'attirer l'oeil du public*¹⁰⁰

Il apparaît donc clairement ici que l'égalité des conditions désigne une manière d'être de la société, c'est en l'occurrence, un état qui tend à l'uniformisation des conditions des hommes, par opposition à l'état social aristocratique qui se caractérise par l'inégalité des conditions. L'état social est d'ailleurs expressément défini par Tocqueville dans les termes qui suivent:

*L'état social est ordinairement le produit d'un fait, quelquefois des lois, le plus souvent de ces deux causes réunies; mais une fois qu'il existe, on peut le considérer comme la cause première de la plupart des lois, des coutumes et des idées qui règlent la conduite des nations, ce qu'il ne produit pas, il le modifie.*¹⁰¹

On peut dire de l'état social qu'il constitue la base, ou les fondations sur lesquelles la société se construit. Dans la mesure où l'état social est cause de la plupart des idées, des lois et des coutumes, et dans la mesure où il modifie ce dont il n'est pas la cause, on peut dire aussi qu'il fait et refait la société. L'état social marqué par l'égalité des conditions peut

¹⁰⁰ Alexis de Tocqueville, op. cit., p. 45.

¹⁰¹ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. 45.

être conçu comme l'aspect dominant de la démocratie tocquevillienne, c'est-à-dire, comme celui qui permet d'avoir accès aux autres aspects :

*Pour connaître la législation et les moeurs d'un peuple, écrit Tocqueville, il faut donc commencer par étudier son état social.*¹⁰²

B - L'ASPECT POLITIQUE

Dans la note portée par Tocqueville en marge de son manuscrit de travail, on peut lire :

*Remarquez qu'il ne faut jamais confondre dans ce chapitre l'état social avec les lois politiques qui en découlent. L'égalité ou l'inégalité des conditions qui sont des faits avec la démocratie ou l'aristocratie qui sont des lois.*¹⁰³

En même temps que cette note pose la dualité du concept de démocratie en signalant son aspect social (l'égalité des conditions qui est un fait), et son aspect politique (la démocratie qui est loi); elle reconnaît aussi le rapport qui existe entre les deux aspects du même concept, puisque faisant

¹⁰² Ibid., p. 45.

¹⁰³ Manuscrit de travail, C VI a, Tome I, chap. I, cité par J. C. Lamberti, Tocqueville et les deux démocraties, P.U.F., Paris, 1983, p. 29.

sortir les lois politiques de l'état social. On peut donc dire que la démocratie en tant que régime politique émane de l'état social qui se caractérise par l'égalité des conditions. C'est dire que cet l'état social se donne comme la fondation sur laquelle s'érigent des formes de gouvernements démocratiques. En effet, comparant les sociétés américaine et française, Tocqueville se dit convaincu que le niveau de développement de l'égalité des conditions qu'il a observé dans la première, finisse par se réaliser dans la seconde, mais précise-t-il :

Je ne conclus point de là que nous soyons appelés un jour à tirer nécessairement, d'un pareil état social, les conséquences politiques que les Américains en ont tirées. Je suis loin de croire qu'ils aient trouvé la seule forme de gouvernement que puisse donner la démocratie¹⁰⁴

De ce point de vue, il est permis de regarder l'état social comme un antécédent, et les formes de gouvernement qui peuvent en sortir comme des conséquents. Les lois politiques, nous dit Tocqueville ne sont que l'expression de l'état social : «l'état social, remarque-t-il, dont les lois politiques ne sont que l'expression»¹⁰⁵. Déduire les conséquences politiques de l'état social égalitaire, est selon Tocqueville une tâche aisée à laquelle il se consacre en notant :

¹⁰⁴ D.A., t. I, p. 11.

¹⁰⁵ Ibid., p. 47.

Il est impossible de comprendre que l'égalité ne finisse pas par pénétrer dans le domaine politique comme ailleurs. On ne saurait concevoir les hommes éternellement inégaux entre eux sur un seul point, égaux sur les autres; ils arriveront donc, dans un temps donné, à l'être sur tous. Or je ne sais que deux manières de faire régner l'égalité dans le domaine politique: il faut donner à chaque citoyen, ou n'en donner à personne. Pour les peuples qui sont parvenus au même état social que les Anglo-Américains, il est donc difficile d'apercevoir un terme moyen entre le souveraineté de tous et le pouvoir absolu d'un seul¹⁰⁶

L'égalité qui se rencontre d'abord dans l'état de la société, déborde son domaine initial pour investir le domaine politique, et, là, pose le problème de sa propre gestion. Comment «faire régner l'égalité dans le domaine politique»? tel est le problème qui se pose aux hommes. Plus précisément, le problème se présente à eux sous la forme d'une alternative dont les deux termes sont: le pouvoir de tous ou le pouvoir d'un seul :

les peuples, écrit Tocqueville, peuvent donc tirer deux grandes conséquences politiques du même état social, ces conséquences diffèrent prodigieusement entre elles, mais elles sortent toutes du même fait¹⁰⁷

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 52. Il faut cependant signaler qu'à la page 144 du même ouvrage, Tocqueville nuance sa position sur l'égalité des conditions, en faisant remarquer que «un peuple a beau faire des efforts, il ne parviendra pas à rendre les conditions parfaitement égales dans son sein; et s'il avait le malheur d'arriver à ce nivellement absolu et complet, il resterait encore l'inégalité des intelligences, qui, venant directement de Dieu échappera toujours aux lois».

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 53.

L'alternative n'autorisant guère de moyen terme, les peuples ne peuvent donc, partant de l'état social démocratique, fonder que deux types de gouvernements : celui qui repose sur le pouvoir d'un seul, ou celui dans lequel le pouvoir appartient à tous. L'état politique tel que décrit par Tocqueville met les hommes en face d'un choix politique à opérer. Les Anglo-Américains¹⁰⁸, avec le concours de plusieurs facteurs, devaient pour leur part opter pour la souveraineté du peuple. La souveraineté du peuple est donc une composante de l'aspect politique de la démocratie. Et, c'est Pierre Manent qui fait fort justement remarquer que :

*Décrire la démocratie en Amérique, ce n'est donc pas seulement décrire l'égalité des conditions, c'est décrire aussi la souveraineté du peuple dont l'égalité des conditions est la base*¹⁰⁹

Mais comment Tocqueville entend-il la souveraineté du peuple? Il l'entend au sens traditionnel de droit de faire des lois¹¹⁰, mais précise-t-il encore :

¹⁰⁸ «soumis les premiers à cette redoutable alternative que je viens de décrire, les Anglo-Américains ont été assez heureux pour échapper au pouvoir absolu. Les circonstances, l'origine, les lumières, et surtout les mœurs, leur ont permis de fonder et maintenir la souveraineté du peuple.». *Ibid.*, p. 53.

¹⁰⁹ Pierre Manent, Tocqueville et la nature de la démocratie, Julliard, Paris, 1982, pp. 15-16.

¹¹⁰ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. 125.

Chez les nations où règne le dogme de la souveraineté du peuple, chaque individu forme une portion égale du souverain, et participe également au gouvernement de l'État. Chaque individu est donc censé aussi éclairé, aussi vertueux, aussi fort qu'aucun de ses semblables (...) Il obéit à la société, non point parce qu'il est inférieur à ceux qui la dirigent, ou moins capable qu'aucun autre homme de se gouverner lui-même; il obéit à la société, parce que l'union avec ses semblables lui paraît utile et qu'il sait que cette union ne peut exister sans pouvoir régulateur. Dans ce qui regarde les devoirs des citoyens entre eux, il est donc devenu sujet. Dans tout ce qui ne regarde que lui-même, il est resté maître : il est libre et ne doit compte de ses actions qu'à Dieu¹¹¹

La souveraineté est donc ici, ce qui unit le peuple en corps sur la base de l'égalité et de l'utilité commune et de la nécessité. Il y a souveraineté, à partir du moment où dans une société politique, chaque individu participe également au gouvernement de l'État, ayant compris que son adhésion est indispensable à la réalisation de l'intérêt collectif. La souveraineté du peuple est aussi conçue par Tocqueville comme un fait générateur puisqu'il écrit que par elle :

Le peuple règne sur le monde politique américain comme Dieu sur l'univers. (la souveraineté du peuple) est la cause et la fin de toutes choses; tout en sort et tout s'y absorbe.»¹¹²

Mais il reste encore à savoir comment le peuple peut régner sur le monde politique. Il va de soi que dans les démocraties

¹¹¹ Alexis de Tocqueville, op. cit., p. 63.

¹¹² Idem., p. 56.

modernes, un peuple, quel qu'il fût ne peut s'autogouverner par une structure qui comprendrait l'ensemble de ses membres. On ne peut dire non plus, rigoureusement parlant, que le peuple gouverne par ses représentants, puisque ceux-ci ne le remplacent pas véritablement. C'est pourtant le peuple qui gouverne là où la souveraineté existe, puisque les représentants du peuple s'orientent et agissent en fonction des inclinations de l'opinion de la majorité :

C'est donc réellement le peuple qui dirige, dit Tocqueville, et quoique la forme du gouvernement soit représentative, il est évident que les opinions, les préjugés, les intérêts, et même les passions du peuple ne peuvent trouver d'obstacles durables qui les empêchent de se produire dans la direction journalière de la société. Aux États-Unis, comme dans tous les pays où le peuple règne, c'est la majorité qui règne au nom du peuple.¹¹³

C'est donc dire que le véritable moyen par lequel le peuple règne sur le monde politique de manière continue et durable, c'est l'opinion publique. Dans un texte de la Démocratie en Amérique où Tocqueville compare la position du président des États-Unis et celle du roi constitutionnel de France, il note à propos de l'opinion publique :

au-dessus de l'un comme au-dessus de l'autre se tient un pouvoir dirigeant, celui de l'opinion publique. Ce pouvoir est moins défini en France qu'aux États-Unis; moins reconnu, moins formalisé dans les lois; mais de fait il existe. En Amérique, il procède par des

¹¹³ Ibid., p. 177.

*élections et des arrêts; en France, par des révolutions. La France et les États-Unis ont ainsi, malgré la diversité de leur constitution, ce point commun, que l'opinion publique y est, en résultat, le pouvoir dominant. Le principe générateur des lois est donc, à vrai dire, le même chez les deux peuples*¹¹⁴

En ce que l'opinion publique est constituée par les jugements, les passions, les intérêts collectifs, et plus précisément par ceux de la majorité qui gouverne, et à laquelle échoit en dernière instance le droit de faire des lois, on peut dire qu'elle est une émanation de la souveraineté du peuple, mais, une fois qu'elle en sort, elle est capable elle-même d'influencer et de modifier tous les domaines de la société. En devenant ainsi un principe générateur, elle acquiert une relative autonomie. Au demeurant, on pourrait se représenter la démocratie tocquevillienne comme une sorte d'édifice, dont les fondations sont constituées par l'état social égalitaire; les murs par la souveraineté du peuple; et le toit par l'opinion publique. On ne peut agir sur une partie de l'édifice, sans que l'ensemble de la construction s'en ressente. C'est là une manière de reconnaître que les deux aspects de la démocratie chez Tocqueville: son aspect social (égalisation des conditions), et son aspect politique (souveraineté du peuple et opinion publique) sont étroitement liés, que les rapports qui existent entre eux sont de réciprocité, d'influence mutuelle, d'imbrication ou

¹¹⁴ Ibid., p. 126.

d'interpénétration incessantes. Dans ce sens, Pierre Manent fait remarquer que :

*l'état social comme égalité des conditions interdit que la société subisse l'influence directrice d'individus ou de groupes particuliers; toutes les institutions américaines sont fondées sur l'idée de la souveraineté du peuple, cependant que la force de l'opinion publique fait de cette idée une réalité de chaque jour.*¹¹⁵

Force est enfin d'admettre avec Pierre Manent que la démocratie tocquevillienne «ne peut-être décrite qu'en conjoignant, au lieu de disjoindre, ce qui est social et ce qui est politique»¹¹⁶.

4 - DU PRIMAT DE L'ASPECT SOCIAL ET DE SA MOBILITÉ

Ayant établi la relation étroite qui, chez Tocqueville lie les deux pôles de la démocratie, ainsi que leur interpénétration incessante, on peut à présent envisager de déterminer lequel de ces pôles est relativement le plus important. C'est donc à l'intérieur de l'espace de solidarité formé par l'aspect politique et l'aspect social de la démocratie que nous entendons établir la primauté de l'un ou de l'autre aspect, cela ne se faisant point au détriment de la conception unitaire du concept

¹¹⁵ Pierre Manent, Tocqueville et la nature de la démocratie, Julliard, Paris, 1982, p. 22.

¹¹⁶ Ibid., p. 20.

de démocratie. Si le concept tocquevillien de démocratie n'est compréhensible que par l'adjonction du pôle politique et du pôle social, il existe cependant du point de vue de leur interaction, un, dont l'action paraît plus décisive, plus déterminante, mais quelque décisive ou déterminante que puisse être ce pôle, il ne peut atteindre son plein épanouissement que dans son interaction avec l'autre pôle. L'état social caractérisé par l'égalisation des conditions nous semble réunir ces conditions, et sa primauté peut être établie à trois niveaux au moins.

Du point de vue de sa genèse logique et chronologique, l'état social démocratique se donne respectivement comme un antécédent dont les formes de gouvernement démocratiques fonctionnent comme les conséquents, et comme la matrice de ces formes de gouvernements. Tocqueville considère en effet l'état social comme «la cause première de la plupart des des lois, des coutumes et des idées qui règlent la conduite des nations»¹¹⁷, et les formes de gouvernement, qu'elles soient despotique ou libérale, lui paraissent «comme deux grandes conséquences politiques du même état social : ces conséquences diffèrent prodigieusement entre elles, mais elles sortent toutes deux du même fait.»¹¹⁸. Il y a entre les deux pôles de la démocratie un ordre de préséance en vertu duquel l'état social égalitaire est premier par rapport au régime politique démocratique. L'égalité

¹¹⁷ D.A., t. I, p. 45.

¹¹⁸ Ibid., p. 53.

se produit d'abord dans l'état social avant de se produire dans le domaine politique. Rappelons la formule de Tocqueville :

Il est impossible de comprendre que l'égalité ne finisse pas par pénétrer dans le monde politique comme ailleurs. On ne saurait concevoir les hommes éternellement inégaux entre eux sur un seul point, égaux sur les autres; ils arriveront donc, dans un temps donné, à l'être sur tous.¹¹⁹

Ainsi, on peut donc comprendre l'ordre logique et chronologique qui existe entre la démocratie entendue au sens social et la démocratie entendue au sens politique.

En second lieu, le primat de l'aspect social conçu comme égalisation des conditions se justifie par la place singulière qui lui revient dans la caractérisation de l'ère démocratique. C'est que selon Tocqueville, il y a dans chaque époque, un fait particulier qui domine tous les autres, et qui en constitue la caractéristique principale; tel est selon lui le cas de l'égalité des conditions à propos de laquelle il écrit :

il se rencontre dans chaque siècle un fait singulier et dominant auquel les autres se rattachent; ce fait donne presque toujours naissance à une pensée mère, ou à une passion principale qui finit ensuite par attirer à elle et par entraîner dans son cours tous les sentiments et toutes les idées (...) Le fait particulier et dominant

¹¹⁹ Ibid., p. 52.

qui singularise ces siècles (démocratiques), c'est l'égalité des conditions.¹²⁰

Enfin, en rapport avec ce qui vient d'être indiqué, le primat de l'aspect social de la démocratie peut être rendu par la place que Tocqueville lui-même lui accorde dans son oeuvre. Quand en effet Tocqueville y parle de démocratie, il entend plus souvent l'égalisation des conditions que la forme de gouvernement. Cette référence plus fréquente à l'aspect social de la démocratie qu'à son aspect politique a été remarquée par plusieurs commentateurs de Tocqueville, notamment Raymond Aron qui estime que :

*Dans la majorité des cas, Tocqueville désigne par le terme de démocratie un état de la société et non une forme de gouvernement.*¹²¹

ou Jean Claude Lamberti qui note que le terme de démocratie chez Tocqueville renvoie «plus fréquemment, à un état de la société caractérisé par l'égalité»¹²².

L'égalité des conditions, nous le savons, est définie par Tocqueville comme un fait, par opposition à la démocratie

¹²⁰ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome II, Gallimard, Paris, 1961, p. 102.

¹²¹ Raymond Aron, Essai sur les libertés, Calmann-Levy, Paris, 1965, p. 17.

¹²² Jean Claude Lamberti, Tocqueville et les deux démocraties, P.U.F., Paris, 1983, p. 28.

entendue dans son acception politique qui est loi. De plus, nous dit Tocqueville :

Les nations de nos jours ne sauraient faire que dans leur sein les conditions ne soient pas égales; mais il dépend d'elles que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté¹²³

Il faut comprendre par là, qu'il y a dans la conception tocquevillienne de la démocratie, une distinction à faire entre ce qui dépend de l'homme, et ce qui ne dépend pas de lui. Ce qui dépend de l'homme, c'est la forme de gouvernement qu'il se donne, et ce qui ne dépend pas de lui, c'est le processus d'égalisation des conditions. On peut dire que si la démocratie entendue au sens politique admet des variables, et peut faire en sorte que les hommes vivent sous des formes différentes de gouvernement; par contre, entendue au sens social d'égalisation des conditions, elle est invariable; tous les hommes sont également soumis à son action, et sont également impuissants en face d'elle. Selon Tocqueville, nous le savons, l'inévitabilité du mouvement de la démocratie réside dans le fait que celui-ci, en se déployant à travers l'histoire, use de toutes les actions des hommes, des hommes eux-mêmes, et de tous les événements pour parvenir à un état social démocratique caractérisé par l'égalité des conditions. Ce «mouvement irrésistible (nous) entraîne chaque jour, et (nous) marchons en aveugles peut-être vers le

¹²³ Alexis de Tocqueville, op. cit., p. 339.

despotisme, peut-être vers la république, mais à coup sûr vers un état social démocratique»¹²⁴.

Mais, «A mesure que les conditions s'égalisent chez un peuple, les individus paraissent plus petits et la société plus grande.»¹²⁵. L'individualisme que l'état social démocratique fait naître¹²⁶, crée un champ favorable à l'émergence du despotisme:

Je veux imaginer, écrit Tocqueville, sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrables d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, il ne les voit pas; il les touche et ne les sent point; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie. Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assumer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et asssure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages; que ne peut-il

¹²⁴ Ibid., p. 202.

¹²⁵ D.A., t. II, p. 298.

¹²⁶ Ibid., p. 105.

leur ôter entièrement le trouble de dépenser et la peine de vivre?¹²⁷

L'homme, pourrait-on dire, est responsable de la forme de gouvernement qui peut être tirée de l'état social démocratique, il lui appartient plus précisément de combattre ses tendances individualistes et la potentialité despotique que comporte la démocratie par les institutions libres¹²⁸, les associations¹²⁹ et la religion¹³⁰, pour instituer un gouvernement démocratique où se rencontre la liberté politique.

Ce qui singularise ce fait: la démocratie, ou égalité des conditions, c'est la permanence de sa mobilité. C'est par sa

¹²⁷ Ibid., p. 324.

¹²⁸ Les institutions libres «rappellent sans cesse, et de mille manières, à chaque citoyen, qu'il vit en société. Elles ramènent à tout moment son esprit vers cette idée, que le devoir aussi bien que l'intérêt des hommes est de se rendre utiles à leurs semblables» D.A., t. II, p. 112.

¹²⁹ «Il est clair que, si chaque citoyen, à mesure qu'il devient individuellement plus faible, et par conséquent plus incapable de préserver isolément sa liberté, n'apprenait pas l'art de s'unir à ses semblables pour la défendre, la tyrannie croîtrait nécessairement avec l'égalité.» Ibid., p. 113.

¹³⁰ «Lors donc qu'une religion quelconque a jeté de profondes racines au sein d'une démocratie, gardez-vous de l'ébranler; mais conservez-la plutôt avec soin comme le plus précieux héritage des siècles aristocratiques; ne cherchez pas à arracher aux hommes leurs anciennes opinions religieuses pour en substituer des nouvelles, de peur que, dans le passage d'une foi à une autre, l'âme se trouvant un moment vide de croyances, l'amour des jouissances matérielles ne vienne s'y étendre et à la remplir tout entière.» Ibid., p. 151.

mobilité que l'égalisation des conditions est remarquable dans l'histoire, et remarquée par Tocqueville. Elle est en effet par lui présentée comme le fait «le plus continu, le plus ancien et le plus permanent que l'on connaisse dans l'histoire»¹³¹. Ce fait, en se déployant à travers l'histoire, entraîne des changements dans les sociétés humaines. C'est un mouvement social irrépressible. La mobilité est, pour ainsi dire, la caractéristique dominante de l'égalisation des conditions; Tocqueville y insiste et en rend compte de diverses manières. A preuve, il utilise les substantifs: révolution, marche, développement; les adjectifs: graduel, continu, irrésistible; les métaphores: fleuve, cours; les verbes d'action : avancer, entraîner, emporter, qui tous suggèrent l'idée de mouvement. On peut dire, au demeurant, que c'est parce que l'égalisation des conditions est un mouvement permanent, repérable dans l'histoire, parce qu'il est irrésistible et échappe aux hommes, parce qu'aucun homme ni aucun groupe d'hommes ne peuvent en détourner le cours à leur profit exclusif, qu'il est susceptible d'intéresser également tous les hommes.

La démocratie, en ce sens tocquevillien, est donc concevable sous la forme d'un itinéraire, d'un processus ou d'un procès dont on peut suivre la genèse et le déploiement, et dont on peut entreprendre d'isoler et d'étudier les caractéristiques, afin de

¹³¹ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. 1.

vérifier s'il n'est observable que dans quelques sociétés humaines particulières, ou au contraire, s'il est repérable dans la société humaine en général; auquel cas, il peut prétendre à l'universalité.

DEUXIEME PARTIE
DE LA NÉCESSITÉ ET DE L'UNIVERSALITÉ DU MOUVEMENT DE LA
DÉMOCRATIE

La démocratie, telle qu'elle se donne chez Tocqueville, nous est apparue comme un itinéraire, un processus, ou un procès dont l'action est repérable dans l'histoire. Demeurent toutefois les questions de savoir si un tel mouvement a comme champ d'action l'histoire générale des sociétés humaines, ou si au contraire, il surgit dans le cheminement historique singulier de quelques sociétés humaines d'une part, et si d'autre part, ce mouvement, dans son parcours historique est soumis à quelques déterminations, ou si en d'autres termes, la liaison des événements et des actions humaines, à l'intérieur de l'histoire l'affecte de façon à l'orienter inévitablement vers une fin ?

Notre position ici, est que le mouvement de la démocratie, dans son parcours historique, et sa tension vers une fin est soumis à une foule de déterminations. Si les unes, de manière non détournée, concourent à la réalisation de cette fin, les autres, par des détours, le dirigent vers la même fin, c'est-à-dire, qu'elles modifient son itinéraire sans changer sa fin. Il est en effet, des déterminations d'ordre physique comme la géographie, d'ordre culturel comme les mœurs c'est-à-dire, selon Tocqueville «l'ensemble des positions intellectuelles et morales»¹ propres à un groupe d'hommes, et d'ordre constitutionnel comme les lois, qui peuvent donner une tournure particulière au mouvement de la démocratie. Ce sont ces déterminations : les causes physiques,

¹ D.A., t.I, p. 319.

les moeurs et les lois, qui permettent à Tocqueville d'expliquer les différences dans l'état d'avancement de la démocratie, entre peuples américains du Nord et du Sud; entre Espagnols et Anglo-Américains, entre pays : les États-Unis et le Mexique; à l'intérieur du même pays, entre Anglo-Américains de l'Est et de l'Ouest; entre l'Amérique et l'Europe, et plus particulièrement entre la France et les États-Unis.²

On sait par ailleurs, que pour Tocqueville qui se présente lui-même comme un "observateur du monde"³, les causes physiques, les lois et les moeurs ont été des points permanents de comparaison entre les peuples occidentaux, et non occidentaux, notamment ceux d'Algérie et de l'Inde⁴, auxquels il s'est intéressé. On le sait également, pour Tocqueville, le mouvement de la démocratie «n'intéresse pas seulement les États-Unis, mais le monde entier; non pas une nation, mais tous les hommes.»⁵. S'il en est ainsi, c'est que, pensons-nous, indépendamment des déterminations physiques, des moeurs et des lois, d'autres

² Voir à ce propos, D.A., t. I, p. 9 et p. 11, et plus particulièrement le chapitre IX de la deuxième partie, les titres 9 : *QUE LES LOIS SERVENT PLUS AU MAINTIEN DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE AUX ÉTATS-UNIS QUE LES CAUSES PHYSIQUES, ET LES MOEURS PLUS QUE LES LOIS*, et 10 : *LES LOIS ET LES MOEURS SUFFIRAIENT-ELLES POUR MAINTENIR LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES AUTRE PART QU'EN AMÉRIQUE ?*

³ O.C., t. IX, lettre du 8 janvier 1856 à Gobineau, p. 244.

⁴ Voir O.C., t. III, 1, deuxième partie : l'Algérie, et troisième partie : l'Inde.

⁵ D.A., t. I, p. 326.

déterminations, les événements historiques, la nature et les actions des humains, partout, font tendre de manière irréversible et irrésistible le mouvement de la démocratie vers le même but, c'est-à-dire l'égalisation des conditions. C'est donc dire que si les causes physiques, les lois et les mœurs peuvent favoriser (comme cela a été le cas aux États-unis), ou défavoriser (ailleurs) le procès de la démocratie, ou en changer le cours, elles ne peuvent ni l'arrêter, ni en modifier la fin. Si la démocratie ne prospère qu'aux États-Unis, c'est parce qu'elle a trouvé là des circonstances - physiques⁶ notamment - favorables. Mais, Tocqueville fait aussitôt remarquer :

(...) je ne saurais croire que les Anglo-Américains eux-mêmes, transportés avec leur idées, leur religion, leurs mœurs, sur notre sol, pussent y vivre sans modifier considérablement leurs lois.⁷

Et Tocqueville de faire remarquer encore :

On peut concevoir des lois démocratiques meilleures ou du moins différentes de celles que s'est données la démocratie américaine. L'exemple de l'Amérique prouve seulement qu'ils ne faut pas désespérer, à l'aide des lois et des mœurs, de régler la démocratie.⁸

⁶ Voir D.A., t. I, p. 320.

⁷ Ibid., pp. 323-324.

⁸ Ibid., p. 323.

Ainsi, pour nous, le mouvement de la démocratie se donne comme un phénomène soumis à plusieurs déterminations; c'est un mouvement nécessaire parce que déterminé, et universel parce que nécessaire. Au demeurant, les questions auxquelles les interrogations ci-dessus posées nous renvoient : celle de l'universalité et celle de la nécessité du mouvement de la démocratie, nous semblent indissociables. Mais, avant de les examiner plus en détails, il est utile de passer en revue les positions des commentateurs de Tocqueville en face de la question de la détermination du mouvement de la démocratie.

I - LA QUESTION DE LA DÉTERMINATION

Ce qui fait problème ici, c'est moins la détermination elle-même, que la manière dont le mouvement de la démocratie est déterminé. En effet, les commentateurs de Tocqueville s'accordent sur le fait que le mouvement de la démocratie est soumis à un déterminisme, mais les positions qu'ils développent sont diverses et nuancées. Ces positions vont du fatalisme qui veut qu'un événement ne puisse manquer d'arriver malgré tout désir et tout effort contraires, à la position originale défendue par Marvin Zetterbaum que nous dénommons le machiavélisme de Tocqueville, en passant par le providentialisme qui veut que Dieu en tant que volonté exerce sur le monde une action conduisant les événements vers une fin, et ce que Jean Claude Lamberti appelle "le postulat

déterministe", et ce que l'on peut appeler le probabilisme avec Raymond Aron.

1 - LE FATALISME

Peut-on dire de Tocqueville qu'il est un fataliste au regard de sa conception de la démocratie ? Peut-on tenir la démocratie telle qu'il la conçoit comme une fatalité ? Eduardo Nolla soutient à ce propos que :

Certains ont pu (...) déduire un peu rapidement que Tocqueville était fataliste. Ainsi François Furet (...) voit chez Tocqueville le développement de l'idée d'inévitabilité déjà présente chez Chateaubriand.⁹

Le texte incriminé est : "Le système conceptuel de la Démocratie en Amérique" de François Furet qui fait office de préface à une des multiples éditions de l'ouvrage de Tocqueville¹⁰. S'il est vrai que François Furet affirme que "l'humanité marche à grands pas vers l'âge démocratique", que cette idée n'était pas nouvelle, qu'elle se trouvait "chez bien des auteurs de l'époque" de Tocqueville, "et même dans son milieu

⁹ Eduardo Nolla, Alexis de Tocqueville. De la Démocratie en Amérique, Première édition historico-critique, tome I, revue et augmentée par E. Nolla, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1990, p. 6.

¹⁰ De la Démocratie en Amérique, Garnier-Flammarion, tome I, Paris, 1981, Préface de F. Furet, p. 7 à 43.

(son parent Chateaubriand, par exemple)"¹¹, il ne fait pas de Tocqueville un fataliste, comme le prétend Eduardo Nolla. Il n'affirme pas de manière catégorique que Tocqueville est un fataliste, sa pensée est plus nuancée, plus souple, il dit seulement qu'il y a chez Tocqueville "une part de fatalisme"¹². Tocqueville ne peut donc pas être purement et simplement classé dans la catégorie des auteurs fatalistes, et de la démocratie qu'il décrit ne peut être réduite à un fatalisme rigide. La démocratie telle qu'elle se donne chez lui renvoie en effet à deux niveaux de compréhension au moins : le niveau social renvoyant au procès de la démocratie, et le niveau politique renvoyant à une forme gouvernementale. La "part de fatalisme" dont il est question sous la plume de François Furet ne concerne qu'un de ces niveaux : le niveau social c'est-à-dire le mouvement d'égalisation des conditions. François Furet note à propos de la conception tocquevillienne de la démocratie :

*Il l'entend à des niveaux divers, culturel, social, politique, mais seuls les deux premiers définissent pour lui la part de l'inévitable : en effet, si les sociétés de son temps lui paraissent poussées par une sorte de fatalité vers une croyance de plus en plus générale à l'égalité, et vers l'égalisation de plus en plus grande des conditions, les formes politiques dont cette évolution peut s'accompagner continuent à dépendre des choix humains*¹³.

¹¹ Op. cit., p. 12.

¹² Ibid., p. 11.

¹³ Ibid., p. 12.

Dans le mouvement irréversible de la démocratie, il y a donc place pour l'action et la liberté humaines. Deux textes de Tocqueville en rendent compte clairement. Dans le chapitre qui clôt le second tome de La Démocratie en Amérique, on peut lire:

Je n'ignore pas que plusieurs de mes contemporains ont pensé que les peuples ne sont jamais ici-bas maîtres d'eux-mêmes, qu'il obéissent nécessairement à je ne sais quelle force insurmontable et inintelligente qui naît des événements antérieurs, de la race, du sol ou du climat. Ce sont là de fausses et lâches doctrines, qui ne sauraient jamais produire que des hommes faibles et des nations pusillanimes: la Providence n'a créé le genre humain ni entièrement indépendant, ni tout à fait esclave. Elle trace, il est vrai, autour de chaque homme, un cercle fatal dont il ne peut sortir; mais, dans ses vastes limites, l'homme est puissant et libre; ainsi des peuples. Les nations de nos jours ne sauraient faire que dans leur sein les conditions ne soient pas égales; mais il dépend d'elles que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères.¹⁴

Le second texte se trouve dans la deuxième partie des Souvenirs, sous le chapitre premier intitulé: "Mon jugement sur les causes du 24 février et mes pensées sur ce qui allait en sortir", où Tocqueville écrit :

Je hais, pour ma part, ces systèmes absolus, qui font dépendre tous les événements de l'histoire de grandes causes premières se liant les unes aux autres par une chaîne fatale, et qui suppriment, pour ainsi dire, les hommes de l'histoire du genre humain. Je les trouve étroits dans leur prétendue grandeur, et faux sous leur air de vérité mathématique. Je crois, n'en déplaise aux

¹⁴ ALEXIS DE TOCQUEVILLE, De la Démocratie en Amérique, tome II, Gallimard, Paris, 1961, p. 339.

écrivains qui ont inventé ces sublimes théories pour nourrir leur vanité et faciliter leur travail, que beaucoup de faits historiques importants ne sauraient être expliqués que par des circonstances accidentelles, et que beaucoup d'autres restent inexplicables; qu'enfin le hasard ou plutôt cet enchevêtrement de causes secondes, que nous appelons ainsi faute de savoir le démêler, entre pour beaucoup dans tout ce que nous voyons sur le théâtre du monde; mais je crois fermement que le hasard n'y fait rien, qui ne soit préparé à l'avance.¹⁵

On peut dire que chez Tocqueville, ce qui ne manque pas d'arriver malgré les désirs et les efforts contraires des hommes, ce qui ne dépend pas des hommes, c'est l'égalisation de leurs conditions. En cela on peut parler de fatalité, mais le mouvement de l'égalisation des conditions n'est qu'un aspect de la démocratie; l'autre aspect : l'aspect politique soustrait l'homme du "cercle fatal", en lui garantissant ainsi une liberté d'action quant au choix de la forme de gouvernement qu'il peut se donner.

2 - LE PROVIDENTIALISME

Le providentialisme veut que le déroulement de l'histoire humaine s'opère selon des voies tracées par Dieu. D'aucuns ont relevé une telle manière de penser chez Tocqueville. Ainsi, Pierre Marcel évoquant le texte des Souvenirs cité plus haut,

¹⁵ Alexis de Tocqueville, Souvenirs, Gallimard, Paris, 1964, p. 84.

estime que si Tocqueville "repousse tout fatalisme", il n'en demeure pas moins qu'il privilégie l'intervention divine dans les affaires humaines :

Un sentiment néanmoins domine chez Tocqueville, frappant, singulier : c'est sa foi profonde à l'intervention d'un souverain Maître dans les destinées humaines; elle revêt une curieuse apparence d'anachronisme¹⁶

L'attitude de Tocqueville consistant à affirmer simultanément la liberté de l'homme par le rejet du fatalisme, et l'intervention de la Providence dans les affaires humaines, paraît ambigu, voire contradictoire aux yeux de Pierre Marcel :

On imagine difficilement, écrit-il, une doctrine plus complexe, moins satisfaisante et il n'y aurait certes pas grand mérite ni profit à discuter les contradictions qui s'y opposent (...). Dans la pensée de Tocqueville se concilient ainsi deux thèses adverses: nous allons où Dieu nous mène, notre devoir comme notre intérêt consiste à nous accommoder au nouvel état social que la Providence nous impose et à nous y ménager la plus grande liberté individuelle possible : inadvertance dont beaucoup d'autres esprits éminents ne se sont pas davantage aperçus.¹⁷

On peut dire avec Jean Claude Lamberti que la contradiction relevée par Pierre Marcel est :

¹⁶ Pierre-Roland Marcel, Essai politique sur Alexis de Tocqueville, Alcan, Paris, 1910, p. 87.

¹⁷ Pierre Marcel, op. cit., p. 87.

illusoire et son apparence repose, en grande partie, sur la méconnaissance du vocabulaire de Tocqueville, où le mot de démocratie désigne tantôt l'état social caractérisé par l'égalisation des conditions, tantôt le régime politique de la démocratie.¹⁸

On peut dire que la Providence se réserve le domaine social pour y conduire de manière inéluctable l'égalisation des conditions à son terme, mais elle abandonne le domaine politique à la responsabilité et à la liberté de l'homme. Cette importante division des responsabilités était déjà établie dans l'introduction de La Démocratie en Amérique où Tocqueville écrit:

Instruire la démocratie, ranimer s'il se peut ses croyances, purifier ses mœurs, régler ses mouvements, substituer peu à peu la science des affaires à son inexpérience, la connaissance de ses vrais intérêts à ses instincts aveugles; adapter son gouvernement aux temps et aux lieux; le modifier selon les circonstances et les hommes: tel est le premier des devoirs imposé de nos jours à ceux qui dirigent la société.¹⁹

Ce mot de Tocqueville laisse clairement entendre que si l'homme est impuissant à contenir le mouvement de la démocratie, que si celui-ci relève de la responsabilité de la Providence, en revanche, la démocratie entendue au sens politique ouvre un champ à l'action responsable et libre de l'homme décidant de son propre

¹⁸ TOCQUEVILLE OEUVRES, II, De la Démocratie en Amérique I, II, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, Bruges, 1992, Introduction de Jean Claude Lamberti, p. VXIII.

¹⁹ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. 5.

sort en choisissant le gouvernement politique sous lequel il veut vivre.

A la Providence telle qu'elle se donne chez Tocqueville on a donné tantôt une signification religieuse, tantôt une signification non religieuse. La première position est par exemple soutenue par Pierre Marcel. Mais, cette position est peu satisfaisante en ce qu'elle conduit à faire de Tocqueville un fataliste, et en ce qu'elle perd de vue que l'intervention divine ne concerne que l'aspect social de la démocratie, c'est-à-dire le mouvement d'égalisation des conditions, tandis que l'aspect politique de la démocratie ouvre un champ à l'exercice du libre arbitre de l'homme.

La seconde position est défendue par Jean Claude Lamberti. Selon lui, la Providence chez Tocqueville «ne désigne ni Dieu ni la Nature. Elle a une signification morale.»²⁰, elle désigne «une justice qui transcende l'histoire»²¹. Cette explication de la Providence par la morale n'est guère plus satisfaisante, car elle exclut toute idée d'intervention divine, et parce qu'elle contraste avec la conception de la Providence que l'on trouve dans les textes de Tocqueville. Tocqueville use en effet

²⁰ Jean Claude Lamberti, La notion d'individualisme chez Tocqueville, Presses Universitaires de France, Paris, 1970, p. 46.

²¹ Jean Claude Lamberti, Tocqueville et les deux démocraties, Presses Universitaires de France, Paris, 1983, p. 56.

abondamment et de manière délibérée des concepts équivalents de Providence, de Dieu, de Créateur, et de Souverain Maître.

On remarquera aussi que dans le texte des Souvenirs²², l'utilisation de termes comme celui de "théâtre du monde" est également délibérée. Tocqueville sait que les mots ne sont pas neutres, et que l'utilisation métaphorique qu'on en fait témoigne d'une attitude réfléchie et voulue. Ainsi, l'expression "théâtre du monde" utilisée par Tocqueville dans un sens métaphorique suppose pour ainsi dire, des acteurs et des spectateurs (les hommes), et un metteur en scène (la Providence). On peut par ailleurs relever chez Tocqueville une sorte d'anthropomorphisme quand il parle de la "voix du Créateur", de son "doigt", de sa "parole"²³ ou de son "bras"²⁴. Ce procédé tocquevillien laisse entendre que Dieu est un être organisé. Mieux, dans le texte qui clôt le second volume de la Démocratie en Amérique, Dieu apparaît comme un être intelligent, responsable de la création de l'homme. En effet, Tocqueville oppose la Providence à une force "inintelligente" qu'il ne croit pas "insurmontable". La qualité que Tocqueville prête à la Providence, c'est-à-dire celle d'une intelligence responsable de la création, s'accommode mal avec une Providence qui aurait seulement une signification morale.

²² Souvenirs, p. 84.

²³ D.A., t. I, p. 7.

²⁴ Ibid., p. 9.

3 - POSTULAT DÉTERMINISTE ET PROBABILISME

On trouve chez Jean Claude Lamberti l'idée selon laquelle Tocqueville s'est fermement opposé aux doctrines fatalistes qui ne font aucune place à l'action libre de l'homme. Il reconnaît cependant qu'il y a chez lui une forme de déterminisme dans la mesure où il admet que les faits historiques s'enchaînent par des lois qu'il cherche à rendre intelligibles.

S'il refuse avec une indignation violente l'idée fataliste, il n'en admet pas moins le postulat déterministe: les faits historiques s'ordonnent les uns les autres selon ce que Montesquieu appelait la nature de choses et, comme historien, Tocqueville cherche à connaître les lois de cet enchaînement.²⁵

Selon Jean Claude Lamberti, Tocqueville rejette le fatalisme, mais admet le postulat déterministe "indispensable à la science historique comme à toutes les sciences"²⁶ lequel est illustré de la manière qui suit :

La différence est grande, en effet, quoique trop souvent méconnue, entre le déterminisme qui se contente d'affirmer: si l'événement A se produit, l'événement B:

²⁵ Jean Claude Lamberti, Tocqueville et les deux démocraties, P.U.F., Paris, 1983, p. 56.

²⁶ Jean Claude Lamberti, La notion d'individualisme chez Tocqueville, P.U.F., Paris, 1970, p. 45, Tocqueville et les deux démocraties, P.U.F., Paris, 1983, p. 56.

*se produira nécessairement, et le fatalisme qui déclare l'événement B doit inéluctablement se produire.*²⁷

Comparant la synthèse historique chez Tocqueville à celle de Marx, de Hegel et de Comte, qui sont bâtisseurs de systèmes, Jean Claude Lamberti estime que la conception tocquevillienne de l'histoire "reste ouverte à la pluralité des possibles"²⁸. Cette vision probabiliste de la conception tocquevillienne de l'histoire est surtout présente chez Raymond Aron selon lequel :

*à la différence de Comte, et de Marx il est, à l'égard de l'histoire et de l'avenir un probabiliste. Il n'annonce pas un mouvement irrésistible vers un régime positiviste ou socialiste. Il pose, comme allant de soi, que certains mouvements se prolongeant, que certaines institutions sont mortes (aristocratie terrienne), d'autres fatales (l'égalisation des conditions). Mais il n'y a pas de détermination adéquate, pour parler comme Max Weber, du régime politique par l'état démocratique de la société. La superstructure politique peut-être despotique ou libérale et il dépend de circonstances multiples, de la tradition et des hommes vivants, que l'un ou l'autre terme de l'alternative l'emporte.*²⁹

Autrement dit, Tocqueville ne voit pas l'histoire générale des sociétés humaines un progrès linéaire et uniforme. À l'intérieur de cette histoire, on peut repérer un mouvement, celui de l'égalisation des conditions qui, quoique passant par

²⁷ Jean Claude Lamberti, op. cit., p. 45, et p. 56.

²⁸ La notion d'individualisme chez Tocqueville, p. 46.

²⁹ Raymond Aron, Essai sur les libertés, Calmann-Lévy, Paris, 1965, pp. 31-32.

des voies différentes, arrive certainement à la même fin. En revanche, on ne peut prévoir, on ne peut dire avec certitude quelle forme de gouvernement peut sortir de cet état social car celle-ci dépend des circonstances dans lesquelles les hommes vivent c'est-à-dire : de ce que Tocqueville appelle les causes physiques (la position géographique), des lois, et surtout des mœurs. C'est dans ce sens que Tocqueville pose que les hommes ne peuvent pas empêcher qu'entre eux les conditions deviennent égales, mais qu'ils dépend d'eux que leur constitution politique soit tyrannique ou libérale.

On peut donc dire que pour Tocqueville l'histoire ne relève ni de l'absolument certain, ni de l'absolument incertain : ce qui est certain, c'est le but du mouvement social (l'égalisation des conditions), ce qui est incertain, c'est la constitution politique (la forme de gouvernement).

4 - LE MACHIAVÉLISME DE TOCQUEVILLE

La position que Marvin Zetterbaum³⁰ défend à propos du mouvement de la démocratie telle qu'elle se donne chez Tocqueville contraste avec les positions précédentes en ce

³⁰ Marvin Zetterbaum, Tocqueville and the problem of Democracy, Stanford, Stanford University Press, 1967, p. 15-19.

qu'elle ne fait pas appel à la notion traditionnelle de détermination pour l'expliquer. Le type de détermination que l'on découvre chez lui n'est ni naturel, ni même surnaturel. Il voit dans l'égalisation des conditions un instrument au service des calculs politiques de Tocqueville. Si donc détermination il y a de ce point de vue, elle ne peut être que de politique politicienne. Selon lui, Tocqueville ne croyait pas au mouvement d'égalisation des conditions. Il s'agirait d'un mythe mis en place par Tocqueville pour parvenir à ses propres fins. Dans ces conditions, l'égalisation des conditions fonctionnerait comme une sorte de ruse ou de tromperie, et le caractère providentiel qui lui attribue Tocqueville serait destiné à toucher la crédulité, voire la dévotion de l'aristocratie française de son époque, à susciter en elle la crainte du Souverain Maître pour qu'elle ne s'oppose pas à sa volonté.

Mais, une telle thèse faisant de Tocqueville un maître sophiste ne résiste pas à l'examen, car elle revient à dire que Tocqueville commence par supposer la candeur de son lectorat, qu'il choisit délibérément de donner un fondement erroné à son oeuvre alors qu'il ne cesse de répéter que l'égalisation des conditions est l'idée mère de celle-ci. On notera par ailleurs que La Démocratie en Amérique ne s'adressait pas seulement aux aristocrates parmi lesquels se recrutaient naturellement les opposants à la démocratie, mais aussi à ses partisans auxquels elle entendait montrer les dangers. Sur ce point, la lettre du 21

février 1835 que Tocqueville adressait à Eugène Stoffels et dans laquelle il exposait la double visée de La Démocratie en Amérique, mérite d'être citée pour sa clarté :

J'ai voulu montrer ce qu'était de nos jours un peuple démocratique et, par cette peinture rigoureusement exacte, j'ai prétendu produire un double effet sur l'esprit des hommes de mon temps. À ceux qui se sont fait une démocratie idéale, rêve brillant, qu'ils croient pouvoir réaliser aisément, j'ai entrepris de montrer qu'ils avaient revêtu le tableau de fausses couleurs; que le gouvernement démocratique qu'ils préconisent, s'il procure des biens réels aux hommes qui peuvent le supporter, n'a point les traits élevés que leur imagination lui donne; que ce gouvernement, d'ailleurs, ne peut se soutenir que moyennant certaines conditions de lumières, de moralité privée, de croyances que nous n'avons point, et qu'il faut travailler à obtenir avant d'en tirer les conséquences politiques. Aux hommes pour lesquels le mot de démocratie est synonyme de bouleversement, d'anarchie, de spoliation, de meurtres, j'ai essayé de montrer que la démocratie pouvait parvenir à gouverner la Société en respectant les fortunes, en reconnaissant les droits, en épargnant la liberté, en honorant les croyances; que si le gouvernement démocratique développait moins qu'un autre certaines belles facultés de l'âme humaine, il avait de beaux et grands côtés; et que, peut-être, après tout, la volonté de Dieu était de répandre un bonheur médiocre sur la totalité des hommes et non de réunir une grande somme de félicité sur quelques-uns et d'approcher de la perfection un petit nombre. J'ai prétendu leur démontrer que, quelle que fût leur intention à cet égard, il n'était plus temps de délibérer; que la Société marchait et les entraînait chaque jour avec elle vers l'égalité des conditions; qu'il ne restait donc plus qu'à choisir entre deux maux désormais inévitables que la question n'était point de savoir si l'on pouvait obtenir l'aristocratie ou la démocratie, mais si l'on aurait une Société démocratique marchant sans poésie et sans grandeur, mais ordre et moralité, ou une Société démocratique désordonnée et dépravée, livrée à des fureurs frénétiques ou courbée sous un joug plus lourd que tous ceux qui ont passé sur les hommes depuis la chute de l'Empire romain. J'ai voulu diminuer l'ardeur des premiers et, sans les décourager, leur montrer la seule voie à prendre. J'ai cherché à diminuer les terreurs

*des seconds et à plier leur volonté sous l'idée d'un avenir inévitable, de manière que, les uns ayant moins de fougue et les autres offrant moins de résistance, la Société puisse s'avancer plus paisiblement vers l'accomplissement nécessaire de sa destinée. Voilà l'idée-mère de l'ouvrage, idée qui enchaîne toutes les autres dans un seul réseau.*³¹

La correspondance qui vient d'être citée, en même temps qu'elle lève l'accusation de machiavélisme portée contre Tocqueville, affirme la nécessité du mouvement de la démocratie dont il faut à présent chercher l'intelligibilité chez Tocqueville. Il convient toutefois de préciser que le machiavélisme dont nous parlons ici est un machiavélisme moral ou intellectuel qui ôte toute crédibilité à l'idée maîtresse de Tocqueville, qui suggère la défiance de Tocqueville par rapport au fondement même de sa théorie et, pour ainsi dire, la malhonnêteté de Tocqueville, par opposition au machiavélisme qui s'attache à la pratique politique. Ce machiavélisme là qui consiste à faire usage de moyens divers pour accéder au pouvoir politique ou pour le conserver existe chez Tocqueville comme en témoigne également la correspondance citée.

³¹ J.-P. Mayer, op. cit., p. 48-50.

II - DU CARACTERE NÉCESSAIRE DU MOUVEMENT DE LA DÉMOCRATIE

Dès l'introduction de la Démocratie en Amérique, la part faite à l'histoire ne manque pas de retenir l'attention du lecteur. Au fil des paragraphes qui la composent, et dans le corps de l'ouvrage, il découvre l'importance qu'elle revêt pour la compréhension du mouvement de la démocratie. La démocratie ou égalisation des conditions est inscrite dans l'histoire comme le fait le plus ancien, le plus continu, et son procès est décrit comme irrésistible. Tout se passe comme si une force supérieure à celle de l'homme et indépendante de lui présidait à la marche irrépressible de la démocratie, utilisant hommes et événements comme des instruments affectés à sa réalisations. La démocratie, selon Tocqueville, se développe dans l'histoire de manière graduelle, c'est, dit-il :

*un fait providentiel, il en a les principaux caractères: il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine; tous les événements comme tous les hommes servent à son développement.*³²

Ce mot de Tocqueville suggère déjà l'idée de la nécessité du mouvement de la démocratie, si l'on considère la nécessité à l'instar du Vocabulaire technique et critique de la philosophie de Lalande, comme une «contrainte exercée sur les désirs et les

³² D.A., t. I, p. 4.

actions de l'homme par l'enchaînement inévitable des principes et des conséquences, des effets et des causes.»³³

³³ Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Lalande, p. 678.

Les concepts de nécessité et de fatalité, en ce qu'ils sont souvent confondus peuvent conduire à une ambiguïté. Il convient donc de faire les précisions qui suivent:

Dans le Vocabulaire technique et critique de la philosophie, nous en trouvons les définitions suivantes:

Nécessité : Contrainte exercée sur
les désirs et les actions
de l'homme par
l'enchaînement inévitable
des principes et des
conséquences, des effets
et des causes.

Souvent personnifiée, en
ce sens, et quelquefois
confondue avec la
fatalité.

Fatalité : A Caractère de ce qui est
fatal, c'est-à-dire que
cela ne puisse manquer
d'arriver, malgré tout
désir et tout effort
contraire.

B Puissance naturelle ou surnaturelle,
mais supérieure à l'homme, dont
l'action se manifeste par ce fait
que certains événements sont fatals.

Or, les deux définitions : celle de la nécessité, et celle de la fatalité peuvent être appliquées à la démocratie chez Tocqueville, quand on envisage celle-ci sous son aspect uniquement social, c'est-à-dire comme égalisation des conditions. On y trouve en effet, à la fois un enchaînement de causes et d'effets rendant le mouvement d'égalisation des conditions inévitable, et une fatalité sous les traits de la Providence, de Dieu, du Créateur, ou du Souverain Maître, qui rend ce mouvement inévitable.

Tocqueville reconnaît expressément le caractère nécessaire du mouvement de la démocratie. Il l'affirme dans sa correspondance intime où il exprime librement ses opinions, sans crainte aucune d'être la cible de quelques critiques défavorables; sans être non plus tenu, par sa position d'auteur à succès, de ménager sa popularité en même temps que la susceptibilité de quelques parties de son public. Ainsi, en 1835 à John Stuart Mill, à propos de la démocratie, Tocqueville écrit:

*je la crois utile et nécessaire et j'y marche
résolument, sans hésitation, sans enthousiasme et,
j'espère sans faiblesse³⁴*

Il l'affirme aussi dans ses Souvenirs qu'il veut "sincères", "sans flatterie", un "délassement" de son "esprit et non une oeuvre littéraire" destinée au public³⁵. Mais, les interprétations diverses, voire contradictoires que la question de la nécessité a suscitées chez les commentateurs de Tocqueville exigent que l'on revienne à ses textes, qu'on les réfère aux

Mais, quand la démocratie est envisagée à la fois sous son aspect social et sous son aspect politique, ce dernier aspect ne permet pas de lui appliquer les définitions de la nécessité et de la fatalité, car le politique est selon Tocqueville le domaine où peut s'exercer le libre arbitre de l'homme.

³⁴ O.C., t. VI, vol. I, p. 294.

³⁵ Alexis de Tocqueville, Souvenirs, Gallimard, Paris, 1968, p. 29. L'affirmation de la nécessité de la démocratie concerne le texte de la page 84 déjà cité.

conditions de leur élaboration - c'est-à-dire qu'on les soumettent à la fois à une analyse externe et à une analyse interne³⁶ - afin de comprendre ce qu'il entend par la nécessité du mouvement de la démocratie.

Nous tâcherons d'établir à cette fin, que la nécessité du mouvement de la démocratie procède de la conception tocquevillienne de l'histoire. Cette conception s'est élaborée dans des circonstances particulières favorables à l'émergence de théories historicistes. La philosophie de l'histoire de Tocqueville est de celles-là; elle voit dans le processus d'égalisation des conditions le mouvement de fond de l'histoire, elle en fait une loi immuable qui commande l'évolution des sociétés humaines.

Nous montrerons ensuite, en partant des caractères que Tocqueville prête au procès de la démocratie, que l'enchaînement de ceux-ci, et les conséquences qui en découlent permettent de fonder la nécessité du mouvement de l'égalisation des conditions entre les hommes. Ces caractères peuvent être rangés sous deux catégories : la catégorie des causes, et la catégorie des effets. Sous la catégorie des causes, la Providence peut être regardée comme cause première, l'homme et sa nature, comme cause seconde. Les caractères pluriséculaire, permanent, téléologique,

³⁶ Par l'analyse externe, nous entendons les conditions dans lesquelles les textes ont été élaborés, et par l'analyse interne la liaison des idées à l'intérieur des textes.

irréversible et irrésistible constituent la catégorie des effets. C'est l'enchaînement de ces causes et de ces effets qui rend le mouvement de la démocratie nécessaire. Mais, cette nécessité, compte tenu de la distinction qui a été opérée dans la pensée de Tocqueville, entre les aspects politique et social, entre ce qui dépend de l'homme et ce qui ne dépend pas de lui, ne concerne que la démocratie entendue au sens social. Si la démocratie dans son acception politique ouvre à l'homme un champ où il peut exercer son libre arbitre, son acception sociale condamne l'homme à oeuvrer volontairement ou non à l'égalisation des conditions.

A - LA CONCEPTION TOCQUEVILLIENNE DE L'HISTOIRE

Y-a-t-il lieu de parler d'une philosophie de l'histoire chez Tocqueville ? Nous le croyons, et, un texte de Tocqueville, auquel les commentateurs n'ont pas accordé toute l'importance qu'il mérite, le prouve à nos yeux. Il s'agit du "Mémoire sur le paupérisme" rédigé en 1835. Dans ce texte, Tocqueville porte sa réflexion sur l'histoire générale des sociétés humaines, depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine, afin de comprendre leur évolution et leur développement. Tocqueville y ramène le développement de sociétés humaine à une loi immuable, c'est-à-dire l'égalisation des conditions qui est présentée par lui, comme le principe directeur, le mouvement de fond de l'histoire ou encore la fin de l'histoire. Il est donc indéniable de ce point de vue, qu'il y a chez Tocqueville une philosophie de l'histoire, et l'égalisation des conditions y est présentée comme une nécessité. Nous croyons par ailleurs qu'il y a une relation entre une telle conception de l'histoire, et l'époque dans laquelle elle a été conçue par Tocqueville.

1 - L'ENVIRONNEMENT INTELLECTUEL

Le dix-neuvième siècle, et plus particulièrement sa première moitié est reconnue pour la place importante que l'histoire y

occupe, et l'intérêt que celle-ci a suscité dans les milieux intellectuels de l'époque. Historiens, poètes, hommes politiques, romanciers et philosophes forts de l'expérience révolutionnaire des siècles précédents - particulièrement les révolutions du dix-huitième siècle qui ont transformé les rapports entre les hommes - et vivant dans l'instabilité des remous socio-politiques, se trouvent confrontés à une question essentielle: celle de savoir si l'histoire a un sens. En d'autres termes, la question était de savoir si ces mouvements qui émergent souvent violemment au coeur de l'ordre établi sont des moyens que l'histoire met en oeuvre pour atteindre un but, ou si au contraire, ils ne sont que des accidents voire des incidents dont l'impétuosité ne perturbe que momentanément une histoire qui ne tarde pas à reprendre son cours immuable.

On peut dire que l'aspect distinctif de cette époque a été la volonté de comprendre et d'expliquer l'histoire. On y remarque en effet un foisonnement de théories historicistes comme celles de Marx, Auguste Comte, Hegel et Guizot par exemple. Tocqueville appartient à cette époque, et Raymond Aron fait remarquer fort justement que :

Auguste Comte, Tocqueville et Marx ont en commun la philosophie de l'histoire caractéristique de la 1ère moitié du XIXè siècle, tous les trois sont convaincus que le mouvement qu'ils analysent est irrésistible.³⁷

³⁷ Raymond Aron, Dix-huit leçons sur la société industrielle, Gallimard, Paris, 1962, p. 37.

2 - LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

Le texte de Tocqueville qui permet le mieux de comprendre sa philosophie de l'histoire est sans doute le premier "Mémoire sur le paupérisme"³⁸. Le propos principal de Tocqueville dans ce texte est de rechercher les causes du paupérisme en Europe et les moyens de le combattre. Pour ce faire, Tocqueville commence par brosser une histoire générale de la civilisation à l'intérieur d'une période dont il fixe ainsi les bornes :

*Ici, dit-il, pour faire comprendre ma pensée je sens le besoin de remonter pour un moment jusqu'à la source des sociétés humaines. Je descendrai ensuite rapidement le fleuve de l'humanité jusqu'à nos jours.*³⁹

Tocqueville présente l'histoire générale de la Civilisation comme un mouvement graduel, c'est-à-dire qui s'accomplit par étapes, et irrésistible, c'est-à-dire dont on ne peut interrompre la marche. Selon lui, les hommes mus par leurs besoins: besoins de se nourrir et de se protéger contre les intempéries, quittent les bois et leur état d'isolement pour s'associer. Ainsi, si les hommes sortent des bois et fondent la première forme

³⁸ Texte rédigé par Tocqueville en 1835 à la demande de la Société Académique de Cherbourg. Le second a été rédigé deux ans plus tard.

³⁹ Alexis de Tocqueville, "Mémoire sur le paupérisme 1835", in Mélanges, Gallimard, Paris, 1989, p. 119.

d'association sociale, c'est uniquement, nous dit Tocqueville, en vue de la satisfaction de leurs besoins primordiaux. À cette première étape de la civilisation, les hommes devenus chasseurs continuent d'errer, mais l'égalité règne entre eux :

tant que les hommes avaient été errants et chasseurs, l'inégalité n'avait pu s'introduire parmi eux d'une manière permanente. Il n'existait point de signe extérieur qui pût établir d'une façon durable la supériorité d'un homme et surtout d'une famille sur une autre ou sur un autre homme; et ce signe eût-il existé, on n'aurait pu le transmettre à ses enfants.⁴⁰

On remarquera que Tocqueville situe les "peuplades de l'Amérique du Nord" c'est-à-dire les Amérindiens à ce premier stade de la Civilisation.

Avec la découverte de l'agriculture, la Civilisation franchit un nouveau pas. Les hommes ayant appris à tirer leur nourriture du sol, renoncent à la vie errante pour la vie sédentaire. De chasseurs, les hommes deviennent cultivateurs. Ils possèdent la terre, la travaillent pour en tirer la nourriture pour eux-mêmes et pour leurs familles, et en perpétuent ainsi la possession à leur descendance. On assiste alors à la création de la "propriété foncière" qui est selon Tocqueville "l'élément le plus actif du progrès". Tocqueville note en effet que :

⁴⁰ Ibid., pp. 119-120.

dès l'instant où la propriété foncière fut connue des hommes et où les hommes eurent converti les vastes forêts en riches guérets et en grasses prairies, de ce moment, on vit des individus réunir entre leurs mains beaucoup plus de terre qu'il n'en fallait pour se nourrir et en perpétuer la propriété dans les mains de leur postérité. De là l'existence du superflu; avec le superflu naît le goût des jouissances autres que la satisfaction des besoins les plus grossiers de la nature physique⁴¹

Ainsi est fondée la société aristocratique et plus généralement la société inégalitaire. Le pouvoir, les richesses, les jouissances matérielles et intellectuelles ne sont le lot que du petit nombre, tandis que les autres :

*Placés entre l'indépendance sauvage qu'ils ne peuvent plus goûter, et la liberté civile et politique qu'ils ne comprennent point encore (...), sont livrés sans recours à la violence et à la ruse, et se montrent prêts à subir toutes les tyrannies, pourvu qu'on les laisse vivre ou plutôt végéter près de leurs sillons.*⁴²

La société se divise alors en deux classes : celle qui possède la terre sans la cultiver, qui vit dans l'aisance, et celle qui cultive le sol sans le posséder et qui vit dans l'indigence. Mais, écrit Tocqueville :

A mesure que le temps suit son cours, la population qui cultive la terre conçoit des goûts nouveaux. La satisfaction des plus grossiers besoins ne saurait plus les contenter. Le paysan sans quitter ses champs veut

⁴¹ Ibid., p. 120.

⁴² Ibid., p. 120.

*s'y trouver mieux logé, mieux couvert; et il a entrevu les douceurs de l'aisance et il désire se les procurer.*⁴³

Toutefois, ne pouvant pas satisfaire ces besoins par la culture de la terre, de nombreux hommes quittent le travail des champs pour les travaux de l'industrie fondant ainsi une troisième classe : celle des ouvriers des sociétés modernes.

*Les hommes, note Tocqueville, quittaient la charrue pour prendre la navette et le marteau; de la chaumière ils passaient dans la manufacture; en agissant ainsi ils obéissaient aux lois immuables qui président à la croissance des sociétés organisées. On ne peut donc plus assigner un terme à ce mouvement qu'imposer des bornes à la perfectibilité humaine. La limite de l'un comme des autres n'est connue que de Dieu.*⁴⁴

Ce mouvement de fond de l'histoire qui se déploie de manière graduelle et irrésistible n'est autre que celui de l'égalisation des conditions à propos duquel Tocqueville nous dit :

Si l'on fait attention à ce qui se passe dans le monde depuis l'origine des sociétés, on découvrira sans peine que l'égalité ne se retrouve qu'aux deux bouts de la civilisation. Les sauvages sont égaux entre eux parce qu'ils sont tous également faibles et ignorants. Les hommes très civilisés peuvent tous devenir égaux parce qu'ils ont tous à leur disposition des moyens analogues d'atteindre l'aisance et le bonheur. Entre ces deux extrêmes se trouvent l'inégalité des conditions, la richesse, les lumières, le pouvoir des uns, la

⁴³ *Ibid.*, p. 122.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 123.

*pauvreté, l'ignorance et la faiblesse de tous les autres*⁴⁵

L'influence de Rousseau et de son "Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes" est ici manifeste tant dans la forme que dans le fond de l'écrit de Tocqueville. En effet, comme Rousseau, il conçoit une sorte d'état de nature où l'homme vit isolé, puis un état social où la propriété privée, source de l'inégalité parmi les hommes, fait son apparition. Il faut signaler cependant qu'en dépit de l'influence certaine de Rousseau sur Tocqueville, celui-ci, au plan politique, arrive à une conclusion différente de celle de Rousseau. Si en effet chez Rousseau chaque homme doit abandonner son indépendance et sa liberté naturelles à une entité supra-individuelle chargée de les garantir et d'assurer la sécurité de tous, chez Tocqueville au contraire, les hommes doivent défendre leur indépendance et leur liberté contre la tyrannie de l'État. Mais ce qu'il est important de souligner ici, c'est que le mouvement de fond de l'histoire, c'est-à-dire l'égalisation des conditions, est présenté comme "une loi immuable" commandant la "croissance des sociétés organisées". Or la loi, telle que la définit Montesquieu qui fut un modèle pour Tocqueville, est "le rapport nécessaire qui découle de la nature des choses". Dès lors, établir le caractère nécessaire d'un tel mouvement revient en somme à

⁴⁵ Ibid., p. 121.

montrer comment la nécessité découle chez Tocqueville de la mise en regard des choses de la démocratie.

B - DES CHOSES ET DES RAPPORTS QUI RENDENT LE MOUVEMENT NÉCESSAIRE

1 - DE L'IRRÉVERSIBILITÉ

On peut dire que l'égalité telle qu'elle se donne dans la philosophie de l'histoire de Tocqueville est chose naturelle, que c'est la civilisation qui la dégrade, mais que c'est dans la civilisation, et par les ressources que celle-ci met à la disposition de tous qu'elle peut se refaire. Dans le parcours historique des sociétés humaines tel que Tocqueville nous le retrace, l'égalité ne se rencontre pas à toutes les étapes. Celle-ci, selon les termes de Tocqueville "ne se rencontre qu'aux deux bouts de la civilisation". C'est donc entre les deux bouts de la civilisation, dans l'intervalle temporel qui les sépare, qu'il y a place à la fois pour la dégradation et la réfection de l'égalité. Tocqueville nous montre en effet les sauvages égaux entre eux au seuil de la civilisation. Et on peut dire que c'est la civilisation qui introduit l'inégalité dans la société humaine par la propriété foncière - élément le plus actif du progrès - sur laquelle l'aristocratie s'érige avec sa hiérarchie et ses

privilèges. Mais cette intrusion n'évacue ni ne tue le mouvement de l'égalité, elle le rend plus actif, elle lui ouvre un nouveau champ d'action dans lequel, usant des acquis de la civilisation, il s'attaque aux hiérarchies et aux privilèges réservés à quelques uns. Le mouvement de l'égalité procède au nivellement des conditions meilleures que les progrès de civilisation a fait naître. L'égalité se refait en tendant vers l'uniformisation des conditions de vie des hommes.

On peut dire que l'égalité est un fait naturel avant d'être un fait de civilisation. En dépit des obstacles que des hommes ou des groupes d'hommes attachés à leurs privilèges et à la supériorité que ceux-ci leur confèrent lui opposent, malgré les institutions mis en place par eux pour maintenir l'inégalité, le mouvement de l'égalité des conditions, sans que ni les uns ni les autres ne puissent l'arrêter, poursuit sa marche d'un bout à l'autre de la civilisation. C'est donc dire que le mouvement de l'égalité des conditions est irrésistible, mais faut-il encore chercher à savoir ce qui rend son parcours irrésistible.

2 - DE LA PASSION OU DU PENCHANT DE L'HOMME POUR L'ÉGALITÉ

Trop souvent, en parlant d'aristocratie et de démocratie, ou plus généralement de typologie des régimes politiques, on s'arrête plus sur les institutions que sur l'homme qui les fonde. Or ces régimes politiques ne peuvent être sans l'homme, et quand

ils sont, ils sont indissociables de la nature de l'action humaines. C'est l'homme qui, par son action dans l'histoire les amène à l'existence, mais l'homme ne crée pas à partir du néant, il crée à partir de sa propre condition et de conditions qui lui sont extérieures. Dans le texte qui clôt le second volume de La Démocratie en Amérique Tocqueville affirme:

*La Providence n'a créé le genre humain ni entièrement indépendant ni tout à fait esclave. Elle trace, il est vrai, autour de chaque homme, un cercle fatal, dont il ne peut sortir, mais dans ses vastes limites l'homme est puissant et libre; ainsi des peuples*⁴⁶

Rapporté à nos préoccupations, le mot de Tocqueville suggère que l'homme ne peut être "puissant et libre" qu'à l'intérieur des deux bouts de la civilisation où il fait lui-même son histoire, mais il suggère aussi que l'homme : acteur historique, est lui-même un être créé, donc soumis en tant que tel à une détermination. On peut voir là le "cercle fatal" duquel l'homme ne peut sortir, en l'occurrence la nature humaine ferment permanent de l'action de l'homme. Or la passion pour l'égalité est indissociable de la nature humaine. Elle est inhérente à la nature de l'homme qui s'actualise dans et par son action. C'est ce qui fait sans doute dire à Tocqueville que :

Les nations de nos jours ne sauraient faire que dans leur sein les conditions ne soient pas égales; mais il

⁴⁶ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome II, Gallimard, Paris, 1961, p. 339.

dépend d'elles que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères.⁴⁷

S'il en est ainsi, c'est que les nations sont composées d'hommes et que ces hommes sont animés par la passion pour l'égalité qui est - de toutes les passions qui habitent le coeur humain - la plus puissante. Elle est décrite par Tocqueville comme :

une passion mâle et légitime (...) qui excite les hommes à vouloir être tous forts et estimés. Cette passion tend à élever les petits au rang des grands; mais il se rencontre aussi dans le coeur humain un goût dépravé pour l'égalité, qui porte les faibles à vouloir attirer les forts à leur niveau⁴⁸

L'essence bivalente de la passion pour l'égalité est ici manifeste. Il s'agit du même sentiment qui, selon les circonstances, devient positif en amenant l'homme à augmenter sa force et à ressembler à l'autre, ou négatif, en l'amenant à vouloir diminuer la force de l'autre, à faire en sorte que l'autre lui ressemble. Quelle que soit cependant la forme que la passion pour l'égalité emprunte, sa tendance au nivellement des conditions demeure invariable. On peut dire que cette passion que les hommes ont pour l'égalité n'a pas d'âge, ou plutôt qu'elle a le même âge que les premières sociétés humaines puisque nous la

⁴⁷ Ibid., p. 339.

⁴⁸ Op. cit., tome I, pp. 58-59.

voyons régner déjà parmi les sauvages. Selon Tocqueville, la passion que les hommes éprouvent pour l'égalité est vigoureuse et générale, et les hommes aiment l'égalité "d'un amour éternel". Il est une autre passion que les hommes aiment naturellement : celle de la liberté. Et l'on peut dans la comparaison de ces deux passions, celle de l'égalité et celle de la liberté, mesurer la prégnance de la première. C'est que selon Tocqueville, la liberté ne procure des jouissances que de manière intermittente à quelques citoyens, tandis que l'égalité procure une foule de jouissances à chaque homme et à tous de manière continue, d'où leur préférence pour elle.

La liberté politique, écrit Tocqueville, donne de temps en temps, à un certain nombre de citoyens, de sublimes plaisirs. L'égalité fournit chaque jour une multitude de petites jouissances à chaque homme. Les charmes de l'égalité se sentent à tous moments, et ils sont à la portée de tous; les plus nobles coeurs n'y sont pas insensibles, et les âmes les plus vulgaires en font leurs délices. La passion que l'égalité fait naître doit donc être tout à la fois énergique et générale (...). Je pense que les peuples démocratiques ont un goût naturel pour la liberté; livrés à eux-mêmes, ils la cherchent, l'aiment, et ils ne voient qu'avec douleur qu'on les en écarte. Mais ils ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible, ils veulent l'égalité dans la liberté, et, s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage."

On peut dire de la passion pour l'égalité qu'elle est invincible parce qu'elle s'inscrit dans la nature même de l'homme, et parce qu'elle s'actualise sans cesse dans sa pratique

" Alexis de Tocqueville, op. cit., tome II, pp. 103-104.

quoique sous des formes différentes. Son ancrage dans la nature humaine lui confère une permanence dans l'histoire, et, son insatiabilité en fait une perpétuelle tension vers le nivellement des conditions. Dans cette perspective, on ne peut que souscrire à l'idée de Pierre Manent selon laquelle: «on ne résiste pas à la démocratie parce qu'on ne résiste pas à la nature»⁵⁰.

La démocratie telle que Tocqueville la conçoit est donc conforme à la nature humaine, et elle accomplit la nature de l'homme. Et Pierre Manent note fort justement que :

*La démocratie veut réaliser la nature; pour la réaliser, elle entreprend de la domestiquer, de la soumettre. Une fois cette domestication achevée, la nature sera elle-même, rien qu'elle-même. Cette domestication ne peut jamais être achevée, puisque la nature est productrice d'inégalités (...) L'égalité démocratique est conforme à la nature, on ne peut que la modérer. On ne peut revenir en deçà de la démocratie, car le mouvement d'égalisation des conditions est irrésistible; il est irrésistible car il accomplit la nature.*⁵¹

3 - DU CARACTERE PLURISÉCULAIRE

Puisqu'il a été établi que la passion pour l'égalité est inhérente à la nature humaine, il apparaît avec la force de l'évidence que le mouvement de l'égalisation des conditions est

⁵⁰ Pierre Manent, Tocqueville et la nature de la démocratie, Julliard, Paris, 1982, p. 102.

⁵¹ Ibid., pp. 115-116.

un processus pluriséculaire. Il convient cependant de préciser que la passion humaine pour l'égalité n'est pas à proprement parler la démocratie. Il faut plutôt la regarder comme ce qui domine la nature humaine, et qui en elle veut l'égalisation des conditions. Elle conditionne donc l'avènement du mouvement de l'égalisation des conditions, ce mouvement qui est décrit par Tocqueville comme "le fait le plus continu, le plus ancien, le plus permanent que l'on connaisse dans l'histoire". En décrivant le mouvement de la démocratie de cette manière, Tocqueville adoptait une manière de penser courante à son époque. Selon Antoine Leca, l'idée d'un mouvement pluri-séculaire vers l'égalité a été mentionné par plusieurs auteurs avant et après Tocqueville :

Cette conception d'une longue marche historique vers l'égalité, écrit-il, était alors dans l'air du temps. Le premier auteur à l'avoir exposé avec clarté est, semble-t-il, Benjamin Constant dès 1796. Mais c'est surtout F. Guizot qui y voyait un mouvement universel de la civilisation, qui rendit l'idée célèbre. On la retrouve chez Lamartine. Dans son livre sur "La Démocratie au Moyen Age" en 1879, François Tommys-Perrens, qui était un lecteur de Guizot, et de Tocqueville, pensait que "dans tous les temps, l'amour de l'égalité se trouve au fond des âmes" et que l'humanité marchait vers celle-ci depuis des siècles.⁵²

⁵² Antoine Leca, Lecture critique d'Alexis de Tocqueville, Presses Universitaires d'Aix Marseille, 1988, pp. 184-184.

4 - DE LA PROVIDENTIALITÉ

Pour Tocqueville, le mouvement de la démocratie est un fait providentiel. C'est un fait voulu et imposé par Dieu. On a pu discuter abondamment de ce que Tocqueville entend par Dieu, de ses croyances religieuses et de la contradiction à laquelle le conduit l'affirmation simultanée de la liberté humaine et de la Providence. Seule nous importe ici le fait de l'imposition du mouvement. Et, pour comprendre cette position de Tocqueville, il convient de la saisir dans l'histoire des idées politiques qui nous révéleront du même coup que l'idée de Providence et l'idée de liberté humaine ne sont pas incompatibles.

Tocqueville est l'héritier d'une tradition de pensée au centre de laquelle l'idée que l'histoire de l'humanité était la réalisation d'un projet ou d'un plan divin a été diversement traitée. Cette idée déjà présente dans la religion traditionnelle, a été soutenue par la théologie médiévale. Dans la période moderne, elle connut plusieurs sorts. Bossuet en 1681, présentait l'histoire universelle comme la réalisation de la volonté de la "divine Providence"⁵³. Les auteurs du siècle des Lumières acceptaient l'idée d'un développement progressif de

⁵³ Bossuet, Discours sur l'Histoire Universelle, tome XXIV, Éditions Lachât, Paris, 1862-1866, p. 653.

l'humanité, mais en excluaient toute intervention divine⁵⁴. Dans la période contemporaine enfin, le providentialisme est réaffirmé par des auteurs traditionalistes⁵⁵, par des auteurs libéraux⁵⁶, par des auteurs de gauche⁵⁷. On peut admettre avec Antoine Leca que «L'idée d'un plan divin est donc un concept politiquement polyvalent qui imprégna les milieux politiques divers.»⁵⁸.

Au cours de la période contemporaine, un fait important doit être cependant noté: celui de la laïcisation de la Providence ou du développement de l'Histoire de l'humanité à propos de laquelle Paul Bénichou écrit :

*On refait selon des voies peu familières à la tradition catholique, le schéma de l'histoire humaine, en l'orientant vers un avenir qui puisse inclure les valeurs laïques contemporaines: liberté, progrès, émancipation des déshérités, régénération finale de l'espèce.*⁵⁹

Mais, cette volonté de refaire l'histoire humaine et de laïciser la Providence n'est pas gratuite. Elle est une réaction contre le dogme chrétien qui, en présentant le déroulement de

⁵⁴ Paul Bénichou, Le temps des prophètes, Gallimard, Paris, 1977, p. 503.

⁵⁵ Burke, Claude de Saint Martin, Joseph de Maistre.

⁵⁶ Chateaubriand, Lamartine, Benjamin Constant, Guizot.

⁵⁷ Le socialiste Buchez, Le communiste Constatin Pecquier.

⁵⁸ Antoine Leca, op. cit., p. 190.

⁵⁹ Paul Bénichou, op. cit., p. 71.

l'histoire humaine comme la volonté de Dieu "Cause des causes et Fin des fins", en excluait toute idée de liberté humaine. Le libéralisme, courant à l'intérieur duquel se situe Tocqueville, tout en reconnaissant l'intervention de Dieu, reconnaît aussi à l'homme l'usage du libre arbitre. On peut de ce point de vue souscrire à l'idée de Paul Bénichou selon laquelle :

Le libéralisme, et c'est là son originalité, a tendu à faire dépendre de l'intervention du libre vouloir humain cette rencontre des causes et des fins dans le progrès, qui devient dès lors, comme toute action, une utilisation par l'homme de l'ordre des choses en vue d'un but visé: le choix de ce but tient à lui, et non au monde, et la liberté de ce choix déjoue la dictée du dogme.⁶⁰

Il apparaît sous cet angle que la liberté humaine commence par la reconnaissance de "l'ordre des choses" que l'homme ne peut pas changer, mais dont il peut user à bon ou mauvais escient. Et c'est ce que Tocqueville laisse entendre quand il écrit :

il n'est pas nécessaire que Dieu parle lui-même pour que nous découvriions des signes certains de sa volonté; il suffit d'examiner quelle est la marche habituelle et la tendance continue des éléments; je sais, sans que le créateur élève la voix, que les astres suivent dans l'espace les courbes que son doigt a tracées, si de longues observations et des méditations sincères amenaient les hommes de nos jours à reconnaître que le développement graduel et progressif de l'égalité est à la fois le passé et l'avenir de leur histoire, cette seule découverte donnerait à ce développement la caractère sacré de la volonté du souverain maître; vouloir arrêter la démocratie paraît alors lutter

⁶⁰ Ibid., p. 9.

*contre Dieu même et il ne resterait aux nations qu'à s'accommoder de l'état que leur impose la Providence*⁶¹

Il y a, comme nous l'avons établi dans la première partie de notre travail, dans la conception tocquevillienne de la démocratie, une distinction entre ce qui dépend de l'homme : l'aspect politique, et ce qui ne dépend pas de lui : l'aspect social ou égalisation des conditions. Le providentialisme concerne la démocratie entendue comme mouvement d'égalisation des conditions, tandis que l'aspect politique de la démocratie ouvre un espace à l'exercice de la liberté humaine.

5 - DE L'UNIVERSALITÉ ET DE LA PERMANENCE

Parmi les caractéristiques que Tocqueville prête au mouvement de la démocratie figurent l'universalité et la permanence. Il suffit de regarder autour de nous, de nous mettre à l'écoute du monde, pour nous rendre compte que le mouvement d'égalisation des conditions poursuit encore aujourd'hui son cours. La marche irrésistible de l'égalisation des conditions que Tocqueville découvrait il y a 160 ans, mais qui est selon lui le "fait le plus ancien et le plus permanent" de l'histoire, n'a jamais été aussi actuel et pressant qu'au cours des deux dernières décennies.

⁶¹ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, pp. 4-5.

Au yeux de Tocqueville, nous semble-t-il, il ne faisait pas de doute que le mouvement d'égalisation des conditions est d'une portée non pas sectorielle, mais générale car il affirme :

*Je pense que le mouvement social qui rapproche du même niveau le fils et le père, le serviteur et le maître, et en général, l'inférieur et le supérieur, élève la femme et doit de plus en plus en faire l'égale de l'homme.*⁶²

Ce mouvement qui, dans la société procède au nivellement des conditions des membres de la famille, et entre les classes sociales, opère également sur un plan plus général, entre sociétés, entre peuples et, par son pouvoir d'assimilation, il "rapproche des peuples étrangers"⁶³, fait de sorte que «tous les liens de race, de classe, de patrie se détendent», et que «le grand lien de l'humanité se resserre»⁶⁴, puisque, dit Tocqueville:

*Des liens intellectuels unissent entre elles les parties les plus éloignées de la terre, et les hommes ne sauraient rester un seul jour étrangers les uns aux autres, ou ignorants de ce qui se passe dans un coin quelconque de l'univers (...)*⁶⁵

⁶² D.A., t. II, p. 219.

⁶³ D.A., t. I, p. 430.

⁶⁴ D.A., t. II, p. 337.

⁶⁵ D.A., t. I. pp. 429-430.

De plus, dans le "Second mémoire sur le paupérisme", Tocqueville affirme sans ambages que :

*Le monde marche évidemment vers ce point où toutes les nations seront assez également civilisées, ou en d'autres termes, assez semblables les unes les autres. (...) Mais ce temps est encore loin de nous; de nos jours, il existe encore assez d'inégalités entre les lumières, la puissance, l'industrie des différents peuples (...)*⁶⁶

De l'époque à laquelle Tocqueville écrivait ces mots (1837), à nos jours, il est évident que les inégalités de lumières, de puissance, et d'industrie entre peuples se sont sensiblement amenuisées. En effet, les mutations socio-politiques qui, à l'intérieur de cette période se sont opérées et qui continuent de s'opérer, à l'échelle de notre commune humanité, témoignent éloquemment en faveur de la permanence du mouvement de l'égalisation des conditions. Devant le spectacle offert par les peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, de l'Europe et de l'est et de l'ancienne Union Soviétique, revendiquant que les conditions soient égales en leur sein et entre eux; et agissant pour atteindre un tel but, on peut parler d'ubiquité du mouvement de la démocratie, et c'est en cela qu'il peut être dit universel.

Le principe de l'universalité du mouvement de la démocratie n'a donc pas été démenti par l'histoire de l'humanité depuis les observations localisées de Tocqueville. Ces observations

⁶⁶ O.C., t. XVI, p. 145.

portaient sur une partie du monde, à une période déterminée, pendant que le processus d'égalisation des conditions y avait atteint un certain niveau de développement. Les observations de Tocqueville étaient donc situées et datées, le phénomène sur lequel elles portaient était soumis au facteur spatio-temporel, mais Tocqueville n'en fait ni l'apanage de l'époque, ni celui de l'espace concerné.

Il est cependant des expressions dont use Tocqueville, telles celles d'"univers chrétien" ou "parmi les chrétiens" qui, si on les considère rapidement, pourraient faire penser qu'il tient le mouvement de l'égalisation des conditions comme la propriété exclusive d'un espace, d'une aire de civilisation ou d'un groupe d'hommes. Il nous semble, au demeurant, que lesdites expressions circonscrivent le domaine d'investigation tocquevillien, et non pas le mouvement qu'il étudie. Si le mouvement de la démocratie concerne le monde chrétien en tant que totalité, s'il y est donc universel, il semble bien que celui-ci le dépasse comme le laissent clairement entendre ces propos de Tocqueville :

Où allons-nous ? Nul ne saurait le dire; car déjà les termes de comparaison nous manquent : les conditions sont plus égales de nos jours parmi les chrétiens qu'elles ne l'ont jamais été dans aucun temps ni dans aucun pays du monde; ainsi la grandeur de ce qui est déjà fait empêche de prévoir ce qui peut se faire⁶⁷

⁶⁷ Ibid., p. 4.

*On ne peut donc assigner un terme à ce mouvement qu'imposer des bornes à la perfectibilité humaine. La limite de l'un comme de l'autre n'est connue que de Dieu*⁶⁸

Tocqueville n'exclut donc pas les autres régions du monde du processus d'égalisation des conditions, il remarque seulement que les conditions sont plus égales dans la région à laquelle son étude s'intéresse. Il admet par ailleurs qu'on ne peut déterminer les limites du mouvement de la démocratie, et que celui n'a pas de bornes. Cela signifie que le mouvement de la démocratie est indéfini et infini. Par là, l'égalisation des conditions déborde l'univers chrétien pour concerner l'humanité entière. On remarquera que Tocqueville lie ce mouvement à la perfectibilité humaine. L'homme au sens générique a un penchant naturel pour l'égalité, sa perfectibilité - quand il en situation sociale - l'amène à vouloir que les conditions soient de plus en plus égales entre ses concitoyens et lui. C'est dire que l'universalité de l'égalisation des conditions repose en dernière instance sur la nature humaine essentiellement la même partout.

⁶⁸ Alexis de Tocqueville, O.C., tome XVI, Gallimard, Paris, 1989, p. 123.

6 - DE LA TENDANCE TÉLÉOLOGIQUE

La philosophie de l'histoire de Tocqueville telle qu'exposée dans le premier "Mémoire sur le paupérisme", semble faire de l'égalisation des conditions un mouvement finalisé, en ce que nous y découvrons l'égalité se déployant entre les deux bouts de l'histoire humaine : l'état de nature et l'état social démocratique. Le mouvement de la démocratie est en effet présenté par Tocqueville à la fois comme le passé et l'avenir de l'histoire des hommes. A cet égard, le procès de la démocratie peut paraître comme une action, un mouvement qui tend vers une phase finale : l'égalisation des conditions parmi les hommes. On peut dire que le mouvement de la démocratie a besoin - en deçà de la Providence qui le commande, qui en est la cause première et extérieure - d'un mobile ou d'un vecteur qui, à l'intérieur de la société, l'oriente vers le nivellement des conditions : sa destination finale. Ce mobile, ce vecteur ou encore la cause interne c'est l'homme, et plus particulièrement en l'homme, son penchant naturel pour l'égalité. Pour se déployer vers cette fin, ce mouvement a besoin de supports. L'homme, ses actions, et les événements fonctionnent comme des moyens qu'il utilise pour réaliser sa fin.

Partout, écrit Tocqueville, on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie; tous les hommes l'ont aidée de leurs efforts : ceux qui avaient en vue de concourir à ses

*succès et ceux qui ne songeaient point à la servir; ceux qui ont combattu pour elle, et ceux mêmes qui se sont déclarés ses ennemis; tous ont été poussés pêle-mêle dans la même voie, et tous ont travaillé en commun, les uns malgré eux, les autres à leur insu, aveugles instruments dans les mains de Dieu (...), tous les événements, comme tous les hommes, servent à son développement.*⁶⁹

En même temps que Tocqueville affirme ici que tous les hommes sont les instruments que le mouvement de la démocratie utilise pour parvenir à sa fin, il classe ceux-ci en deux catégories: les hommes qui lui sont favorables et ceux qui ne le sont pas. On comprend que les partisans de la démocratie servent ou se laissent utiliser comme moyens pour atteindre une fin qu'ils ont voulue ou qu'ils désirent. Ce que l'on comprend moins, c'est le fait que des ennemis déclarés de la démocratie soient, malgré eux et à leur insu, utilisés - eux et leur actions visant à lui faire échec - comme des moyens concourant finalement à son développement. À ce point de jonction entre d'une part les adversaires de la démocratie et de leurs actions qui lui font obstacle, et, d'autre part le mouvement d'égalisation des conditions qui les surmonte en les utilisant, pour finalement triompher, on peut se demander si à l'instar de la philosophie hégélienne de l'histoire, celle de Tocqueville ne renvoie pas à la notion de "ruse de la raison"?

⁶⁹ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. 4.

Arguant du fait que la pensée de Tocqueville accorde une place importante à l'action humaine dans le "déroulement de ce phénomène", Birnbaum déclare :

C'est ce qui justifie l'intervention de l'homme politique guidé par ses valeurs; la morale peut alors coïncider avec l'histoire. C'est au nom de cette morale active qu'il refuse l'équation que Hegel établit entre le réel et le rationnel; l'existence d'un fait ne prouve pas, selon lui, sa légitimité ni sa véracité⁷⁰

Puis il cite à l'appui de son affirmation la lettre du 22 juillet 1854 adressée à Corcelle dans laquelle Tocqueville se prononce sur le point de vue hégélien :

De cette boîte de Pandore sont sorties toutes sortes d'infirmités morales (...). Vous n'ignorez pas sans doute, que celui-ci a été le protégé des gouvernements parce que sa doctrine établissait, dans ses conséquences politiques, que tous les faits étaient acceptables et légitimes, et par cela seul qu'ils se reproduisaient, montraient l'obéissance.⁷¹

Néanmoins, quelques commentateurs trouvent une analogie entre la démarche de Hegel et celle de Tocqueville.

Gérard Prévost fait remarquer que :

⁷⁰ Pierre Birnbaum, Sociologie de Tocqueville, P.U.F., Paris, 1970, p. 20.

⁷¹ Ibid., p. 20.

contemporain de Hegel, Tocqueville découvre lui aussi que l'histoire (...) a plus de ruse que de raison.⁷²

Gérard Vallaud constate quant à lui que :

tout tourne autour du développement de l'égalité et du progrès vers le nivellement - progrès à ce point irrésistible que Tocqueville, comme Hegel, l'évoque en termes religieux et avec des images qui ne sont pas sans évoquer mutatis mutandis la notion de ruse de la raison.⁷³

Paul-Laurent Assoum estime enfin qu'il y a chez Tocqueville:

une sorte de théorie de la ruse de la ruse de la raison politique dont l'égalité est l'instrument. On sait que Hegel, dans sa Philosophie de l'Histoire, fait des passions humaines l'instrument en quelque sorte inconscient de l'Esprit. Quoique très loin de cette idée, Tocqueville, qui se défiait de la philosophie allemande spéculative avant de se mettre à apprendre la langue allemande, attribue un rôle de ce genre au mouvement de l'histoire⁷⁴

En dépit de la distance qui sépare la pensée tocquevillienne du système hégélien, la notion de ruse de la raison, de ruse du mouvement de l'histoire ou plus exactement de ruse du mouvement

⁷² Gérard Prévost, "Alexis de Tocqueville, repères et perspectives", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, p. 214.

⁷³ Gérard Vallaud, "Égalité, liberté et démocratie selon Tocqueville", dans Analyses et réflexions sur Alexis de Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, p. 129.

⁷⁴ Paul-Laurent Assoum, "Tocqueville et la légitimation de la modernité", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 151-152.

d'égalisation des conditions n'est pas absente de la philosophie tocquevillienne de l'histoire.

On peut considérer qu'il y a ruse chaque fois que s'établit entre le sujet et l'objet un rapport d'instrumentalité, quand celui-ci utilise celui-là comme moyen ou comme une forme de détour pour parvenir à une fin. Or, c'est bien ce que laisse voir la philosophie tocquevillienne de l'histoire quand le mouvement de la démocratie par son caractère providentiel se donne comme sujet, tandis que les hommes et leurs actions apparaissent comme des instruments ou des objets. Le rapport demeure le même, c'est-à-dire de ruse, même quand on considère qu'il s'établit entre sujet et sujet, c'est-à-dire entre d'une part le mouvement providentiel d'égalisation des conditions, et, d'autre part les hommes, en l'occurrence les adversaires déclarés de la démocratie qui, malgré eux, et à leur insu participent à son succès. Dans un cas comme dans l'autre, les hommes en général, et les adversaires de la démocratie en particulier apparaissent comme des moyens, et leurs actions, favorables ou défavorables, comme des stratagèmes que le mouvement de l'égalisation des conditions utilise pour se réaliser. On peut dire enfin qu'il y a ruse parce qu'il y a multiplicité et diversification des moyens, et que c'est en cela que le mouvement de la démocratie "échappe chaque jour aux hommes", car, si le moyen était unique, les hommes auraient quelques chances de s'y opposer victorieusement.

7 - DE L'IRRÉVERSIBILITÉ

On sait que chez Tocqueville le mouvement de l'égalisation des conditions est celui qui, en abolissant les privilèges, en procédant à un nivellement dans tous les domaines, substitue les sociétés démocratiques aux sociétés aristocratiques.

Ce n'est pas par hasard, dit Tocqueville, que les aristocraties naissent, se maintiennent; elles sont soumises comme tout le reste à des lois fixes qu'il n'est peut-être pas impossible de découvrir⁷⁵

Comment expliquer que l'aristocratie qui se fonde sur l'inégalité des conditions, qui est contraire au penchant naturel de l'homme pour l'égalité devienne une loi sous laquelle les hommes vivent ? Selon Tocqueville :

Il est impossible de rien imaginer de plus contraire à la nature et aux instincts secrets du coeur humain qu'une sujétion de cette espèce; livrés à eux-mêmes, les hommes préféreront toujours le pouvoir arbitraire d'un roi à l'administration régulière des nobles (...). Depuis que les sociétés humaines existent, je ne crois pas qu'on puisse citer l'exemple d'un seul peuple qui, livré à lui-même et par ses propres efforts, ait créé une aristocratie⁷⁶

⁷⁵ Alexis de Tocqueville, L'Ancien Régime et la Révolution, Gallimard, Paris, 1953, p. 45.

⁷⁶ Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, tome I, Gallimard, Paris, 1961, p. 417.

Si la nature de l'homme empêche qu'il se donne un gouvernement aristocratique, Tocqueville voit l'origine de celui-ci dans la conquête, la force et la contrainte⁷⁷. Quant à la manière de se maintenir, Tocqueville écrit :

Une aristocratie, pour durer, a besoin de fonder l'inégalité en principe, de la légaliser d'avance, et de l'introduire dans la famille en même temps qu'elle la répand dans la société; toutes choses qui répugnent si fortement à l'équité naturelle, qu'on ne saurait les obtenir des hommes que par la contrainte (...). La force imposait alors l'inégalité, qui, une fois entrée dans les mœurs, se maintient d'elle-même et passait naturellement dans les lois⁷⁸

Mais si les aristocraties naissent, se maintiennent, elles meurent devant la poussée irrésistible de l'égalisation des conditions.

on a vu des sociétés qui, par suite d'événements antérieurs à leur existence, sont pour ainsi dire nées aristocratiques, et que chaque siècle ramenait ensuite vers la démocratie⁷⁹

Tocqueville estime que le mouvement inverse qui ramènerait les sociétés démocratiques vers l'aristocratie est impossible. À ce propos, il fait remarquer :

⁷⁷ Ibid., p. 417.

⁷⁸ Ibid., p. 417.

⁷⁹ Ibid., p. 417.

Mais un peuple qui, parti de la civilisation et de la démocratie se rapprocherait par degrés de l'inégalité des conditions, et finirait par établir dans son sein des privilèges inviolables exclusives, voilà ce qui serait nouveau dans le monde.⁸⁰

Le mouvement d'égalisation des conditions, peut-on dire, est irrésistible dans la mesure où il ne se produit que dans un seul sens. C'est un mouvement qui, parti des premières sociétés humaines, rencontre sur son parcours - entre autres obstacles - l'aristocratie, qu'il renverse pour poursuivre sa marche vers la démocratie. Le mouvement de la démocratie se déploie de l'inégalité des conditions vers l'égalité des conditions. Il est irréversible en ce que sa marche n'accepte aucune rétrogression, il ne peut se redéployer de la démocratie vers l'aristocratie ou de l'égalité des conditions vers l'inégalité des conditions.

⁸⁰ Ibid., p. 417.

III DÉMOCRATIE ET HUMANITÉ

Le mouvement d'égalisation des conditions est selon Tocqueville un fait générateur : il engendre des idées, des opinions et des attitudes nouvelles. Parmi les idées ou opinions que crée l'égalisation des conditions, ou qui en sont l'effet, peut prendre place celle d'humanité universelle. Autrement dit, l'idée que tous les hommes sont par nature égaux et semblables, et qui les amène à se percevoir comme membres de la même espèce, est engendrée par l'égalisation des conditions. Il s'agit là d'une idée générale, abstraite, qui, par son pouvoir «d'assimilation rapproche des peuples étrangers»⁸¹, et qui, selon ce que Tocqueville en dit, se laisserait saisir à travers une historicité :

*Le moyen âge, écrit Tocqueville, était une période de fractionnement. Chaque peuple, chaque province, chaque cité, chaque famille, tendaient alors fortement à s'individualiser. De nos jours, un mouvement contraire se fait sentir, les peuples semblent marcher vers l'unité. Des liens intellectuels unissent entre elles les parties les plus éloignées de la terre, et les hommes ne sauraient rester un seul jour étrangers les uns aux autres, ou ignorants de ce qui se passe dans un quelconque coin de l'univers (...)*⁸²

⁸¹ D.A., t. I, p. 430.

⁸² D.A., t. I, pp. 429-430.

Et, c'est cette idée d'humanité universelle qui permet à Tocqueville d'affirmer que :

*L'esprit humain se développe par les petits efforts combinés de tous les hommes, (...) (que grâce à lui) Tous les liens de race, de classe, de patrie se détendent; le grand lien de l'humanité se resserre.*⁸³

Mais comment Tocqueville explique-t-il la formation de cette idée d'humanité universelle ?

A - DE L'IDÉE D'HUMANITÉ UNIVERSELLE

Les êtres dont se composent l'humanité ne sont, selon Tocqueville, que dans la diversité et la particularité, il n'y a, reconnaît-il «point d'êtres exactement semblables dans la nature»⁸⁴, et il est impossible que l'homme «voit d'un seul coup d'oeil et séparément tous les êtres dont l'humanité se compose»⁸⁵

*Si, poursuit Tocqueville, l'esprit humain entreprenait d'examiner et de juger individuellement tous les cas particuliers qui le frappent, il se perdrait bientôt au milieu de l'immensité des détails et ne verrait plus rien (...)*⁸⁶

⁸³ D.A., t. II, p. 337.

⁸⁴ D.A., t. II, p. 20.

⁸⁵ Ibid., p. 20.

⁸⁶ Ibid., p. 20.

Quand donc l'esprit humain se trouve devant une telle impasse, il est obligé d'avoir «recours à un procédé imparfait, mais nécessaire qui aide sa faiblesse et qui la prouve»⁸⁷ c'est-à-dire que :

*Après avoir considéré superficiellement un certain nombre d'objets et remarqué qu'ils se ressemblent, il leur donne à tous un même nom, les met à part et poursuit sa route.*⁸⁸

C'est donc ainsi, par la formation d'idées générales que l'esprit humain triomphe de l'obstacle que représente la grande diversité et la particularité extrême des êtres qui composent l'humanité. L'avantage des idées générales est de permettre à l'esprit humain de juger simultanément un grand nombre d'objets en fonction des similitudes qu'il y découvre, ou encore selon Tocqueville: «de renfermer un très grand nombre d'objets analogues sous une même forme afin d'y penser plus commodément»⁸⁹. Selon Tocqueville :

*On ne saurait voir séparément une multitude de faits particuliers, sans découvrir enfin le lien commun qui les rassemble. Plusieurs individus font percevoir la notion d'espèces; plusieurs espèce conduisent nécessairement à celle de genre.*⁹⁰

⁸⁷ Ibid., p. 20.

⁸⁸ Ibid., p. 22.

⁸⁹ Ibid., p. 20.

⁹⁰ Ibid., p. 21.

Ainsi, l'idée d'humanité est l'idée générale de l'homme, la somme des ressemblances que l'esprit humain a pu découvrir sur la grande diversité des cas particuliers d'hommes qui composent l'humanité.

L'analyse de Robert Legros qui s'inscrit dans une perspective phénoménologique, offre nous semble-t-il, une explication satisfaisante de l'idée d'humanité universelle chez Tocqueville. La question qui préoccupe Robert Legros est la suivante :

*Comment une idée abstraite, une idée aussi générale, pourrait-elle imprégner la sensibilité et devenir une évidence sensible sans aussitôt donner à penser à chacun que l'homme en tant qu'homme est une réalité empirique ?*⁹¹

L'homme, remarque Robert Legros, ne peut se rencontrer que sous un aspect particulier, ce qui signifie selon lui que l'idée d'humanité «est empiriquement insaisissable, est infigurable, mais concevable par la pensée»⁹²

*C'est sous cette forme concevable par la pensée, note Robert Legros, mais qui échappe à toute représentation empirique - sous la forme d'une idée - que l'idée d'humanité universelle prend naissance (...)*⁹³

⁹¹ Robert Legros, L'idée d'humanité, Introduction à la phénoménologie, Grasset, Paris, 1990, p. 182.

⁹² Robert Legros, op. cit., p. 182.

⁹³ Ibid., p. 181.

Mais, ce sont les représentations empiriques communes à tous les cas particuliers qui composent l'espèce humaine qui s'impriment dans la sensibilité humaine et la transforment en évidence sensible, puisque Robert Legros questionne et affirme :

Or, l'homme empirique qu'est-ce sinon ce que les hommes présentent comme traits empiriques communs ? Et quelles sont les caractéristiques empiriques communes à tous les hommes sinon celles qu'ils présentent en tant que membres de l'espèce humaine ? Abstraction faite de toute particularisation, l'homme empirique se caractérise sans aucun doute par le fait qu'il consomme, qu'il naît, vieillit et meurt, qu'il veille ou dort, éprouve des plaisirs et des peines, s'abrite et se reproduit.⁹⁴

Telles sont selon Robert Legros les similitudes empiriquement perceptibles chez tous les hommes, qui s'imposent à l'esprit, et qui lui permettent de former une idée d'humanité universelle; telle est aussi, selon lui, la trame explicative de l'idée d'humanité universelle telle qu'elle se donne chez Tocqueville et chez les romantiques :

Capté par l'évidence «immédiate» de l'humanité de tout être humain (...) l'homme moderne se laisse prendre par la conviction que l'homme en tant qu'homme est une réalité empirique. Et est dès lors entraîné à réduire l'homme à un processus vital. A la suite des romantiques, Tocqueville est ainsi amené à montrer que l'idée d'humanité universelle conduit certes à voir un être humain en tout être humain, mais d'une telle manière que l'être humain perçu soit d'emblée interprété comme le membre d'une espèce vivante. En un mot : en devenant une évidence sensible, l'idée d'humanité devient un concept empirique. Devenant un

⁹⁴ Ibid., p. 182.

*concept empirique, l'idée d'humanité désigne un homme défini par le processus vital.*⁹⁵

Mais, cette idée d'humanité universelle ne prend véritablement forme qu'avec l'égalisation des conditions. C'est que, explique Tocqueville, quand les conditions ne sont pas égales, les hommes se perçoivent comme des êtres différents, en fonction des rangs différents qu'ils occupent dans les hiérarchies sociales, ils croient que ces différences sont naturelles, et, l'idée d'humanité qu'ils ont ne dépasse guère les limites de leurs classes sociales :

*Il est vrai, dit Tocqueville, que dans ces mêmes siècles (aristocratiques) la notion générale de semblable est obscure, et qu'on ne songe guère à s'y dévouer pour la cause de l'humanité; mais on se sacrifie souvent à certains hommes.*⁹⁶

Tandis que, quand les barrières entre les hommes, les classes, les castes et les races tombent, et que les conditions deviennent plus égales, l'idée d'humanité devient universelle, au sens où l'homme voit en tout homme un semblable :

Lorsque les conditions sont fort inégales, et que les inégalités sont permanentes, les individus deviennent peu à peu si dissemblables, qu'on dirait qu'il y autant d'humanité distinctes qu'il y a de classes; on ne découvre jamais à la fois que l'une d'elles, et, perdant de vue le lien général qui les rassemble toutes

⁹⁵ *Ibid.*, pp. 182-183.

⁹⁶ *D.A.*, t. II, p. 106.

dans le vaste sein du genre humain, on n'envisage jamais que certains hommes et non pas l'homme. Ceux qui vivent dans ces sociétés aristocratiques ne conçoivent donc jamais d'idées fort générales relativement à eux-mêmes, et cela suffit pour leur donner une défiance habituelle de ces idées et un goût instinctif pour elles. L'homme qui habite dans les pays démocratiques ne découvre, au contraire, près de lui, que des êtres à peu près pareils; il ne peut donc songer à une partie quelconque de l'espèce humaine, que sa pensée ne s'agrandisse et ne se dilate jusqu'à embrasser l'ensemble.⁹⁷

Si l'idée d'humanité universelle ne prend forme que dans les temps modernes, à la faveur du mouvement d'égalisation des conditions, elle a été au cours de l'histoire, tour à tour pressentie, proclamée et occultée. Ainsi, aurait-elle été pressentie dans l'antiquité par les penseurs grecs et romains, mais remarque Tocqueville :

Les génies les plus profonds et les plus vastes de Rome et de la Grèce n'ont jamais pu arriver à cette idée si générale, mais en même temps si simple, de la similitude des hommes et du droit égal que chacun d'eux apporte, en naissant, à la liberté; et ils se sont évertués à prouver que l'esclavage était dans la nature, et qu'il existerait toujours. Bien plus, tout indique que ceux des anciens qui ont été esclaves avant de devenir libres, et dont plusieurs nous ont laissé de beaux écrits, envisageaient eux-mêmes la servitude sous ce même jour.⁹⁸

Il faut attendre l'ère chrétienne, pour voir l'idée d'humanité universelle affirmée car, selon Tocqueville :

⁹⁷ Ibid., pp. 21-22.

⁹⁸ Ibid., p. 22.

Il fallut que Jésus-Christ vint sur la terre pour faire comprendre que tous les membres de l'espèce humaine étaient naturellement semblables et égaux."

Mais, cette idée d'humanité universelle proclamée par le christianisme sera niée par les hiérarchies sociales qui, en rangeant les hommes dans des classes, des castes, selon la naissance, et les privilèges, en instituant des mœurs particulières, en engendrant des idées et des opinions particulières, produiront des barrières et des inégalités entre les hommes.

⁹⁹ Ibid., p. 22.

B - DE LA RENAISSANCE DE L'IDÉE D'HUMANITÉ UNIVERSELLE

Avant de renaître à la faveur de l'égalisation des conditions, l'idée d'humanité universelle a été au cours de l'histoire, mutilée dans l'antiquité, affirmée comme principe dans l'ère chrétienne, et occultée par les hiérarchisations sociales à partir du moyen âge. Si au cours de la période moderne, marquée par l'égalisation des conditions, l'idée d'humanité universelle a pu réémerger, on peut supposer qu'elle y a joui d'un concours de circonstances favorables. Mais quelles sont-elles ?

Tocqueville nous donne une indication précieuse quant aux circonstances ayant favorisé l'émergence de l'idée d'humanité universelle lorsqu'il écrit que :

(...) l'égalité des conditions portait chacun à chercher la vérité par soi-même. Il est facile de voir qu'une pareille méthode doit insensiblement faire tendre l'esprit humain vers les idées générales. Lorsque je répudie les traditions de classes, de profession et de famille, que j'échappe à l'empire de l'exemple pour chercher, par le seul effort de ma raison, la voie à suivre, je suis enclin à puiser les motifs de mes opinions dans la nature même de l'homme, ce qui me conduit nécessairement et presque à mon insu, vers un grand nombre de notions très générales.¹⁰⁰

¹⁰⁰ Ibid., p. 23.

Il apparaît ici, selon Tocqueville, que l'idée d'humanité universelle n'a pu renaître qu'au moment où les hommes se sont émancipés de l'autorité de la tradition, de l'immobilisme des hiérarchies, et de l'influence des mœurs particulières. L'aristocratie, note Tocqueville «avait fait de tous les citoyens une longue chaîne qui remontait du paysan au roi; la démocratie brise la chaîne et met chaque anneau à part»¹⁰¹. Quand les hommes cessent de vivre sous le poids de la tradition, les hiérarchies s'effondrent, les mœurs se transforment, les opinions et les habitudes changent : les conditions s'égalisent, mais les hommes se replient sur eux-mêmes, et, l'individualisme qui, selon Tocqueville est "d'origine démocratique"¹⁰² fait son apparition. L'individualisme qui «est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables»¹⁰³ conduit les hommes vers "l'indépendance individuelle de la pensée"¹⁰⁴, à ne faire appel "qu'à l'effort individuel de (leur) raison"¹⁰⁵.

Le repli sur soi, et l'individualisme qu'engendre l'égalisation des conditions amènent donc les hommes à faire usage de leur raison individuelle, et, de cet usage individuel de

¹⁰¹ Ibid., p. 106.

¹⁰² Ibid., p. 105.

¹⁰³ Ibid., p. 105.

¹⁰⁴ Ibid., p. 15.

¹⁰⁵ Ibid., p. 11.

la raison, ils acquièrent une "espèce de liberté intellectuelle"¹⁰⁶. La liberté intellectuelle qui prend sa source dans la raison individuelle se caractérise par l'insoumission de l'homme à l'intelligence d'un autre homme - son semblable usant de la même raison "qui appartient à l'humanité universelle"¹⁰⁷ - et par la foi que l'homme place dans sa raison et son intelligence comme les moyens ou les outils les plus fiables de résoudre ses problèmes et d'expliquer le monde :

Quant à l'action que peut avoir l'intelligence d'un homme sur celle d'un autre, écrit Tocqueville, elle est nécessairement fort restreinte dans un pays où les citoyens, devenus à peu près pareils, se voient tous de fort près, et n'apercevant dans aucun d'entre eux les signes d'une grandeur et d'une supériorité incontestables, sont sans cesse ramenés vers leur propre raison comme la source la plus visible et la plus proche de la vérité. Ce n'est pas seulement alors la confiance en tel homme qui est détruite, mais le goût d'en croire un homme quelconque sur parole. Chacun se referme donc étroitement en soi-même et prétend de là juger le monde. (...) Comme ils (les hommes) voient qu'ils parviennent à résoudre sans aide toutes les petites difficultés que présente leur vie pratique, ils en concluent aisément que tout dans le monde est explicable, et que rien n'y dépasse les bornes de l'intelligence. Ainsi, ils nient volontiers ce qu'ils ne peuvent comprendre : cela leur donne peu de foi pour l'extraordinaire et un dégoût presque invincible pour le surnaturel.¹⁰⁸

¹⁰⁶ Ibid., p. 15.

¹⁰⁷ Robert Legros, op. cit., p. 146.

¹⁰⁸ Ibid., p. 12.

Pour Tocqueville, les hommes se font une conception «fort exagérée de la raison humaine»¹⁰⁹ car dit-il, la liberté intellectuelle, ou «L'indépendance individuelle peut être plus ou moins grande; elle ne saurait être sans bornes»¹¹⁰. Il reconnaît cependant que :

*(...) tout homme qui reçoit une opinion sur la parole d'autrui met son esprit en esclavage; mais c'est une servitude salutaire qui permet un bon usage de la liberté.*¹¹¹

C'est que, selon Tocqueville, l'homme en tant qu'être doué de raison est limité par sa propre condition; l'esprit humain est insuffisant et faible, car il ne peut ni atteindre la vérité absolue, ni épuiser toutes les questions qui se posent à l'homme. Tocqueville affirme en effet que :

Si l'homme était forcé de se prouver à lui-même toutes les vérités dont il se sert chaque jour, il n'en finirait point, il s'épuiserait en démonstrations préliminaires sans avancer; comme il n'a pas le temps, à cause du court espace de sa vie, ni la faculté à cause des bornes de son esprit, d'en agir ainsi, il en est réduit à tenir pour assurés une foule de faits et d'opinions qu'il n'a eu ni le loisir ni le pouvoir d'examiner et de vérifier par lui-même, mais que de plus habiles ont trouvés ou que la foule adopte. Ce n'est pas sa volonté qui l'amène à procéder de cette

¹⁰⁹ Ibid., p. 17.

¹¹⁰ Ibid., p. 17.

¹¹¹ Ibid., p. 17.

manière; la loi inflexible de sa condition l'y contraint.¹¹²

Mettre son esprit en esclavage ou «recevoir un certain nombre de croyances toutes faites»¹¹³, n'est d'ailleurs pas le propre du commun des mortels seulement, puisque, selon Tocqueville:

*Il n'y a pas de si grand philosophe dans le monde qui ne croie un million de choses sur la foi d'autrui, et qui ne suppose beaucoup plus de vérités qu'il n'en établit.*¹¹⁴

Quoiqu'ils fassent ou disent, les hommes sont donc soumis à une certaine autorité intellectuelle qui, selon Tocqueville, est tellement nécessaire qu'il serait superflu de vouloir démontrer son existence; il conviendrait plus selon lui, de s'occuper seulement de sa localisation et de son importance :

*Il faut donc toujours, quoiqu'il arrive, que l'autorité se rencontre quelque part dans le monde intellectuel et moral. Sa place est variable, mais elle a nécessairement une place (...) Ainsi la question n'est pas de savoir s'il existe une autorité intellectuelle dans les siècles démocratiques, mais seulement où est le dépôt et quelle en sera la mesure.*¹¹⁵

¹¹² Ibid., pp. 16-17.

¹¹³ Ibid., p. 16.

¹¹⁴ Ibid., p. 17.

¹¹⁵ Ibid., p. 17.

Ainsi donc, l'indépendance et la liberté individuelles de l'homme ne doivent pas nous faire perdre de vue ce que celles-ci doivent à la "servitude salutaire" c'est-à-dire la soumission nécessaire de l'homme à une autorité intellectuelle ou morale, l'acceptation par lui de "croyances toutes faites", qui lui permettent d'éviter l'engrenage d'un questionnement perpétuel. Le dépôt de cette autorité intellectuelle, à en croire Tocqueville, se trouve à la fois en l'homme et dans ses semblables :

Les hommes qui vivent donc dans ces temps d'égalité sont donc difficilement conduits à placer l'autorité intellectuelle à laquelle ils se soumettent en dehors et au-dessus de l'humanité. C'est en eux-mêmes ou dans leurs semblables qu'ils cherchent d'ordinaire les sources de la vérité.¹¹⁶

Mais, pour parvenir par lui-même, à quelques vérités, notamment celle d'humanité universelle, l'homme procède de manière méthodique. Quelle est la méthode dont l'homme use ?

Cette méthode est philosophique selon Tocqueville, et, française et démocratique à la fois. Elle est française parce que:

les Français (...) les premiers (...) ont généralisé une méthode philosophique à l'aide de laquelle on pouvait aisément attaquer toutes les choses anciennes et ouvrir la voie à toutes les nouvelles.¹¹⁷

¹¹⁶ Ibid., p. 17.

¹¹⁷ Ibid., pp. 13-14.

Elle est démocratique parce qu'«Elle ne pouvait être généralement suivie que dans les siècles où les conditions étaient enfin devenues à peu près pareilles et les hommes presque semblables»¹¹⁸ Cette méthode philosophique permet aux hommes des temps démocratiques de diriger leurs esprits selon des règles communes. Elle peut être regardée comme la remise en question ou le renversement des opinions et des idées communément reçues, la volonté de dépasser le monde ancien de la tradition, de construire un monde nouveau par lui-même, et à partir de lui-même. Selon Tocqueville, les traits principaux de cette méthodes peuvent être ramenés à ceux-ci :

*Échapper à l'esprit de système, au joug des habitudes, aux maximes de familles, aux opinions de classe, et, jusqu'à un certain point, aux préjugés de nation; ne prendre la tradition que comme une utile étude pour faire autrement et mieux; chercher par soi-même et en soi seul la raison des choses, tendre au résultat sans se laisse enchaîner au moyen, et viser au fond à travers la forme (...)*¹¹⁹

La méthode ici décrite est cartésienne, et la question est de savoir: comment selon Tocqueville, une telle méthode a pu s'établir et se vulgariser ? L'élucidation de cette question exige que nous nous reportons à l'histoire car Tocqueville nous y amène en affirmant que :

¹¹⁸ Ibid., p. 13.

¹¹⁹ Ibid., p. 11.

La méthode dont il question a pu naître au XVI^e siècle, se préciser au XVII^e siècle; mais elle ne pouvait être communément adoptée dans aucun des deux.¹²⁰

Il faut entendre par là que si cette méthode n'a pu être adoptée ni le XVI^e ni par le XVII^e siècles, c'est parce que les conditions n'y étaient pas égales, parce que les hommes de ces siècles, maintenus sous le poids des traditions, des hiérarchies, des préjugés, des classes et des castes, ne pouvaient se concevoir comme des semblables. Cette méthode philosophique conduisant à la formation de l'idée d'humanité universelle n'a été adoptée «qu'à mesure que les conditions sont devenues plus égales et les hommes plus semblables»¹²¹

On peut dire que la méthode philosophique qui devait mener à l'idée d'humanité universelle s'est établie de manière progressive sur la période recouvrant les XVI^e, XVII^e, et XVIII^e siècles, pour, à partir de cette dernière date sortir «des écoles pour pénétrer dans la société et devenir la règle commune de l'intelligence»¹²², elle s'est établie de manière graduelle, en ce que, Luther pour le XVI^e siècle, Descartes pour le XVII^e et Voltaire pour le XVIII^e siècles «se sont servis de la même méthode (...) ils ne diffèrent que dans le plus ou moins grand usage

¹²⁰ Ibid., p. 13.

¹²¹ Ibid., p. 12.

¹²² Ibid., p. 13.

qu'ils ont prétendu qu'on en fit.»¹²³. Ainsi donc, si la méthode est née au XVI^e siècle avec la réforme, elle ne s'applique toutefois qu'à la religion :

*Au XVI^e siècle, les réformateurs soumettent à la raison individuelle quelques-uns des dogmes de l'ancienne foi; mais ils continuent à lui soustraire la discussion de tous les autres.*¹²⁴

Le XVII^e siècle voit l'élargissement de la raison individuelle aux sciences naturelles et à la philosophie, mais, la politique, elle, échappe encore à son empire, puisque Descartes a «déclaré qu'il ne fallait juger par soi-même que les choses de philosophie et non de politique»¹²⁵

*Au XVII^e, écrit Tocqueville, Bacon, dans les sciences naturelles, et Descartes, dans la philosophie proprement dite, abolissent les formules reçues, détruisent l'empire des traditions et renversent l'autorité du maître*¹²⁶

C'est seulement au XVIII^e siècle, quand les conditions sont devenues plus égales et les hommes semblables, que la méthode philosophique se généralise, et que l'idée d'humanité universelle

¹²³ Ibid., p. 13.

¹²⁴ Ibid., p. 13.

¹²⁵ Ibid., p. 13.

¹²⁶ Ibid., p. 13.

peut régner : désormais plus rien n'échappera à l'empire de la raison individuelle. En effet, selon Tocqueville :

*Les philosophes du XVIII^e siècle, généralisant enfin le même principe, entreprennent de soumettre à l'examen individuel de chaque homme l'objet de toutes ces croyances.*¹²⁷

L'examen qui vient d'être fait permet de convenir avec Robert Legros que :

*L'histoire apparaît comme le chemin de l'universalisation progressive de l'humanité, comme la lente et continue émancipation de l'humanité tout entière régie par la tradition et une humanité délivrée de toute tradition et de toute forme particulière de société.*¹²⁸

On ne peut cependant manquer d'être frappé par le contraste que crée aux États-Unis le règne de l'idée d'humanité universelle d'une part, et d'autre part la condition des femmes et des Noirs. Comment expliquer que ceux-ci, malgré le règne de l'idée d'humanité universelle ne soient pas considérés par les autres Américains comme leurs semblables ?

Quoique les Américains aient «laissé subsister dans la société l'infériorité de la femme»¹²⁹, quoique sa dépendance la

¹²⁷ Ibid., p. 13.

¹²⁸ Robert Legros, op. cit., p. 147.

¹²⁹ D.A., t. II, p. 222.

place sous l'autorité du «chef naturel de l'association conjugale»¹³⁰, quoiqu'elle vive «dans la demeure de son mari comme dans un cloître»¹³¹ et que «une opinion publique inexorable renferme avec soin la femme dans le petit cercle des intérêts et des devoirs domestiques, et lui défend d'en sortir»¹³², Tocqueville se prend d'admiration pour ce qu'il appelle "l'abnégation"¹³³, "le sacrifice"¹³⁴ ou "le courage"¹³⁵ des Américaines. Après avoir souligné le danger d'une éducation qui tend «à faire des femmes honnêtes et froides plutôt que des épouses tendres et d'aimables compagnes de l'homme»¹³⁶, il écrit:

*Pour moi, je n'hésiterai pas à dire : quoique aux États-unis la femme ne sorte guère du cercle domestique, et qu'elle y soit à certains égards dépendante, nulle part sa position ne m'a semblée plus haute; et si, maintenant que j'approche de la fin de ce livre, où j'ai montré tant de choses considérables faites par les Américains, on me demandait à quoi je pense qu'il faille principalement attribuer la prospérité singulière et la force croissante de ce peuple, je répondrais que c'est à la supériorité de ses femmes.*¹³⁷

¹³⁰ Ibid., p. 220.

¹³¹ Ibid., p. 209.

¹³² Ibid., p. 209.

¹³³ Ibid., p. 209.

¹³⁴ Ibid., p. 209.

¹³⁵ Ibid., p. 210.

¹³⁶ Ibid., p. 208.

¹³⁷ Ibid., p. 222.

Le procédé elliptique utilisé ici par Tocqueville ne doit pas nous induire en erreur, car la supériorité des femmes dont il est ici question, sous-entend, mieux, signifie : leur position inférieure dans la société démocratique américaine. La supériorité des femmes américaines résiderait paradoxalement dans leur grande capacité de s'abaisser, de se soumettre à l'autorité maritale et au joug de la société américaine qui les place dans une position fixe.

Ce qui fait problème ici, c'est évidemment le fait que la femme américaine en tant qu'être humain, doté de raison individuelle et qui en fait usage au même titre que l'homme américain, ne soit pas considérée comme son semblable ontologique, ou ne soit pas elle-même amenée à se considérer comme tel. Pourtant Tocqueville admet que :

*(...) le mouvement social qui rapproche du même niveau le fils et le père, le serviteur et le maître, et en général, l'inférieur et le supérieur, élève la femme, et doit de plus en plus en faire l'égale de l'homme.*¹³⁸

Mais, aussitôt, il adresse une mise en garde à l'endroit de ceux qui : «confondant les attributs divers des sexes, prétendent faire de l'homme et de la femme des êtres, non seulement égaux, mais semblables»¹³⁹.

¹³⁸ Ibid., p. 219.

¹³⁹ Ibid., p. 219.

Il y a ici, à n'en point douter, une incompatibilité entre le sens du mouvement social de la démocratie qui tend à faire de la femme l'égale de l'homme, et le désir de Tocqueville de réduire la femme à n'être pour l'homme qu'une tendre et aimable compagne. Au regard de l'idée d'humanité universelle qui intéresse l'homme entendu au sens générique, et qui se construit en s'élevant au-dessus des particularités humaines -notamment le sexe - la place faite à la femme par la société américaine selon son sexe : position d'infériorité que Tocqueville admire et défend, nous semble relever d'une contradiction. Mais cette contradiction tient, selon nous, non pas à la nature de la démocratie, puisque le mouvement celle-ci tend à élever la femme au rang de l'homme, mais aux désirs de Tocqueville qui voudrait voir la femme des temps démocratiques occuper la même position - de tendre épouse et d'aimable compagne de l'homme enfermée dans le cercle des devoirs domestiques - que la femme des temps aristocratiques. Cette contradiction tient donc aux préférences et aux préjugés de Tocqueville qui est resté attaché aux valeurs nobiliaires et aristocratiques de son milieu, qui ont pour noms : virilité et masculinité.

L'intelligibilité de cette attitude surprenante de Tocqueville concernant la condition des femmes pourrait être également offerte par la considération des menaces que l'égalité

fait peser sur les sociétés démocratiques¹⁴⁰. Tocqueville insiste sur les méfaits d'une complète et absolue égalité entre les hommes¹⁴¹. L'égalité entre l'homme et la femme pourrait participer de cette égalité extrême que Tocqueville dit non

¹⁴⁰ On sait que selon Tocqueville, certaines inclinations naturelles inhérentes à la démocratie, peuvent constituer un danger pour la démocratie. Selon lui en effet, les sociétés démocratiques se caractérisent par une forte tendance pour l'individualisme. En démocratie, les individus sont portés vers leur confort matériel, et les satisfactions personnelles que leur procurent les plaisirs de l'égalité (D.A., t. II, pp. 103-104). Ils s'isolent, se replient sur eux-mêmes, ils se désengagent entièrement du champ politique, ils cessent d'être des citoyens pour devenir des sujets passifs, tout ceci pouvant avoir pour conséquence de favoriser l'instauration d'un pouvoir fort, voire despotique (Ibid., p. 324). Les sociétés démocratiques individualistes et matérialistes tendent vers le conformisme : la crainte de la dissemblance et de la différence empêche les individus de penser ou d'agir contre la majorité, de se démarquer de l'uniformité générale. Cette situation donne à la majorité une puissance redoutable, et de là peut découler une tyrannie. Cependant, pour Tocqueville, les hommes, à conditions qu'ils le veuillent, peuvent échapper aux dangers que l'égalité leur fait courir. Ils le peuvent par :

- la création d'institutions libres (Ibid., p. 112) qui, en combattant l'individualisme, et en s'opposant à tout excès venant du pouvoir souverain, amèneraient les individus à prendre part aux affaires publiques.

- la création d'associations (Ibid., p. 113) qui, en constituant une force d'interposition entre la solitude de l'individu et la toute puissance de l'État, pourraient limiter l'atomisation de la société en créant des liens nouveaux et de nouvelles solidarités entre les individus.

- la religion (Ibid., p. 151) : la foi pourrait resserrer le lien moral, modérer les passions des individus, l'individualisme et le matérialisme des sociétés démocratiques.

¹⁴¹ D.A., t. I, p. 52.

souhaitable. Ainsi veut-il éviter un mélange de genres dommageable pour la société démocratique car selon lui, ramener la femme au niveau de l'homme, ou l'homme au niveau de la femme c'est faire un amalgame puisque chacun de ces genres possède par nature des attributs différents, et ne sont par conséquent ni égaux ni semblables.

Une autre question qui contraste avec l'idée d'humanité universelle, est celle de la position des Noirs aux États-Unis. En Amérique, fait remarquer Tocqueville, il y a autre chose que la démocratie, et quoique les conditions soient devenues égales parmi les Américains, «les esclaves y éprouvent encore d'affreuses misères et sont sans cesse exposés à des punitions très cruelles»¹⁴², et leurs maîtres «voient dans l'esclavage non seulement un fait dont ils profitent, mais encore un mal qui ne les touche guère.»¹⁴³. Comment donc expliquer que là où règne l'idée d'humanité universelle, certains hommes continuent à ne point voir en d'autres leurs semblables ?

Pour résoudre ce problème, et afin de comprendre une telle situation paradoxale, il est nécessaire de se référer au sentiment de compassion qui, selon Tocqueville, est une caractéristique des siècles démocratiques :

¹⁴² Ibid., p. 175.

¹⁴³ Ibid., p. 175.

Quand, écrit Tocqueville, les rangs sont presque égaux chez un peuple, tous les hommes ayant à peu près la même manière de penser et de sentir, chacun d'eux peut juger en un moment des sensations de tous les autres; il jette un coup d'oeil rapide sur lui-même; cela lui suffit. Il n'y a donc pas de misère qu'il ne conçoive sans peine, et dont un instinct secret ne lui donne l'étendue. En vain s'agira-t-il d'étrangers ou d'ennemis : l'imagination le met aussitôt à leur place. Elle mêle quelque chose de personnel à sa pitié, et le fait souffrir lui-même tandis qu'on déchire le corps de son semblable.¹⁴⁴

Ainsi donc, selon Tocqueville, quand les hommes sont égaux, quand ils sont semblables, ou se considèrent comme tels, leur sensibilité les amène à se préoccuper mutuellement de leurs sorts, à éprouver de la pitié les uns pour les autres, ce qui, nous dit Tocqueville, contribue à adoucir leurs moeurs :

L'égalité des conditions et l'adoucissement des moeurs ne sont donc pas seulement à mes yeux des événements contemporains, ce sont encore des faits corrélatifs.¹⁴⁵

Mais cette corrélation s'estompe dès que l'une des conditions : l'égalité, n'est pas remplie. C'est que Tocqueville considère l'égalité des conditions comme la cause principale de l'adoucissement des moeurs, et, quand entre les hommes, il n'y a pas d'égalité, ils ne se considèrent pas comme des semblables, et n'éprouvent pas de pitié ou de compassion les uns pour les autres:

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 174.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 171.

Chez un peuple aristocratique, note Tocqueville, chaque caste a ses opinions, ses sentiments, ses droits, ses moeurs, son existence à part. Ainsi les hommes qui la composent ne ressemblent point à tous les autres; ils n'ont point la même manière de penser ni de sentir, et c'est à peine s'ils croient faire partie de la même humanité.(...) Les institutions féodales rendaient très sensible aux maux de certains hommes, non point aux misères de l'espèce humaine. Elles donnaient de la générosité aux moeurs plutôt que de la douceur, et, bien qu'elle suggérassent de grands dévouements, elles ne faisaient pas naître de véritables sympathies; et, dans les siècles aristocratiques, on ne voit ses semblables que dans les membres de sa caste.¹⁴⁶

Mais cette "insensibilité mutuelle"¹⁴⁷ n'est pas le propre des sociétés aristocratiques seulement, car on la retrouve aussi chez les peuples démocratiques :

Ainsi, remarque Tocqueville, le même homme qui est plein d'humanité pour ses semblables quand ceux-ci sont en même temps ses égaux, devient insensible à leurs douleurs dès que l'égalité cesse.¹⁴⁸

La cause véritable de la compassion est, selon Tocqueville, l'égalité des conditions qui engendre aussi l'idée d'humanité universelle. C'est par l'égalité, et non pas par l'état de la civilisation ou des lumières d'un peuple que l'on pourrait expliquer la compassion que les hommes éprouvent les uns pour les autres, ou encore l'insensibilité des uns à l'égard des autres. Pour Tocqueville :

¹⁴⁶ Ibid., pp. 171-172.

¹⁴⁷ Ibid., p. 172.

¹⁴⁸ Ibid., p. 175.

*Lorsque chaque nation a ses opinions, ses croyances, ses lois, ses usages à part, elle se considère comme formant à elle seule l'humanité tout entière, et ne se sent touchée que de ses douleurs. Si la guerre vient à s'allumer entre deux peuples disposée de cette manière, elle ne saurait manquer de se faire avec barbarie.*¹⁴⁹

Ainsi, comme le fait remarquer Tocqueville, les lumières de la civilisation n'ont pas empêché Rome de traiter ses prisonniers et ses ennemis comme s'ils n'appartenaient pas à la même espèce humaine que les Romains :

*Au temps de leurs plus grandes lumières, les Romains égorgeaient les généraux ennemis, après les avoir entraînés en triomphe derrière un char, et livraient les prisonniers aux bêtes pour l'amusement du peuple. Cicéron, qui pousse de si grands gémissements à l'idée d'un citoyen mis en croix, ne trouve rien à redire à ces atroces abus de la victoire. Il est évident qu'à ses yeux un étranger n'est point de la même espèce humaine qu'un Romain.*¹⁵⁰

Si donc, pour les Américains, l'esclavage est "un mal qui ne les touche guère", s'ils sont insensibles "aux affreuses misères" que les esclaves éprouvent et aux "punitions très cruelles" qui leurs sont infligées, c'est parce que les Américains ne considéraient pas les esclaves noirs comme leurs semblables.

Les questions de la condition des femmes, celle de la condition des Noirs, de même que celle de la condition des

¹⁴⁹ Ibid., p. 175.

¹⁵⁰ Ibid., p. 175.

Indiens - comparable ici à celle des esclaves - aux États-Unis de l'époque de Tocqueville, obscurcissent il est vrai l'idée d'humanité universelle, mais ne la détruisent point comme nous l'avons montré, et l'on peut se mettre d'accord avec Robert Legros qui a bien vu que :

*L'idée de l'homme au nom de laquelle juge Tocqueville remonte sans nul doute à celle à laquelle les humanistes ont donné l'expression : l'humanité de l'homme réside dans sa capacité de penser, de juger par lui-même (Tocqueville ajoute : d'agir, de faire et de sentir par lui-même) et, indissociablement, dans la reconnaissance de son incapacité à connaître les fondements ultimes. Cette idée de l'homme est assurément historiquement advenue - elle prit naissance, montre Tocqueville, quand, à la faveur de la dissolution des structures féodales, les conditions ont commencé à se rapprocher (...)*¹⁵¹

De tout ce qui précède, on peut dire que, d'une part, la philosophie de l'histoire de Tocqueville, en ce qu'elle conçoit l'égalisation des conditions comme une loi immuable, comme le mouvement de fond de l'histoire, et d'autre part, les caractéristiques du mouvement de la démocratie que nous avons isolés, en ce qu'elles forment un enchaînement de causes et d'effets, établissent la nécessité du mouvement de la démocratie c'est-à-dire son inévitabilité. L'idée d'humanité universelle qui, à travers les siècles s'établit de manière progressive et graduelle, et qui, par ailleurs par son pouvoir d'assimilation, rapproche des peuples étrangers, unit les parties les plus

¹⁵¹ Robert Legros, op. cit., p. 188.

éloignées de la terre en créant entre elles des liens intellectuels qui resserrent "le grand lien de l'humanité", constitue une raison supplémentaire de croire en l'universalisation du mouvement de la démocratie. On peut dans cette perspective souscrire au point de vue de Gérard Prévost selon lequel :

Ce processus tocquevillien s'ouvre sur deux constats fondamentaux. Tout d'abord "l'égalisation des conditions" (autrement et vite dit, la démocratie sociale), avec la récapitulation remarquable qu'il en fait, lui permet d'affirmer que la révolution démocratique n'est pas un accident local mais universel. L'égalité inaugure l'avènement du règne de la démocratie, ce fait devenant "inévitabile". L'analyse tocquevillienne n'a pas été démentie par l'histoire; c'est là une raison de l'écouter car cet aristocrate, serviteur lucide des principes démocrates, a donc de bons yeux et un solide jugement.¹⁵²

Le mouvement de la démocratie, peut-on ajouter, n'est pas "un accident local" parce qu'il est nécessaire. Il est nécessaire, parce qu'il est commandé à la fois par l'action de la

¹⁵² Gérard Prévost, "Alexis de Tocqueville, repères et perspectives", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, p. 216.

Le second constat, qui n'entre pas dans le cadre de nos préoccupations présentes, est que Tocqueville «se rend compte que la liberté peut être quelquefois malmenée par l'égalité et que si "l'égalité donne naturellement aux hommes le goût des institutions libres", la liberté pourtant n'est pas l'unique privilège d'un état social et d'une forme de gouvernement. C'est là que résident "les périls et les soins qui attendent les hommes de nos jours" car le couple liberté-égalité risque de connaître de cruelles scènes de ménage. Sur ce point, Tocqueville n'a pas pris une ride, et l'on comprend dans ces conditions qu'il soit si courtisé aujourd'hui.»

Providence et par la nature humaine, c'est en cela que repose son universalité, et, c'est par là qu'il intéresse tous les hommes. Dans la perspective ouverte par l'étude de la philosophie de l'histoire de Tocqueville, par l'enchaînement entre causes et effets auquel donnent lieu les caractéristiques du mouvement de la démocratie, et de l'idée d'humanité universelle engendrée par le mouvement d'égalisation des conditions, on peut envisager l'étude du rapport entre la réflexion de Tocqueville sur la démocratie et ses écrits africains.

TROISIEME PARTIE

L'AFRIQUE ET LE MOUVEMENT DE LA DÉMOCRATIE

I - DÉBLAIEMENT

Quoique l'étude conjointe de la philosophie de l'histoire de Tocqueville et des caractéristiques du mouvement de la démocratie ouvre un horizon universel dans lequel on peut établir le ou les rapports entre la réflexion de Tocqueville et ses écrits africains, il reste que certaines questions particulières telles la position de Tocqueville sur la question de l'égalité entre les races humaines, et la question de délimitation du champ de la réflexion de Tocqueville, si elles ne sont pas élucidées, peuvent compromettre l'entreprise que nous nous proposons de mener.

1 - TOCQUEVILLE ET L'INÉGALITARISME RACIAL

Si le mouvement de la démocratie n'est pas un processus localisé, s'il est nécessaire et universel, et s'il peut être regardé comme l'actualisation de la nature humaine, il ne peut pas ne pas intéresser tous les hommes. Envisagé sous l'angle de la nécessité historique et de l'universalité, le mouvement de la démocratie concerne non pas quelques hommes, non pas une race d'hommes, mais le genre humain tout entier. Sur ce point, les relations épistolaires que Tocqueville entretenait avec le Comte Arthur de Gobineau offrent l'opportunité d'évacuer de sa pensée

l'exclusivisme racial sur lequel son collaborateur¹ fondait son système.

Gobineau, on le sait, s'est rendu célèbre par la publication de son Essai sur l'inégalité des races humaines en 1835. Cette publication ne pouvait manquer de provoquer une polémique entre les deux hommes : l'un théoricien de l'inégalité, l'autre théoricien de l'égalité. Ainsi, en octobre 1853, Tocqueville écrit à Gobineau :

*Je ne vous ai jamais caché que j'avais un grand préjugé contre ce qui me paraît être votre idée-mère, laquelle me semble, je l'avoue, appartenir à la famille des théories matérialistes et en être même un des plus dangereux membres, puisque c'est la fatalité de la constitution appliquée, non plus à l'individu seulement, mais à ces collections d'individus qu'on nomme des races et qui vivent toujours.*²

Un mois plus tard, il lui écrit à nouveau :

*Ne voyez-vous pas que de votre doctrine sortent naturellement tous les maux que l'inégalité permanente enfante, l'orgueil, la violence, le mépris du semblable, la tyrannie et l'abjection sous toutes ses formes ?*³

¹ Tocqueville choisit Gobineau comme chef de cabinet, quand il fut lui-même nommé ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Barrot en 1849.

² O.C., t. IX, Lettre du 11 octobre 1853, p. 199.

³ Ibidem, Lettre du 17 novembre 1853, p. 203.

Selon André Jardin, Tocqueville «qui ne s'entretenait jamais avec un homme sans songer à l'égalité initiale de l'espèce»⁴, «s'indigne des hypothèses de Gobineau qui nient l'unité de la race humaine née tout entière d'un même geste créateur»⁵.

Tocqueville rejette donc l'inégalitarisme racial. L'homme pour lui, est essentiellement le même sous tous les cieux. Or, le "perpétuel enquêteur"⁶ qu'est Tocqueville s'est rendu en Afrique, où il s'est intéressé aux hommes, à leurs mœurs et institutions. Il a consigné dans ses écrits ses observations et réflexions sur l'Afrique. Les voyages de Tocqueville en Afrique, tout comme son voyage aux États-Unis n'étaient ni fortuits, ni d'agrément, et, ses réflexions sur la démocratie étaient alimentées par les observations faites au cours de ses voyages, notamment aux États-Unis, en Suisse et en Angleterre. Partant de cette méthode d'investigation tocquevillienne, on peut se demander si ses voyages et observations africains ne relèvent pas du même esprit. Il est d'ores et déjà permis de soupçonner une relation entre les écrits africains de Tocqueville et sa réflexion sur la démocratie et, on peut dire que l'inspiration colonialiste de la plupart de ces textes ne suffit pas à les disqualifier de ses préoccupations démocratiques. Le faire, serait passer sous silence le fait que le mouvement de la démocratie, selon Tocqueville, utilise tous

⁴ André Jardin, Alexis de Tocqueville 1805-1859, p. 358.

⁵ Ibid., p. 319.

⁶ Ibid., p. 305.

les hommes comme tous les événements pour se réaliser. Or, la conquête et la domination coloniales sont des événements qui, nous semble-t-il, concourent, au demeurant, à l'égalisation des conditions.

2 - DE L'EXCLUSIVISME DÉMOCRATIQUE

Avant d'examiner les liens qui existent entre le mouvement de la démocratie et la question africaine c'est-à-dire le fait colonial, il est important de réfuter les analyses qui, comme celles de François Furet renoncent à comprendre la pensée de Tocqueville dans une perspective globalisante, pour ne plus la considérer que comme une pensée empêtrée dans les particularités d'une civilisation et d'une partie de l'humanité, et cela, envers et contre les intentions délibérées de l'auteur de penser le monde, de le comprendre, au-delà de l'image que sa civilisation lui en donne, dans les mœurs et les institutions que l'homme, essentiellement le même partout, a mis en place dans des circonstances et des dispositions différentes.

Le mouvement d'égalisation des conditions tel qu'il se donne chez Tocqueville, n'a pas échappé à la volonté de certains commentateurs de le confiner à une aire de civilisation unique, le dépouillant ainsi de son caractère universel et nécessaire. Ainsi François Furet note que la civilisation pour Tocqueville

est :

*cette forme particulière d'activité sociale étendue à tous les citoyens par la démocratie, quand celle-ci est libre. Et du coup, cette définition lui permet de relativiser le champ de sa réflexion, et d'en restreindre les bienfaits à la souche européenne de l'humanité.*⁷

François Furet note encore que:

*Ainsi la démocratie n'est pas la fin de l'histoire, ou une de ses figures universelles, moins encore la réconciliation de l'humanité avec elle-même. C'est un concept qui permet à Tocqueville de penser un état de la société et de mœurs propres à l'Europe, et plus particulièrement à ce prolongement anglais dans le Nouveau Monde qu'est la République américaine.*⁸

La question qu'appellent les jugements de François Furet est évidemment celle de savoir pourquoi, si la démocratie renvoie à un état social et à des mœurs propres à l'Europe, pourquoi donc elle ne s'est pas d'abord développée en Europe, pourquoi elle n'a été développée jusque dans ses extrêmes limites qu'aux États-Unis d'Amérique ?

La réponse à une telle question se trouve chez Tocqueville lorsqu'il affirme que :

⁷ François Furet, "Introduction" à La Démocratie en Amérique, Garnier Flammarion, Paris, 1981, p. 23.

⁸ Ibid., p. 24.

*les Anglo-Américains ont apporté dans le nouveau monde l'égalité des conditions. Jamais on ne rencontra parmi eux ni roturiers nobles; les préjugés de naissance y ont toujours été aussi inconnus que les préjugés de profession. L'état social se trouvant ainsi démocratique, la démocratie n'eut pas de peine à établir son empire.*⁹

On peut donc dire que si la démocratie n'a pu être développée en Europe d'abord, c'est que l'état social d'alors, et les mœurs de l'époque s'y opposaient, parce que la hiérarchie sociale, les préjugés de naissance et de profession constituaient des obstacles à son plein épanouissement. Les premiers immigrants, en quittant l'Europe pour le Nouveau Monde se sont émancipés des contraintes de leurs sociétés d'origine, ils ont bâti en Amérique de nouvelles sociétés sur des mœurs neuves c'est-à-dire comme l'entend Tocqueville un «ensemble des dispositions intellectuelles et morales que les hommes apportent dans l'état de la société.»¹⁰. Tocqueville affirme en effet que:

Les émigrants qui vinrent se fixer en Amérique au commencement du XVII^e dégagèrent en quelque façon le principe de la démocratie de tous ceux contre lesquels ils luttèrent dans le sein des vieilles sociétés de

⁹ D.A., t. I, p. 319.

¹⁰ Tocqueville définit ainsi les mœurs: Je rappelle ici au lecteur le sens le plus général dans lequel je prends le mot mœurs; j'entends par ce mot l'ensemble des dispositions intellectuelles et morales que les hommes apportent dans l'état de la société. D.A., t. I, note de bas de page, p. 319.

*l'Europe, et ils le transplantèrent seul sur les rivages du nouveau monde. Là, il a pu grandir en liberté, et, marchant avec les moeurs, se développer paisiblement dans les lois.*¹¹

C'est donc dire que si l'on procède à une mise en regard de l'état de la démocratie en Europe et aux États-Unis, on découvre que son développement dans le Nouveau monde tient à une différence de moeurs d'avec l'Ancien monde. Il nous paraît donc excessif de ce point de vue, de soutenir comme François Furet le fait, que les moeurs qui favorisent l'épanouissement de la démocratie sont propres à l'Europe, alors même que les immigrants Anglo-Américains, pour fonder une société démocratique ont dû s'émanciper des moeurs européennes qui en retardaient le développement. On peut admettre tout au plus que ces moeurs sont le fait d'hommes de "souche européenne", mais que ces moeurs ne sont pas propres à l'Europe. L'Europe ne les connaîtra vraiment, pensons-nous, qu'après les violences révolutionnaires qui aboliront l'aristocratie, les privilèges qui lui étaient attachés, les préjugés de naissance et de profession. D'ailleurs Tocqueville repère au sein même du peuple anglo-américain une différence de moeurs qui explique «que les diverses démocraties anglo-américaines sont plus ou moins réglées et prospères.»¹². Ainsi, selon Tocqueville, si la démocratie à l'est de l'Union américaine est plus stable et plus prospère que celle de l'ouest

¹¹ Ibid., p. 11.

¹² Ibid., p. 322.

de l'Union, c'est que :

C'est à l'est que les Anglo-Américains ont contracté le plus long usage du gouvernement de la démocratie, et qu'ils ont formé les habitudes et conçu les idées les plus favorables à son maintien. La démocratie y a peu à peu pénétré dans les usages, dans les opinions, dans les formes; on la retrouve dans tout le détail de la vie sociale comme dans les lois. C'est à l'est que l'instruction littéraire et l'éducation pratique du peuple ont été le plus perfectionnées et que la religion s'est le mieux entremêlée à la liberté. Qu'est-ce que toutes ces habitudes, ces opinions, ces usages, ces croyances, sinon ce que j'ai appelé des mœurs ? A l'ouest, au contraire, une partie des mêmes avantages manque encore. Beaucoup d'Américains des États de l'Ouest sont nés dans les bois, et ils mêlent à la civilisation de leurs pères les idées et les coutumes de la vie sauvage.¹³

L'influence des mœurs dans la formation et le maintien de la démocratie est donc indéniable. Tocqueville leur reconnaît même un rôle prépondérant. À ses yeux, les mœurs constituent avec les causes physiques ou la position géographique¹⁴, et la

¹³ Ibid., p. 322.

¹⁴ Au nombre des facteurs ayant favorisé l'éclosion de la démocratie américaine, Tocqueville cite la position géographique. Selon lui, l'immensité du territoire américain offre un champ sans bornes à l'activité de l'homme, un aliment inépuisable à l'industrie, au travail, à l'amour des richesses et à la recherche du bien-être. De plus, l'isolement des États-Unis faisant qu'ils n'aient pas d'ennemis à combattre permet aux Américains d'oeuvrer dans la paix et la stabilité. Voir D.A., t. I., p. 320.

législation¹⁵ trois grandes causes d'importance inégale qui contribuent à la formation et au maintien de la démocratie :

*Ces trois grandes causes servent sans doute à régler et à diriger la démocratie américaine; mais s'il fallait les classer, je dirais que les causes physiques y contribuent moins que les lois, et les lois moins que les mœurs.*¹⁶

Si donc l'influence des mœurs est déterminante dans la constitution et le maintien de la démocratie, il apparaît également que l'influence de la géographie et celle des lois le sont aussi quoique dans des proportions moindres. La démocratie américaine doit donc son épanouissement singulier à la jonction de ces trois causes.

Au demeurant, l'eupéanité exclusive des mœurs favorables à la constitution de la démocratie telle que le soutient François Furet ne résiste pas à l'examen puisque comme nous l'avons établi, la démocratie américaine ne s'est constituée qu'en s'émancipant des mœurs européennes. Il y a d'autre part chez François Furet une confusion, une identification civilisation européenne-démocratie qui lui permettent de "relativiser le

¹⁵ Une bonne législation est selon Tocqueville celle qui, «prise dans son ensemble est bien adaptée au génie du peuple qu'elle doit régir et à la nature du pays.», D.A., t. I, p. 321.

¹⁶ Ibid., p. 322.

champ" de la réflexion tocquevillienne, et de "restreindre les bienfaits" de la démocratie ou civilisation, "à la souche européenne de l'humanité". Ces déclarations sont pour le moins contestables, et on peut leur opposer des déclarations de Tocqueville lui-même. On peut dire que le principal bienfait de la démocratie - ou de la civilisation pour reprendre le terme de François Furet - c'est l'égalisation des conditions, or Tocqueville ne la restreint point à la souche européenne de l'humanité, puisqu'il fait cas par exemple de la Chine «où l'égalité des conditions est très grande et très ancienne»¹⁷. Quant à la relativisation du champ de la réflexion tocquevillienne, on ne peut être plus clair que Tocqueville quand il déclare :

*On découvre aisément pourquoi je me suis livré aux recherches qui précèdent. La question que j'ai soulevée n'intéresse pas seulement les États-Unis, mais le monde entier; non pas une nation, mais tous les hommes.*¹⁸

Tocqueville se définit d'ailleurs lui-même comme un "observateur du monde". En effet, à Gobineau qui visitait l'Asie il écrit :

Vous avez mille choses à me dire qui m'intéressent au plus haut point, ou plutôt tout ce que vous me direz sur l'état des peuples parmi lesquels vous vivez, leur constitution, leurs tendances, leurs besoins, leurs

¹⁷ D.A., t. II, p. 253.

¹⁸ D.A., t. I, p. 326.

*passions, tout cela vaut pour moi de l'or; car tout cela m'importe beaucoup à savoir, comme observateur du monde, m'intéresse extrêmement et m'est inconnu.*¹⁹

Le champ de la réflexion de Tocqueville, ainsi qu'il le laisse lui-même clairement entendre ne se limite pas au monde occidental. C'est une réflexion qui se donne une vocation mondiale, une réflexion qui, s'alimentant des informations fournies par les moeurs et les institutions mises en place par les hommes, en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie, tente dans une perspective comparatiste de comprendre l'état des sociétés humaines. C'est une réflexion qui au terme de chacun des deux volumes de La Démocratie en Amérique annonce clairement sa dimension universalisante, en affirmant dans le premier des deux volumes le rapprochement des peuples et leur marche vers l'unité rendus possibles grâce aux liens intellectuels qui existent entre les "parties les plus éloignées de la terre", tandis que dans le second volume elle affirme le resserrement du "grand lien de l'humanité".

¹⁹ O.C., t. IX, Lettre du 8 janvier 1856, p. 244.

II - DE L'INTÉRÊT POUR L'AFRIQUE

L'intérêt de Tocqueville pour l'Afrique semble remonter aux années précédant immédiatement la conquête de l'Algérie par la France en 1830. Tocqueville était partisan de ladite conquête, et, il s'informait déjà sur la colonie, ses habitants, ses moeurs, auprès de ses amis qui s'y trouvaient notamment son cousin Louis de Kergolay qui avait participé à la campagne d'Algérie. Mais la curiosité intellectuelle seule, n'explique pas assez l'attention que Tocqueville attachait à l'Afrique, puisqu'en 1833, il conçut avec Louis de Kergolay le projet d'acheter des terres en Algérie et de s'y installer²⁰. On ne se tromperait donc pas en affirmant que la curiosité intellectuelle dont Tocqueville faisait montre à propos de l'Afrique, son projet d'immigration en Afrique, l'abondance de ses écrits sur l'Afrique, et le nombre des voyages qu'il y effectua, témoignent de ce que l'attention qu'il accordait à cette région du monde n'était pas banale. Il faut reconnaître cependant que la place que tiennent son voyage et ses écrits américains dans l'ensemble de son oeuvre, ont fini par occulter l'importance des autres voyages et écrits. A ce propos, Xavier de La Fournière estime que pour :

²⁰ Alexis de Tocqueville 1805-1859, p. 305.

(...) qui observe d'assez près la carrière de Tocqueville, il paraît étonnant - et, en tout cas curieux - que le public dit éclairé associe presque exclusivement le nom de cet écrivain, qui fut aussi un homme politique, à l'étude de la société américaine, alors qu'en fait il a accordé une égale attention à ces pays qu'aujourd'hui nous réunissons sous l'appellation de tiers-monde.²¹

L'Afrique faisant partie des pays dits du tiers-monde, notre propos ici, est de saisir comment l'intérêt que lui portait Tocqueville s'est traduit. Il convient toutefois de préciser que l'Afrique, dans les écrits de Tocqueville désigne la plupart du temps l'Algérie, que c'est en Algérie que Tocqueville s'est rendu, mais qu'il s'intéresse aussi à l'Afrique par ses références à l'Égypte, et, à travers la question de l'esclavage des Noirs aux États-Unis et la fondation de l'État du Libéria²².

Il faut dire qu'à l'époque de Tocqueville, dans la première moitié du XIX^e siècle, les possessions coloniales françaises n'étaient constituées que de l'Algérie en Afrique du Nord, et d'une partie du Sénégal en Afrique de l'Ouest. L'éloignement de la colonie ouest-africaine, le coût financier de son administration, et la suprématie de l'Angleterre dans la région, faisaient sans doute que la métropole ne lui accordait pas autant d'importance que l'Algérie plus proche, située sur la

²¹ Alexis de Tocqueville, Un monarchiste indépendant, p. 195.

²² La colonie du Libéria fut fondée en 1820 par la Société de la colonisation des Noirs dont le but était de rapatrier les esclaves en Afrique.

Méditerranée: "la mer politique" selon l'expression de Tocqueville. C'est donc dire que la proximité de la colonie nord-africaine, l'intérêt politique, stratégique et commercial qu'elle présentait, firent d'elle, à l'époque de Tocqueville, la colonie africaine par excellence. On peut dire que l'Afrique, pour la France politique de cette première moitié du XIX^e siècle ne s'étendait guère au-delà de l'Algérie. Dans la presse de l'époque, dans les débats politiques du parlement dont Tocqueville était membre, les expressions de "question d'Afrique" et de "question algérienne" étaient interchangeableables. Tocqueville lui-même use de cette interchangeabilité dans ses écrits et dans ses discours.

En fait, ces expressions qui renvoyaient l'un à l'autre étaient utilisées pour désigner la colonisation française en Algérie particulièrement. La colonie du Sénégal, pourtant comme celle d'Algérie, située en Afrique, n'était pas entendue dans ces expressions. C'est dire que le contenu sémantique de ces expressions se référaient moins à la situation géographique qu'au fait colonial, car en effet, si la connotation géographique était première en elles, elles auraient aussi désigné la colonie du Sénégal. Les expressions de "question d'Afrique" et de "question algérienne" fonctionnaient donc comme des équivalents pour désigner ensemble la question coloniale.

Au-delà de ses déterminations géographiques, ce qui nous

importe, c'est le fait colonial lui-même. Il s'agit pour nous d'examiner les liens qui peuvent exister entre le fait colonial et cet autre fait que Tocqueville nomme l'égalité des conditions, c'est-à-dire la démocratie. Dans cette perspective, la colonisation de l'Algérie, qui a précédé et préparé la colonisation française dans le reste de l'Afrique, peut nous aider à comprendre les rapports entre les deux faits. Le fait colonial, indépendamment du cadre géographique où il se trouve est le même. Ici, il se trouve dans le même cadre géographique, et il a été mené par la même puissance coloniale, selon les mêmes principes : l'occupation du territoire, la domination politique, et l'intérêt économique. Le cas concret et particulier de la colonisation en Algérie, peut nous aider à comprendre le fait général de la colonisation en Afrique. En somme, de même que Tocqueville avoue avoir vu «dans l'Amérique plus que l'Amérique (et) y (avoir) cherché une image de la démocratie elle-même»²³, nous devons dire que dans l'Algérie nous voyons plus que l'Algérie, que nous y cherchons les types de rapports que le fait colonial et le mouvement de la démocratie peuvent entretenir.

²³ D.A., t. I, p. 12.

1 - ÉCRITS ET VOYAGES

Les premiers écrits de Tocqueville sur l'Afrique remontent à l'année 1837 au cours de laquelle il fit paraître ses deux Lettres sur l'Algérie sans signature dans La Presse de Seine-et-Oise²⁴, les 23 juin et 22 août. Le premier article présente la situation de l'Algérie avant la conquête, il comporte en outre une description géographique du pays, une étude distinctive entre les habitants Arabes et Kabyles, une analyse du caractère religieux de la société arabe et du régime hérité de l'ancienne administration coloniale turque.

Le second article expose surtout les objectifs que la France, selon Tocqueville, doit réaliser en Algérie, c'est-à-dire: dans un premier temps une occupation restreinte, et dans un second temps une colonisation pure et simple.

On notera que les deux articles avaient été rédigés alors que leur auteur n'avait pas encore visité le pays sur lequel ils portaient. Quoique les deux écrits témoignent d'une documentation solide, et d'une bonne connaissance du pays, dans le premier desdits écrits, Tocqueville considère le fait qu'il n'ait pas une connaissance directe du pays comme un handicap:

²⁴ Journal fondé par un médecin versaillais, Baudry de Balzac, et dont Tocqueville était actionnaire.

Je pense (...) que pour bien faire connaître une chose aux autres, il est utile de la connaître soi-même et que, pour la bien connaître, il n'est pas sans utilité de l'avoir vue. Je ne me glorifierai donc point de n'avoir pas été en Afrique, mais je tâcherai de mettre à profit les récits de plusieurs de mes amis qui y ont longtemps séjourné, et de faire qu'on s'aperçoive le moins possible que je n'ai point été témoin par moi-même de ce que je cherche à peindre.²⁵

Pour surmonter ce handicap, pour que cesse la situation peu confortable dans laquelle Tocqueville dit se trouver, il projette de se rendre en Algérie avec Gustave de Beaumont qui avait été son compagnon pendant son séjour américain. Le voyage algérien qui avait été prévu pour septembre 1940 n'eut lieu que l'année suivante, en mai 1841²⁶. Le séjour algérien fut toutefois de courte durée (mai-juin 1841), il dû être interrompu car, Tocqueville, malade, dut revenir en France.

A l'instar de ce qu'il fit avant son voyage aux États-Unis, Tocqueville prépara minutieusement son voyage en Algérie en exploitant diverses sources d'information. Ainsi, dès 1839, Tocqueville désireux de connaître l'influence morale qu'une religion peut exercer sur une société, se mit à la lecture du Coran et prit des notes. De la lecture du Coran, il retient que la morale fataliste qui se dégage de l'islam exerce une influence

²⁵ O.C., t. III, 1, p. 130.

²⁶ Le voyage fut reporté à cause de la crise d'Orient. On entend par là, les rivalités entre puissances européennes à propos du contrôle des détroits qui donnent accès à la Méditerranée et qui, en 1840, faillirent provoquer une guerre générale en Europe.

néfaste sur les esprits et les moeurs constitue la cause principale de la décadence du monde musulman. À ce propos, il confie à Gobineau :

J'ai beaucoup étudié le Coran à cause de notre position vis-à-vis des populations musulmanes en Algérie et dans tout l'Orient. Je vous avoue que je suis sorti de cette étude avec la conviction qu'il y avait dans le monde, à tout reprendre, peu de religions aussi funestes aux hommes que celle de Mahomet. Elle est à mon sens, la principale cause de la décadence aujourd'hui si visible du monde musulman et, quoique moins absurde que le polythéisme antique, ses tendances sociales et politiques étant, à mon avis, infiniment plus à redouter, je la regarde relativement au paganisme lui-même comme une décadence plutôt que comme un progrès.²⁷

En 1840, Tocqueville s'attelle au dépouillement des documents officiels relatifs à l'Algérie: Le Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie²⁸, et Les Actes du gouvernement²⁹. L'analyse des documents officiels débouche sur la rédaction de textes dans lesquels Tocqueville expose les réflexions que lui inspirent les moeurs et les institutions algériennes.

²⁷ O.C., t. IX, Lettre du 22 octobre 1843, p. 69.

²⁸ Recueils de textes officiels en 19 volumes publiés de 1838 à 1853. Au moment où Tocqueville les consultait, seuls les 3 premiers volumes, (1838, 1839, 1840) étaient publiés.

²⁹ Série de documents publiés par le Ministère de la Guerre de 1834 à 1843.

Au cours de son premier voyage algérien, Tocqueville prit des notes journalières sur divers aspects de la colonie³⁰. De retour de ce voyage, Tocqueville encore convalescent travaille à la rédaction d'un mémoire dans lequel il définit sa position sur la colonisation de l'Algérie, les objectifs qu'elle doit atteindre et les moyens de les atteindre.

Nommé membre de la Commission Royale sur la colonisation en Algérie³¹, en 1842, Tocqueville, au cours des travaux, prend des notes sur les documents mis à la disposition de la commission et sur les dépositions des témoins.

D'octobre à décembre 1846, Tocqueville effectue - en compagnie de Mme de Tocqueville et de quelques-uns de ses collègues députés - un second voyage en Algérie qu'il met à profit pour visiter le pays et s'informer auprès de ses habitants.

En 1847, comme rapporteur de la commission parlementaire examinant les projets de lois déposés par le Gouvernement, il fut chargé de la rédaction des deux rapports sur l'Algérie: le Rapport sur le projet de loi relatif aux crédits extraordinaires demandés pour l'Algérie, et le Rapport sur le projet de loi portant demande d'un crédit de 3 millions pour les camps

³⁰ O.C., t. III, 1, pp. 203-212.

³¹ Le mandat accordé à la commission était d'émettre des avis et de préparer des décisions sur la colonisation de l'Algérie. Elle siégea de janvier 1842 à janvier 1844.

agricoles d'Algérie qui reprennent et développent les grands points déjà exposés dans le Travail sur l'Algérie.

L'intérêt que Tocqueville manifeste pour l'Afrique se traduit également dans ses diverses interventions³² faites devant la Chambre entre 1846 et 1849.

³² Intervention dans le débat sur les crédits extraordinaires de 1846; Discussions du projet de loi sur les crédits extraordinaires destinés à l'Algérie 1847; Intervention de la Chambre à l'occasion du vote du budget général de l'Algérie 1848; Intervention dans la discussion de crédits pour la colonisation en Algérie 1848.

2 - DE L'INTÉRÊT THÉORIQUE OU SCIENTIFIQUE

L'inspiration colonialiste qui se manifeste dans les écrits sur l'Algérie ne doit pas nous faire perdre de vue les autres aspects que ces textes renferment. Le mouvement de la démocratie étant perçu par Tocqueville comme nécessaire et universel, l'avènement de la démocratie et son maintien étant liés aux trois grandes causes définies par Tocqueville, à savoir : les causes physiques, la législation et surtout les mœurs, il n'est guère surprenant que Tocqueville, pour comprendre l'état d'évolution des différentes sociétés humaines dont il mène l'étude, cherche à connaître les conditions matérielles dans lesquelles elles vivent, les lois et les mœurs qui leurs sont propres. En même temps que l'inspiration colonialiste, ces préoccupations d'ordre théorique ou scientifique se trouvent dans ses écrits sur l'Algérie.

L'étude de la démocratie dans la société américaine aura révélé à Tocqueville les problèmes que celle-ci a laissés en suspens tels celui de l'esclavage, et celui de la cohabitation de différentes races. Que Tocqueville présente comme démocratique une société américaine, somme toute responsable de tels problèmes, lui valut d'ailleurs, au moment de la parution du premier volume de la Démocratie en Amérique, la critique que voici :

*Monsieur de Tocqueville est avocat et, comme tel, il plaide la cause de la démocratie en Amérique; c'est avec une prédilection toute particulière que cet auteur offre à l'admiration des peuples de l'Europe... un pays d'humanité tricolore où des hommes rouges qui en sont les naturels se voient exterminés par les hommes blancs qui sont les usurpateurs; où les hommes noirs se vendent pêle-mêle avec les bestiaux sur la place publique.*³³

Mais ces problèmes n'avaient pas échappé à l'attention de Tocqueville, il en avait pris conscience et y avait réfléchi pendant son séjour américain. André Jardin estime en effet que:

*Au cours de son voyage d'Amérique, il avait réfléchi à des problèmes plus généraux, mais qui pouvaient trouver leur application en Afrique : les rapports de peuple conquérant et de peuple conquis, ceux des races humaines entre elles, la mise en valeur d'un pays neuf.*³⁴

L'Afrique apparaît donc à Tocqueville comme le lieu où les problèmes non résolus par la démocratie pourraient trouver des solutions, comme le lieu où l'on pourrait corriger la démocratie. Ainsi, envisage-t-il, par la fusion ou l'assimilation, la possibilité et la réussite d'une vie commune entre les conquérants Européens et le peuple algérien conquis. Dans sa seconde Lettre sur l'Algérie, il déclare :

³³ Benoît Le Roux, "Tocqueville, l'homme pressé", dans Réflexions et Analyses sur Tocqueville, Paris, Ellipses, 1985, p. 13.

³⁴ A. Jardin, Alexis de Tocqueville 1805-1859, p. 305.

*Il n'y a donc point de raisons de croire que le temps ne puisse parvenir à amalgamer les deux races. Dieu ne l'empêche point; les fautes seules des hommes pourraient y mettre obstacle.*³⁵

La mise en valeur d'un pays neuf, ou la création d'une société nouvelle en Algérie en l'occurrence, signifie pour Tocqueville l'occupation par les colons européens des terres, et la formation par eux d'une société démocratique qui serait l'exacte réplique de la démocratie métropolitaine. Dans le premier Rapport de 1847, Tocqueville, tentant de convaincre ses collègues de la Chambre de la pertinence et de l'efficacité de la méthode à suivre pour assurer le succès de la colonisation en Algérie écrit :

*Voulez-vous attirer et retenir les Européens dans un pays nouveau ? Faites qu'ils y rencontrent les institutions qu'ils trouvent chez eux ou celles qu'ils désirent trouver; que la liberté civile et religieuse y règne; que l'indépendance individuelle y soit assurée; que la propriété s'y acquière facilement et soit bien garantie; que le travail y soit libre, l'administration simple et prompte, la justice impartiale et rapide; les impôts légers, le commerce libre; que les conditions économiques soient telles qu'on puisse facilement s'y procurer l'aisance et y atteindre souvent la richesse; faites, en un mot, qu'on y soit aussi bien, et, s'il se peut, mieux qu'en Europe, et la population ne tardera pas à venir et à s'y fixer. Tel est le secret, Messieurs, il n'y en a point d'autres.*³⁶

A propos de la société nouvelle qui à ses yeux doit

³⁵ O.C., t. III, 1, p. 153.

³⁶ Ibid., p. 404.

constituer l'objet final de la colonisation, Tocqueville est encore plus explicite, quand, dans le même document il écrit:

*Nous ne devons pas nous proposer en Algérie la création d'une colonie proprement dite, mais l'extension de la France elle-même au-delà de la méditerranée. Il ne s'agit pas de donner naissance à un peuple nouveau, ayant ses lois, ses usages, ses intérêts, et tôt ou tard sa nationalité à part, mais d'implanter en Afrique une population semblable en tout à nous-mêmes. Si ce but ne peut être atteint immédiatement, c'est du moins le seul vers lequel il faille constamment et activement tendre.*³⁷

La colonisation, par la création de la société nouvelle, peut être regardée comme un moyen d'introduire une nouvelle forme de démocratie, ou plus exactement le modèle européen de la démocratie, car Tocqueville ne considère pas l'Afrique comme une table rase dans le domaine démocratique. Tocqueville signale en effet, dans la société kabyle, une pratique de la démocratie directe comparable selon lui, à la démocratie des cantons suisses médiévaux :

Chez les Kabyles, la forme de la propriété et l'organisation du gouvernement sont aussi démocratiques qu'on puisse l'imaginer; dans la Kabylie, les tribus sont petites, remuantes, moins fanatiques que les tribus arabes, mais bien plus amoureuses de leur indépendance, qu'elles n'ont jamais livrée à personne. Chez elle, chaque homme se mêle des affaires publiques; l'autorité qui la dirige est faible, l'élection y fait sans cesse passer le pouvoir de mains en mains. Si on voulait chercher un point de comparaison en Europe, on dirait que les habitants de la Kabylie ressemblent aux

³⁷ Ibid., p. 347.

*Suisses des petits cantons dans le Moyen Age.*³⁸

Dans le chapitre X du premier volume de la Démocratie en Amérique consacré à l'analyse des rapports entre les trois races qui habitent les États-Unis, on trouve établie entre l'Afrique et la démocratie, une relation dont Tocqueville souligne l'étrangeté:

*Voilà à coup sûr un étrange jeu de la fortune! Deux siècles se sont écoulés depuis le jour où l'habitant de l'Europe entreprit d'enlever les nègres à leur famille et à leur pays pour les transporter sur les rivages de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui on rencontre l'Européen occupé à charrier de nouveau à travers l'Océan Atlantique les descendants de ces mêmes nègres, afin de les reporter sur le sol d'où il avait jadis arraché leurs pères. Des barbares ont été puiser les lumières de la civilisation au sein de la servitude et apprendre dans l'esclavage l'art d'être libres.*³⁹

Le rapatriement des anciens esclaves en Afrique va donc de pair avec l'introduction en Afrique du modèle américain de la démocratie puisque ceux-ci y créèrent une société fondée sur les institutions américaines. Tocqueville rapporte en effet que :

En 1820, la société dont je parle parvint à fonder en Afrique, par le 7^e degré de latitude nord, un établissement auquel elle donna le nom de Libéria. Les dernières nouvelles annonçaient que deux mille cinq cents nègres se trouvaient déjà réunis sur ce point. Transportés dans leur ancienne patrie, les noirs y ont introduit les institutions américaines. Libéria a un

³⁸ Ibid., pp. 360-361.

³⁹ D.A., t. I, p. 375.

*système représentatif, des jurés nègres, des magistrats nègres, des prêtres nègres; on y voit des temples et des journaux (...).*⁴⁰

Tocqueville estime qu'il y a «une belle et grande idée dans la fondation de Libéria»⁴¹, et que «si le germe de civilisation qu'on dépose ainsi sur les rivages de l'Afrique peut prospérer, il peut en résulter une grande révolution dans le sort de l'humanité.»⁴².

On ne se tromperait guère en affirmant qu'au plan théorique, la démocratie pour Tocqueville fonctionne comme un idéal, ou comme un archétype, et que les exemples concrets de démocratie qu'il a étudiés en Amérique, en France, en Suisse et ailleurs, n'en sont que des reproductions imparfaites. Ainsi, dès l'introduction de la Démocratie en Amérique, il avoue qu'en allant étudier la démocratie en Amérique, il a vu «plus que l'Amérique», et qu'il y a «cherché une image de la démocratie elle-même»⁴³, et, en 1840, il explique à John Stuart Mill :

⁴⁰ Ibid., p. 375. La société dont parle Tocqueville est la Société pour la Colonisation des Noirs mise sur pied par des particuliers américains blancs en vue du rapatriement des Noirs.

⁴¹ Ibid., p. 375.

⁴² De la Démocratie en Amérique, Oeuvres II, Bruges, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1992, note b, (biffé dans le manuscrit), p. 1031.

⁴³ D.A., t. I, p. 12.

*En partant des données que me fournissaient les sociétés américaine et française, j'ai voulu peindre les traits généraux des sociétés démocratiques dont aucun modèle complet n'existe encore.*⁴⁴

Dans cette perspective, on peut regarder les multiples voyages de Tocqueville et ses nombreuses enquêtes relatives aux moeurs et institutions des différentes sociétés qu'il a étudiées - dont les sociétés africaines d'Algérie - comme un effort de compréhension global de l'évolution et du mouvement desdites sociétés vers le type idéal de la démocratie, en même temps qu'une évaluation de la situation concrète de ces sociétés en fonction de l'instrument théorique qu'est la démocratie idéale. Dans cet ordre d'idées, on peut admettre avec Pierre Birnbaum que c'est dans ce but que Tocqueville s'est rendu

*(...) «sur le terrain», pour comparer la société américaine à la société française; puis en Grande-Bretagne, pour confronter l'état social de ce pays avec celui de la France et des États-unis. Il va en Allemagne y étudier l'époque féodale, puis n'hésite pas à s'embarquer pour l'Algérie afin de mettre en parallèle les sociétés en voie de démocratisation avec celles où ce processus ne s'est pas enclenché car elles appartiennent encore à un autre âge.*⁴⁵

L'Afrique revêt donc dans la démarche intellectuelle de Tocqueville un intérêt théorique et scientifique certain. L'étude

⁴⁴ O.C., t. VI, vol. I, Lettre du 18 décembre 1840, p. 330.

⁴⁵ Pierre Birnbaum, Sociologie de Tocqueville, Paris, P.U.F., 1970, pp. 22-23.

des sociétés africaines, l'étude de leurs institutions et de leurs moeurs, le parallèle qu'il établit entre ces sociétés et les sociétés occidentales, lui permettent d'y comprendre l'état de développement de la démocratie. Ainsi, le voit-on tenir la morale qui émane de l'Islam, et qui exerce une forte influence sur l'esprit des hommes et sur leurs institutions, comme la cause essentielle de la décadence du monde musulman. Nous voyons cependant Tocqueville établir une distinction au sein du monde musulman, en Algérie-même, entre l'état des sociétés kabyle et arabe. Tocqueville signale en effet l'existence dans la société kabyle d'une forme de démocratie qu'il lie à la nature des institutions et des moeurs qui lui sont propres, à la différence de la société arabe qui, faute d'avoir des institutions et des moeurs comparables, n'a connu aucune forme de démocratie. Dans le même registre, l'Afrique apparaît comme une sorte de laboratoire de la démocratie, car il s'agit par la fondation de ce que Tocqueville nomme la "société nouvelle", d'expérimenter hors du monde occidental le modèle occidental de la démocratie, et de trouver des solutions aux problèmes concrets que la démocratie américaine a été incapable de résoudre.

Nous savons en effet que Tocqueville, pendant son séjour américain avait :

(...) réfléchi à des problèmes plus généraux qui pouvaient trouver leur application en Afrique : les rapports de peuple conquérant et de peuple conquis, ceux des races humaines entre elles, la mise en valeur

*d'un pays neuf.*⁴⁶

L'attention de Tocqueville avait été retenue par les problèmes que la démocratie américaine soulevait, mais qu'elle ne résolvait pas. Les émigrants Européens avaient formé des colonies en conquérant les terres des autochtones indiens; pour la mise en valeur de celles-ci, ils firent appel à l'esclavage des Noirs. Parmi les trois races qui habitaient le territoire des États-Unis, seule la race blanche était concernée par la démocratie; les deux autres : celle des Noirs esclaves, et celle des Indiens vaincus, en étaient exclues. Selon Tocqueville :

*Toutes deux occupent une position également inférieure dans le pays qu'elles habitent, toutes deux éprouvent les effets de la tyrannie (...)*⁴⁷

Au regard des rapports qui existent entre les trois races, de l'oppression dont sont victimes ces "deux races infortunées"⁴⁸, de la position inférieure qu'«occupent ces deux races au milieu du peuple démocratique»⁴⁹, de l'inégalité de leurs conditions, et de la présence d'une tyrannie dans la démocratie américaine, Tocqueville sera amené à relativiser celle-ci :

⁴⁶ André Jardin, Alexis de Tocqueville 1805-1859, p. 305.

⁴⁷ D.A., t. I, p. 332.

⁴⁸ Ibid., p. 332.

⁴⁹ Ibid., p. 331.

*On rencontre en Amérique, dit-il, autre chose qu'une immense et complète démocratie; on peut envisager sous plus d'un point de vue les peuples qui habitent le nouveau monde.*⁵⁰

Suivant le raisonnement de Tocqueville, on peut donc dire ici qu'une complète démocratie aurait réservé, en son sein, une position égale aux hommes, sans distinction de races, et que si Tocqueville réduit l'étendue de la démocratie, s'il la relativise, et renonce à en faire une démocratie parfaite, c'est en raison de son échec devant les questions soulevées par les rapports entre peuples conquérants et peuples conquis, et par les rapports entre races humaines. De ce qu'il entend par démocratie parfaite, Tocqueville donne en effet l'image suivante :

*Je suppose que tous les citoyens concourent au gouvernement et que chacun ait un droit égal d'y concourir. Nul ne différant de ses semblables, personne ne pourra exercer un pouvoir tyrannique; les hommes seront parfaitement libres, parce qu'ils seront tous entièrement égaux; et ils seront tous parfaitement égaux parce qu'ils seront entièrement libres. C'est vers cet idéal que tendent les peuples démocratiques.*⁵¹

La question d'Afrique, dans un cadre nouveau, remettait les problèmes que Tocqueville avait observés en Amérique au goût du jour. Elle présentait en fait nombre de similitudes avec la

⁵⁰ Ibid., p. 331.

⁵¹ D.A., t. II, p. 101.

situation américaine. Ainsi, à l'instar des émigrants Européens qui colonisèrent l'Amérique pour y fonder une démocratie, la colonisation de l'Algérie en Afrique, devait être menée par des Européens. La guerre qui assura l'occupation des terres fit des vainqueurs : les Européens, et des vaincus : les peuples autochtones. Comme en Amérique, la colonisation de l'Algérie mettait des races différentes en présence (Européens, Arabes, Kabyles, et Noirs minoritaires qui vivaient dans le sud algérien). En Amérique comme en Afrique, la mise en valeur du pays nécessitait le concours des populations autochtones. En Amérique, dans des circonstances particulières, des esclaves noirs furent substitués aux peuples indiens, en Algérie où la conquête coloniale française devait durer de 1838 à 1850, on n'eut pas recours à l'esclavage, puisque celui-ci avait été aboli en 1815 par Napoléon I^{er}. La question d'Afrique, autrement dit la colonisation de l'Algérie, en raison de sa postériorité par rapport à l'expérience américaine vécue par Tocqueville, offrait donc à Tocqueville l'occasion d'expérimenter une démocratie qui corrigerait les défauts de la démocratie américaine. C'est en ce sens pensons-nous que Tocqueville préconisa la fusion ou l'amalgame des races différentes, celles des peuples conquérants et des peuples conquis, et leur union sous des institutions communes.

3 - DE L'INTÉRÊT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Outre l'intérêt théorique et scientifique dont témoignent les écrits de Tocqueville sur l'Afrique, il est possible d'y distinguer un intérêt politique et économique. L'intérêt politique se manifeste déjà avec la rédaction des premiers écrits sur l'Algérie, et plus précisément dans les circonstances qui en commandaient la production. On peut dire que les Deux Lettres sur l'Algérie entrent dans le cadre d'une stratégie électorale : Tocqueville, candidat à la députation en 1837, choisit de produire des articles sur un sujet susceptible d'intéresser les électeurs, et d'attirer leur attention sur leur auteur-candidat. C'est que l'Algérie était devenue une question d'actualité, et comme le fait remarquer Henri Baudet : «Avant 1830, l'opinion publique semblait avoir renoncé à tout espoir d'outre-mer; après 1830, elle s'est ressaisie (après quelques hésitations)»⁵².

Dans ses premiers écrits, Tocqueville se montre favorable à la colonisation. Il appelle la création en Algérie d'un gouvernement qui serait placé sous la dépendance de la France et

⁵² Henri Baudet, "Tocqueville et la question coloniale du XIX^e siècle", dans Livre du Centenaire, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, p. 123.

qui réglerait les affaires intérieures de la colonie⁵³ et, à l'intention des réticents et des hésitants il déclare :

*Tout peuple qui lâche aisément ce qu'il a pris et se retire paisiblement de lui-même dans ses anciennes limites, proclame que les beaux temps de son histoire sont passés. Il entre visiblement dans la période de son déclin.*⁵⁴

A l'époque où Tocqueville abordait la question coloniale, la situation de la France était telle que la décrit Henri Baudet; la France avait perdu son domaine colonial du 18^e siècle, son territoire s'en trouvait réduit et son prestige dans le monde diminué.⁵⁵ Dans ces conditions, la colonisation ne pouvait manquer d'apparaître aux yeux de Tocqueville comme l'occasion sinon de reconstituer l'Empire colonial français, au moins d'étendre son territoire et de restaurer le prestige de la France dans le monde. On ne s'étonnera guère que la plume de Tocqueville soit «au service des grands intérêts nationaux»⁵⁶ ou que l'action de l'homme politique Tocqueville veuille «infléchir le présent dans le sens des grands intérêts»⁵⁷ de la France. Tocqueville ne cesse en effet de dire et d'écrire que la colonisation de

⁵³ O.C., t. III, 1, Seconde "Lettre sur l'Algérie", p. 121.

⁵⁴ O.C., t. III, 1, p. 214.

⁵⁵ Voir Henri Baudet, loc. cit., p. 121.

⁵⁶ O.C., t. III, 1, "Introduction" d'André Jardin et Jean-Jacques Chevalier, p. 9.

⁵⁷ Ibid., p. 17.

l'Algérie est «la plus grande des affaires de ce pays»⁵⁸, qu'elle est «à la tête de tous les intérêts qu'a la France dans le monde»⁵⁹. Et dans le Rapport sur le projet de loi relatif aux crédits extraordinaires demandés pour l'Algérie, il écrit :

*La domination paisible et la colonisation rapide de l'Algérie sont assurément les deux plus grands intérêts que la France ait aujourd'hui dans le monde; ils sont grands en eux-mêmes, et par le rapport direct et nécessaire qu'ils ont avec tous les autres. Notre prépondérance en Europe, l'ordre de nos finances, la vie d'une partie de nos concitoyens, notre honneur national, sont ici engagés de la manière la plus formidable.*⁶⁰

Le rôle de la France dans la gestion des affaires internationales, la place de celle-ci dans le jeu des puissances européennes concurrentes oeuvrant en vue d'étendre et d'asseoir leur influence préoccupaient Tocqueville au plus haut point. Tocqueville s'indigne du fait que la France «semble descendre au second rang et paraît résignée à laisser passer en d'autres mains la direction des affaires européennes»⁶¹. La colonisation de l'Algérie, dans cette perspective, apparaît donc aux yeux de Tocqueville comme un moyen d'accroître l'influence de la France dans les affaires générales du monde, en limitant ou en neutralisant celle des puissances européennes concurrentes. Il

⁵⁸ Ibid., p. 298.

⁵⁹ Ibid., p. 305.

⁶⁰ Ibid., p. 355.

⁶¹ O.C., t. III, 1, p. 214.

estime en effet que :

(...) si ces positions ne restent pas dans nos mains, elles passeront dans celles d'un autre peuple de l'Europe. Si elles ne sont pas pour nous, elles seront contre nous, soit qu'elles tombent directement sous le pouvoir de nos ennemis, soit qu'elles entrent dans le cadre habituel de leur influence.⁶²

L'occupation desdites positions par la France, lui permettrait à la fois, selon Tocqueville, de contrôler l'entrée et la sortie de la Méditerranée qu'il désigne comme "la mer politique de nos jours", et d'y avoir un débouché commercial. En réalité, Tocqueville ne s'arrête pas à placer la domination et la colonisation de l'Algérie à la tête des intérêts de la France, il reconnaît encore que celles-ci ont un rapport "direct et nécessaire" avec tous les autres intérêts de la France. Or, parmi les intérêts de la France figure la création hors de France, en Algérie, d'un cadre favorable à la vie de plusieurs immigrants Français. Si cette entreprise doit s'inspirer de l'exemple américain de la démocratie, celle-ci doit être cependant revue et corrigée, de sorte que les problèmes qu'elle n'a pas résolus en Amérique le soient en Afrique. André Jardin note fort justement que:

C'est aussi sous l'angle comparatif avec les États-Unis que Tocqueville voit la conquête française de l'Algérie, il est là des terres neuves où un surplus de population française ou européenne peut former une

⁶² Ibid., p. 216.

démocratie rurale comme dans l'Ouest américain.⁶³

Antoine Leca avance quant à lui l'idée que l'attention que Tocqueville attache à la question de la conquête coloniale est en rapport étroit avec l'avènement irréversible de la démocratie. Il écrit à ce propos :

*En outre et surtout, c'est en référence à l'avènement inéluctable de la démocratie qu'il traite (...) de la nécessité d'une expansion coloniale qui, il le dira plus tard, apportera d'une part de la force et de la grandeur à la France, d'autre part la sûreté de débouchés économiques stables, qui, dans le même temps, la démocratie aidant, se révéleront indispensables pour assurer le niveau de vie des ouvriers, devenus des citoyens. Selon Tocqueville, il faut en effet leur épargner les aléas de la vie économique pour éviter des troubles politiques et sociaux.*⁶⁴

Dans un article paru dans Le Siècle du 28 octobre 1843, Tocqueville livre à propos des possessions coloniales le jugement suivant :

Ce qui fait le principal mérite de ces établissements, ce n'est pas la grandeur, c'est la stabilité des marchés qu'ils présentent. Voyez le spectacle que donnent, de nos jours, toutes les grandes nations européennes : partout la classe ouvrière devient plus nombreuse; elle ne croît pas seulement en nombre, mais en puissance; ses besoins et ses passions réagissent si directement sur le bien-être des États et sur l'existence même des gouvernements, que toutes les crises industrielles menacent de plus en plus de

⁶³ André Jardin, Alexis de Tocqueville 1805-1859, p. 239.

⁶⁴ Antoine Leca, Lecture critique d'Alexis de Tocqueville, p. 70.

*devenir des crises politiques. Or, ce qui amène principalement ces perturbations redoutables, c'est l'instabilité des débouchés extérieurs. Lorsqu'une grande nation industrielle dépend uniquement pour l'écoulement de ses produits des intérêts ou des caprices des peuples étrangers, son industrie est perpétuellement livrée aux chances du hasard. Il n'est point ainsi quand une partie considérable de son commerce extérieur se fait avec ses colonies, car il y a rarement de variations très considérables et surtout de variations très brusques sur le marché de nos colonies. (...) Le gain est souvent moins grand, mais il est sûr, et la métropole, un peu moins riche, est plus tranquille.*⁶⁵

Les liens entre la réflexion de Tocqueville sur la démocratie et ses écrits africains apparaissent plus clairement à la lumière de tout ce qui précède.

Au plan théorique et scientifique, l'Afrique, dans la quête intellectuelle tocquevillienne, permet à la fois de comprendre l'état de sociétés humaines placées à des niveaux différents du développement du mouvement d'égalisation des conditions, et de chercher dans l'expérimentation de la démocratie, des solutions aux problèmes que sa pratique américaine a soulevés.

Au plan politique et économique, si la colonisation en Afrique permet à la France d'accroître sa force et son prestige dans le monde, elle lui permet aussi, à l'intérieur, d'assurer la stabilité sociale et politique c'est-à-dire, de mettre la démocratie à l'abri des crises socio-politiques graves - puisque

⁶⁵ O.C., t. III, 1, p. 85.

menaçant le bien-être dans l'État et le gouvernement dans son existence - que pourraient provoquer la situation des classes ouvrières. La colonisation apparaît donc en même temps comme un moyen de désamorcer ou de prévenir ces crises, puisque la transplantation en Afrique du "surplus de la population" française qu'on tâche de faire vivre dans une société démocratique attrayante, est de nature à diminuer les tensions sociales dans la métropole. De même, l'ouverture de débouchés extérieurs, l'accès aux marchés coloniaux, leurs répercussions positives sur l'industrie de la métropole, les retombées sur la condition des classes ouvrières favorisent la tranquillité sociale et politique dans la métropole, car ils promeuvent l'égalité des conditions en réduisant l'écart économique entre les classes ouvrières et classes nanties. La colonisation de ce point de vue contribue donc au développement de l'égalisation des conditions dans la métropole.

III - COLONISATION ET MOUVEMENT DE LA DÉMOCRATIE

La part prise par le phénomène colonial dans le développement de l'égalisation des conditions ne se limite pas seulement comme nous l'avons établi à la situation intérieure de la puissance colonisatrice. Il est possible d'établir également - quoique, le phénomène colonial se donne dans son principe comme producteur d'inégalités entre colonisé et colonisateur, et quoiqu'il le soit dans sa pratique, c'est-à-dire dans la gestion par la métropole des affaires de la colonie - qu'au-delà des frontières métropolitaines, la colonisation crée un climat et une situation favorables au développement de l'égalisation des conditions.

1 - DE LA CONQUETE COLONIALE

La conquête coloniale est essentiellement pour Tocqueville un instrument qui doit être mis au service de la grandeur de son pays et du prestige de la France dans le monde. Il l'envisage sous deux aspects : celui de la domination et celui de la colonisation proprement dite. La domination selon lui, consiste dans l'action guerrière menée par la nation conquérante contre la résistance des peuples autochtones, en vue de pacifier la colonie et de la placer sous l'autorité politique du vainqueur. La

colonisation quant à elle désigne l'implantation en territoire conquis d'une partie du peuple conquérant. Tocqueville estime en effet que :

*Il y a deux manières de conquérir un pays : la première est d'en mettre les habitants sous sa dépendance et de les gouverner, directement ou indirectement. (...) Le second est de remplacer les anciens habitants par la race conquérante.*⁶⁶

S'agissant de la conquête de l'Algérie en particulier, Tocqueville opte pour la formule de la domination totale, c'est-à-dire sa soumission complète à l'autorité politique de la France, et pour la colonisation partielle, c'est-à-dire non pas le remplacement du peuple vaincu par le peuple vainqueur, mais seulement l'installation d'une partie de celui-ci à côté de celui-là. Les deux actions qui composent la conquête coloniale doivent, si l'on vise le succès de l'entreprise, être menées de front. Tocqueville voit dans la conquête et la domination coloniales "deux choses qui se tiennent"⁶⁷, et juge «Qu'il ne faut point séparer la domination de la colonisation et vice-versa»⁶⁸. La domination et la colonisation de l'Algérie doivent être menées simultanément car, selon Tocqueville, la domination seule est improductive et précaire, et «la colonisation sans la domination sera toujours (...), une oeuvre incomplète et

⁶⁶ Ibid., p. 217.

⁶⁷ Ibid., p. 281.

⁶⁸ Ibid., p. 217.

précaire.»⁶⁹. C'est, selon Tocqueville, dans la simultanéité et la complémentarité des deux actions que réside le succès de l'entreprise coloniale en Algérie. La domination est pour lui «le moyen nécessaire (...) pour arriver à la possession tranquille (...) et à la colonisation d'une partie du territoire»⁷⁰, et «l'établissement paisible d'une population européenne sur le sol de l'Afrique serait le moyen le plus efficace d'y asseoir et d'y garantir»⁷¹ la domination.

2 - DU RAPPORT ENTRE LES DEUX PEUPLES

L'entreprise coloniale place donc deux peuples différents: le peuple conquérant et le peuple conquis, sous la responsabilité politique unique de la métropole. Mais Tocqueville juge que :

*La population de la colonie étant composée d'arabes et d'Européens, de musulmans et de chrétiens, on ne saurait la conduire de la même manière que nos sociétés homogènes.*⁷²

C'est donc en fonction de la différence d'origine et d'éducation des deux peuples en présence que Tocqueville

⁶⁹ Ibid., p. 218.

⁷⁰ Ibid., p. 221.

⁷¹ Ibid., p. 380.

⁷² Ibid., p. 275.

préconise que leur soient appliquées des méthodes différentes de gouvernement. Si l'on doit faire en sorte que les émigrants européens en venant en Algérie ne soient pas dépaysés c'est-à-dire qu'ils y trouvent "une image parfaite de la patrie"⁷³ et comme l'écrit Tocqueville :

*(...) des institutions qu'ils trouvent chez eux, ou celles qu'ils désirent y trouver, que la liberté civile et religieuse y règne; que l'indépendance individuelle y soit assurée; que la propriété s'y acquière facilement et soit bien garantie; l'administration simple et prompte, la justice impartiale et rapide; les impôts légers, le commerce libre; que les conditions économiques soient telles qu'on puisse facilement s'y procurer l'aisance et atteindre souvent la richesse (...)*⁷⁴

Si au total, le gouvernement doit assurer autant que faire se peut la liberté de mouvement du colon en lui garantissant "la liberté d'user de sa personne et de son bien"⁷⁵, sa responsabilité à l'égard du colonisé doit consister, selon Tocqueville, en une tâche de direction et d'orientation. La position dominante de la nation colonisatrice doit se manifester de manière permanente dans tous les actes du gouvernement, et rester fort doit être la "première règle"⁷⁶ de sa conduite à l'égard des colonisés. Quant au rôle qui doit être celui d'un tel

⁷³ Ibid., p. 274.

⁷⁴ Ibid., p. 404.

⁷⁵ Ibid., p. 278.

⁷⁶ Ibid., p. 328.

gouvernement, Tocqueville note :

(...) ce n'est pas de supprimer les sentiments hostiles que notre Gouvernement inspire, c'est de les amortir; ce n'est pas de faire que notre joug soit aimé, mais qu'il paraisse de plus en plus supportable; ce n'est pas d'anéantir les répugnances qu'ont manifestées de tous temps un pouvoir étranger et chrétien, c'est de leur faire découvrir que ce pouvoir, malgré son origine réprouvée, peut leur être utile.⁷⁷

Tocqueville conçoit le bon gouvernement des indigènes et le pouvoir qui leur est utile comme :

(...) un pouvoir qui les dirige, non seulement dans le sens de notre intérêt, mais dans le sens du leur; qui se montre réellement attentif à leurs besoins; qui cherche avec sincérité les moyens d'y pouvoir; qui se préoccupe de leur bien-être; qui songe à leurs droits; qui travaille avec ardeur au développement continu de leurs sociétés imparfaites; qui ne croit pas avoir rempli sa tâche quand il en a obtenu la soumission et l'impôt; qui gouverne, enfin, et ne se borne pas à les exploiter.⁷⁸

Ce que Tocqueville nomme "un bon gouvernement" doit donc oeuvrer à la convergence des intérêts du peuple conquis et du peuple conquérant. La particularité de la situation exige que l'on se demande où et comment les intérêts des uns et des autres peuvent se rencontrer, comment Tocqueville entend concilier des intérêts qui paraissent inconciliables ? Selon Tocqueville :

⁷⁷ Ibid., pp. 328-329.

⁷⁸ Ibid., pp. 324-325.

Il serait peu sage de croire que nous parviendrons à nous lier aux indigènes par la communauté des idées et de usages, mais nous pouvons espérer le faire par la communauté des intérêts.⁷⁹

La communauté d'intérêts dont parle Tocqueville renvoie en fait aux intérêts économiques des deux peuples, et la manière dont il l'envisage au plan du travail agricole par exemple, laisse subsister les rapports de dominants à dominés entre ces deux peuples dans le domaine économique. Expliquant la "communauté des intérêts" à l'aide de l'exemple que lui fournissent les rapports qui se tissent entre Européens et Arabes dans le travail agricole, Tocqueville écrit :

L'Européen a besoin de l'Arabe pour faire valoir ses terres; l'Arabe a besoin de l'Européen pour obtenir un haut salaire. C'est ainsi que l'intérêt rapproche naturellement dans le même champ, et unit forcément dans la même pensée deux hommes que l'éducation et l'origine plaçaient si loin l'un de l'autre.⁸⁰

On peut douter avec raison des possibilités de succès que peut avoir un gouvernement, même bon, d'oeuvrer dans le sens de l'intérêt du peuple conquis, quand l'hostilité qu'il éprouve à l'égard de ce gouvernement est permanente, quand d'autre part, le peuple conquis est considéré comme une réserve de main d'oeuvre, ou comme le pourvoyeur de l'administration coloniale en

⁷⁹ Ibid., p. 329.

⁸⁰ Ibid., p. 329.

fonctionnaires subalternes⁸¹, et quand, pour ce gouvernement:

*Il n'y a ni utilité ni devoir à laisser à nos sujets musulmans des idées exagérées de leur propre importance, ni de leur persuader que nous sommes obligés de les traiter en toutes circonstances comme s'ils étaient nos concitoyens et nos égaux.*⁸²

Les chances de conciliation des intérêts s'évanouissent quand Tocqueville propose le développement séparé des deux peuples :

*Sans doute, il serait aussi dangereux qu'inutile de vouloir leur suggérer nos mœurs, nos idées, nos usages. Ce n'est pas dans la voie de notre civilisation européenne qu'il faut, quant à présent les pousser, mais dans le sens de celle qui leur est propre (...). Ne forçons pas les indigènes à venir dans nos écoles, mais aidons-les à relever les leurs, à multiplier ceux qui y enseignent, à former les hommes de loi et les hommes de religion, dont la civilisation musulmane ne peut pas plus se passer que la nôtre.*⁸³

On peut voir dans le principe même de la colonisation une négation de l'égalité en ce qu'elle suppose l'institution de rapports de domination et de subalternation entre les peuples en présence. Dans sa pratique effective, la colonisation est productrice d'inégalités puisqu'elle n'accorde le bénéfice exclusif des privilèges qu'à un seul des peuples en présence,

⁸¹ Ibid., p. 329.

⁸² Ibid., p. 324.

⁸³ Ibid., p. 325.

comme en témoignent les développements de Tocqueville sur la question coloniale algérienne. Cet aspect de la question retient l'attention d'André Jardin qui souligne le caractère inégalitaire de la société coloniale algérienne telle que la conçoit Tocqueville. D'une manière générale, écrit-il :

Tocqueville veut conserver la société indigène telle qu'elle existe sous le contrôle extérieur, en quelque sorte, de l'autorité française (...). La pacification réalisée, la société algérienne sera donc une société inégalitaire : d'une part, des Français et des Européens, de l'autre, des indigènes qui continueront à vivre sous la loi coranique. Cette société inégale ainsi préconisée a paru peu conforme au dessein providentiel d'égalité entre les hommes qu'expose La Démocratie.⁸⁴

Avec Jean-Jacques Chevalier, André Jardin admet que «le postulat de la domination exclut toute égalité, exige une inégalité permanente»⁸⁵, et que Tocqueville «voue les indigènes, (...), à "l'inégalité permanente", lui qui a dénoncé, si fortement ailleurs, tous les "maux" que celle-ci est susceptible d'enfanter (lettre à Gobineau du 17 novembre 1853).»⁸⁶

Il est indéniable que la manière dont Tocqueville envisage les rapports entre peuple conquérant et peuple conquis, et la manière dont il règle la question de leur gouvernement débouchent

⁸⁴ André Jardin, Alexis de Tocqueville 1805-1859, p. 320.

⁸⁵ O.C., t. III, 1, p. 26.

⁸⁶ Ibid., p. 32.

sur un conflit entre d'une part, ce que nous avons appelé les intérêts théoriques ou scientifiques, et les intérêts politiques et économiques d'autre part. Ces approches tocquevilliennes remettent en question l'universalité même du mouvement de la démocratie.

Pour comprendre cette situation conflictuelle, et la position de Tocqueville en face d'elle, il nous semble nécessaire de saisir ledit conflit à son origine, et de suivre l'évolution de la pensée de Tocqueville quant à la question des rapports entre peuple conquérant et peuple conquis. Cette question s'était initialement posée à Tocqueville au cours de son voyage en Amérique. En 1831, témoin des conditions misérables dans lesquelles la domination et la colonisation anglaises plaçaient les Indiens, Tocqueville se prononce contre la conquête coloniale et l'assujettissement des peuples indigènes: «Je n'ai jamais été plus convaincu, écrit-il, que le plus grand et le plus irrémissible malheur pour un peuple c'est d'être conquis.»⁸⁷.

On peut dire que c'est ici le Tocqueville moraliste, sensible aux souffrances de l'espèce humaine qui s'exprime sur la question coloniale et les rapports entre peuples conquis et peuples conquérants. Si en 1837, Tocqueville change d'idée, et se déclare partisan de la colonisation, on peut encore voir en lui,

⁸⁷ Cité par Henri Baudet, "Tocqueville et la question coloniale du XIX^e siècle", dans Livre du Centenaire, p. 124.

l'humaniste désireux de mettre les indigènes d'Algérie à l'abri des torts coloniaux qu'il a observés en Amérique; l'homme de science convaincu de l'unité fondamentale de l'espèce humaine, cherchant en Afrique, les solutions aux problèmes que la démocratie a soulevés en Amérique. C'est donc le Tocqueville homme de science humaniste qui croit à la fusion des deux peuples, à la possibilité de les faire vivre sous des institutions communes :

On aurait également tort de penser que les habitudes civiles des Arabes les rendent incapables de se plier à une vie commune avec nous. (...). Rien enfin dans les faits connus ne m'indique qu'il y ait incompatibilité d'humeur entre les Arabes et nous. Je vois au contraire, qu'en temps de paix, les deux races s'entremêlent sans peine et qu'à mesure qu'elles se connaissent mieux, elles se rapprochent. (...). Il n'y a donc point de raisons de croire que le temps ne puisse parvenir à amalgamer les deux races. Dieu ne l'empêche point; les fautes seules des hommes pourrait y mettre obstacle.⁸⁸

On retiendra que dans la période allant de 1831 à 1837, Tocqueville n'avait aucune responsabilité politique, celle-ci ne lui fut confiée qu'en 1839 avec son élection comme député de Valognes. A partir de ce moment, on observe un nouveau tournant dans sa conception de la question coloniale et des rapports entre peuple conquis et peuple conquérant. C'est l'homme politique qui s'est rendu en Algérie en 1841 et en 1846, et c'est lui qui écrit que la «fusion de ces deux populations est une chimère qu'on ne

⁸⁸ O.C., t. III, 1, pp. 152-153.

rêve que quand on n'a pas été sur les lieux.»⁸⁹. On peut donc dire qu'à partir de 1841, c'est l'homme ayant des responsabilités politiques, le nationaliste soucieux du rôle de son pays et de sa place dans la direction des affaires du monde; l'homme ayant compris tout le parti qu'une puissance coloniale peut tirer de ses possessions coloniales, qui sacrifie les intérêts théoriques et scientifiques au profit des intérêts politiques et économiques. Dans les conditions qui viennent d'être décrites, il n'est guère étonnant de voir Tocqueville trancher le conflit entre les intérêts politico-économiques et théorico-scientifiques en faveur des premiers.

Mais, poussant plus avant la réflexion, on pourrait dire que la position de Tocqueville sur la possibilité ou non des différents peuples d'Algérie de vivre sous les mêmes institutions, quoique fort complexe, protéiforme et proprement contradictoire, en ce que Tocqueville dit une chose d'abord puis son contraire, peut trouver une double justification.

Le premier moment, c'est-à-dire l'affirmation en 1837 de ce que rien n'empêche que les deux peuples d'Algérie vivent sous des institutions communes, correspondrait à une profession de foi humaniste. Le second moment, autrement dit l'affirmation contraire en 1841 selon laquelle les deux peuples ne peuvent vivre sous les mêmes institutions, si elle conforte la politique

⁸⁹ Ibid., p. 275.

coloniale française en Algérie, peut cependant être justifiée en théorie et en pratique.

En effet, le revirement de Tocqueville en 1841 : l'impossibilité pour les deux peuples de partager des institutions communes, peut s'expliquer et se comprendre à la lumière de la théorie générale de la démocratie tocquevillienne et, plus précisément, par ses considérations sur les institutions démocratiques. Dans la Démocratie en Amérique, Tocqueville établit en effet une corrélation entre les causes physiques, les lois, les mœurs des peuples et leurs institutions. Selon lui, au demeurant, les institutions des peuples dépendent des circonstances dans lesquelles ces peuples vivent⁹⁰. Cela signifie strictement selon nous, que dans la mesure où les peuples vivent dans des circonstances différentes, leurs institutions ne sont pas interchangeables. De plus, en 1841, Tocqueville se rend en Algérie, et là, au contact direct de la réalité sociale algérienne, il découvre concrètement la pertinence de ses considérations théoriques sur les institutions que des peuples différents se donnent en fonction de déterminations physiques, législatives et culturelles particulières.

Ainsi, outre la profession de foi humaniste, et la prise de position politique, le revirement de 1841 à propos de la question coloniale pourrait être théoriquement et pratiquement justifiée,

⁹⁰ Voir D.A., t. I, pp. 323-324, et 325.

et apparaîtrait dès lors plus en adéquation avec la conception générale de la démocratie tocquevillienne que ne l'est l'affirmation de 1837.

3 - DU MOUVEMENT DE LA DÉMOCRATIE DANS L'ENTREPRISE COLONIALE

Le but d'une colonisation quelle qu'elle soit n'est assurément pas de produire l'égalité des conditions de manière délibérée. Cela s'entend aisément. Le fait colonial est au contraire source d'inégalités au plan social, en ce qu'il divise la société en deux classes : celle des colonisateurs privilégiés, et celle des colonisés défavorisés. Au plan politique, en ce qu'il confère au dominateur un pouvoir politique exclusif, un gouvernement auquel les dominés ne participent pas, il est négation de la liberté. Tocqueville lui-même, après avoir cru que la colonisation en fusionnant les deux classes, en les faisant vivre sous des institutions communes pouvait tendre vers l'égalité et la liberté, se ravise en déclarant l'entreprise chimérique, et lui reconnaît désormais ses fins traditionnelles.

Nous pensons qu'il est possible d'établir, en dépit de ce qui vient d'être dit de la colonisation, que celle-ci contribue à la réalisation de l'égalisation des conditions. Dans cette perspective, la colonisation apparaît comme un phénomène

ambivalent qu'un processus manifeste nous révèle comme producteur d'inégalité et réducteur de liberté, mais qui, par un processus latent contribue à créer l'égalité des conditions, et l'avènement de la liberté. Cette thèse pourrait être étayée par le principe toquevillien selon lequel tous les événements concourent à son développement, et par l'application de sa conception de la philosophie de l'histoire aux rapports entre les peuples.

A - TENDANCE TÉLÉOLOGIQUE OU RUSE DE LA DÉMOCRATIE

La démocratie comme égalisations des conditions a été précédemment saisi comme un mouvement finalisé usant des hommes et des événements comme des moyens pour parvenir à sa fin. En ce qu'il use souvent de ceux-ci comme moyens de détour pour réaliser cette fin, nous avons reconnu la ruse comme un de ses attributs. En effet, selon Tocqueville :

Partout on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie; tous les hommes l'on aidée de leurs efforts : ceux qui avaient en vue de concourir à ses succès et ceux qui ne songeaient point à la servir; ceux qui ont combattu pour elle, et ceux mêmes qui se sont déclarés ses ennemis; tous ont été poussés pêle-mêle dans la même voie, et tous ont travaillé en commun, les uns malgré eux, les autres à leur insu, aveugles instruments dans les mains de Dieu.⁹¹

⁹¹ D.A., t. I, p. 5.

De sa recherche sur le phénomène démocratique, Tocqueville dégage une sorte de loi universelle qui veut que tous les grands événements : la découverte des armes à feu, la poste, l'imprimerie, le protestantisme, l'imprimerie⁹², tous les incidents de la vie des peuples, tous les hommes, partisans et adversaires de la démocratie; «Le goût du luxe, l'amour de la guerre, l'empire de la mode, les passions les plus superficielles du coeur humain comme les plus profondes»⁹³, aient tourné au profit de la démocratie.

On peut dire de la colonisation qu'elle a été un événement important dans la vie des peuples, en ce qu'elle procède à leur rapprochement, et au resserrement du "grand lien de l'humanité". Elle a été jusqu'à la fin du XIX^e siècle un phénomène en vogue, avant que le phénomène inverse de décolonisation ne vienne la démoder au début du XX^e siècle. Derrière le phénomène colonial, il y a sans doute "l'amour de la guerre" : c'est par la force des armes qu'est menée la conquête coloniale, mais la guerre n'est qu'un moyen de colonisation, avec la fin de la guerre, vainqueurs et vaincus sont pris dans le même vivre ensemble, dans une coexistence qui ouvrent un champ favorable à l'épanouissement des "passions les plus superficielles du coeur humain comme les plus profondes", et au "goût du luxe".

⁹² Ibid., p. 3.

⁹³ Ibid., p. 3.

Or, parmi les passions "les plus profondes" du coeur humain figure celle de l'égalité; cette passion pour l'égalité qui caractérise l'humain, cette passion "mâle et légitime"⁹⁴, "ardente, insatiable, éternelle et invincible"⁹⁵, ne peut manquer d'agir d'agir dans la situation inégalitaire créée par la colonisation : elle met en branle "la révolution démocratique" tendant vers l'égalisation des conditions, car comme le reconnaît Tocqueville :

*Presque toutes les révolutions qui ont changé la face des peuples ont été faites pour consacrer ou détruire l'inégalité. Écartez les causes secondaires qui ont produit les grandes agitations des hommes, vous en arrivez presque toujours à l'inégalité.*⁹⁶

Parmi les passions les plus profondes du coeur humain, se trouve aussi la liberté. Or, la colonisation s'accompagne d'une perte de la liberté. Dans la situation créée par la colonisation, la passion pour l'égalité agit de concert avec celle que les hommes ont pour la liberté. Il est vrai que pour Tocqueville les hommes :

(...) ont un goût naturel pour la liberté; livrés à eux-mêmes, ils la cherchent, ils l'aiment, et ils ne voient qu'avec douleur qu'on les en écarte. (...) ils veulent l'égalité dans la liberté, et, s'ils ne peuvent

⁹⁴ Ibid., p. 52.

⁹⁵ D.A., t. II, p. 104.

⁹⁶ Ibid., p. 259.

*l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage.*⁹⁷

Si les hommes ont une préférence marquée pour l'égalité, cela n'empêche point que le couple égalité - liberté agisse ensemble dans la situation coloniale caractérisée par l'inégalité et la suppression de liberté, puisque, selon Tocqueville «c'est en perdant leur liberté que les hommes ont acquis les moyens de la reconquérir.»⁹⁸. Au demeurant, on peut affirmer qu'en Afrique comme ailleurs, il faut que soient d'abord créées des conditions favorables pour que se déploie le mouvement de la démocratie. Ces conditions sont produites par "divers incidents de la vie des peuples", et le phénomène colonial est de ceux-là. À partir du moment où ces conditions sont réunies, la démocratie peut se mouvoir et, la nature humaine, par l'entremise des universaux tels la passion pour la liberté, mais surtout la passion pour l'égalité, intervient pour le conduire. Ainsi, on peut dire qu'en Afrique, la colonisation considérée comme un incident dans la vie des peuples, a tourné au profit de la démocratie : elle a concouru à la production des conditions favorables au déploiement du mouvement de la démocratie, elle a joué le rôle d'incitatrice des universaux de la nature humaine dont l'action explique l'universalité de la démocratie.

⁹⁷ Ibid., p. 104.

⁹⁸ Cité par Eduardo Nolla, Alexis de Tocqueville De la Démocratie, t. I, p. LXI.

B - L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE APPLIQUÉE AUX RAPPORTS
ENTRE LES PEUPLES

La philosophie de l'histoire telle qu'elle se donne chez Tocqueville, et en ce qu'elle présente l'égalisation des conditions comme le mouvement de fond de l'Histoire, ou de l'histoire générale de la Civilisation, peut nous servir ici d'adjuvant.

On peut en effet concevoir, dans l'histoire de l'humanité, une période où les peuples étaient isolés, une période où il n'existaient entre eux aucun contact. Les peuples sortent de cet état d'isolement mus par leurs besoins: besoin de communiquer, besoin de connaître, besoin d'échanger. Par la navigation et le commerce, ils entrèrent en contact. Si les peuples abandonnèrent donc leur état d'isolement, c'est pour satisfaire leurs besoins, et, en entrant en contact, ils créèrent la première forme de société internationale dans laquelle ils s'associèrent en vue de la satisfaction de leurs besoins.

Tant que les hommes se déplaçaient pour satisfaire ces besoins, tant qu'ils se rencontraient ponctuellement pour échanger des produits, ils demeuraient égaux. Ils intervenaient dans le système des échanges comme des associés, et la nature de leurs rapports ponctuels et complémentaires n'autorisaient guère

l'institution entre eux de l'inégalité.

C'est le désir du gain, le désir de réaliser des profits plus accrus, qui introduisit l'inégalité entre les peuples. Les rapports entre les peuples changent dès le moment où l'on passa du simple négoce des produits entre partenaires commerciaux, au désir d'appropriation exclusive desdits produits par certains partenaires. Dès le moment où certains peuples découvrirent qu'il était plus rentable de s'approprier les produits plutôt que de se les procurer par échange, et qu'on n'en prend véritablement possession qu'en se sédentarisant, les rapports entre les peuples cessèrent d'être des rapports entre associés égaux.

La guerre, et la transplantation de populations en territoire conquis, permirent le contrôle effectif et la possession exclusive des biens. Avec la colonisation, la société se divise en deux classes: d'une part, celle des colons, et celle des colonisés. On peut dire que la colonisation crée un corps aristocratique au sens où l'entend Tocqueville :

Un corps aristocratique se compose d'un certain nombre de citoyens qui, sans être placés très loin de la foule, s'élèvent cependant d'une manière permanente au dessus d'elle; qu'on touche et qu'on ne peut frapper; auxquels on se mêle chaque jour, et avec lesquels on ne saurait se confondre."

" D.A., t. I, p. 417.

L'aristocratie telle que Tocqueville l'entend ici, n'est pas fondée sur les privilèges de la naissance. Elle est plutôt définie en fonction de l'usage des droits politiques. C'est ce qu'il est permis de penser quand Tocqueville écrit :

*Cependant je ne prétends point qu'un jour les Américains n'arrivent à restreindre chez eux le cercle des droits politiques, ou à confisquer ces mêmes droits au profit d'un homme; mais je ne puis croire qu'ils en confient jamais l'usage exclusif à une classe particulière de citoyens, ou, en d'autres termes, qu'ils fondent une aristocratie.*¹⁰⁰

C'est en ce sens que nous entendons également l'aristocratie coloniale, que nous distinguons de l'aristocratie autochtone. Ce qui doit être ici précisé, c'est qu'à un ordre ancien, la colonisation substitue un ordre nouveau. La face de la société s'en trouve changée; avec la colonisation, l'aristocratie autochtone est évincée, remplacée par une nouvelle aristocratie étrangère. Tandis que l'aristocratie coloniale nouvelle dispose de "l'usage exclusif des droits politiques", l'aristocratie autochtone ancestrale descend au niveau des autres membres de la société autochtone comme colonisée, où tous sont également inférieurs. La société se divise en deux grandes classes : d'une part l'aristocratie coloniale, d'autre part toutes les couches sociales - y compris l'ancienne aristocratie - du pays conquis. En même temps que l'aristocratie coloniale affirme sa suprématie, elle procède au nivellement des conditions des colonisés; tous

¹⁰⁰ Ibid., p. 416.

sont en effet également inférieurs sous sa domination.

De même que «toutes les aristocraties du moyen âge sont filles de la conquête»¹⁰¹, de même le corps aristocratique colonial est fils de la conquête coloniale. Les richesses, le pouvoir, les jouissances intellectuelles et matérielles sont réunis entre ses mains. Le corps aristocratique colonial, par sa position dominante, acquiert donc des privilèges auxquels la classe des dominés ne peut avoir accès. La société coloniale est donc une société inégalitaire, et une telle situation affecte inmanquablement la classe défavorisée des colonisés. Tocqueville en fait d'ailleurs l'aveu lorsqu'il écrit :

*Il est arrivé en Afrique ce qu'on a vu en Egypte, ce qui arrive toutes les fois qu'il y a contact, même par la guerre, entre deux races dont l'une est éclairée et l'autre ignorante, dont l'une s'élève et l'autre s'abaisse. Les grands travaux que nous avons déjà faits en Algérie, les exemples de nos arts, de nos idées, de notre puissance ont puissamment agi sur l'esprit des populations mêmes qui nous combattent avec le plus d'ardeur et qui rejettent avec le plus d'énergie notre joug.*¹⁰²

Le colonisé, comme tout homme, par nature, connaît la passion pour l'égalité. Cette passion "mâle et légitime" qui, selon Tocqueville pousse les petits à vouloir s'élever au rang des grands, et conduit les faibles à vouloir ramener les forts à

¹⁰¹ Ibid., p. 417.

¹⁰² O.C., t. III, p. 216.

leur niveau. À partir de sa position de défavorisé, le colonisé entrevoit les "douceurs de l'aisance" que les privilèges confèrent au corps aristocratique colonial, et désire se les procurer. La situation inégalitaire créée par la colonisation et maintenue par la domination est vécue par le colonisé comme une oppression, comme un obstacle à son développement, et à l'accès des privilèges que l'aristocratie coloniale réunit entre ses mains, d'où le constat de Tocqueville:

Or j'ai toujours remarqué que partout où l'on introduisait une population européenne au sein de populations imparfaitement civilisées du reste du monde, la supériorité réelle et prétendue de la première sur les secondes se faisait sentir d'une façon si blessante pour les intérêts individuels et si mortifiante pour l'amour-propre des indigènes qu'il en résultait plus de colère que d'aucune oppression politique.¹⁰³

C'est ce que cette situation a d'intolérable pour le colonisé, qui faisait dire à Tocqueville que «Quoiqu'il arrive, on peut compter que notre voisinage amènera chez les Arabes une révolution sociale dont le travail sera pénible.»¹⁰⁴. On saisit clairement ce que la révolution sociale dont parle Tocqueville a d'inévitable et d'irréversible, dans la manière même dont il l'annonce. Cette révolution sociale s'est en effet produite en Algérie, et dans toute l'Afrique colonisée au cours du vingtième siècle. Qu'elle ait été violente, comme en Algérie (guerre de

¹⁰³ O.C., t. VI, p. 254.

¹⁰⁴ O.C., t. XV, 1, p. 222.

libération nationale 1954-1962), ou pacifique ailleurs, son but a été le même partout en Afrique colonisée. Il s'agissait de changer la société coloniale inégalitaire, de la transformer, d'abolir l'exclusivité des privilèges, de mettre à "la disposition de tous des moyens analogues d'atteindre l'aisance et le bonheur"¹⁰⁵. Cette révolution sociale naît du désir d'égalité que font inmanquablement surgir les rapports entre peuples dominés et peuples dominants. La décolonisation est en vérité un autre nom de cette révolution sociale, et elle a été avant tout en Afrique, l'expression du désir d'égalité du colonisé, et la revendication de l'égalisation des conditions entre peuples conquis et peuples conquérants, entre colonisés et colonisateurs, entre dominés et dominants.

L'histoire de la décolonisation dans l'ancienne Afrique Occidentale Française (A.O.F.), nous met en face d'une situation particulièrement édifiante à ce propos, et confirme le jugement tocquevillien selon lequel, si les hommes aiment la liberté, leur attachement à l'égalité est encore plus fort. Quand, en effet, en 1958, le Gouvernement français organisa un référendum qui proposait aux peuples colonisés d'Afrique la liberté c'est-à-dire: la gestion de leurs propres affaires en dehors de toute influence de la métropole, ou l'égalité à l'intérieur d'une communauté où les peuples africains auraient les mêmes privilèges et les mêmes droits que le peuple français, tous, à l'exception

¹⁰⁵
O.C., t. XVI, p. 121.

d'un seul, optèrent pour la seconde formule. Dans son analyse portant sur un système politique negro-africain, Jean Buchmann note fort justement:

Entre la démocratie-liberté et la démocratie-égalité le choix de l'Afrique Noire ne semble guère douteux. Un observateur aussi intégré que le docteur Aujoulat avait noté depuis longtemps que "les autochtones, en définitive, sont plus avides d'égalité que de la liberté". On pense à Tocqueville : "ils veulent l'égalité dans la liberté, et s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage. Ils souffriront la pauvreté, l'asservissement, la barbarie, mais ne souffriront pas l'aristocratie".¹⁰⁶

On ne peut dissocier la décolonisation de la colonisation; l'une ne saurait exister sans l'autre. La colonisation annonce et prépare la décolonisation. Colonisation et décolonisation interviennent comme des moments complémentaires dans le mouvement de l'égalisation des conditions. Il faut en effet que le colonisé soit privé d'égalité dans la colonisation, pour qu'il songe à la reconquérir par la décolonisation. La colonisation, en créant une aristocratie et une société fondée sur l'inégalité, crée également des conditions objectives et subjectives favorables au déploiement du processus d'égalisation des conditions que la décolonisation active. Ainsi, le phénomène colonial qui, dans son principe est incompatible avec l'idée égalité entre les peuples qu'il met en présence, contribue-t-il au développement de

¹⁰⁶ Jean Buchmann, L'Afrique Noire indépendante, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1962, p. 145.

l'égalisation des conditions, c'est-à-dire au mouvement de la démocratie.

Le passage de la colonisation à la décolonisation marque le passage d'une société fondée sur l'inégalité à une société fondée sur l'égalité, de même qu'un changement radical dans les rapports entre les peuples. Aux rapports coloniaux inégalitaires entre peuples, la décolonisation substitue des rapports entre peuples égaux. De même que Tocqueville voit dans "la propriété foncière" "l'élément le plus actif du progrès"¹⁰⁷ de la civilisation, de même on peut voir dans les possessions coloniales l'élément le plus actif du progrès de l'égalisation des conditions entre les peuples. On peut admettre avec Tocqueville qu'avec la colonisation, et les influences qu'elle implique, que «quoiqu'il arrive, l'Afrique est désormais entrée dans le mouvement du monde civilisé et n'en sortira plus.»¹⁰⁸. Tocqueville reconnaît par ailleurs que le mouvement de la démocratie, qu'il tient pour un mouvement d'assimilation, rapproche les peuples étrangers, et que:

De nos jours (...), les peuples semblent marcher vers l'unité. Des liens intellectuels unissent entre elles les parties le plus éloignées de la terre, et les hommes ne sauraient rester un seul jour étrangers les uns aux autres, ou ignorants de ce qui se passe dans un

¹⁰⁷ O.C., t. XVI, p. 119.

¹⁰⁸ O.C., t. III, 1, p. 216.

*coin quelconque de l'univers (...)*¹⁰⁹

Et, au terme de la seconde *Démocratie*, mesurant "l'influence que doit exercer l'égalité sur le sort des hommes"¹¹⁰, il affirme que «Tous les liens de race, de classe, de patrie, se détendent; le grand lien de l'humanité se resserre»¹¹¹. Tocqueville écrivait ces lignes au dix-neuvième siècle, on en mesure aujourd'hui la pertinence avec le développement prodigieux des moyens de communication qui faire dire à d'aucuns que le monde est devenu un "village planétaire".

Au demeurant, le phénomène général de décolonisation (en Afrique et ailleurs), peut être regardé comme une internationalisation du mouvement de l'égalisation des conditions. Et, dans cette perspective, l'O.N.U. (Organisation des Nations Unies) peut être considérée à la fois comme l'expression du désir des peuples d'avoir entre eux des rapports égaux, et, - les conditions ne pouvant être parfaitement égales - comme l'expression du niveau réel de l'internationalisation de l'égalité des conditions entre les peuples.

La thèse selon laquelle la conquête et la domination coloniales concourent à l'égalisation des conditions entre

¹⁰⁹ *D.A.*, t. I, pp. 429-430.

¹¹⁰ *D.A.*, t. II, p. 336.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 337.

peuples conquérants et peuples conquis, et que celles-ci peuvent être regardées comme des événements participant au mouvement universel de la démocratie n'a guère été explorée par les commentateurs de Tocqueville.

Il faut reconnaître et admettre cependant qu'une telle entreprise, dans un siècle marqué par le phénomène de décolonisation, par l'émancipation des peuples colonisés du joug de la colonisation, par l'euphorie des uns et la mauvaise conscience des autres, aurait pu paraître intempestive. Elle aurait pu être perçue comme un démarche paradoxale présentant la cause essentielle des malheurs des peuples colonisés comme une source de bienfaits. Elle aurait été en outre périlleuse, surtout pour des commentateurs appartenant à des nations qui ont eu un empire colonial, car on y aurait assurément vu des relents de néo-colonialisme, de racisme ou d'impérialisme. Cet ensemble de raisons explique sans doute que les commentateurs de Tocqueville se soient montrés prudents sur la question des rapports entre sa réflexion sur la démocratie et ses écrits africains.

Si la contradiction apparente entre les deux aspects de la pensée de Tocqueville a été unanimement soulignée, certains auteurs tels André Jardin et Antoine Leca ont suggéré l'existence de liens entre les écrits africains de Tocqueville et sa réflexion sur la démocratie, mais ils ne s'engagent pas davantage dans cette voie : le premier, en raison de l'inconciliabilité qui

lui semble exister entre démocratie et colonisation¹¹², le second, en raison de ce qu'il appelle "l'inspiration colonialiste"¹¹³ des textes africains de Tocqueville, estime que les liens entre la démocratie et l'entreprise coloniale ne sont pas "absolument évidents"¹¹⁴.

D'autres commentateurs comme Tzvetan Todorov et Stéphane Dion se sont pourtant attachés à la conciliation de la pensée de Tocqueville avec son parti pris colonialiste. Il est cependant frappant de constater que ces deux auteurs appartiennent à ce que l'on pourrait appeler le 20^e siècle tardif, c'est-à-dire à la fin de ce siècle, à un époque où les sentiments et les passions soulevés par l'entreprise coloniale se sont apaisés; et que tous les deux sont issus de nations qui n'ont pas eu d'empire colonial en Afrique.

Pour Tzvetan Todorov, «le colonialisme de Tocqueville n'est que le prolongement international de son libéralisme.»¹¹⁵. Selon lui, la cohérence de la position de Tocqueville se trouve dans le fait de la distinction opérée entre les droits de l'individu à

¹¹² O. C., t. III, 1, p. 18.

¹¹³ Antoine Leca, Lecture critique d'Alexis de Tocqueville, p. 66.

¹¹⁴ Ibid., p. 69.

¹¹⁵ Tzvetan Todorov, Nous et les Autres. La réflexion française sur la diversité humaine, Seuil, Paris, 1989, p. 230.

l'intérieur de l'État, et les droits de l'État considéré comme un individu sur la scène internationale. Les droits de l'un sont définis à l'intérieur des limites que fixe la collectivité, les droits de l'autre ne connaissent aucune limitation sinon la force des autres États. Tocqueville, dit-il, «qui dénonçait la possession de l'homme par l'homme, ne voit aucun inconvénient à ce qu'un État en possède un autre.»¹¹⁶. Poursuivant son argumentation, par analogie, Tzvetan Todorov note que :

Le libéralisme proclame le droit de l'individu de faire ce qu'il veut à l'intérieur de certaines limites fixées par la collectivité; le nationalisme en fait autant pour les États, mais en partant du constat que de telles limites n'existent pas. Le libéralisme encourage les individus à profiter de leurs capacités et de leur force; mais le champ d'action des individus est restreint par ce qui est considéré comme l'intérêt commun du groupe. Le nationalisme est une politique de la force, propre à l'État, une Machtpolitik que ne restreint aucune «société des nations» (inexistante ou inefficace), mais seulement la force des voisins.¹¹⁷

Tout en admettant que «le colonialisme de Tocqueville est le prolongement international de son libéralisme, comme l'a bien vu Todorov»¹¹⁸, Stéphane Dion juge que l'interprétation de celui est insuffisante car :

¹¹⁶ Ibid., p. 227.

¹¹⁷ Ibid., p. 229.

¹¹⁸ Stéphane Dion, "Durham et Tocqueville sur la colonisation libérale", Journal of Canadian Studies, Vol. XXV, n° 1, 1990, p. 65.

(...) elle fait oublier que Tocqueville était manifestement convaincu de la "mission civilisatrice" des États libéraux et que cette raison l'aidait à approuver l'occupation de l'Algérie par la France.¹¹⁹

Stéphane Dion reprend donc la croyance de Tocqueville en la "mission civilisatrice", et en fait l'argument moral qui, avec deux autres arguments fondamentaux, justifient l'entreprise coloniale :

(Le) premier est d'ordre matériel : les colonies contribuent au bien être des habitants de la métropole. (Le) second est d'ordre géo-politique : les colonies sont la condition de la puissance nationale. (Le) troisième est d'ordre moral : le colonialisme est le moyen de diffuser les bienfaits de la civilisation.¹²⁰

En d'autres termes, c'est la supériorité de la civilisation occidentale sur les autres, acquise grâce à ses fondements chrétiens et libéraux, qui autorise les nations européennes à posséder d'autres nations, et à diffuser dans le monde les bienfaits de leur civilisation. Stéphane Dion écrit en effet que pour Tocqueville :

Si ces sociétés occidentales sont sans conteste plus évoluées que les autres, elles le doivent à leurs bases chrétiennes et aux idéaux de la Révolution française, à l'inverse, l'Orient et l'Afrique sont des continents pétrifiés, maintenus dans un état stationnaire de

¹¹⁹ Ibid., p. 61.

¹²⁰ Ibid., p. 64.

*l'esprit humain.*¹²¹

Les deux interprétations : celle de Todorov et celle de Dion procèdent donc à la conciliation de la pensée de Tocqueville et de son parti pris colonialiste. Si elles paraissent irréprochables au niveau de leur cohérence interne, on peut cependant leur reprocher d'être insuffisantes en ce qu'elles n'ont pas su expliquer la pensée de Tocqueville par elle-même, et en ce que la conciliation qu'elles établissent entre la pensée de Tocqueville et l'entreprise coloniale néglige à l'intérieur de l'espace ainsi défini les rapports entre colonisation et démocratie. En effet, afin de concilier la pensée de Tocqueville avec l'entreprise coloniale, Todorov et Dion sont obligés de sortir de l'espace théorique proprement tocquevillien, de rechercher dans son extériorité un principe pertinent, c'est-à-dire de faire appel à une autre théorie, en l'occurrence le libéralisme, comme condition sine qua non de la conciliation et, à terme, leur opération ne nous renseigne point sur l'importante question des rapports entre la réflexion de Tocqueville sur la démocratie et l'entreprise coloniale.

En d'autres termes, l'explication par le libéralisme n'est pas satisfaisante parce que trop générale. Le libéralisme en tant que doctrine ou théorie n'est en effet pas le propre de Tocqueville; c'est une attitude, ou une manière de penser qui

¹²¹ Ibid., p. 67.

appartient en commun à plusieurs auteurs. De ce fait, la même explication libérale, dans les circonstances qui nous préoccupent, peut être avancée à propos de n'importe quel auteur libéral, et, c'est donc dire qu'elle n'est pas propre à distinguer Tocqueville des autres auteurs libéraux, qu'elle n'est pas originale, et qu'elle ne permet point de saisir l'originalité de Tocqueville. Pour nous, l'originalité de Tocqueville réside dans sa conception de la démocratie qui, il est vrai est libérale, mais qui se particularise par le mouvement social de l'égalisation des conditions, et, c'est dans ce trait qui distingue Tocqueville des autres libéraux et qui consacre son originalité, que nous entendons puiser les éléments permettant de comprendre les liens qui existent entre sa réflexion sur la démocratie et son parti pris colonialiste.

A la différence des interprétations précédentes, celle que nous proposons explique la pensée de Tocqueville par elle-même, à partir des ressources qu'elle offre. Elle demeure à l'intérieur de la pensée de Tocqueville, et y trouve le principe pertinent permettant de la concilier avec l'entreprise coloniale, et d'élucider les rapports entre la colonisation et la démocratie. La référence à la philosophie de l'histoire de Tocqueville nous a en effet permis d'établir que la conquête et la domination coloniales correspondent à des moments de l'histoire générale des sociétés humaines, et qu'elles concourent nécessairement au procès de la démocratie en créant les conditions objectives et

subjectives favorables au déploiement de l'égalisation des conditions qui est le mouvement de fond de l'histoire.

Il demeure cependant que l'interprétation que nous proposons soulève une nouvelle question. Signifie-t-elle que les sociétés africaines pré-coloniales étaient dans un état de stagnation, et que la colonisation est venue leur imprimer un dynamisme nouveau?

La question de l'immobilisme des sociétés africaines a été en fait diversément interprétée. Ainsi dès le le XIX^e siècle, on trouve chez certains auteurs occidentaux tel Hegel, l'idée que les sociétés africaines sont anhistoriques, qu'elles sont hors du mouvement de l'histoire universelle. On sait que pour Hegel, «le vrai théâtre de l'histoire universelle est (...) constitué par la zone tempérée et en particulier la partie nord de celle-ci.»¹²², et, s'agissant de l'Afrique Noire, il affirme : «c'est le pays de l'enfance qui, au-delà du jour de l'histoire consciente est enveloppée dans la couleur noire de la nuit.»¹²³.

Il est évident que ce type d'interprétation établit une relation singulière entre l'état des consciences ou des mentalités et l'état de la société : l'état des consciences ou des mentalités expliquerait l'état de la société. C'est dans ce

¹²² Voir Farmo, Réflexions sur la philosophie africaine, Mémoire de Maîtrise, Dakar, 1981, p. 11.

¹²³ Ibid., p. 12.

sens que Lucien Lévy-Bruhl écrit que les peuples inférieurs - parmi lesquels il classe les Africains - sont «régis par une mentalité prélogique et mystique qualitativement différente de la logique propre de l'homme civilisé d'Europe.»¹²⁴.

Cette idée obsolescente, qui paraît appartenir à une autre époque; exhumée par des auteurs africains¹²⁵, refait surface de nos jours. Les proportions excessives qu'elle atteint chez Axelle Kabou, méritent qu'on s'y arrête un instant.

Selon Axelle Kabou : «Les Africains vivent psychologiquement au Moyen Age.»¹²⁶. L'Afrique serait selon elle :

*une sorte de cul-de-sac, de terminus, de voie de garage où aucun espoir de mobilité ascendante n'est permis. Tout paraît y être voué d'avance à la dégradation, à la détérioration, à l'inertie.*¹²⁷

Pour comprendre cette situation, il faut selon Axelle Kabou «se demander comment cela se passe au niveau micro-économique le

¹²⁴ Ibid., p. 13.

¹²⁵ On la trouve notamment chez des auteurs comme : Tidiane Diakité, L'Afrique malade d'elle-même, Karthala, Paris, 1986. Alain et Edgar Hazoumé, Afrique, un avenir en sursis, Harmattan, Paris, 1988. Axelle Kabou, Et si l'Afrique refusait le développement ?, Harmattan, Paris, 1992.

¹²⁶ Axelle Kabou, op. cit., p. 139.

¹²⁷ Ibid., p. 14.

plus élémentaire : dans la tête des Africains.»¹²⁸. En définitive, pour Axelle Kabou, l'immobilisme des sociétés africaines s'expliquerait par "l'épaisseur psychologique de l'Africain"¹²⁹, "les mentalités africaines pétrifiées"¹³⁰, "la conscience insulaire de l'Afrique"¹³¹, et «l'incapacité singulière de l'Afrique à interpréter les informations en provenance du monde extérieur»¹³².

Une telle interprétation qui explique l'état des sociétés africaines par l'état des consciences ou des mentalités africaines nous semble impropre à élucider la question de l'immobilisme de ces sociétés, car elle procède à une sorte d'inversion : elle fait passer la cause pour l'effet et l'effet pour la cause. Il est indéniable que les mentalités, les consciences peuvent avoir une incidence sur l'état d'une société, mais elles ne la déterminent pas fondamentalement. Selon, c'est plutôt l'état de la société qui exerce une influence décisive sur les mentalités et les consciences. En d'autres termes, c'est, selon nous, l'état des sociétés africaines (la manière dont elles sont structurées, stratifiées) qui expliquerait leur immobilisme.

¹²⁸ Ibid., p. 22.

¹²⁹ Ibid., p. 30.

¹³⁰ Ibid., p. 43.

¹³¹ Ibid., p. 44.

¹³² Ibid., p. 52.

L'étude socio-historique des sociétés africaines pré-coloniales¹³³ confirment cette hypothèse. Elle révèle l'existence de facteurs objectifs qui, jusqu'à la conquête et la domination coloniales ont concouru au maintien d'une certaine stabilité, d'un certain équilibre en leur sein.

Dans les notes prises avant son premier voyage en Algérie, Tocqueville mentionne d'ailleurs "l'immobilisme social"¹³⁴ qui caractérise les nations musulmanes. Il explique essentiellement cet état stationnaire des sociétés par leur caractère profondément religieux, par l'imprégnation profonde de leurs institutions par l'Islam et par l'influence que cette religion; la plus "funeste" de toutes, exerce sur les moeurs. Mais, cette explication de l'état de la société par le facteur religieux paraît peu convaincante. On peut en effet dire que la

¹³³ Les travaux les plus importants dans ce domaine ont été menés par Cheikh Anta Diop dans :

L'Afrique Noire pré-coloniale, Présence Africaine, Paris, 1960.

Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique Noire, Présence Africaine, Paris, 1974.

Nations nègres et culture, t. II, Présence Africaine, Paris, 1979.

L'unité culturelle de l'Afrique Noire, Présence Africaine, Paris, 1982.

Civilisation ou barbarie, Présence Africaine, Paris, 1988.

¹³⁴ O. C., t. III, 1, p. 174.

connaissance que Tocqueville avait du Coran procède non seulement d'une traduction, mais en plus d'une traduction à la qualité fort douteuse qu'il «lut la plume à la main dans l'élégante et infidèle traduction de Savary»¹³⁵, et que cela l'a amené à commettre des erreurs d'appréciation sur l'Islam¹³⁶. On remarquera d'autre part, que l'Islam, autant que le christianisme que Tocqueville présente comme une religion de l'égalité ayant de ce fait contribué à l'épanouissement de la démocratie, reconnaît aussi, par la doctrine de la Révélation, et par la conception d'une divinité unique responsable de la création de l'espèce humaine, l'égalité fondamentale des hommes devant Dieu. De ce point de vue, on ne comprend donc pas qu'animées du même principe, l'une des religions favorise le mouvement de l'égalisation des conditions, tandis que l'autre le défavorise. C'est que la variable religion n'explique pas adéquatement l'état d'évolution d'une société. Pourtant, la description que Tocqueville fait de la société arabe dans la première Lettre sur l'Algérie¹³⁷ aurait pu le mener à découvrir l'explication objective de l'immobilisme de cette société c'est-à-dire sa structure sociale que Tocqueville trouve d'ailleurs "singulière"¹³⁸.

¹³⁵ André Jardin, Alexis de Tocqueville 1805-1859, p. 307.

¹³⁶ Antoine Leca, op. cit., p. 68.

¹³⁷ O. C., t. III, 1, pp. 133-134.

¹³⁸ Ibid., p. 134.

La description de Tocqueville permet de voir la société arabe comme une société hiérarchisée dont les principales composantes sont : l'aristocratie militaire, la classe des marabouts et le "reste de la population" (il faut entendre par là tous ceux qui appartiennent aux autres corps de métiers). Chacune des composantes a une fonction précise, et cette fonction est héréditaire, de plus, remarque Tocqueville, il existe entre les différentes composantes de la société un consensus; un "consentement tacite"¹³⁹ sur le fonctionnement de la société.

Une telle description renvoie à l'organisation de la société en castes. Et, on peut dire que ce que Tocqueville n'a pas saisi, c'est que l'immobilisme de la société s'explique par cette structure sociale particulière et par le "consentement tacite" sur laquelle elle repose. C'est en effet parce que le système social procède d'un consensus, d'un "consentement tacite", ou d'un accord entre les différentes composantes de la société, parce que ce consensus suppose que les différentes parties trouvent le système avantageux et se satisfont de leurs acquis, que celui-ci n'est pas contesté de l'intérieur, et, c'est parce que le système n'était pas contesté de l'intérieur qu'il a pu se perpétuer.

L'exemple de l'Afrique noire où l'organisation de la société en castes est plus marquée, où le Christianisme et l'Islam se

¹³⁹ Ibid., p. 134.

sont rencontrés, sans avoir d'incidences majeures sur l'état de la société, permet de mieux comprendre le phénomène de la stagnation des sociétés africaines, et d'écarter son explication par la variable religieuse. L'organisation de la société en castes résulte plus du facteur objectif de la division sociale du travail que de la variable subjective de la religion. Il est vrai cependant que la variable religieuse peut l'influencer, qu'une signification religieuse ou mystique peut s'attacher à la caste au sens où Cheikh Anta Diop le fait remarquer:

*La stabilité du système de castes est assurée par l'hérédité des fonctions sociales, ce qui correspond, dans une certaine mesure, à un monopole déguisé par un interdit religieux pour éliminer la concurrence professionnelle.*¹⁴⁰

Les sociétés africaines pré-coloniales étaient généralement divisées en deux grandes classes : celle des hommes libres et celle des esclaves. La classe des hommes libres comprend l'aristocratie et les hommes appartenant aux divers corps de métiers, ce que Tocqueville nomme "le reste de la population" (cordonniers, forgerons, etc., dont les fonctions étaient héréditaires). La classe des esclaves comprend les esclaves de la maison du père et les esclaves de la maison de la mère¹⁴¹. Les hommes libres formaient la caste supérieure, et c'est le

¹⁴⁰ Cheikh Anta Diop, Afrique Noire pré-coloniale, Présence Africaine, Paris, 1960, p. 12.

¹⁴¹ Voir Cheikh Anta Diop, op. cit., pp. 8-12.

consensus qui existait entre cette caste et les autres castes (le consentement tacite de Tocqueville), qui explique de manière satisfaisante la stagnation des sociétés africaines comme l'a bien vu Cheikh Anta Diop :

(...) c'est là que réside toute l'originalité du système, contrairement au comportement des nobles vis-à-vis des bourgeois, des seigneurs vis-à-vis des serfs, des brahmanes vis-à-vis des autres castes indiennes, (les hommes libres) ne peuvent pas exploiter matériellement les ressortissants des castes inférieures sans déchoir aux yeux du peuple et à leurs propres yeux. Ils sont, au contraire, tenus de les assister à tous les points de vue : même s'ils sont moins riches ils doivent «donner» si un homme de «caste inférieure» s'adresse à eux. En échange, ce dernier doit lui céder le pas sur le plan social. La spécificité du système consiste donc dans le fait que le travailleur manuel, au lieu d'être frustré du fruit de son travail, comme l'artisan ou le serf du moyen âge, peut au contraire l'accroître en y ajoutant des biens donnés par le «seigneur». Par conséquent, s'il devait y avoir une révolution sociale, elle s'effectuerait de haut en bas et non de bas en haut. Mais il y a mieux, (...) les ressortissants de toutes les castes, y compris les esclaves, sont étroitement associés au pouvoir en qualité de ministres effectifs; ce qui conduit à des monarchies constitutionnelles, gouvernées par des Conseils des Ministres où figurent tous les représentants authentiques du peuple. On comprend dès lors qu'il n'y ait pas eu, en Afrique de révolution contre le régime, mais seulement contre ceux qui l'appliquent mal, c'est-à-dire les princes indignes. Il y a eu aussi, naturellement, des révolutions de Palais. Pour chaque caste, inconvénients et avantages, aliénations et compensations s'équilibrent. Aussi, c'est à l'extérieur des consciences, dans le progrès matériel, les influences reçues du dehors, qu'il faut chercher le moteur de l'Histoire.¹⁴²

¹⁴² Ibid., p. 8.

On peut dire qu'en Afrique le développement historique s'est figé dans les structures sociales consensuelles somme toute avantageuses pour les acteurs sociaux, et qui, en l'absence de contestation intérieure, devaient se perpétuer. C'est en procédant au réaménagement de cette structure sociale, en bouleversant l'ordre des castes, en substituant de nouvelles valeurs aux anciennes, que l'entreprise coloniale libère le moteur de l'histoire jusque là emprisonné dans l'organisation sociale castée. A partir de la conquête et de la domination coloniales, les sociétés africaines conquises seront en effet réorganisées selon de nouvelles règles administratives. Celles-ci auront pour conséquence de diviser la société conquise en deux classes inégales : celle des colons et celle des colonisés (toutes castes confondues) pendant la période coloniale; celle de l'élite africaine qui a remplacé le colonisateur à la direction des affaires après la colonisation, et le reste de la population. L'essentiel ici est que désormais, les fonctions sociales en s'ouvrant à tous cessent d'être héréditaires, les castes se confondent ou disparaissent, les nouvelles règles de promotion sociale ouvrent à tous l'accès aux privilèges, aux jouissances matérielles et intellectuelles. Ainsi, la conquête et la domination coloniales, en même temps qu'elles créent une situation inégalitaire, libèrent le mouvement de l'histoire du carcan de l'organisation sociale castée. Elles ouvrent un horizon historique à l'intérieur duquel l'écart entre colons et colonisés, entre élites africaines et le reste de la population

s'amenuise graduellement. Elles participent dans cette perspective au procès de la démocratie, c'est-à-dire au mouvement nécessaire et universel de l'égalisation des conditions. On peut suivre un tel procès afin d'en saisir les principaux moments.

Avant de se consacrer à cette démonstration, il est nécessaire de répondre à l'objection qui peut être ici portée. On pourrait en effet poser la question de savoir pourquoi si l'égalisation des conditions est un mouvement universel, elle a eu besoin d'un principe exogène en Afrique, alors qu'en Europe et aux États-Unis son principe serait plutôt endogène ?

On sait que selon Tocqueville, pour que la démocratie sociale triomphe, pour que les conditions s'égalisent, il faut au préalable que l'ordre aristocratique soit aboli, que les hiérarchies, les castes, les classes et les privilèges qui s'y attachent soient eux-aussi abolis. On sait également que les émigrants qui, partis d'Europe sont venus fonder de nouvelles sociétés en Amérique, s'étaient émancipés de ces obstacles. Pour Tocqueville, les Anglo-Américains ont apporté l'égalité des conditions dans le nouveau monde. La société nouvelle fondée par les émigrants ne connaissait ni castes ni classes, elle ne connaissait ni préjugés de naissance ni préjugés de profession, elle ne comprenait ni aristocratie ni noblesse ni roture, l'état social des Anglo-Américains était donc selon lui démocratique dès

l'origine¹⁴³. Les Anglo-Américains n'ont donc pas eu à conduire de révolution pour parvenir à l'égalité des conditions, puisque nous dit Tocqueville, ils sont «nés égaux au lieu de le devenir.»¹⁴⁴. A strictement parler, on peut donc dire que l'égalisation des conditions ne prend pas naissance à l'intérieur de la société américaine, et on ne saurait donc parler de principe endogène. L'exemple de l'Amérique nous enseigne donc que l'état social des Anglo-Américains et l'égalité des conditions sont deux choses concomitantes.

En revanche, en Europe où l'état de la société se caractérisait par l'inégalité des conditions, par les hiérarchies, les castes, les classes, les préjugés de naissance et de profession, les hommes ont dû conduire des révolutions pour que les conditions s'égalisent. C'est que selon Tocqueville, tous les pouvoirs politiques d'Europe défendaient le principe de l'inégalité et du privilège, et il a donc fallu que les hommes, par des révolutions violentes les renversent pour que les conditions deviennent égales¹⁴⁵. C'est donc ici, en Europe, que l'on peut vraiment parler d'un principe endogène, car le mouvement prend naissance à l'intérieur de la société.

L'égalisation des conditions, faut-il remarquer, vie à

¹⁴³ Voir D.A., t. II, p. 319.

¹⁴⁴ Ibid., p. 108.

¹⁴⁵ Ibid., p. 320.

confondre les classes et les castes, à transformer des conditions différentes, à les niveler. Or, ce principe du changement de condition sociale même s'il n'était pas généralisé, il n'était pas étranger aux sociétés européennes. Un tel principe expliquerait la mobilité relative des castes, et on peut dire que ces dernières, au contraires des castes africaines, n'étaient pas des structures sociales hermétiquement closes, puisque l'individu pouvait passer d'une à l'autre comme le prouve la pratique de l'anoblissement. Dans les sociétés européennes, l'esclave, ou toute autre individu de condition inférieure pouvaient être anoblis par le roi, l'anoblissement pouvait être également acquis par achat. Ce qu'il est important de retenir ici selon nous, c'est le fait que ce principe de la mobilité même relative des castes européennes, autrement dit la possibilité pour l'individu de passer d'une caste à une autre, a préparé et servi la révolution sociale, lui a ouvert un terrain favorable.

En Afrique, le principe qui a initié l'égalisation des conditions (la colonisation), peut être dit exogène. La manière dont la société africaine était disposée, structurée, exigeait selon nous qu'un élément venant du dehors vienne rompre son équilibre plurimillénaire qui s'est perpétué comme nous l'avons déjà vu, parce que la majorité y trouvait son avantage¹⁴⁶. Les

¹⁴⁶ Cela ne signifie point cependant que le système africain était harmonieux, il avait ses mécontents, mais ceux-ci n'étaient ni assez nombreux ni suffisamment organisés pour renverser un ordre social qui les aliénait. L'analyse du système africain des castes conduite par

Cheikh Anta Diop permet de mieux saisir cette situation. «A priori, fait remarquer Cheikh Anta Diop, les esclaves devraient constituer la classe révolutionnaire.» (Afrique Noire pré-coloniale, p. 8.). Il faut préciser ici qu'il y avait en Afrique trois catégories d'esclaves : l'esclave du roi, l'esclave de la maison de la mère, et l'esclave de la maison du père. Parmi ces esclaves, seuls ceux de la maison du père avaient un intérêt certain à bouleverser l'ordre social, et C.A.Diop nous en donnent les raisons, en passant en revue le cas de chacune des trois catégories d'esclaves :

1 - Les esclaves du roi.

Dans ce régime aristocratique (africain), écrit Cheikh Anta Diop, la noblesse formait la cavalerie de l'armée : la chevalerie. L'infanterie était composée des esclaves, anciens prisonniers de guerre faits à l'extérieur du territoire national : ce sont les esclaves du roi qui forment maintenant le gros de sa force militaire et qui, par conséquent, vont voir leur condition extrêmement améliorée. Ils ne sont plus esclaves que de nom; les griefs qu'ils portaient au coeur se sont émoussés à la suite des faveurs dont ils sont comblés : ils ont une part du butin après les expéditions; sous la protection du roi, pendant les périodes de troubles sociaux, ils peuvent même se livrer à des pillages plus ou moins discrets à l'intérieur du territoire national, contre les paysans pauvres (...). Les esclaves sont commandés par un des leurs, le général d'infanterie, un pseudo-prince, dans la mesure où il peut régner sur un fief habité par des hommes libres. L'esclave du roi, par la force des choses, est donc devenu un élément favorable au maintien du régime : c'est un élément conservateur. (Ibid., p. 9.)

2 - Les esclaves de la maison de la mère.

L'esclave de la maison de la mère est le captif de notre mère. par opposition à celui de notre père. On a pu l'acheter sur le marché, il peut provenir d'un héritage ou d'un don quelconque; une fois qu'il a fait souche, il est presque partie intégrante de la famille : il est le domestique fidèle, respecté, craint et consulté par les enfants. Le régime matriarcal et la polygamie aidant, nous le sentons plus proche de nous, comme procédant de notre mère, que l'esclave du père qui est à égale distance, socialement parlant, de tous les enfants de même père et de mères différentes. On le voit aisément, ce dernier sera le bouc émissaire de la société. L'esclave de la mère ne peut donc être révolutionnaire.

castes africaines étaient des formations hermétiquement closes, entre elles n'existait aucune intrepénétration. Il était impossible pour l'individu de passer d'une caste à une autre. Au contraire de ce que les sociétés européennes permettaient, l'anoblissement dans les sociétés africaines était chose impossible, voire inimaginable. Comme le fait fort justement remarquer Cheikh Anta Diop :

(...) l'anoblissement d'un esclave, fût-ce par le roi, est impossible en Afrique, contrairement à l'usage des cours européennes. La naissance, aux yeux de la société, paraissait une chose intrinsèque et même le roi aurait été mal venu d'anoblir qui que ce soit même un homme libre.¹⁴⁷

(Ibid., p. 9.).

3 - Les esclaves de la maison du père.

L'esclave de la maison du père, par contre, étant donnée sa position anonyme (notre père est aussi celui de tout le monde, pour ainsi dire, alors que notre mère est réellement propre), n'intéressera personne, ne trouvera pas de protection particulière dans la société. Il est aliéné sans compensation. (...) l'aliénation de l'esclave du père en Afrique est suffisamment importante, sur le plan matériel et moral, pour que la conscience de celui-ci soit vraiment révolutionnaire. Mais, pour des raisons liées au caractère pré-industriel de la société africaine: éparpillement de la population dans les villages, etc..., il ne pouvait faire la révolution. Il faut ajouter qu'il était un intrus dans une société hostile qui l'épiait nuit et jour, et ne lui aurait pas laissé le temps de se concerter avec ses semblables. Elle lui permettait encore moins d'acquérir une position économique et une éducation morale et intellectuelle, enfin une force sociale comparable à celle de la bourgeoisie de l'Occident au moment où elle renversait la noblesse. (Ibid., p. 10.).

¹⁴⁷ Ibid., p. 9.

Si l'on considère la provenance, l'origine du phénomène colonial, on peut dire en effet que le principe de l'égalisation des conditions en Afrique est exogène. Si par ailleurs l'on ne considère le fait colonial que dans son action, on peut dire que c'est dans la société africaine qu'il s'érige, c'est là qu'il prend corps, agit, influence et transforme la société africaine de l'intérieur, et non hors d'elle. La colonisation, quelle que soit son origine fait donc partie intégrante de l'histoire de nos sociétés. Il faut peut-être voir dans le phénomène colonial une constante de l'histoire universelle, car l'histoire des peuples a été l'histoire de la colonisation des uns par les autres, et il serait difficile de trouver un peuple qui à un moment de son histoire n'a pas colonisé ou n'a pas été colonisé.

Mais, même si l'on retient la colonisation comme principe exogène de l'égalisation des conditions dans les sociétés africaines, on notera que le seul fait que le principe vienne du dehors ne suffit pas à expliquer son succès comme on peut le voir dans la comparaison avec l'action de l'islam dans les sociétés africaines.

L'islam peut être en effet considéré, autant que le fait colonial, comme un principe exogène. L'islam, en Afrique Noire, en permettant à tout homme, de quelque condition sociale que ce soit de devenir chef religieux ou chef politique, a dans une certaine mesure ébranlé l'ordre social, les préjugés de naissance

et de profession qui fixaient l'individu dans sa caste d'origine. De ce point de vue, on peut dire que l'islam était porteur d'une révolution sociale, mais cette révolution a avorté parce que l'islam a fini par se superposer au système des castes. On peut admettre avec Cheikh Anta Diop que :

L'islam aurait pu supprimer les castes et provoquer la révolution sociale, base de tout progrès; mais les dignitaires religieux d'origine populaire ont préféré "s'anoblir", en quelque sorte, en épousant des princesses, de sorte que leurs enfants deviennent des nobles par leur mère et marabouts par leur père. Donc, le modèle de la société aristocratique vaincue, en apparence, continue d'être véhiculé, d'une certaine manière, par le subconscient de ceux qui avaient mission de l'extirper de l'univers mental du peuple.¹⁴⁸

On peut donc dire que le caractère exogène du principe ne suffit pas à produire la révolution sociale ou l'égalisation des conditions, car il lui faut encore vaincre la capacité de résistance ou d'absorption de la société - en l'occurrence africaine - dans laquelle il agit. Au demeurant, ce qui importe, c'est moins le caractère exogène du principe que sa capacité de résister à la force centripète que la société colonisée exerce comme mécanisme de défense contre l'intrusion en son sein d'éléments étrangers.

¹⁴⁸

Civilisation ou Barbarie, pp. 189-190.

Ensemble, les exemples américain, européen et africains montrent que l'égalisation des conditions se produit partout, mais qu'elle se produit par des voies différentes, selon les circonstances. La concomitance, l'endogénéité ou l'exogénéité de son principe en rapport avec des circonstances différentes ne nient pas son universalité, mais le renforcent au contraire.

Partout où il y a eu colonisation, il y a eu division de la société en deux grandes classes. Ainsi en Afrique Noire, la colonisation a créé une aristocratie nouvelle, étrangère, et elle a relégué l'aristocratie ancienne au rang de dominée et d'inférieure c'est-à-dire : dans la même position sociale que les autres couches de la société conquise. A la situation inégalitaire ainsi produite, s'ajoute la confiscation de la liberté politique, puisque l'usage exclusif des droits politiques est confié à une classe particulière, c'est-à-dire à l'aristocratie coloniale. Nous avons déjà montré comment la situation coloniale crée des conditions favorables à l'épanouissement des passions humaines pour l'égalité et pour la liberté, et comment celles-ci agissent en commun.

On peut dire que le phénomène colonial soulève la question générale des rapports entre l'égalité et la liberté. A ce propos, il faut dire que si pour Tocqueville «la forme la plus complète que puisse prendre (la démocratie) sur terre»¹⁴⁹ peut être

¹⁴⁹ D.A., t. II, p. 101.

imaginer comme le «point extrême où la liberté et l'égalité se touchent et se confondent»¹⁵⁰, il estime néanmoins que :

*Quoique les hommes ne puissent devenir absolument égaux sans être entièrement libres, et que par conséquent l'égalité, dans son degré le plus extrême, se confonde avec la liberté, on est donc fondé à distinguer l'une de l'autre.*¹⁵¹

L'égalité est pour Tocqueville le signe distinctif des siècles démocratiques. Les hommes selon Tocqueville préfèrent l'égalité à la liberté, parce que la première met à leur portée des jouissances quotidiennes, tandis que les jouissances de la seconde ne s'obtiennent qu'après de longs sacrifices¹⁵². La liberté, fait d'ailleurs remarquer Tocqueville, n'est lié à aucun état social en particulier :

*La liberté s'est manifestée aux hommes dans différents temps et sous différentes formes; elle n'est point attachée exclusivement à un état social, et on la rencontre autre part que dans les démocraties. Elle ne saurait donc former le caractère distinctif des siècles démocratiques.*¹⁵³

Après avoir présenté deux figures dans lesquelles égalité et liberté se combinent avec les institutions : le cas où «l'égalité

¹⁵⁰ Ibid., p. 101.

¹⁵¹ Ibid., p. 102.

¹⁵² Ibid., voir pp. 102-103.

¹⁵³ Ibid., p. 102.

peut s'établir dans la société civile, et ne point régner dans le monde politique»¹⁵⁴, et celui dans lequel «Une sorte d'égalité peut même s'établir dans le monde politique, quoique la liberté n'y soit point.»¹⁵⁵, Tocqueville admet que l'on puisse envisager plusieurs autres combinaisons de l'égalité et de la liberté avec les institutions :

*Il serait facile de faire plusieurs hypothèses suivant lesquelles une fort grande égalité pourrait aisément se combiner avec de institutions plus ou moins libres, ou même avec des institutions qui ne le seraient point du tout.*¹⁵⁶

Les institutions de l'Afrique Noire caractérisées par le système des castes, et par le régime colonial, autorisent en effet, la formulation d'hypothèses quant à la manière dont l'égalité et la liberté s'y sont combinées, à travers le déploiement graduel de la démocratie.

Nous tenons le procès d'égalisation des conditions comme un

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 101. Ce qui signifie selon Tocqueville qu'«On peut avoir le droit de se livrer aux mêmes plaisirs, d'entrer dans les mêmes professions, de se rencontrer dans les mêmes lieux; en un mot, de vivre de la même manière et de poursuivre la richesse par les mêmes moyens, sans prendre tous la même part au gouvernement.»

¹⁵⁵ *Ibid.*, pp. 101-102. L'explication fournie par Tocqueville est la suivante : «On est l'égal de tous ses semblables, moins un, qui est, sans distinction, le maître de tous, et qui prend également parmi tous, les agents de son pouvoir.»

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 102.

phénomène universel, nécessaire, irréversible, qui, se réalise selon des modalités, des moyens et des durées variables.

Le cas de l'Afrique Noire, où le mouvement de l'histoire semble s'être figé dans l'organisation sociale castée, paraît cependant singulier. On peut supposer que si la colonisation n'était pas venue interrompre le développement endogène de la société africaine, la révolution démocratique y aurait pris une tournure particulière. Autrement dit, alors que dans les autres régions du monde, la révolution démocratique, c'est-à-dire le mouvement d'égalisation des conditions s'est dessinée du bas vers le haut, puisqu'il s'agissait d'enlever aux classes supérieures leurs privilèges, de mettre ces privilèges, autant que faire se peut, à la disposition de tous, et plus particulièrement des classes défavorisées. La révolution démocratique se serait peut-être produite, comme le dit Cheikh Anta Diop du "haut vers le bas et non du bas vers le haut", puisque le système original des rapports entre castes accordaient les privilèges matériels aux classes dites inférieures. En somme si dans ce système, les classes dites inférieures accumulaient du capital, les classes dites supérieures, elles, n'accumulaient que de l'honneur. L'égalisation des conditions dans une telle situation aurait donc consisté à supprimer les privilèges dont jouissaient les castes inférieures, pour les mettre à la disposition de tous, et plus particulièrement des classes dites supérieures, qui sont ici les classes défavorisées. Mais cette réalité (développement

strictement endogène de la société africaine) n'est plus, on ne peut la reproduire, on ne peut, à son propos, faire que des conjectures.

Ce qui est par contre, ou qui a été, et que l'on peut mesurer, c'est l'interaction entre les structures de la société africaine et le phénomène colonial. On peut dire que la colonisation, en même temps qu'elle stoppait le développement endogène de la société africaine, lui a imprimé un dynamisme nouveau. La chose est ici singulière, puisque, c'est la colonisation, dont l'action délibérée réside dans la production d'inégalités, qui contribue, au demeurant, à créer l'égalité des conditions. Cela, il est vrai, ne s'est pas fait de manière linéaire et transparente, mais, à travers une succession de changements plus ou moins manifestes. De ce point de vue, nous souscrivons à l'idée selon laquelle :

Un peuple qui a vécu pendant des siècles sous le régime des castes et des classes ne parvient à un état social démocratique qu'à travers une longue suite de transformations plus ou moins pénibles, à l'aide de violents efforts, et après de nombreuses vicissitudes durant lesquelles les biens, les opinions, et le pouvoir changent rapidement de place.¹⁵⁷

Cette idée rend compte adéquatement, nous semble-t-il, du procès de la démocratie dans les sociétés africaines, et nous nous proposons d'en montrer le bien-fondé, en nous appuyant sur

¹⁵⁷ Ibid., p. 258.

l'évolution de ces sociétés dans une ère allant de la période pré-coloniale, à la période post-coloniale.

C - PÉRIODE PRÉ-COLONIALE

Les États pré-coloniaux africains qui se sont succédés du I^{er} au XIX^e siècles (Ghana, Mali, Songhaï, Mossi, Cayor, etc.), avaient une structure sociale commune, et à quelques variantes près, avaient la même organisation politique, c'est-à-dire une monarchie constitutionnelle. Les familles royales fournissaient le roi de manière héréditaire, mais non de manière automatique. Autrement dit, parmi les candidats potentiels, un collège électoral choisissait le roi en examinant «les droits au trône, (...) le degré de légitimité de chaque candidat, les vertus individuelles, tous les faits devant entrer en ligne de compte dans le choix du prince»¹⁵⁸. Ce collège électoral avait le

¹⁵⁸ Cheikh Anta Diop, Civilisation ou Barbarie, Présence Africaine, Paris, 1981, p. 222. parmi les faits entrant en ligne de compte dans le choix du roi, il y avait par les tares physiques et psychologiques. Par exemple, on ne pouvait être roi quand on était borgne, manchot, etc., ou, roi, quand on était atteint de sénilité, ou que l'on devenait borgne ou manchot, on devait abdiquer. Voir à ce

pouvoir de révoquer le roi; il était en outre un conseil de gouvernement formé des ministres qui aidaient le roi dans ses tâches, et celui-ci ne pouvait prendre de décisions sans consulter ceux-là, ni les mettre à exécution sans leur accord.

La composition du conseil de gouvernement de deux États africains pré-coloniaux : le Mossi (X^e-XIX^e siècle), et le Cayor (XV^e-XIX^e siècle), nous permettront d'illustrer nos propos. Le premier est intéressant en ce qu'il n'a subi aucune influence extérieure jusqu'à la colonisation. Il expose donc l'organisation politique africaine dans ce qu'elle a de plus authentique. Le second est intéressant, en ce qu'il montre une organisation politique ayant déjà subi une influence extérieure, en l'occurrence celle de l'Islam.

CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU MOSSI¹⁵⁹

Formé de quatre ministres :

- 1 - Le représentant de l'ensemble des hommes libres (le Togo Naba), Président du conseil et Premier Ministre.
- 2 - Le représentant des esclaves (le Rassam Naba), Ministre des Finances.

propos Cheikh Anta Diop, op. cit., pp. 209-210, et 211, et Salfo Albert Balima, " Organisation de L'Empire mossi", dans Revue française d'études politiques africaines, n° 83, novembre 1972, pp. 39-43.

¹⁵⁹ Voir Cheikh Anta Diop, L'Afrique Noire pré-coloniale, Présence Africaine, Paris, 1960, pp. 38-39.

- 3 - Le Baloum Naba, Ministre du palais (d'origine serve).
- 4 - Le Kidiranga naba, Ministre de la cavalerie (d'origine populaire).

CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU CAYOR¹⁶⁰

Formé de quatre ministères :

- 1 - Président : le représentant des hommes libres et sans caste.
- 2 - Trois représentants des hommes libres.
- 3 - Deux représentants du clergé musulman.
- 4 - Les représentants des esclaves.

Ce que montrent ces deux exemples, c'est donc que l'organisation politique africaine pré-coloniale était fondée sur la représentation au gouvernement de toutes les couches de la société. Et, comme le souligne justement Cheikh Anta Diop:

(...) les esclaves, les travailleurs laborieux organisés en professions (la caste) au lieu d'être

¹⁶⁰ Voir Cheikh Anta Diop, Civilisation ou Barbarie, p. 212, et L'Afrique Noire pré-coloniale, p. 39.

*tenus à l'écart du pouvoir en cette période qui s'étend au-delà du Moyen-Age occidental (...) y sont associés, non d'une façon symbolique mais organique. Chaque profession a ses mandataires au sein du Gouvernement; ils sont chargés de présenter, le cas échéant ses doléances.*¹⁶¹

La représentation de toutes les couches de la société au gouvernement permet donc de dire qu'il y avait une certaine liberté politique, et que l'organisation politique africaine pré-coloniale était démocratique au sens où Tocqueville dans l'Ancien Régime et la Révolution entendait la démocratie c'est-à-dire comme «un gouvernement où le peuple prend une part plus ou moins grande au gouvernement»¹⁶². En d'autres termes, l'organisation politique africaine pré-coloniale nous met en face d'un cas de figure où la liberté existe dans le monde politique, mais où l'égalité n'existe pas dans la société civile. On participe tous également au gouvernement, mais on n'occupe pas la même position dans la société. C'est que la société africaine pré-coloniale était une société pyramidale fortement hiérarchisée, chacune des castes qui la formaient occupaient une position fixe. La caste des nobles constituait la caste supérieure, et au-dessous d'elle se trouvaient une multitudes de castes inférieures. Il n'y avait égalité ni entre les castes, ni à l'intérieur des castes, entre les individus, puisque ceux-ci étaient hiérarchisés en classes d'âge selon l'ordre de naissance. A l'inégalité verticale entre

¹⁶¹ Cheikh Anta Diop, L'Afrique Noire pré-coloniale, p. 38.

¹⁶² L'Ancien Régime et la Révolution, p. 189.

castes, il faut donc ajouter l'inégalité horizontale entre individus à l'intérieur des castes. On remarquera enfin, que de ce système de gouvernement reposait sur ce qu'on pourrait appeler une classe intermédiaire qui, placée entre le roi et ses sujets, en assurait le fonctionnement.

D - PÉRIODE COLONIALE

La période coloniale est une période charnière dans l'histoire des sociétés africaines. C'est une période marquée par la rencontre et l'interpénétration de deux ordres, donc une période de mutations et de transformations multiples.

L'avènement de la colonisation aura eu pour conséquence de changer la face des sociétés africaines. Le pouvoir politique change de place, il n'est plus entre des mains autochtones, il est confisqué par une classe particulière qui en use exclusivement, et qui, selon les termes de Tocqueville forme une aristocratie. L'aristocratie traditionnelle quant à elle, de la position supérieure qu'elle occupait dans l'ordre social ancien,

se retrouve dans une position inférieure dans l'ordre social nouveau en même temps que toutes les autres couches de la société dominée.

A l'intérieur de la même période, les transformations se succèdent, et s'opèrent à des niveaux différents : au niveau politique et au niveau social, et elles affectent les rapports entre colonisés et colonisateurs d'une part, les rapports entre colonisateurs et colonisée d'autre part. La société coloniale africaine offre à la fois l'image de l'inégalité et celle de l'égalité. Elle est inégale dans les rapports qu'elle institue entre colonisateurs et colonisés. Elle offre l'image de l'inégalité dans la position commune de dominés et d'inférieurs que les colonisés y occupent. La colonisation peut de ce point de vue être regardée comme un phénomène ambivalent : en même temps qu'elle institue l'inégalité, elle produit l'égalité, et en ce dernier sens, elle se donne comme un agent de nivellement.

On peut dire que le mouvement de la démocratie, pour se déployer, a besoin d'agents niveleurs; c'est en ce sens qu'il utilise les hommes et les événements. C'est ainsi également que, selon Tocqueville, «les rois se sont montrés, les plus actifs et les plus constants niveleurs»¹⁶³, ou encore : «Ce sont les rois absolus qui ont le plus travaillé à niveler les rangs parmi leurs

¹⁶³ D.A., t. I, p. 2.

sujets»¹⁶⁴. Le phénomène colonial en Afrique a, selon nous fonctionné comme un agent niveleur, et on peut dire que ce sont les colonisateurs qui ont le plus travaillé à niveler les rangs parmi les colonisés.

Un des traits caractéristiques de la colonisation - que l'on ne souligne pas assez - est selon nous, celui d'avoir introduit, malgré elle cependant, l'égalité dans la société africaine. Or, une fois que l'égalité est introduite dans une société, elle finit, tôt ou tard, par son mouvement progressif et irréversible, par investir tous les domaines. C'est ce que donne à penser le mot de Tocqueville selon lequel :

*Il est impossible de comprendre que l'égalité ne finisse pas par pénétrer dans le monde politique et ailleurs. On ne saurait concevoir les hommes éternellement inégaux entre eux sur un seul point, égaux sur les autres; ils arriveront donc, dans un temps à l'être sur tous.*¹⁶⁵

C'est donc dire que par son mouvement graduel et irrépressible, l'égalité va affecter la sphère des rapports entre colonisateurs et colonisés. Ces derniers vont en effet revendiquer non seulement l'égalité avec le colonisateur, mais aussi la liberté politique c'est-à-dire leur participation au gouvernement. Ainsi, c'est pendant la période coloniale que

¹⁶⁴ D.A., t. II, p. 104.

¹⁶⁵ D.A., t. I, p. 52.

commence le mouvement de décolonisation.

La décolonisation, faut-il cependant préciser, ne signifie nullement égalisation des conditions entre colonisateurs et colonisés, dans la mesure où elle ne conduit pas à une société dans laquelle les conditions entre ceux-ci s'égalisent. Elle ne peut avoir une telle signification, puisqu'elle marque le retrait du colonisateur de la société conquise, et la fin du vivre ensemble du colonisateur et du colonisé. En revanche elle pourrait signifier l'égalité entre les peuples sur la scène internationale. En effet, après la décolonisation, les anciennes puissances coloniales et les nouveaux États issus de la colonisation occupent la même position d'États souverains sur la scène internationale.

Tout se passe comme si la colonisation en procédant au nivellement des conditions dans les sociétés africaines fortement hiérarchisées accomplissait une mission au terme de laquelle elle devait disparaître. Tout se passe en d'autres termes, comme si, le mouvement de la démocratie ayant utilisé la colonisation comme un moyen pour atteindre sa fin, devait s'en défaire par la colonisation, livrant ainsi la société africaine nivelée à elle-même.

De manière générale, la société coloniale africaine donne le spectacle d'une société dans laquelle l'égalité règne parmi les

dominés, mais où il n'y a pas de liberté politique au sens où les colonisés, jusqu'à une certaine époque ne participaient pas au gouvernement. Il est vrai que quelques colonisés purent prendre part au gouvernement, mais quand ils y participèrent, la colonisation était déjà entrée dans une phase de déclin. Mais, jusque là, le système colonial s'est maintenu grâce aux classes intermédiaires qui, placées entre les colonisateurs et les colonisés, en assuraient le fonctionnement.

E - PÉRIODE POST-COLONIALE

Au cours de la période post-coloniale, on peut dire que les rapports sociaux connaissent une simplification relative. Autrement dit, alors qu'à l'étape précédente la société africaine apparaissait comme une société mixte où des rapports s'établissaient entre colonisateurs et colonisés, et entre colonisés et colonisés, la société post-coloniale les ramène à une dimension unique : celle des autochtones entre eux.

On était en droit de s'attendre à ce que, dans les sociétés africaines post-coloniales, les conditions deviennent de plus en

plus égales, et que la liberté politique règne. En réalité, si les conditions continuent de s'égaliser, au sens où la possibilité est donnée à tous :

*(...) de se livrer aux mêmes plaisirs, d'entrer dans les mêmes professions, de se rencontrer dans les mêmes lieux; en un mot, de vivre de la même manière et de poursuivre la richesse par les mêmes moyens.*¹⁶⁶

tous ne prennent pas la même part au gouvernement. Comment expliquer une telle situation ?

Selon nous, la société africaine même décolonisée, a continué, et continue encore aujourd'hui de fonctionner comme une société colonisée. Si l'égalisation des conditions s'y est poursuivie, la liberté politique n'y a pas connu la même progression. L'usage des droits politiques n'a cessé de passer d'une classe particulière de citoyens à une autre, de sorte que la période post-coloniale peut être vue comme l'ère du règne des classes intermédiaires qui, en accédant au pouvoir, se muent en aristocraties c'est-à-dire qui forment une classe disposant de l'usage exclusif des droits politiques.

Au sortir de la colonisation, ce sont donc ses anciens agents autochtones qui se sont substitués à l'aristocratie coloniale. Mais, cette nouvelle aristocratie autochtone, dans les

¹⁶⁶ D.A., t. II, p. 101.

circonstances où elle accédait au pouvoir, avait elle aussi besoin du concours de classes intermédiaires pour gouverner. Il faut dire que les jeunes États issus de la colonisation étaient fragiles à bien des égards. Ils devaient défendre leur nouvelle souveraineté nationale acquise; l'intégrité de leur territoire c'est-à-dire des frontières qui avaient été arbitrairement fixées par les anciennes puissances coloniales, qui étaient et qui sont encore sources de litiges et de conflits permanents. Ils devaient à l'intérieur de ces frontières assurer l'unité nationale : la cohésion entre des peuples ayant des langues, des religions et des habitudes différentes, et dont la coexistence est source d'instabilité permanente. Ces circonstances ont favorisé l'installation d'un pouvoir fort qui, pour gouverner, s'est appuyé sur les forces armées nationales. L'armée composée en majorité par des éléments issus des couches populaires, offrait à ce pouvoir des agents. Les militaires purent ainsi entrer dans le monde politique, et accéder à des responsabilités qui étaient traditionnellement hors de leur champ de compétence, et, les mêmes circonstances qui les firent entrer dans le monde politique, les aidèrent à s'emparer d'un pouvoir qui les utilisait. Mais si l'armée, en prenant le pouvoir formait une nouvelle aristocratie, si elle usait exclusivement des droits politiques, elle avait cependant besoin d'une classe intermédiaire pour gouverner. C'est que par sa formation et sa vocation, l'armée n'était point préparée à exercer certaines tâches de gouvernement. Elle dut donc s'appuyer sur une classe

particulière : celle des technocrates issus de toutes les couches de la société.

Quand, dans les années 80 sonna la glas des dictatures, et quand celles-ci, sous les pressions internes et externes devaient s'éclipser de la scène politique, les technocrates, anciens agents des dictatures militaires, à la faveur de la démocratisation, parvinrent au pouvoir, et formèrent une nouvelle aristocratie. Toutefois, la possibilité désormais donnée à tous les citoyens d'élire des candidats aux postes politiques, l'introduction de techniques électorales, ne doivent pas nous tromper; malgré ces réformes, les droits politiques continuent d'être entre les mains d'une classe particulière : celle des élites africaines.

Les systèmes présidentiels issus du processus de démocratisation en Afrique, on le sait, accordent de larges prérogatives au pouvoir exécutif. Or, comme le fait remarquer Tocqueville :

Il est clair que plus le pouvoir exécutif a des prérogatives, plus l'appât est grand; plus l'ambition des prétendants est excitée, plus aussi elle trouve d'appui dans une foule d'ambitions secondaires qui espèrent se partager la puissance après que leur candidat aura triomphé.¹⁶⁷

¹⁶⁷ D.A., t. I, p. 130.

En réalité, dans les régimes dits démocratiques qui depuis peu se sont installés en Afrique, la majorité ne participe pas au gouvernement par ses authentiques représentants. Les lois fondamentales, les constitutions, qui règlent la vie politique, sont étrangères à la majorité des citoyens, parce que consignées dans des langues qu'elle ignore. Les institutions nouvelles ne correspondent ni aux traditions ni aux mœurs de la majorité¹⁶⁸. Celle-ci n'intervient que de manière intermittente dans la vie

¹⁶⁸ A ce propos, Bertrand Badie et Pierre Birnbaum soulignent l'échec de l'importation du modèle européen de l'État dans les sociétés du tiers monde en général, et dans les sociétés africaines en particulier. Ils écrivent en effet:

(...) étrangères à la culture européenne, et donc aux formules qui ont été à l'origine de l'État, insérées dans un système économique principalement contrôlé du dehors, ayant presque toujours connu une domination militaire et souvent coloniale, les sociétés du tiers monde ont abordé la construction étatique essentiellement par mimétisme, par reprise plus ou moins forcée de modèles exogènes, issus des sociétés industrielles de l'est et de l'ouest, artificiellement plaqués sur des structures économiques, sociales et politiques qui réclamaient probablement un autre type d'organisation. (Sociologie de l'État, Grasset, Paris, 1979, p. 178.).

L'État, notent-ils encore, reste en Afrique comme en Asie un pur produit d'importation, une pâle copie de système politiques et sociaux européens les plus opposés, un corps étranger, de surcroît lourd, inefficace et source de violence. (Ibid., p. 181.).

Sur cette question, voir également les travaux de Bertrand Badie:

L'État importé, l'occidentalisation de l'ordre politique, Fayard, Paris, 1992.

Culture et politique, Economica, Paris, 1989.

Le développement politique, Economica, Paris, 1978.

politique - le temps d'une élection, avec l'illusion de posséder le pouvoir - pour élire des candidats qui, issus de ses rangs, n'a pourtant pas les mêmes intérêts qu'elle, qui confisquent le pouvoir politique, en bénéficiant exclusivement des privilèges qui lui sont attachés. La majorité est donc exclue du gouvernement, le monde politique est le monde des élites africaines. Les candidats ne peuvent être choisis que parmi cette catégorie de la population. Le candidat à la présidence sort de ses rangs; il est en réalité le candidat des élites qui espèrent après son triomphe partager puissance, richesse et gloire. Contrairement aux États-Unis, où, selon Tocqueville :

*Nul candidat, (à la Présidence) jusqu'à présent, n'a soulevé en sa faveur d'ardentes sympathies et de dangereuses passions populaires (...) (parce que) parvenu à la tête du gouvernement il ne peut distribuer à ses amis ni beaucoup de puissance, ni beaucoup de richesse, ni beaucoup de gloire (...)*¹⁶⁹

On peut dire que le candidat africain à la Présidence, parvenu à la tête du gouvernement, dans un système présidentiel fort, peut faire ce que le Président américain dans un système présidentiel faible ne peut faire. Cette différence de manœuvres des deux chefs de l'exécutif dans les deux systèmes électifs peut

¹⁶⁹ Ibid., p. 130.

s'expliquer par les «circonstances dans lesquelles se trouve le peuple qui élit»¹⁷⁰. En effet, selon Tocqueville :

*Avant de discuter de la bonté absolue du système électif, il y a donc toujours une question préjudicielle à décider, celle de savoir si la position géographique, les lois, les habitudes, les mœurs et les opinions du peuple chez lequel on veut l'introduire permettent d'établir un pouvoir exécutif faible et dépendant (...)*¹⁷¹

Or, comme nous l'avons montré, en Afrique, contrairement aux États-Unis, les circonstances ont permis d'établir un pouvoir exécutif fort et indépendant. D'abord la géographie : les frontières artificielles sont sources de litiges et de conflits permanents, la position qu'y occupent des populations ayant des langues, des religions différentes, est également source d'instabilité. Ensuite les lois : les lois fondamentales, les constitutions sont élaborées par une classe particulière, mais en plus, elles le sont dans des langues qui ne permettent pas à la majorité d'y avoir accès, ce qui donne donc toute latitude aux gouvernants de les violer et d'en abuser à l'insu de la majorité. Enfin les habitudes, les mœurs et les opinions des populations africaines. C'est que les structures sociales et politiques africaines plurimillénaires ont façonné la conscience africaine. La mentalité qui en a résulté est une mentalité aristocratique. On peut admettre avec Cheikh Anta Diop que les Africains n'ont :

¹⁷⁰ Ibid., p. 129.

¹⁷¹ Ibid., p. 130.

*(...) jamais vécu l'expérience d'une république laïque, bien que les régimes aient été presque partout démocratiques, avec des pouvoirs équilibrés. C'est pour cela que tout Africain est un aristocrate qui s'ignore, comme tout bourgeois français l'était avant la Révolution. Les réflexes profonds de l'Africain actuel se rattachent davantage à un régime monarchique qu'à un régime républicain. Le riche comme le pauvre, le paysan comme le citadin, rêve davantage d'être un petit ou grand seigneur plutôt qu'un petit ou grand bourgeois. La qualité des gestes et des attitudes, la manière d'aborder les choses, quelle que soit la caste, est seigneuriale, aristocratique (...)*¹⁷²

Les survivances d'une période révolue dans la mentalité africaine explique selon nous, le fait qu'après que l'égalité a été introduite dans la société africaine, l'inégalité a persisté dans le monde politique. On pourrait dire que l'inégalité s'est déplacée de la sphère sociale vers la sphère politique. Ainsi donc, les habitudes, les moeurs et les opinions des Africains expliquent également la combinaison de l'égalité et de la liberté avec les institutions politiques post-coloniales.

La mentalité aristocratique de l'Africain ne pouvait se traduire dans les faits, sans vecteurs ou supports matériels. Les régimes politiques qui se sont succédé en Afrique, de la colonisation à nos jours, lui ont servi de vecteurs et de supports. C'est pourquoi ces régimes offrent tous la même image: celle de l'égalité dans la sphère sociale, et de l'inégalité dans la sphère politique.

¹⁷² L'Afrique Noire pré-coloniale, p. 57.

S'il faut croire avec Tocqueville que l'égalité, une fois qu'elle est introduite dans la société, finit par en pénétrer tous les domaines, notamment le domaine politique, il faut également convenir de ce que la progression de l'égalité ne s'opère pas sans rencontrer des obstacles et des résistances dont elle finit toujours par triompher. Si la démocratie succède historiquement à l'aristocratie, si, comme le dit Tocqueville : «la société démocratique achève de se former sur les débris de l'aristocratie»¹⁷³, il faut dire aussi que les "les débris de l'aristocratie" peuvent résister longtemps à la poussée irrésistible de la démocratie.

Le procès de la démocratie en Afrique, nous met en face d'une forme de résistance originale de l'aristocratie. On peut dire en effet, qu'en Afrique, devant la marche inexorable de la démocratie, l'aristocratie s'est réfugiée dans les mentalités pour organiser la résistance. Ainsi pendant que le champ social était occupé par l'égalité, le champ politique était livrée à l'aristocratie, d'abord coloniale; puis néo-coloniale avec les anciens agents africains de la colonisation; et enfin post-coloniale, avec les militaires et les technocrates.

L'aristocratie, pour se perpétuer, a besoin de classes intermédiaires. En Afrique, elle les a trouvées, à chaque étape de son parcours, dans des catégories sociales particulières qui

¹⁷³ D.A., t. II, p. 107.

ont fini par formé elles-mêmes une aristocratie, et à créer les classes intermédiaires dont elles avaient besoin, lesquelles répétaient le même cycle. Mais, à force de répétitions le cycle se trouve à présent bouclé : tour à tour, les classes intermédiaires ont occupé le pouvoir politique, le vivier des classes intermédiaires étant épuisé, l'aristocratie n'ayant plus d'appuis, le cycle ne peut se reproduire. Le règne des technocrates marque la fin de l'aristocratie qui, faute de vecteurs et de supports matériels, est appelée à disparaître.

Si la succession de catégories sociales particulières au pouvoir n'a pas ouvert le monde politique à tous, elle aura cependant montré à tous que tous peuvent entrer dans le monde politique; elle aura donc en ce sens modifié les mentalités. Les mentalités n'ayant plus de vecteurs leur permettant de se traduire dans les faits, les classes placées entre le pouvoir et les citoyens n'existant plus, les hommes seront amenés à prendre eux-mêmes en mains la direction de leurs propres affaires, à assumer leur souveraineté, et non plus à la déléguer tacitement ou formellement à des classes intermédiaires. Or, les technocrates représentent à la fois la dernière classe intermédiaire et la dernière aristocratie, en même temps que le dernier rempart contre la pénétration de l'égalité dans le monde politique africain. Le mouvement de l'égalité étant irréversible et irrésistible, il ne fait point de doute qu'elle entrera dans le monde politique africain. Le seul problème qui demeure est

celui de savoir comment l'égalité y fera son entrée. Dans cette optique, nous croyons que la révolution démocratique en Afrique concernera plus la liberté politique, c'est-à-dire la participation égale de tous au gouvernement qui est chose à conquérir, que l'égalité des conditions qui est chose acquise. La direction que prendra cette révolution dépend en partie des gouvernants de l'Afrique actuelle. S'ils s'entêtent à contenir un mouvement irrépressible, la violence de celui-ci les emportera; si au contraire, par des réformes institutionnelles, ils favorisent la participation de la majorité au gouvernement, la révolution sera paisible.

Au terme de notre analyse, il nous apparaît clairement que la démocratisation de l'Afrique quoiqu'on veuille le faire croire ne commence pas dans les années 80. Nous pensons que ce qui s'est passé en Afrique depuis un peu plus d'une décennie: éviction des régimes autoritaires, avènement du pluralisme et de régimes élus, etc., ne constitue qu'une étape dans la démocratisation des sociétés africaines, et non pas la plus importante. Les circonstances particulières dans lesquelles ces événements se sont produits : la fin de la bipolarisation de la politique mondiale, l'effondrement du communisme, le triomphe de la démocratie libérale, le développement des moyens de communication

et d'information, etc., ont conduit à leur donner plus d'importance qu'ils n'en ont.

Pour nous, le pas le plus important de la démocratisation en Afrique a été franchi, quand les conditions ont commencé à s'égaliser, c'est-à-dire, quand la hiérarchie des castes a été détruite. C'est à ce point, qu'il convient, selon nous, de situer le moment le plus important du procès de la démocratie en Afrique. Or, à ce point précis, nous trouvons paradoxalement la colonisation. C'est en effet la colonisation, mais malgré elle, qui a commencé à niveler les conditions parmi les colonisés. Si, en raison des résistances que nous avons montrées, l'égalité tarde à pénétrer le monde politique africain, nous ne doutons point qu'elle finira par y entrer, et que ces résistances elles-mêmes tournent en faveur de la démocratie, car en voulant fermer le monde politique à la majorité, elles ont contribué à le lui ouvrir.

CONCLUSION

Entre autres affirmations de Tocqueville qui témoignent en faveur de la vocation universelle de sa réflexion sur la démocratie, celle que l'on trouve dans l'Avertissement de la douzième édition de La Démocratie en Amérique mérite d'être citée. Cette assertion revêt une importance singulière en ce qu'elle intervient plus d'une décennie après la rédaction de La Démocratie en Amérique comme la réaffirmation et la confirmation de son idée directrice:

Ce livre a été écrit, il y a plus de quinze ans, sous la préoccupation constante d'une seule pensée : l'avènement prochain, irrésistible, universel de la démocratie dans le monde. Qu'on le relise : on y rencontrera à chaque page un avertissement solennel qui rappelle aux hommes que la Société change de forme, l'humanité de condition et que de nouvelles destinées s'approchent.¹

La démocratie chez Tocqueville se laisse saisir sous deux modalités irréductibles l'une à l'autre : la modalité politique et la modalité sociale. La dualité ainsi signifiée, n'empêche point cependant que les deux composantes de la démocratie entretiennent entre elles des rapports étroits qui structurent l'unité du concept. Entendue au sens politique, la démocratie renvoie à un régime politique, à une ou des formes de

¹ D.A., t. I, p. XLIII.

gouvernement; considérée dans son acception sociale, la démocratie désigne un état de société caractérisé par l'égalisation des conditions.

L'examen des rapports qu'entretiennent les deux composantes de la démocratie permet de distinguer ce qui dans le phénomène démocratique dépend de l'homme, et ce qui ne dépend pas de lui. Ce qui dépend de l'homme, c'est le régime politique, la forme de gouvernement qu'il se donne. Ce qui échappe à l'homme, ce dont il n'a pas le contrôle, c'est l'égalisation des conditions. Vue sous cet angle, la démocratie est un mouvement dont la mise en branle coïncide avec la création des premières sociétés humaines. Ce mouvement est permanent, continu, irréversible et irrésistible parce qu'il repose sur la passion ou l'amour pour l'égalité qui, par nature habite tous les hommes. C'est parce que la démocratie est actualisation de cette nature humaine qu'elle est nécessaire et c'est parce qu'elle est nécessaire qu'elle est universelle.

Si la démocratie entendue au sens politique ouvre à l'homme un champ dans lequel il peut exercer son libre arbitre, entendue au sens social, par contre, la démocratie condamne l'homme à oeuvrer, volontairement ou involontairement, à l'égalisation des conditions. Voulu par Dieu ou par la Providence, le mouvement de la démocratie trouve dans la nature humaine un vecteur universel et permanent. Il est irrésistible et irréversible dans sa tension vers le but voulu par la Providence et conforme à la nature

humaine. En se faisant, l'homme ne peut pas ne pas actualiser sa nature, et en se faisant, il participe au développement de la démocratie. La nature humaine revendique l'égalisation des conditions entre les hommes. Cette revendication trouve sa satisfaction d'une part, dans l'action de l'homme soumis à la détermination de sa propre nature, d'autre part, dans l'action de la Providence qui récupère et utilise les hommes et leurs oppositions, les événements dans leur diversité, et les choses dans leur pluralité, comme des instruments ou des moyens pour parvenir à l'égalisation des conditions. Dans cette perspective, la démocratie ne peut pas ne pas être et devenir car tout : le favorable, comme l'apparemment défavorable, contribue à son développement.

Force est cependant de reconnaître que l'inspiration colonialiste que l'on trouve dans les écrits africains Tocqueville et la société inégale qu'il y préconise introduisent une césure entre ceux-ci et sa réflexion sur la démocratie. Cette situation soumet l'universalité de la démocratie et l'unité de l'oeuvre de Tocqueville à rudes épreuves.

Au demeurant, ce sont les ambitions que Tocqueville nourrit pour son pays, le rôle qu'il désire voir son pays jouer dans le concert des nations européennes, le prestige qu'il voudrait que celui-ci acquière sur la scène politique internationale du dix-neuvième siècle; la conviction que les possessions coloniales,

par les intérêts stratégiques et économiques qu'elles présentent concourent concrètement et efficacement à la réalisation des desseins susmentionnés, qui introduisent une césure dans sa réflexion sur la démocratie. La non conformité de la société inégalitaire - que ses écrits africains préconisent - avec le dessein providentiel de l'égalité entre les hommes que professe La Démocratie en Amérique obéit à cette logique politico-économique à un moment déterminé de l'histoire des rapports entre les peuples.

Cette césure, c'est-à dire cette coupure ou ce changement brusque que l'on remarque dans l'attitude de Tocqueville, s'explique selon nous, à un niveau général par le désenchantement auquel l'homme se trouve souvent confronté, quand il passe de la théorie pure à la pratique concrète; et, à un niveau particulier, par le conflit entre les convictions du Tocqueville penseur humanitaire, ou homme de science persuadé de l'égalité fondamentale de l'espèce humaine, et les exigences pratiques qui interpellent le politique Tocqueville, l'homme d'action, pour qu'il oeuvre dans le sens des intérêts supérieurs de sa nation qui, pour parvenir à ses fins ne s'embarrasse point de considérations théoriques égalitaires, qui use de sa puissance, de la domination que celle-ci lui permet, et des situations inégalitaires qu'elle crée, comme des instruments au service de ces fins.

Mais, quand on dépasse les considérations pratiques et conjoncturelles qui provoquent ladite césure, en abordant les écrits africains de Tocqueville et la question coloniale par le principe de l'instrumentalité des événements et par l'intelligence de la philosophie tocquevillienne de l'histoire, on retrouve l'universalité du mouvement de la démocratie, et l'on réconcilie la réflexion tocquevillienne sur la démocratie avec elle-même, et dans ses rapports avec ses écrits africains. Sous cet éclairage nouveau, la conquête et la domination coloniales apparaissent en dépit de la négation de l'égalité qui s'attachent à elles, et en dépit de l'intention de leurs promoteurs, comme des événements qui contribuent au développement de l'égalisation des conditions entre les peuples. La conquête et la domination coloniales, en même temps qu'elles produisent des inégalités entre peuples conquérants et conquis, entre peuples colonisateurs et colonisés, en divisant la société en deux classes dont l'une concentre entre ses mains le monopole des jouissances matérielles et intellectuelles; ouvrent aussi un espace dans lequel les peuples défavorisés, mus par leurs désirs et leurs passions, par leur penchant pour l'égalité, et voulant accéder aux mêmes privilèges, oeuvrent à la réduction des inégalités c'est-à-dire au procès de la démocratie ou encore, à l'égalisation des conditions entre les hommes.

Une réflexion menée sur la démocratie et qui privilégie non pas l'aspect politique, mais l'aspect social, au moment où la

pratique occidentale de celle-ci tend à devenir le modèle universel n'est pas innocente. Au moment où ce modèle de gouvernement démocratique est partout imité, reproduit ou imposé, sans discernement, au moment où l'on procède en Afrique, en particulier, à la transposition de lois et d'institutions démocratiques que les peuples occidentaux se sont données en fonction de moeurs qui leur sont propres et qui ne correspondent pas aux moeurs africaines, elle veut attirer l'attention des Africains et des non Africains qui travaillent au développement démocratique du continent sur le fait que le modèle occidental de la démocratie n'est pas «la seule forme de gouvernement que puisse donner la démocratie»², que ce qui dans la démocratie est universel, ce qui intéresse également tous les hommes, c'est l'aspect social c'est-à-dire le mouvement d'égalisation des conditions que revendique la nature humaine, tandis que l'aspect politique est laissé à la responsabilité humaine. C'est en effet l'homme, en fonction de la situation particulière dans laquelle il se trouve, en fonction des moeurs qui lui sont propres qui doit décider de la forme de gouvernement sous laquelle il veut vivre.

Tant que les sociétés africaines étaient tout entières immobilisées dans les castes, tant que les hommes y étaient rangés selon la naissance et les professions, tant que ces sociétés disposaient des hiérarchies qui élevaient des barrières

² D.A., t. I, p. 11.

infranchissables entre les hommes, et tant que ces sociétés et les hommes qui les composaient étaient régis par une tradition aristocratique, le mouvement de la démocratie ne pouvait étendre son empire. Pour qu'une société parvienne à un état social démocratique, il faut que soient abolis le régime des inégalités entretenues par la tradition, les hiérarchies, les castes ou les classes sociales et les croyances. Le mouvement social qui y arrive en nivellant les conditions, Tocqueville l'appelle : "révolution démocratique". Cette révolution sociale peut, selon Tocqueville, prendre plusieurs formes: elle peut être violente ou paisible, mais quelle que soit la forme qu'elle revêt, son but - l'égalisation des conditions - demeure le même. Ainsi par exemple, en Europe où :

Tous les anciens pouvoirs politiques (...), les plus grands aussi bien que les moindres, ont été fondés dans les siècles aristocratie, et (où) ils représentaient ou défendaient plus ou moins le principe de l'inégalité et du privilège. Pour faire prévaloir dans le gouvernement les besoins et les intérêts nouveaux que suggérait l'égalité croissante, il a donc fallu aux hommes de nos jours renverser ou contraindre les anciens pouvoirs. Cela a conduit à faire des révolutions (...). Je ne crois pas, poursuit Tocqueville, qu'il y ait une seule contrée en Europe où le développement de l'égalité n'ait été précédé ou suivi de quelques changements violents dans l'état de la propriété et des personnes (...)³

Par contre, cette révolution s'est opérée de manière paisible aux États-Unis. Le principe de la démocratie «a pu

³ D.A., t. II, p. 320.

grandir en liberté, et, marchant avec les mœurs, se développer paisiblement dans les lois»⁴. Et, pour être plus précis, Tocqueville ajoute : «on peut dire que ce pays voit les résultats de la révolution démocratique qui s'opère parmi nous, sans avoir eu la révolution elle-même.»⁵. Si la démocratie s'est établie sans violence aux États-Unis, si la révolution démocratique ne s'y est manifestée que par ses résultats, c'est que là, les circonstances étaient favorables car, fait remarquer Tocqueville :

*Il est vrai que les Anglo-Américains ont apporté dans le nouveau monde l'égalité des conditions. Jamais on ne rencontre parmi eux ni roturiers ni nobles; les préjugés de naissance y ont été aussi inconnus que les préjugés de profession. L'état social se trouvant ainsi démocratique, la démocratie n'eut pas de peine à établir son empire.*⁶

Ainsi Tocqueville admet que : «le grand avantage des Américains est d'être arrivés à la démocratie sans avoir à souffrir de révolutions démocratiques et, d'être nés égaux au lieu de le devenir.»⁷

Les exemples de l'Europe et de l'Amérique sont ici importants, car ils nous montrent que quelle que soit la différence des formes que la révolution démocratique a pu prendre

⁴ D.A., t. I, p. 11.

⁵ Ibid., p. 11.

⁶ Ibid., p. 319.

⁷ D.A., t. II, p. 108.

ici et là, son but est partout le même, que la démocratie ne peut s'établir dans une société qu'à la faveur du nivellement des conditions.

En Afrique, cette révolution démocratique s'est opérée de manière singulière : c'est en effet la colonisation - mais malgré elle - qui a détruit les hiérarchies sociales et les castes, aboli le préjugés de naissance et de profession, et qui a donc procédé au nivellement des conditions parmi les colonisés. C'est pourquoi, pensons-nous, il est inexact de faire débiter la démocratisation de l'Afrique dans les deux dernières décennies, alors que ce mouvement commence plus tôt avec la colonisation. Et ce mouvement se poursuit encore, car la situation de l'Afrique parfaitement reconnaissable dans ce constat général que fait Tocqueville :

Un peuple qui a vécu pendant des siècles sous le régime des castes et des classes ne parvient à un état social démocratique qu'à travers une longue suite de transformations plus ou moins pénibles, à l'aide de violents efforts, et après de nombreuses vicissitudes durant lesquelles les biens, les opinions, et le pouvoir changent rapidement de place.⁸

L'analyse que nous avons faite de la situation africaine permet en effet de dire que si les conditions deviennent de plus en plus égales depuis le nivellement colonial, la démocratie se poursuit à travers une "longue suite de transformations" et de

⁸ Ibid., p. 258.

"nombreuses vicissitudes". Cette analyse nous a montré le pouvoir politique en particulier, changer sans cesse de place.

Les tribulations et l'instabilité que le mouvement de la démocratie fait naître en Afrique tiennent selon nous, à l'état des mœurs ou des mentalités - qui sont demeurées aristocratiques - et qui évoluent moins rapidement que les institutions et les lois, mais aussi à ces institutions et à ces lois elles-mêmes, qui, élaborées dans des circonstances fort différentes de celles qui prévalent en Afrique, sont transposées dans les sociétés africaines, où elles se caractérisent par leur inadéquation. Les combinaisons de l'égalité et de la liberté avec les institutions africaines, de la période coloniale à la période post-coloniale, laissent voir que si l'égalité des conditions s'accroît, la liberté politique, autrement dit, la participation ou la représentation égale de tous au gouvernement ne suit pas la même progression. On peut même dire que la participation et la représentation politique étaient plus grandes et plus équilibrées dans les sociétés africaines politiques pré-coloniales où les conditions n'étaient pas égales, que dans les sociétés africaines coloniales et post-coloniales où les conditions deviennent de plus en plus égales.

L'analogie entre les républiques africaines contemporaines, et les républiques grecques et romaines antiques dont Tocqueville donne la description suivante, permet tant soit peu de comprendre

la situation africaine :

A Athènes, écrit Tocqueville, tous les citoyens prenaient part aux affaires publiques; mais il n'y avait que vingt mille citoyens sur plus de trois cent cinquante mille habitants; tous les autres étaient esclaves et remplissaient la plupart des fonctions qui appartiennent de nos jours au peuple et même aux classes moyennes. Athènes, avec son suffrage universel, n'était donc, après tout, qu'une république aristocratique où tous les nobles avait un droit égal au gouvernement. Il faut considérer la lutte des patriciens et de plébéiens de Rome sous le même jour et n'y voir qu'une querelle intestine entre les cadets et les aînés de la même famille. Tous tenaient en effet à l'aristocratie, et en avaient l'esprit.'

Les similitudes sont en effet grandes du point de vue de l'exclusion effective entre ces républiques grecques et romaines, et les républiques africaines contemporaines où la majorité des citoyens est exclue de la direction des affaires publiques, quoique le suffrage universel lui donne de temps en temps, le temps d'une élection, l'illusion de prendre part aux affaires publiques. Durant toute la période post-coloniale et donc, encore de nos jours, les classes sociales qui se sont succédées au pouvoir ont formé des aristocraties politiques ayant l'usage exclusif des droits politiques, et, l'on peut donc regarder les républiques africaines contemporaines comme des républiques aristocratiques.

⁹ Ibid., p. 67.

Tocqueville était persuadé que «le monde marche évidemment vers ce point où toutes les nations seront assez également civilisées, ou en d'autres termes, assez semblables les unes autres.»¹⁰. Il est vrai comme il le montre, que le mouvement social d'égalisation des conditions rapproche du même niveau, dans la société, le fils et le père, le serviteur et le maître, la femme et l'homme, et de manière générale, l'inférieur et le supérieur, et que l'idée d'humanité universelle qu'il engendre rapproche des peuples étrangers, tisse des liens intellectuels entre les parties les plus éloignées de la terre, détruit les préjugés de famille, de classe, de caste, de race, et resserre le "grand lien de l'humanité", mais, il demeure que si partout l'humanité veut l'égalité, et si cette égalité par des voies différentes, se produit nécessairement, les hommes qui composent l'humanité vivent dans des circonstances différentes qui influent sur leurs institutions, leurs lois et leurs moeurs.

On peut dire que les circonstances forment une sorte de moule d'où sortent les moeurs, les lois et les institutions d'un peuple, et que ces circonstances étant différentes d'un peuple à un autre, celles-ci ne peuvent tenir - ou tiennent mal- dans le moule d'un autre peuple. Ainsi, Tocqueville est-il amené à «distinguer soigneusement les institutions des États-unis d'avec les institutions de la démocratie en général»¹¹, et il se dit

¹⁰ O.C., t. XVI, p. 145.

¹¹ D.A., t. I, p. 323.

convaincu de ce que :

(...) les Anglo-Américains eux-mêmes, transportés avec leurs idées, leur religion, leurs mœurs, sur notre sol (Europe) (ne) puissent y vivre sans modifier considérablement leurs lois¹²

La démocratie en Amérique mérite sans doute qu'on lui accorde de l'attention car c'est là, parce que les circonstances étaient favorables, que le mouvement universel d'égalisation des conditions a été développé jusque dans ses extrêmes limites, mais les mœurs, les institutions et les lois américaines ne sont pas parfaites; Tocqueville trouve d'ailleurs les lois américaines «défectueuses en beaucoup de points»¹³ car dit-il : «on peut supposer un peuple démocratique organisé d'une autre manière que le peuple américain.»¹⁴, et il ajoute que :

Les mœurs et les lois américaines ne sont pas les seules qui puissent convenir aux peuples démocratiques, mais les Américains ont montré qu'il ne faut pas désespérer de régler la démocratie à l'aide des lois et de mœurs.¹⁵

Ainsi donc, nous devons nous instruire de l'exemple de la démocratie américaine - et on pourrait dire de l'exemple des

¹² Ibid., pp. 323-324.

¹³ Ibid., p. 324.

¹⁴ Ibid., p. 324.

¹⁵ Ibid., p. 325.

démocraties autres qu'américaines - non pas pour reproduire servilement leurs lois institutions ou moeurs, mais pour construire chacun, dans nos circonstances particulières, une démocratie en accord avec celles-ci.

Si, écrit Tocqueville, d'autres peuples, empruntant à l'Amérique cette idée générale et féconde, sans vouloir du reste imiter ses habitants dans l'application particulières qu'ils en ont faite, tendaient de se rendre propres à l'état social que la Providence impose aux hommes de nos jours, et cherchaient ainsi à échapper au despotisme ou à l'anarchie qui les menacent, quelles raisons avons-nous de croire qu'ils dussent échouer dans leurs efforts ?¹⁶

Tels nous semblent être à la fois le grand défi et la grande leçon, que tous les peuples engagés dans le mouvement nécessaire et universel de l'égalisation des conditions doivent relever et retenir dans La Démocratie en Amérique, en particulier les peuples africains, habitués depuis trop longtemps à vivre sous des institutions, des lois et des moeurs étrangères, et plus singulièrement en ces dernières années où certaines nations considèrent leurs modèles démocratiques comme des marchandises qu'elles peuvent vendre à d'autres nations qui les achètent à l'aide de subventions financières consenties par les unes aux autres. Un tel marchandage, ne peut qu'accroître les tribulations et l'instabilité déjà grandes en Afrique, et c'est pourquoi on ne saurait terminer sans rappeler aux Africains cette observation tocquevillienne pleine de sagesse:

¹⁶ Ibid., p. 325.

Instruire la démocratie, ranimer s'il se peut ses croyances, purifier ses mœurs, régler ses mouvements, substituer peu à peu la science des affaires à son expérience, la connaissance de ses vrais intérêts à ses instincts aveugles; adapter son gouvernement aux temps et aux lieux; le modifier suivant les circonstances et les hommes : tel est le premier des devoirs imposé de nos jours à ceux qui dirigent la société.¹⁷

¹⁷ Ibid., p. 5.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES CONSULTÉS

ANTONETTI, Guy, Histoire contemporaine politique et sociale, Presses Universitaires de France, Paris, 1986, 527 p.

ARON, Raymond, Essai sur les libertés, Calmann-Lévy, Paris, 1965, 235 p.

Dix-huit leçons sur les sociétés industrielles, Gallimard, Paris, 1962, 375 p.

Démocratie et totalitarisme, Gallimard, Paris, 1965, 378 p.

Les étapes de la pensée sociologique, Gallimard, Paris, 1967, 659 p.

"La définition libérale de la liberté", dans Archives Européennes de Sociologie, vol. V, 1964, pp. 159-189.

"Tocqueville retrouvé", dans Revue Tocqueville, vol. I, 1979, pp. 8-23.

ASSOUM, Paul-Laurent, "Tocqueville et la légitimation de la modernité", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 136-171.

BADIE, Bertrand, L'État importé, l'occidentalisation de l'ordre politique, Fayard, Paris, 1992, 334 p.

Le développement politique, Economica, Paris, 1978, 155 p.

Culture et politique, Economica, Paris, 1989, 140 p.

BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre, Sociologie de l'État, Grasset, Paris, 1979, 250 p.

BAFARO, Georges, "Du Vicomte de Chateaubriand au Comte de Tocqueville", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 37-57.

"Images et métaphores significatives dans la quatrième partie de la Démocratie en Amérique", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 87-95.

BAGGE, Dominique, Les idées politiques sous la Restauration, Presses Universitaires de France, Paris, 1952, 426 p.

BALIMA, Salfo Albert, "Organisation de l'empire Mossi", Revue française d'études politiques africaines, n° 83, nov. 1972, pp. 32-58.

BASTID, Paul, "Tocqueville et la doctrine constitutionnelle", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 45-46.

BAUDET, Henri, "Alexis de Tocqueville et la pensée coloniale du XIX^e siècle", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 121-131.

BELOFF, Max, "Tocqueville et l'Angleterre", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 87-100.

BENICHOV, Paul, Le temps des prophètes, Gallimard, Paris, 1977, 589 p.

BIGEL, Jean-Pierre, "Le concept de démocratie dans la Grèce antique", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 293-298.

BIRNBAUM, Pierre, Sociologie de Tocqueville, Presses Universitaires de France, Paris, 1970, 159 p.

BOESCHE, Roger, "Hedonism and Nihilism: The Predictions of Tocqueville and Nietzsche", dans Revue Tocqueville, vol. VIII, 1986-1987, pp. 165-184.

BOURRICAUD, François, "Cotradition et traditions chez Tocqueville", dans Revue Tocqueville, vol. II, 1980, pp. 25-39.

"Les convictions de M Tocqueville", dans Revue Tocqueville, vol. VII, 1985-1986, pp. 105-116.

BRUAUD Philippe, BURDEAU François, Histoire des idées politiques depuis la Révolution, Domat-Montchrestien, Paris, 1983, 696 p.

- BUCHMANN, Jean, L'Afrique Noire indépendante, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1962, 434 p.
- BURDEAU, Georges, Le libéralisme, Seuil, Paris, 1979, 296 p.
- CHATELET François, DUHAMEL Olivier, PISIER Evelyne, Dictionnaires des oeuvres politiques, Presses Universitaires de France, Paris, 1986, 904 p.
- CHELLI, Moncef, "Tocqueville vu par Aron", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 231-237.
- CHEVALIER, Jean-Jacques, Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours, A. Colin, Paris, 1983, 303 p.
- Histoire de la pensée politique, t. III, Payot, Paris, 1984, 293 p.
- CHEVALIER Jean-Jacques, JARDIN André, "Introduction" à Écrits et Discours Politiques, Alexis de Tocqueville, Oeuvres Complètes, t. III, Gallimard, Paris, 1962, pp. 7-32.
- CROZIER, Michel, "La transformation des modes de contrôle social et la crise des régulations traditionnelles", dans Revue Tocqueville, vol. II, 1980, pp. 40-54.
- DELBEZ, Louis, Les grands courants de la pensée française depuis le XIX^e siècle, Librairie de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1970, 193 p.
- DEL CORRAL, Luiz Diez, "Tocqueville et la pensée des Doctrinaires", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 57-70.
- DE LA FOURNIÈRE, Xavier, Alexis de Tocqueville, un monarchiste indépendant, Perrin, Paris, 1981, 380 p.
- DE MARTINOIR, Francine Niname, "Aristocrates et Royalistes à l'époque de Tocqueville", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 29-36.

- DESPORTES, Marcel, "La démocratie et ses valeurs vers 1835", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 72-86.
- DIAKITE, Tidiane, L'Afrique malade d'elle-même, Karthala, Paris, 1986, 162 p.
- DION, Stéphane, "Durham et Tocqueville sur la colonisation libérale", dans Journal of Canadian studies, vol. XXV, n° 1, 1990, pp. 60-77.
- DIOP, Cheikh Anta, L'Afrique Noire précoloniale, Présence Africaine, Paris, 1960, 218 p.
- Nations Nègres et culture, 2 volumes, Présence Africaine, Paris, 1979, 907 p.
- L'unité culturelle de l'Afrique Noire, Présence Africaine, Paris, 1982, 219 p.
- Civilisation ou Barbarie, Présence Africaine, Paris, 1988, 526 p.
- DRESCHER, Seymour, Dilemmas of Democracy, University of Pittsburgh Press, 1968, 302 p.
- DROZ, Jacques, Histoire des doctrines politiques en France, Presses Universitaires de France, Paris, 1978, 126 p.
- DUBOR, Françoise, "Inspiration et contradiction chez Tocqueville", dans Revue Tocqueville, vol. XII, 1990-1991, pp. 221-243.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, La France et les États-Unis des origines à nos jours, Seuil, Paris, 1976, 284 p.
- ELSTER, Jon, Psychologie politique, Les Éditions de Minuit, Paris, 1990, 186 p.
- FABIANI, Jean-Louis, "Tocqueville et les sociologues", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 225-230.

- FENAUX, Jean-Paul, "De la Démocratie en Amérique, synopsis de l'ouvrage", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 113-119.
- FUKUYAMA, Francis, La fin de l'histoire et le dernier homme, Flammarion, Paris, 1992, 452 p.
- FURET, François, Penser la Révolution française, Gallimard, Paris, 1978, 259 p.
- "Introduction" à la Démocratie en Amérique, t. I, Garnier-Flammarion, Paris, 1981, pp. 7-46.
- "The Intellectual origins of Tocqueville's Thought", dans Revue Tocqueville, vol. VII, 1985-1986, pp. 117-130.
- GARGAN, Edward, "The Purpose of Tocqueville's Democracy", dans Revue Tocqueville, vol. VII, 1985-1986, pp. 67-75.
- GAUCHET, Marcel, "Tocqueville, l'Amérique et nous", dans Libre, n°. 7, 1980, pp. 13-120.
- GENGEMBRE, Gérard, "Les Idéologues au tournant du siècle de Tocqueville", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 65-71.
- GIBERT, Pierre, Tocqueville, égalité sociale et liberté politique, Aubier, Paris, 1977, 254 p.
- GIOVACCHINI Dominique, VANNIER Gilles, "Tocqueville et les Lumières", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 65-71.
- GIRARD, Louis, Les Libéraux français (1814-1875), Aubier Montaigne, Paris, 1985, 277 p.
- GUIRAL, Pierre, Tendances politiques dans la vie française depuis 1789, Hachette, Paris, 1960, 142 p.
- HAZOUME, Alain et Edgar, Afrique, un avenir en sursis, Harmattan, Paris, 1988, 214 p.

HOCHART, Patrick, "Tocqueville et l'effroi devant l'invisible", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 261-286.

HOFFMANN, Stanley, "Aron et Tocqueville", dans Commentaire, vol. VIII, n°. 28-29, 1985, pp. 200- 212.

"Some Notes on Democratic Theory and Practice", dans Revue Tocqueville, vol. II, 1980, pp. 59-75.

IMBERT Jean, MOREL Henri, DUPUY René-Jean, La pensée politique des origines à nos jours, Presses Universitaires de France, Paris, 1969, 599 p.

JARDIN, André, Alexis de Tocqueville 1805 - 1859, Hachette, Paris, 1984, 522 p.

Histoire du libéralisme politique de la crise de l'absolutisme à la constitution de 1875, Hachette, Paris, 1985, 437 p.

"Introduction et Chronologie", Tocqueville, Oeuvres I, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Bruges, 1991, pp. IX-LX.

JULIOT, André, "Tocqueville penseur de la prison et de la liberté", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 201-205.

KABOU, Axelle, Et si l'Afrique refusait le développement ?, Harmattan, Paris, 1992, 209 p.

KALEDIN, Arthur, "Tocqueville's Apocalypse: Culture, Politics, and Freedom", dans Revue Tocqueville, vol. VII, 1985-1986, pp. 3-38.

LAMBERTI, Jean Claude, La notion d'individualisme chez Tocqueville, Presses Universitaires de France, Paris, 1970, 86 p.

Tocqueville et les deux démocraties, Presses Universitaires de France, Paris, 1983, 325 p.

"La liberté et les illusions individualistes selon Tocqueville", dans Revue Tocqueville, vol. VIII, 1986-1987, pp. 153-164.

"Introduction" à la Démocratie en Amérique, t. I et II, Tocqueville, Oeuvres II, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Bruges, 1992, pp. IX-XXVI.

LASKI, Harold Joseph, "Introduction" à la Démocratie en Amérique, t. I, Gallimard, Paris, 1961, pp. XIX-XL.

Le libéralisme européen du Moyen-Age à nos jours, Emile Paul, Paris, 1950, 296 p.

LATGÉ, Max, "Le sens de l'égalité et de la liberté chez Rousseau et Tocqueville", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 206-212.

LAVROFF, Dmitri Georges, Histoire des idées politiques depuis le XIX^e siècle, Dalloz, Paris, 1991, 155 p.

"Les Révolutions américaine et française dans l'oeuvre de Tocqueville", dans Revue Tocqueville, vol. IX, 1987-1988, pp. 5-13.

LECA, Antoine, Lecture critique d'Alexis de Tocqueville, Presses Universitaires d'Aix-Marseilles, 1988, 829 p.

LEFORT, Claude, "De l'égalité à la liberté, fragments d'interprétation de la Démocratie en Amérique", dans Libre, vol. III, Payot, 1978, pp. 211-246.

Essai sur le politique XIX^e - XX^e siècles, Seuil, Paris, 1986, 332 p.

Écrire A l'épreuve du politique, Calmann-Lévy, Paris, 1992, 398 p.

LEGROS, Robert, L'idée d'humanité, Introduction à la Phénoménologie, Grasset, Paris, 1990, 278 p.

LE ROUX, Benoît, "Alexis de Tocqueville, l'homme pressé", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 5-23.

"Tocqueville et les prophètes", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 239-242.

- LEROY, Maxime, Histoire des idées sociales en France : De Babeuf à Tocqueville, vol. II, Gallimard, Paris, 1962, 547 p.
- LIPSON, Leslie, Les grands thèmes de la pensée politique, Presses de la Fondation des Sciences Politiques, Paris, 1977, 442 p.
- LIVELY, Jack, The social and political thought of Alexis de Tocqueville, Oxford, Clarendon Press, 1965, 263 p.
- MANENT, Pierre, Tocqueville et la nature de la démocratie, Julliard, Paris, 1982, 181 p.
- "Commentaire" de l'article d'Edward Pessen, dans Revue Tocqueville, vol. IV, 1982, pp. 23-30.
- MARIGNAC, Pascal, "Démocratie, richesse et pauvreté chez Tocqueville, Hegel et Marx", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 186-200.
- MAYER, J. Peter, Alexis de Tocqueville, Gallimard, Paris, 1948, 188 p.
- MELONIO, Françoise, "Introduction" à Mélanges, Alexis de Tocqueville, Oeuvres Complètes, t. XVI, 1989, pp. 7-29.
- MENOUNI, Abdeltif, Histoire des idées politiques, Éditions Magrhébines, Casablanca, 1985, 314 p.
- MICHEL, Henry, L'idée de l'État, Hachette, Paris, 1896, 659 p.
- MONNIER, Luc, "Tocqueville et la Suisse", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 101-113.
- MOREAU, Pierre, "Tocqueville pour et contre le traditionnalisme", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 133-143.
- MOSCA, Georges, Histoire des doctrines politiques depuis l'Antiquité, Payot, Paris, 1955, 427 p.

NANTET, Jacques, Tocqueville, Seghers, Paris, 1971, 188 p.

"L'esprit de liberté et l'esprit d'égalité chez Alexis de Tocqueville", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 120-126.

NEWMAN, Edgar Leon, "The French Background of Tocqueville's Democracy in America", dans Revue Tocqueville, vol. VII, 1985-1986, pp. 39-46.

NOLLA, Eduardo, Alexis de Tocqueville. De la Démocratie en Amérique, Première édition historico-critique, t. I et II, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1990, 524 p.

PESSEN, Edward, "Tocqueville's Misreading of America, America Misreading of Tocqueville", dans Revue Tocqueville, vol. IV, 1982, pp. 5-22.

PEYREFITTE, Alain, "Tocqueville et les illusions pénitentiaires", dans Revue Tocqueville, vol. VII, 1985-1986, pp. 47-60.

PRELOT Marcel, LESCUYER Georges, Histoire des idées politiques, Dalloz, Paris, 1990, 954 p.

PREVOST, Gérard, "Alexis de Tocqueville, repères et perspectives", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 213-224.

"Tocqueville et la pensée libérale à travers la presse", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 243-248.

PICANO, Jean, "La génération de 1840", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 24-28.

PIERSON, George Wilson, Tocqueville and Beaumont in America, New York, Oxford University Press, 1938, 850 p.

"Le second voyage de Tocqueville en Amérique", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 71-85.

PONTEIL, Félix, La pensée politique depuis Montesquieu, Sirey, Paris, 1960, 355 p.

POUTHAS, Charles, "Plan et Programme des Oeuvres, Papiers et Correspondances d'Alexis de Tocqueville", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 35-43.

REINHARD, Marcel, "Tocqueville historien de la Révolution", dans Livre du Centenaire 1859-1859, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 171-180.

RÉMOND, René, Les États-Unis devant l'opinion française, t. I et II, A. Colin, Paris, 1962, 967 p.

"Tocqueville et la Démocratie en Amérique", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre national de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 181-190.

ROLAND-PIERRE, Marcel, Essai politique sur Alexis de Tocqueville, Alcan, Paris, 1910, 514 p.

ROUVIER, Jean, Les grandes idées politiques de Jen-Jacques Rousseau à nos jours, Plon, Paris, 1973, 304 p.

SALOMON, Jean-Jacques, "Un autre voyageur du XIX^e siècle: Custine", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 287-292.

SCHEILFER, James, The making of Tocqueville's Democracy in America, Chapel hill, University of North Carolina Press, 1980, 387 p.

SERVOISE, René, "Tocqueville et Karl Marx visionnaires", dans Revue Tocqueville, vol. X, 1989-1990, pp. 223-244.

TÉMIME Émile, GUIRAL Pierre, L'idée de race dans la pensée politique française contemporaine, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1977, 281 p.

- THIEBAUT, Claude, "Style et politique. L'effet Tocqueville", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 96-107.
- TISSIER, Pierre, "Démocratie et religion dans la Démocratie en Amérique", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 172-185.
- TORODOV, Tzvetan, Nous et les autres: la réflexion française sur la diversité humaine, Seuil, Paris, 1989, 452 p.
- TOUCHARD, Jean, Histoire des idées politiques, t. I et II, Presses Universitaires de France, Paris, 1971, 870 p.
- TUDESQ, André-Jean, La démocratie en France depuis 1815, Presses Universitaires de France, Paris, 1971, 199 p.
- UGHETTO, André, "Tocqueville, un styliste du paradoxe" dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 108-112.
- VALETTE, Bernard, "Aspect du Nouveau Monde dans l'imaginaire européen", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 249-260.
- VALLAUD, Gérard, "Égalité, liberté et démocratie selon Tocqueville", dans Analyses et réflexions sur Tocqueville, Ellipses, Paris, 1985, pp. 127-135.
- VAN KALKEN, Frans, "L'influence de Tocqueville en Belgique", dans Livre du Centenaire 1859-1959, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, pp. 115-120.
- WALTERS, Roger, "Reforming Tocqueville", dans Revue Tocqueville, vol. IX, 1987-1988, pp. 283-295.
- WOLIN, Sheldon, "Archaism and Modernity", dans Revue Tocqueville, vol. VII, 1985-1986, pp. 77-88.
- ZETTERBAUM, Marvin, Tocqueville and the problem of democracy, Stanford, Stanford Press, 1967, 185 p.

ZIEGLER, Jean, Le pouvoir africain, Nouvelle édition Point, Paris, 1979, 254 p.

Sociologie de la nouvelle Afrique, Gallimard, Paris, 1964, 380 p.

OEUVRES DE TOCQUEVILLE

ÉDITIONS GALLIMARD DES OEUVRES COMPLETES

TOME I

De la Démocratie en Amérique
2 volumes, 1961.

TOME II

L'Ancien Régime et la Révolution, 1953.

Fragment et notes inédites sur la Révolution, 1953.

TOME III

Écrits et Discours politiques : Écrits sur l'Algérie, les colonies, l'abolition de l'esclavage, l'Inde, 1962.

Écrits et Discours politiques sur la Monarchie de Juillet, 1985.

La pensée politique de Tocqueville sous la seconde République, 1990.

TOME IV

Écrits sur le système pénitentiaire en France et à l'étranger, 2 volumes, 1984.

TOME V

Voyages en Sicile et aux États-Unis, 1957

Voyages en Angleterre, Irlande, Suisse et Algérie, 1957.

TOME VI

Correspondance anglaise avec Reeve et J. S. Mill, 1954.

Correspondance et Conversations d'Alexis de Tocqueville et Nassau William Senior, 1991.

TOME VII

Correspondance américaine et européenne, 1986.

TOME VIII

Correspondance Tocqueville-Beaumont, 3 volumes, 1967.

TOME IX

Correspondance Tocqueville-Gobineau, 1959.

TOME X

Correspondance locale (non paru).

TOME XI

Correspondance Tocqueville-Ampère et Tocqueville-Royer-Collard, 1970.

TOME XII

Souvenirs, 1968.

TOME XIII

Correspondance Tocqueville-Kergorlay, 1977.

TOME XIV

Correspondance familiale (non paru)

TOME XV

Correspondance Tocqueville-Corcelle et Tocqueville-Madame Swetchine, 2 volumes, 1983.

TOME XVI

Mélanges, 1989.

TOME XVII

Correspondance à divers (non paru)

TOME XVIII

Correspondance Tocqueville-Circourt et Tocqueville-Madame de Circourt, 1983.

AUTRES ÉDITIONS DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE

De la Démocratie en Amérique, 2 volumes Garnier Flammarion, Paris, 1981.

De la Démocratie en Amérique, Garnier, Bibliothèque de la Pléiade, Bruges, 1992.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....12

PREMIERE PARTIE..... 13

DE LA DÉMOCRATIE : COMPLEXITÉ ET UNITÉ

I - Des écueils définitionnels

1 - L'avertissement toquevillien

2 - De l'ambiguïté du concept

3 - Des causes de l'ambiguïté

A - polysémie et contradiction comme sources de l'ambiguïté

1 - L'argument polysémique

2 - L'argument contradictoire

B - Nature de la démocratie comme source de l'ambiguïté

II - L'unification des sens

1 - L'esprit de la "Démocratie"

2 - De la dualité du concept

3 - Des deux aspects de la démocratie et de leurs rapports

A - L'aspect social

B - L'aspect politique

4 - Du primat de l'aspect social et de sa mobilité

DEUXIEME PARTIE..... 93

DE LA NÉCESSITÉ ET DE L'UNIVERSALITÉ DU MOUVEMENT DE LA
DÉMOCRATIE

I - La question de la détermination

- 1 - Le fatalisme
- 2 - Le providentialisme
- 3 - Le postulat déterministe et le probabilisme
- 4 - Le machiavélisme de Tocqueville

II - Du caractère nécessaire de la démocratie

A - La conception tocquevillienne de l'histoire

- 1 - L'environnement intellectuel
- 2 - La philosophie de l'histoire

B - Des choses et des rapports qui rendent le mouvement de la
démocratie nécessaire

- 1 - l'irrésistibilité
- 2 - De la passion ou du penchant de l'homme pour l'égalité
- 3 - Du caractère pluriséculaire
- 4 - De la providentialité
- 5 - De l'universalité et de la permanence
- 6 - De la tendance téléologique
- 7 - De l'irréversibilité

III - Démocratie et Humanité

A - De l'idée d'humanité

B - De la renaissance de l'idée d'humanité universelle

TROISIEME PARTIE..... 176

L'AFRIQUE ET LE MOUVEMENT DE LA DÉMOCRATIE

I - Déblaiement

1 - Tocqueville et l'inégalitarisme racial

2 - De l'exclusivisme démocratique

II - De l'intérêt pour l'Afrique

1 - Écrits et voyages

2 - De l'intérêt théorique et scientifique

3 - De l'intérêt politique et économique

III - Colonisation et mouvement de la démocratie

1 - De la conquête coloniale

2 - Du rapport entre les deux peuples

3 - Du mouvement de la démocratie dans l'entreprise coloniale

A Tendances téléologiques ou ruse de la raison

B L'histoire de la philosophie appliquée aux rapports entre les peuples

C La période pré-coloniale

D La période coloniale

E La période post-coloniale

Conclusion.....	288
Bibliographie.....	303
Tables des matières.....	317